TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9994 36 PAGES — VENDREDI 18 MARS 1977

Communistes et démocrates-chrétiens réunis

Deux cent mille manifestants ‹contre la violence› à Bologne

LIRE PAGE 4





Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 5 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Tension au Liban après l'assassinat de Kamal Joumblatt

L'AVENIR INSULTÉ

Par un accord tacite entre les adversaires, aucun des grands dirigeants libanais qui devaient un jour négocier un accommodement n'avait été assassiné en dix-neuf mois d'une guerre civile atroce. Le meurtre de Kamal Joumblatt, cinq mois après l'instauration de la paix syrienne, bouleverse le jeu politique. Même si la lourde censure qui pèse sur le pays interdit d'en connaître les circonstances exactes, cet attentat impunément commis près d'un poste de l'armée syrienne, et dans une région qu'elle contrôle étroitement, engage la responsabilité de Damas. Cible de bien des haines, la victime était l'une de ces personnalités qui forcent l'estime par la hauteur de leurs vues, la noblesse de leur caractère et la valeur de symbole acquise au service d'une communauté et d'un idéal.

Au-delà des représailles inévitables dans un climat aussi passionnel, mais qui ne semblent pas devoir prendre pour l'instant des proportions considérables, la mort de Kamal Joumblatt se traduira par un vide politique difficile à combler. La gauche, sortie brisée de la guerre civile, perd un chef prestigieux. Le parti socialiste progressiste, dont il assurait la cohésion, est menacé de désintégration. Les Druzes, que les Syriens s'employaient depuis plusieurs semaines à détacher du dirigeant disparu, sont en deuil de cette étonnante figure de grand féodal réformiste, soucieux de faire entrer cette communauté dans le siècle. La richesse parfois déroutante de cette personnalité fera défaut au Liban tout entier, et, dans l'inévitable dialogue avec les forces musulmanes traditionnelles, les chrétiens eux-mêmes mesureront un jour l'absence d'un homme fondamentalement enclin au compromis.

Seuls les Syriens, que depuis leur entrée au Liban il s'était pourtant abstenu de prendre à partie, peuvent durablement tirer avantage de la mort de Kamal Joumblatt. Refusant encore, il y a quinze jours de se rendre à Damas, il insistait inlassablement, tout en s'abstenant de toute activité politique marquante, sur le caractère « interne » que devait revêtir la solution du conflit libanais. A cet égard, il appuyait de tout son crédit les efforts du président Sarkis pour ramener progressivement le centre des décisions et du débat politique sur le territoire national. Avec une lucidité dont seul M. Raymond Eddé, chef du bloc national et chrétien modéré, donne un autre exemple, il dénonçait la violence érigée en solution et tentait de préparer les négociations futures.

Victime d'une fausse paix, Kamal Joumblatt en illustre tragiquement aujourd'hui la précarité et les équivoques. Aucun des problèmes fondamentaux qui provoquèrent la guerre civile n'a reçu une ébauche de solution. Tenu pour responsable du conflit par beaucoup de chrétiens, le dirigeant assassiné n'aura vu dans son pays ni le rééquilibrage de l'influence politique des communautés ni la « laïcisation » qu'il appelait de ses vœux et qui eussent peut-être évité le drame.

La tutelle syrienne, établie au nom de l'ordre public, mais qui n'a pas su empêcher cet assassinat, a laissé subsister, avec des ressentiments intacts, la situation qui conduisit à la guerre. Aussi longtemps que celle-ci se poursuit dans les esprits, même si elle est étouffée dans ses manifestations par les soldats de Damas, rien ne peut être réglé.

Les dirigeants chrétiens, qui ont unanimement condamné cet assassinat, éprouvent à son propos les limites et l'ambiguïté de leur « victoire ». A première vue, ils ont perdu un adversaire. Mais ils savent fort bien que, dans le pays occupé et ruiné où il leur faut vivre, l'avenir vient d'être insulté.

- Plusieurs chrétiens tués en représailles
- Grève générale à Beyrouth-Ouest
- La gauche lance un appel au calme

L'assassinat de Kamal Joumblatt, mercredi après-midi 16 mars, dans une embuscade tendue par des inconnus à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Beyrouth, a ravivé les plaies de la guerre civile. Une certaine tension était signalée ce jeudi matin à Beyrouth-Ouest, où la population a répondu à l'appel à la grève générale lancée par le Mouvement national libanais à l'occasion des obsèques du dirigeant disparu, qui devaient se dérouler en début d'après-midi dans sa ville natale de Moukhtara.

Mercredi en fin d'après-midi, malgré divers appels au calme, dont l'un émanait de la gauche libanaise, plusieurs enlèvements ont eu lieu, et plusieurs personnes ont été tuées par des inconnus en représailles. Selon l'A.F.P., une quinzaine de personnes — toutes chrétiennes — auraient été tuées à Beyrouth-Ouest et dans des villages du Chouf.

La disparition tragique de Kamal Joumblatt a suscité une vive émotion à travers le monde. Le Conseil national palestinien, qui siège au Caire, a dénoncé « le sionisme, l'impérialisme et certains milieux du monde arabe ». *Le président Assad, de Syrie, a stigmatisé ce* « crime ignoble », *et le chef de l'Etat égyptien a fait part de son émotion à la famille de Kamal Joumblatt. A Washington, le porte-parole du département d'Etat a exprimé les regrets du gouvernement américain.*

Les circonstances du meurtre demeurent obscures. C'est alors qu'il revenait de Moukhtara, sa résidence familiale du Chouf, que M. Kamal Joumblatt a trouvé la mort. La voiture du chef de la gauche libanaise abordait les derniers lacets qui précèdent le village de Deir Dourit Farhine, à quelques centaines de mètres d'un poset de contrôle syrien de la force arabe de disuasion, lorsque des inconnus, masqués par des buissons, ont mitraillé le véhicule, tuant sur le coup M. Joumblatt, son chauffeur et le garde du corps qui l'accompagnait dans ses déplacements. Selon les résultats de l'enquête ouverte mercredi soir par les forces de sécurité libanaises, les assassins — qui seraient au nombre de quatre — seraient ensuite montés à bord d'une voiture Pontiac Fleebird qui les attendait sur le bord de la route, et qui portait une plaque d'immatriculation irakienne maquillée.

Dans leur précipitation, ils auraient été forcés d'abandonner leur véhicule, après avoir heurté un rocher. Un véritable arsenal aurait été découvert dans la voiture : pluseurs chargeurs de fusil-mitrailleur Kalachnikov, un appareil émetteur-transmetteur et une lunette grossissante. Des traces de sang auraient été trouvées sur la portière droite. Les assassins auraient poursuivi leur chemin vers une destination inconnue à bord d'une Fiat bleu marine appartenant à un ressortissant libanais qui aurait été forcé d'abandonner son véhicule sous la menace des armes.

Selon d'autres précisions rapportées par l'A.F.P., le véhicule de M. Joumblatt était suivi par deux voitures. L'une d'elles serait brusquement passée en tête, puis se serait mise en travers de la route, tandis que les passagers de la seconde ouvraient le feu sur le véhicule du chef du parti socialiste progressiste.

Dans la soirée de mercredi, le président Sarkis a dénoncé, à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire, « *ce crime odieux* », et exprimé sa « *profonde douleur* » devant la disparition de Kamal Joumblatt. Le premier ministre, M. Hoss, a demandé aux Libanais de « *garder leur sang-froid* », et de « *ne pas tomber dans le piège tendu par les ennemis du Liban* ».

(Lire la suite page 3.)

L'EXTENSION DES COMBATS AU ZAIRE

L'Angola met en garde les Occidentaux contre « la création d'un nouveau Vietnam »

Tandis que les combats s'étendent dans la province zaïroise du Shaba (ancien Katanga), les risques d'intervention extérieure, après l'envoi de matériel américain et belge au gouvernement de Kinshasa, suscitent des appréhensions en Afrique. A Luanda, le ministrère angolais de la défense a mis en garde les puissances occidentales contre « la création d'un nouveau Viêtnam » dans cette région.

A Paris, on confirme, dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères, que la France a, comme les Etats-Unis et la Belgique, été saisie, par les Zaïrois, d'une demande de fourniture de matériel militaire et de munitions. On indique que cette demande est « en cours d'examen, dans un esprit favorable ».

Le gouvernement zaïrois n'a apparemment toujours pas repris le contrôle de la situation au Shaba, où les combats font rage entre forces gouvernementales et troupes venues du territoire angolais. Celles-ci, qui conservent le contrôle des agglomérations dont elles se sont emparées au début de la semaine, ont pénétré à plus de 200 kilomètres à l'intérieur du territoire du Zaïre.

Le gouvernement de Kinshasa, qui continue de mettre en cause l'Angola, fait état d'une force d'invasion de plusieurs milliers d'hommes « *commandés*, selon M. Nguza Karl I Bond, ministre des affaires étrangères, *par des spécialistes de la guérilla et de la subversion venus de l'autre côté de l'Atlantique* ».

De leur côté, les dirigeants de Luanda assurent que les événements du Shaba sont le fait d'une « *rébellion interne zaïroise* ». D'autre part, il ont adressé une sévère mise en garde aux puissances occidentales contre « *la création d'un nouveau Vietnam dans cette région* ».

● *A Washington*, où le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, juge la situation « *dangereuse* », on insiste sur le fait qu'il n'existe pas de « *preuve définitive* » d'une aide cubaine aux envahisseurs.

● *A Bruxelles*, un porte-parole du ministère belge des affaires étrangères a dit mercredi, à propos des envois d'armes belges effectués mardi par deux C 130 : « *L'accélération des livraisons est faite au nom de l'amitié qui nous lie au Zaïre.* » Cependant, dans les milieux diplomatiques de la capitale belge, on tient pour relativement mineurs les combats en cours au Shaba, et l'on évalue les effectifs des envahisseurs à moins de mille gendarmes katangais.

(Lire nos informations page 6.)

M. Chirac prépare les élections législatives

A trois jours du deuxième tour des élections municipales, une certaine confusion subsiste au sein de la majorité. Les quatre leaders des listes de la majorité et de l'opposition dans la capitale se retrouvent ce jeudi pour l'émission « l'Evénement » de TF 1, à 20 h. 30.

Le premier ministre assistera vendredi à un meeting organisé par M. d'Ornano dans le dix-huitième arrondissement. M. Jacques Chirac, au cours d'une réunion publique, a insisté mercredi soir sur le caractère politique des élections municipales que contestent MM. Giscard d'Estaing et Barre.

Le maintien de M. Philippe Tollu dans le huitième arrondissement de Paris — à moins qu'au dernier moment celui-ci ne cède aux pressantes requêtes qui lui sont adressées — a été formellement désavoué par M. d'Ornano, mais non par M. Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, bien que M. Tollu soit membre du comité directeur de cette formation.

Devant le comportement du concurrent de MM. Couve de Murville et Raymond Bourgine — ce dernier a reçu un télégramme d'encouragement de M. Antoine Pinay — l'irritation des gaullistes a été d'autant plus vive qu'ils ont appliqué avec scrupule la règle du desistement automatique que M. Chirac avait posée depuis longtemps et à laquelle M. d'Ornano s'était finalement rallié. Même dans le dix-huitième arrondissement ou des militants gaullistes, par mesure de retorsion, voulaient annuler le désistement de M. Le Tac, candidat malheureux, en faveur de la liste où figure M. d'Ornano, le depute R.P.R. de ce secteur a, en délinitive, rappelé que cet accord demeurait valable.

Ces peripéties, bien que peu nombreuses, sont néanmoins révélatrices de la tension qui règne dans la majorite, des rivalités qui y persistent et de la profondeur du traumatisme provoque par plusieurs semaines de campagne électorale.

Cela, le président de la République affecte de l'ignorer, de même qu'il refuse de voir dans les progrès de la gauche à travers le pays, et notamment dans les villes les plus importantes, une quelconque remise en cause de la « *priorité nationale* » qu'est pour le gouvernement « *le rétablissement de l'équilibre économique et la défense du franc* ».

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

Une politique vivante pour l'emploi

Alors que les indices font apparaître une amélioration de la production et du commerce de la France en février, l'ampleur du chômage demeure préoccupante. On compte toujours plus d'un million de demandeurs d'emploi : en données corrigées des variations saisonnières, le chiffre des demandeurs a atteint en février un nouveau record : 972 400. La C.G.T., pour sa part, se référant à la définition internationale du chômage donnée par le B.I.T., évalue à 1 450 000 le nombre réel des sans emploi.

M. Christian Beullac a annoncé, le 16 mars, en recevant M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, que l'aide publique aux chômeurs serait prochainement portée à 15 F par jour, soit une augmentation de 11,1 % en un an (lire page 33). *Le ministre du travail commence ici une analyse de la politique de l'emploi.*

I. — Mieux connaître le présent

par CHRISTIAN BEULLAC (*)

Dans notre pays, on ne traite ni de l'emploi ni du chômage en termes neutres. Les tentatives pour les mettre en chiffres, en statistiques n'apportent pas, semble-t-il, la clarté attendue. Le phénomène paraît devoir échapper à toute analyse objective, tant le chômage demeure dans la société française porteur d'une charge affective que le temps n'atténue pas.

La France se croit, depuis trente ans, en proie au chômage. Les résultats d'un récent sondage et les commentaires qui entourent la publication des chiffres mensuels de l'emploi donnent l'ampleur de ce sentiment.

On retient un chiffre, un seul : celui des demandes d'emploi non satisfaites en fin de mois. On sait que la création de l'Agence pour l'emploi a permis d'affiner la connaissance que nous avons de cette situation. On sait que les demandeurs d'emploi ne sont pas tous des chômeurs. On le sait, on ne le croit pas.

Car le doute en cette matière est ancré solidement au fond de l'inconscient collectif, où il s'alimente à la grande peur de l'insécurité.

La nouvelle proximité des hommes et les nouveaux modes de vie ont rendu chacun plus sensible au sentiment d'inégalité devant le travail, devant le revenu, devant le niveau de vie. L'idée généreuse s'est imposée, fort heureusement, que, au stade de développement atteint par notre société, aucune partie de la population ne peut, ne doit être, même momentanément, privée involontairement de la possibilité de participer à l'activité de production et d'enrichissement.

Le terrain est ainsi propice à la propagation et au maintien des idées fausses. Aucun projet sérieux pour l'emploi ne peut pourtant être débattu si ces idées fausses ne sont, au préalable, extirpées.

Première idée fausse : notre société serait actuellement incapable de fournir du travail à un million de Français.

C'est avoir une vue statique de la vie du travail, quand elle est faite de mouvements. La population active à la recherche d'un emploi est en constant renouvellement dans sa grande majorité.

(Lire la suite page 34.)

(*) Ministre du travail.

AU JOUR LE JOUR

B. B. et les hommes

Brigitte Bardot n'aura pas réussi à sauver les bébés phoques d'un destin cruel, mais elle est au moins parvenue à s'attirer les éloges publics de MM. Ansquer et Mitterrand, qui ont fait écho à ses appels. L'actrice française nous signale, en somme, que la qualité de la vie dans un manteau de fourrure, c'est d'abord la souffrance de milliers et de milliers d'animaux.

En ce sens, Brigitte Bardot est plus active et plus efficace que l'ONU, qui se refuse à dire aux Terriens que la qualité de notre « paix mondiale » est bâtie sur la souffrance des bébés phoques au Liban, en Ouganda... et dans une centaine d'autres pays du globe.

BERNARD CHAPUIS.

L'AMBASSADEUR DU LAOS A PARIS DEMANDE LE DROIT D'ASILE

(Lire page 36.)

UN ROMAN QUI MÈNE LOIN

De la France à la Louisiane

Il y a deux ans, Maurice Denuzière partait en reportage pour *le Monde* à travers la Louisiane. Il parcourait le pays à sa guise, en épicurien rêveur plus à l'affût des hommes et de leur mode de vie que des chiffres. Une certaine nostalgie du passé, son goût du romanesque, dont il a déjà donné des preuves, allaient trouver à se satisfaire d'une étonnante façon.

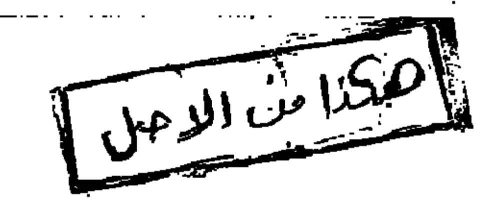
Voici comment il rapporte son aventure : « *Je m'étais offert une croisière sur le Mississippi, un plat de roi, mais il faut savoir sacrifier aux dieux des songes... Autour de moi, onze Américaines, toutes cousines entre elles et lasses de ne se rencontrer qu'aux enterrements, s'octroyaient le même plaisir. Je me plaignis à l'une d'elles de n'avoir visité que des plantations mortes, transformées en musée. Mon auditrice m'en indiqua une, dont la vie ne s'était pas retirée. Les propriétaires actuels descendaient, du moins par les femmes, du marquis français, un Meusien originaire de Damvilliers, près de Verdun, qui s'était établi sur les rives du Mississippi en 1720. Je téléphonai à la maîtresse du lieu, qui voulut bien me recevoir. Venu pour une visite de deux heures, j'y suis resté trois jours.* »

De l'enchantement subi, de deux mois passés dans les parages de la plantation, de longues fouilles dans les archives du ministère des affaires étrangères à Paris, qui garde les lettres cancanières des consuls de La Nouvelle-Orléans au siècle passé, sort aujourd'hui ce gros roman *Louisiane*, dédié à « une femme, un domaine, un pays ».

Voilà pourquoi, sur les pas de Maurice Denuzière et de son éditeur Jean-Claude Lattès, une dizaine de journalistes français, avec l'aide de l'Office du tourisme américain, ont mis le cap, le 5 mars, sur La Nouvelle-Orléans pour découvrir en quatre jours non seulement la sémillante cité du Sud mais aussi Bâton-Rouge, La Fayette, Saint-Martinville, Pointe-Coupée, Fausse-Rivière et la plantation des Parlange, où plane toujours l'ombre de Virginie, l'héroïne de *Louisiane*, un roman qui mène loin.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire page 20.)



L'ASSASSINAT AU LIBAN

La nouvelle de l'assassinat de M. Kamal Joumblatt a jeté la consternation parmi les délégués du Conseil national palestinien, réuni au Caire. M. Arafat a rendu un vibrant hommage au dirigeant disparu. « Joumblatt, a-t-il dit, n'était pas pour nous un homme ordinaire, mais un frère d'armes. Il était à lui seul toute une armée qui combattait à nos côtés... Nous voyons maintenant que le temps des assassins a commencé. Faute d'avoir pu liquider la révolution palestinienne et le mouvement national libanais, on cherche maintenant à liquider ses symboles. Mais notre résolution ne faiblira pas. »

Les dirigeants se sont ensuite succédé à la tribune pour exalter la mémoire de M. Joumblatt et dénoncer dans cet assassinat « la main de l'impérialisme américain ». M. Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine (F.D.L.P.), a déclaré pour sa part : « Nous avons perdu tout ce que la nation arabe a perdu avec la mort de Nasser. » Un représentant de la gauche égyptienne, qui assiste aux travaux du congrès à titre d'observateur, a déclaré aux applaudissements de l'assistance : « La balle qui a tué Joumblatt a démasqué la force de dissuasion arabe. Qui donc cette force dissuade-t-elle et qui protège-t-elle ? » La seule voix discordante est celle de M. Zouheir Mohsen, chef de la Saïka (d'obédience syrienne), qui a attribué l'assassinat de Joumblatt à des frictions au sein de la communauté druze du Liban.

Après ces interventions, tout le comité exécutif s'est retiré pour une courte réunion, à l'issue de laquelle le congrès a décidé de donner à la treizième session du C.N.P. le nom de Kamal Joumblatt. La salle entière, debout, a ensuite scandé : « Avec notre sang et avec notre âme, nous continuerons la bataille. » En conclusion, M. Abou Saleh, l'un des principaux dirigeants militaires du Fath, a déclaré : « L'assassinat de Joumblatt ne laisse pas d'autre choix aux dirigeants arabes que de se préparer au combat et de durcir leur attitude. »

● DANS LE MONDE ARABE, l'émotion est générale. Le président Sadate a adressé un

M. Raymond Eddé : de graves soupçons pèsent sur l'armée syrienne

M. Raymond Eddé, chef du bloc national (chrétien modéré), nous a déclaré : « *Kamal Joumblatt était un vieil ami. Il avait été élu pour la première fois député en 1943 sur la liste de mon père Emile Eddé. Par la suite, il fonda le parti socialiste progressiste. Il devint le chef de ce qu'on appelle au Liban la gauche libanaise. Lors de la guerre civile, il s'est tenu longtemps à l'écart, malgré les victimes dans ses rangs. Après l'assassinat de sa sœur, Linda Joumblatt, l'été dernier, il prêcha le calme et empêcha tout acte de vengeance.*

» *Je ne peux que déplorer le lâche assassinat dont il vient d'être victime dans sa propre circonscription électorale, à quelques centaines de mètres d'un barrage de l'armée syrienne. Le fait que les assassins n'aient pas été arrêtés laisse peser de graves soupçons, et même des présomptions. Il ne faut pas oublier qu'en juin dernier les partisans de Kamal Joumblatt se sont opposés à l'armée syrienne, qui avait pénétré au Liban sans l'accord des autorités légales libanaises. Au cours des combats qui ont eu lieu près de la localité de Sofar, plusieurs chars syriens ont été incendiés par des joumblattistes. Par la suite, les autorités syriennes ont déclaré plus d'une fois qu'elles allaient réduire Kamal Joumblatt « à sa plus simple expression ». Maintenant, c'est fait.*

» *Sa mort risque de créer de nouveau le chaos. Il ne méritait pas une telle fin. Il a sauvé de nombreux chrétiens de la mort durant la guerre civile. Je peux assurer que les chrétiens de sa circonscription pleurent aujourd'hui sa mort. Je suis sûr que son fils Walid empêchera ses partisans de se livrer à des actes de représailles et que, comme son père, il protégera les minorités chrétiennes qui se trouvent dans sa circonscription.* »

TÉMOIGNAGE

Le deuil du Liban moderne

par l'abbé YOUAKIM MOUBARAC (*)

Nombreux étaient ceux qui souhaitaient violemment la disparition de Kamal Joumblatt de la scène politique, qu'il soit permis d'espérer que nul ne se réjouisse de son assassinat.

Parmi ses détracteurs d'aujourd'hui, il en est qui, avant la détresse du Liban, se réclamaient de son amitié. Pour l'avoir surtout approché au plus profond de cette détresse, je dirai, à leur place, la gratitude due à la hauteur de son dessein politique et à la qualité de son itinéraire spirituel, au travers d'une ambiguïté qui semblait être l'étoffe de son âme pour ceux-là qui en ignoraient la paix d'enfant.

Kamal Joumblatt rappellait volontiers que nul parmi ses grands ancêtres n'était mort dans son lit, et je le voyais s'étonner, dans les inextricables démarches entre combattants pour les échanges de disparus, que les familles druzes vinssent encore à réclamer les dépouilles mortelles qui se décomposaient sur les lignes de front. Il ne faisait aucun cas de la mort, fidèle en cela à une tradition où le druzisme perpétue avec sérénité l'une des plus anciennes croyances de l'humanité. Mais cela n'enlevait rien à son sens poétique du tragique, ni n'émoussait son courage devant le danger, qu'il savait être, dans une grande solitude, son compagnon le plus fidèle.

Cela servait plutôt d'aiguillon à son entreprise persévérante, laquelle était double : refaire l'arabité à partir de l'épreuve conjuguée de la Palestine et du Liban et renouer, sur la rive orientale de la Méditerranée, le fil incessamment rompu d'une humanité pensante et adorante, de Platon à Gandhi.

Je possède un plan d'Institut des études « unitaires » (*tawhidiyya*), qui est son dernier grand projet d'intellectuel, tout comme j'ai eu à communiquer les éléments d'un accord politique entre combattants des deux bords, qui perd avec lui l'un des appuis les plus fermes de la liberté en Orient.

Mais c'est encore à un autre niveau que ceux qui ont approché Kamal Joumblatt peuvent aujourd'hui éprouver la cruauté de son élimination. Pour avoir eu le triste privilège de lui remettre la dépouille de sa sœur Linda, assassinée en « zone chrétienne » un jeudi d'Ascension 1976 et l'avoir ensuite reconduite avec lui au haut pays de leur enfance, je crois éprouver ce que la vieille montagne de nos origines et de tous les renouveaux ressent à le recouvrer à son tour. Pour un Libanais, ce serait peu de dire qu'après Nasser et Fayçal, le monde arabe perd avec Kamal Joumblatt une figure d'incomparable relief ; pour un maronite, c'est un drame de famille qui l'étreint. Au moment où il prend avec la politique une distance qu'il avait plus d'une fois prédite et qu'il se dirige, je l'imagine volontiers, en esprit, vers les sources du Gange, qu'il aimait, et les hautes solitudes himalayennes où, selon une autre tradition, Jésus l'aurait devancé, je n'entrevois guère de lumière à l'Orient, sans que celui-ci ne renoue avec ce que Kamal et Linda Joumblatt, leur famille et leur peuple ont préconisé, dans l'honneur et au prix de leur sang, dès l'aube des Temps modernes.

● ERRATUM. — Dans le communiqué ajouté à la dépêche de l'A.F.P. sur la rencontre des chefs d'Etat du Soudan, de la Somalie et les deux Yémens (*le Monde* du 17 mars) une coquille nous a fait écrire qu'un des objectifs de cette rencontre serait de « *condamner* » l'attitude des participants à l'égard de l'Ethiopie. Il s'agissait évidemment de la « *coordonner* ».



Un grand féodal réformiste

Bien que se disant disciple de Gandhi, Kamal Joumblatt n'hésitait pas à affirmer : « *La violence purifie tout* », et à y recourir dans ses formes les plus extrêmes. Il est mort assassiné, comme son père Fouad Joumblatt, tué lui aussi dans une embuscade, en 1921, et son unique sœur, Linda Joumblatt, tuée à son domicile, en mai 1976, durant la guerre civile, alors qu'elle vivait en secteur conservateur chrétien.

Personnage complexe, chef incontesté de la gauche, Joumblatt était également un authentique seigneur de la montagne. Progressiste convaincu, il tirait sa force de son appartenance à la féodalité politique libanaise. Tourné vers le monde arabe, il puisait largement aux sources de la philosophie hindoue et de l'humanisme occidental, se reconnaissant beaucoup d'affinités avec Teilhard de Chardin. Cet homme d'Etat était, en même temps, un manœuvrier rompu à toutes les manigances des sérails orientaux et aux plus byzantines subtilités de la politique libanaise. Enfin, il était à la fois homme d'action et de réflexion, pour ne pas dire de contemplation.

Dernière manifestation de cette ambivalence fondamentale : Joumblatt envisageait, après avoir participé à la guerre du Liban jusque sur le champ de bataille et avoir été partisan de la lutte à outrance contre les Syriens et la droite chrétienne, de se retirer durant deux ans dans un ashram, en Inde, pour méditer. Il avait, dans l'intervalle, franchement admis, dans des déclarations autocritiques, la défaite et les erreurs de la gauche qu'il dirigeait.

L'ambiguïté du personnage plonge ses racines dans ses origines. Il suffit d'avoir vu Kamal Joumblatt dans son « palais » de Moukhtara, vieille et admirable demeure libanaise construite entre le seizième et le dix-neuvième siècle et qui reflète l'ascension de la famille à travers le temps, pour comprendre qu'il lui était impossible, l'aurait-il voulu, de rompre le lien seigneurial qui faisait de la majorité des Druzes du Liban ses « sujets ». Il avait certes compris très tôt la nécessité d'établir avec ceux-ci d'autres relations et avait fondé, dès 1949, *un parti socialiste progressiste*.

Mais ce fut son grand échec, car ce parti n'a jamais eu d'existence propre même à la faveur de la guerre civile de 1975-1976. Ses membres étaient des Druzes qui voulaient bien se dire progressistes, parce que le « Mouallem » — ce qui, en arabe, signifie à la fois le maître et le sage — en avait décidé ainsi. En réalité, leur allégeance allait à l'ancestrale maison de Moukhtara, symbole et centre de leur clan.

Député du Chouf

Né en 1917, Kamal Joumblatt voit sa vie marquée, dès le début, par le drame. Il a quatre ans lorsque son père, nommé gouverneur de la région par les autorités mandataires françaises, est tué en pourchassant des hors-la-loi. Sa mère, Sitt Nazira, femme exceptionnelle, qui devait l'influencer profondément, prend les choses en main pour empêcher, l'autorité seigneuriale de glisser vers une branche cadette de la famille. Elle y parvient, pendant que le jeune Kamal poursuit ses études secondaires chez les pères lazaristes, puis universitaires chez les pères jésuites. En 1942, il est licencié en droit. L'année suivante, il est élu député du Chouf, le fief familial. Il devait conserver son siège durant toute sa vie, sauf pendant une législature (1957-1960).

En 1946, il est, à vingt-neuf ans, le plus jeune ministre (de l'économie et de l'agriculture) de l'histoire du Liban, mais il entre rapidement dans l'opposition, et prend une part active au mouvement qui aboutit, en 1952, à la chute du président de la République, Béchara el Khoury. Ce schéma devait se répéter, à quelques variantes près, avec d'autres présidents libanais. Il soutient, en effet, le président Camille Chamoun (1952-1958), avant d'être un des meneurs de la première guerre civile du Liban indépendant (mai-septembre 1958), qui devait entraîner la chute du chef de l'Etat. Il collabore étroitement avec le président Fouad Chéhab (1958-1964), lui-même réformiste, et devient plusieurs fois ministre. Mais il fait obstacle à sa réélection, en 1970. Après s'être détaché du courant chehabiste en 1969, en dénonçant les interventions de l'armée qui, selon lui, avait dénaturé l'action menée par le président Chehab. Cette rupture explique l'appui accordé par Kamal Joumblatt au candidat antichehabiste, M. Soleyman Frangié, qu'il contribue à porter au pouvoir, en 1970, avant d'en devenir un des ennemis les plus acharnés, lorsque celui-ci entre en conflit ouvert avec la résistance palestinienne, d'abord en mai 1972, puis, surtout, durant la guerre de 1975-1976.

Un habile stratège

Si tous les présidents ont recherché la coopération d'un partenaire aussi peu commode, c'est qu'il constituait pour eux la meilleure couverture à gauche. « Prince rouge ? », « Prince rose » plutôt, car son progressisme était au plus réformiste et ne se rattachait en aucun cas au marxisme.

Son rôle primordial durant la guerre civil découle plus, au demeurant, de son appui à la résistance palestinienne que d'une quelconque idéologie révolutionnaire. S'il a été le seul ministre libanais qui a pu imposer, en 1969-1970, un minimum de discipline aux fedayin, il considérait que ceux-ci devaient jouir d'une liberté d'action à partir du Liban. Elu secrétaire général du Front arabe de soutien à la révolution palestinienne, qui groupe toutes les forces politiques arabes pro-palestiniennes, il joue à ce titre un rôle très important lors des affrontement libano-palestiniens de mai 1973, en s'opposant à toutes les tentatives visant à remettre en question les accords du Caire.

Durant toute la guerre civile de 1975-1976, il est le chef incontesté de la gauche et le seul interlocuteur possible de la droite chrétienne. Mais toutes les tentatives de dialogue, notamment avec M. Bachir Gemayel, fils du chef des phalanges, en mai 1976, devaient échouer.

Cet habile stratège politique a, sans doute, commis deux erreurs d'appréciation, lourdes de conséquences durant ce dramatique épisode de l'histoire de son pays. D'abord, au printemps 1975, il s'est cru en mesure d'isoler les phalanges et de les écarter de la vie politique. Ensuite, de mars à octobre 1976, il s'est imaginé pouvoir venir à bout de la Syrie, et a accentué, par son intransigeance, le renversement d'alliances qui avait amené Damas à soutenir la droite chrétienne. Une inimitié personnelle très vive avait fini par se développer entre lui et le président Assad, et il avait retrouvé, à l'égard de la Syrie, les vieux réflexes du seigneur de la montagne libanaise qu'il a, au fond, toujours été

Les paradoxes du personnage, sa séduction, sa conversation toute en digressions philosophiques et humanistes, son mode de vie — pratique régulière du yoga, longues méditations et alimentation végétarienne — exerçaient une attirance certaine sur ses interlocuteurs. Mais ses ennemis l'accusaient de duplicité, faisant valoir qu'il n'était qu'un féodal déguisé en progressiste, et mettant en relief l'incohérence de certaines de ses attitudes.

Prix Lénine de la paix en 1972, fondateur du journal *Al Anbaa*, Kamal Joumblatt est l'auteur de plusieurs ouvrages : *la Vérité sur la révolution libanaise de 1958* (en arabe) ; *Au fil de la politique libanaise* (en arabe également) : *Vers une nouvelle démocratie* (en français). Il a également publié plusieurs recueils de poèmes et des ouvrages sur les vertus médicales des plantes, et traduit plusieurs livres d'auteurs hindous, notamment *l'Ami immortel* de Khrisnamurti. Il a participé, dans les derniers mois de sa vie, à la rédaction d'un livre autobiographique, qui devrait paraître incessamment à Paris. Marié, il laisse un fils, Walid, âgé de trente ans

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Quand le président va au peuple...

Washington. — Après la causerie télévisée « Au coin du feu », après le « Phone me » où il répondait par téléphone aux questions, le président Carter a inauguré, mercredi 16 mars, un nouvel exercice de relations publiques baptisé « Meet the People... ».

Le président, dit-on dans son entourage, ne veut pas se sentir enfermé à la Maison Blanche, trop éloignée de ses administrés. Il a besoin d'un contact direct avec ses concitoyens pour mieux connaître leurs préoccupations.

« *Une petite ville comme une autre* », ajoute-t-on pour expliquer le choix de Clinton (treize mille habitants), dans le Massachusetts, comme lieu de rencontre entre le président et le peuple américain. En fait, Clinton n'avait pas été choisie au hasard... Où mieux célébrer la Saint-Patrick, patron de l'Irlande, qu'au milieu d'une population comprenant 80 % d'Irlandais ? La présence du président a limité à trois ou quatre jours les fêtes traditionnelles qui habituellement s'étendent sur une semaine, marquées de copieuses libations dans les quelque vingt-huit bars et débits de boisson de la ville, où l'on discute ferme des mauvaises performances de l'équipe de football (américain) locale, les Gaéliques galopants. Enfin, Clinton est l'un des plus solides bastions démocrates du pays, le fief du speaker de la Chambre, M. O' Neil, où la politique est pries au sérieux, puisque la participation électorale y atteint le record de 88 %. Mais le chômage est élevé (environ 8,8 % de la population active), il affecte

De notre correspondant

notamment les Porto-Ricains, ouvriers à l'usine de matières plastiques qui a remplacé la vieille filature du début du siècle.

C'est dans le cadre d'un « Town hall meeting », une réunion municipale, que le président Carter a rencontré « ses » concitoyens ou plus exactement les quelque huit cents habitants qui avaient eu la chance d'être tirés au sort pour être admis dans la salle communale. L'exubérance habituelle des Irlandais se déchaîna lorsque le président monta sur l'estrade. Debout, devant une toile de fond représentant un paysage champêtre, il accomplit avec succès son grand numéro de charme parfaitement mis au point. L'œil bleu, une orchidée verte ornée d'un trèfle irlandais à la boutonnière, Jimmy Carter joua admirablement de son personnage tenant à la fois de l'honnête et timide James Stewart dans *Mr. Smith au Sénat* et du provincial Gary Cooper dans *Mr. Deeds va en ville*.

Dans toutes ses réponses, il s'est montré modeste, humble, conscient de ses limites, mais tirant sa force du peuple américain. « *Je ne prétends pas tout savoir... Je peux faire des erreurs... Je ne suis pas plus inteligent que vous... Mais j'ai besoin de vous, de vos critiques et conseils... Nous sommes des partenaires* », répéta-t-il. Aussi bien, ceux qui ont des suggestions à faire n'ont qu'à lui écrire directement mais en prenant soin de souligner Clinton deux fois à gauche sur l'enveloppe.

Faisant allusion aux critiques de journaux lui reprochant de parler trop en public sur les affaires étrangères, le président a déclaré : « *J'ai assez confiance dans l'intelligence du peuple américain pour pouvoir l'informer de ce que nous voulons faire et non pas comme dans le passé le tenir dans l'ignorance... Le gouvernement doit être ouvert* », ajouta-t-il, en justifiant sa politique des droits de l'homme et ses suggestions sur le problème du Proche-Orient, auquel il a dit qu'il se consacrerait en priorité.

Dans ses réponses, le président Carter reprit plusieurs des thèmes de sa campagne électorale : il renouvela notamment son engagement de donner au pays un gouvernement « *honnête, humain, un gouvernement plein d'affection* » pour le peuple américain. Faisant vibrer la corde patriotique, il assura son auditoire que l'Amérique était la puissance économiquement la plus forte, que son système de gouvernement était le meilleur du monde, tout comme son peuple.

HENRI PIERRE.

LE PRÉSIDENT CARTER QUALIFIE DE « FABLES » LES INFORMATIONS SUR DES PAIEMENTS DE LA C.I.A. A Mgr MAKARIOS

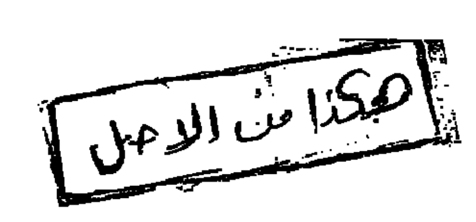
Nicosie (*A.F.P.*). — Le président Jimmy Carter a qualifié d'« *allégations sans fondement* » les informations faisant état de paiements secrets de la C.I.A. à Mgr Makarios, président de la République chypriote.

Dans une lettre adressée au président Makarios et rendue publique mercredi 16 mars à Nicosie, le président Carter exprime ses « *regrets* » pour les « *allégations sans fondement publiées par certains organes de presse* » concernant ces paiements, et souligne la « *haute estime personnelle* » dans laquelle il tient le président Makarios et le peuple chypriote.

« *J'espère que ces fables que vous avez si bien démenties n'auront aucune conséquence sur les relations amicales que nous vous portons* », a ajouté le président Carter.

Mgr Makarios avait affirmé de son côté, en réponse aux « fuites » du *Washington Post* concernant le paiement de sommes d'argent par la C.I.A. à certains chefs d'Etat, qu'il ne « *condescendait même pas à envisager d'accepter de l'argent de la C.I.A. ou de tout organisme similaire* ».

● *L'ambassadeur des Etats-Unis* au conseil de l'Atlantique-Nord (OTAN), M. Robert Strausz-Hupe, a annoncé, mercredi 16 mars, à Bruxelles, a l'occasion d'une brève rencontre avec la presse, qu'il se démettrait de ses fonctions à la fin du mois de mars. — (*A.F.P.*)



DE KAMAL JOUMBLATT

télégramme de condoléances au président Sarkis et a exprimé « sa grande tristesse et son inquiétude devant l'assassinat de celui qui a vécu et qui est mort en luttant pour le Liban, pour le bien-être de son peuple et pour la fierté de la nation arabe ». A Damas, le président Assad, dans un message de condoléances au fils du dirigeant disparu, M. Walid Joumblatt, a dénoncé le « crime horrible » de ceux qui cherchent à « saboter la marche vers la paix, la sécurité et la reconstruction au Liban ».

● A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat a exprimé, mercredi, les « regrets » du gouvernement américain, en rappelant que les Etats-Unis avaient toujours déploré « des actes de violence qui ne peuvent évidemment faciliter le retour à la paix et à la stabilité au Liban ».

● A MOSCOU, l'agence Tass voit dans l'assasinat une « tentative provocatrice d'aggraver la situation au Liban ».

L'un des principaux chefs de la communauté druze

La communauté druze, dont Kamal Joumblatt était un des principaux chefs temporels, appartient à l'islam. Mais elle en est, avec les alaouites et les ismaéliens une des sectes les plus marginales. Historiquement, les druzes croient en un Dieu unique, dont le prophète est Mahomet, et leur livre sacré est le Coran. Mais ils croient aussi à l'enseignement de tous les sages et en la réincarnation. Ils sont monogames et ne se rendent pas à la mosquée pour la prière.

Leur culte est secret, et l'initiation en est strictement réservée aux membres mâles de la communauté. Jusqu'à une récente « fatoua » (décret religieux) de l'université Al Azhar du Caire, inspirée par Nasser pour des raisons politiques à l'époque de l'union syro-égyptienne (1958-1961), ils étaient considérés par l'islam sunnite orthodoxe non seulement comme des schismatiques mais comme des hérétiques.

Une communauté d'un demi-million de personnes

Les druzes sont répartis entre trois pays - le Liban, la Syrie et Israël, et constituent, au total, une communauté d'environ un demi-million de personnes (1). C'est au Liban, cependant, que leurs poids relatif est le plus important, en raison du rôle qu'ils ont joué dans la formation du pays car, tout au long des siècles, ils ont partagé et défendu la montagne avec les chrétiens maronites.

Parmi les princes qui ont gouverné le mont Liban, l'un de ceux qui ont le plus profondément marqué son évolution a été un druze, l'émir Fakhreddine (dix-septième siècle), bien que certains contestent son appartenance communautaire. Ils ont été les grands féodaux de la montagne libanaise sous l'empire ottoman, du treizième au dix-neuvième siècles. Les sept grandes familles druzes du Liban sont : les Joumblatt, les Arslan, les Imad, les Abdel-Malek, les Talhouk, les Mezher et les Kadi. — L. G.

(1) Etant donnée l'imprécision des recensements, les estimations du nombre des druzes du Liban varient entre 175 000 et 340 000 personnes, la réalité se situant sans doute entre les deux. Ils sont environ 150 000 à 200 000 en Syrie et 30 000 en Israël.

LE MOUVEMENT NATIONAL LIBANAIS

Le Mouvement national libanais, dont Kamal Joumblatt était le chef, est l'héritier du Front des forces et partis progressistes formé en 1965. Constitué sur la base de revendications sociales et d'un programme de réformes internes, ce front avait évolué à partir de 1969, lorsque s'était posé le problème palestinien au Liban, pour devenir principalement un allié de la résistance, accordant à celle-ci son soutien, en même temps qu'il en tirait sa force. C'est au début de la guerre civile que le changement de nom s'est produit pour permettre l'adhésion d'organisations ne se situant pas à gauche. C'est ce qui explique que le terme « progressiste » ait été remplacé par celui de « national ».

Le Mouvement national libanais comprend essentiellement le parti socialiste progressiste de Kamal Joumblatt, le parti communiste, l'organisation d'action communiste libanaise, les nassériens indépendants, le Baas (tendance irakienne), l'Union des communistes libanais, le parti populaire syrien et les chrétiens patriotes. Quatre autres organisations l'ont abandonné durant la guerre : le Baas (tendance syrienne), le Mouvement des déshérités de l'imam Moussa Sadr, l'Union nationale des forces populaires et le Mouvement du 24 octobre de M. Farouk Mokaddem.

M. MITTERRAND : un homme de gauche très représentatif.

L'assassinat de Kamal Joumblatt a suscité de nombreuses réactions en France.

M. François Mitterrand a exprimé sa « *profonde tristesse* », ajoutant : « *M. Joumblatt était un homme de culture, un homme de foi, un homme de gauche, très représentatif d'une large fraction de son pays* ». Le parti socialiste, pour sa part, stigmatise « *cette nouvelle irruption de violence qui frappe l'homme qui incarnait les forces progressistes du Liban* ».

M. Georges Marchais, dans un télégramme adressé à la direction nationale du parti socialiste progressiste libanais, a affirmé que Kamal Joumblatt était « *victime, après d'autres fils de son peuple, de la politique des forces impérialistes et réactionnaires qui craignent la paix et la coopération entre tous les peuples de cette région* ».

Le parti socialiste unifié assure: « *Face à la tentative de mise au pas de la résistance palestinienne menée par l'armée syrienne et financée par l'Arabie Saoudite servant de relais local aux Etats-Unis, Kamal Joumblatt avait symbolisé l'alliance des peuples du Liban et de la Palestine, refusant l'hégémonie américaine au Proche-Orient. C'est cette attitude exemplaire qu'il a payée de sa vie.* »

L'Organisation communiste des travailleurs déclare, pour sa part, que « *Kamal Joumblatt constituait un symbole gênant, son élimination est le fruit des actions perpétrées en commun par les fascistes libanais, le régime Assad en Syrie et toute la réaction arabe, les Israëliens et les forces impérialistes* ».

Tension dans le pays

(Suite de la première page.)

Cet appel avait été appuyé par le conseil politique central du Mouvement national libanais, qui, tout en lançant pour jeudi matin un mot d'ordre de grève générale en signe de deuil, invitait la population à « *respecter les principes du grand leader et à ne pas se laisser entraîner par les passions confessionnelles* ».

La plupart des dirigeants de la droite chrétienne se sont associés à l'hommage rendu au disparu par le chef de l'Etat. « *Quelles qu'aient été nos divergences de vues avec Joumblatt,* a déclaré M. Pierre Gemayel, chef des Phalanges, *il gardait une place dans nos cœurs et forçait notre admiration en tant que dirigeant d'envergure nationale.* » M. Camille Chamoun, un autre adversaire de Kamel Joumblatt, a affirmé que de « *tels actes de violence n'ont rien à voir avec les vraies valeurs libanaises* ».

L'organe des Phalanges, *Al Amal*, écrit ce jeudi matin : « *Nous aussi nous déplorons la disparition de Joumblatt, et nous le pleurons. Ceux qui croient pouvoir se réjouir de sa mort ne se rendent pas encore compte du tort que sa disparition fait au Liban. Car ceux qui l'ont assassiné cherchent à nuire à ce pays et à ses fils. S'il est vrai que Kamal Joumblatt était notre rival politique, il n'en est pas moins vrai qu'il était un homme extraordinaire, homme de science et de raison.* »

La presse de gauche, qui, apparemment, a été autorisée, pour la première fois, à enfeindre les règles de la censure, annonce la nouvelle sur huit colonnes en gros caractères noirs. « *Notre dirigeant est tombé au champ d'honneur Nous poursuivrons notre marche* », écrit *Al Nida*, organe du parti communiste libanais. *Al Safir*, quant à lui, n'hésite pas à placer Kamal Joumblatt sur un pied d'égalité avec Gamal Abdel Nasser.

EUROPE

Union soviétique

SECRÉTAIRE DU COMITÉ CENTRAL

M. Katouchev est nommé vice-président du conseil

De notre correspondant

Moscou. — M. Constantin Katouchev, secrétaire du comité central, chargé des relations avec les partis communistes au pouvoir, est-il menacé de disgrâce ? C'est la question qui se pose après l'annonce, mercredi soir 16 mars, par l'agence Tass, de sa domination au poste de vice-président du conseil des ministres et de représentant de l'U.R.S.S. au Comecon.

Conformément à une tradition bien établie, Tass ne précise pas si M. Katouchev va conserver ou non ses importantes fonctions au secrétariat du comité central. Il est peu probable cependant qu'il puisse cumuler pendant longtemps ses responsabilités dans le parti et son nouveau poste au sein du gouvernement. Les précédents des dernières années ne plaident pas en tout cas en faveur de M. Katouchev : c'est ainsi que M. Demitchev a perdu, peu après sa nomination à la tête du ministère de la culture, son poste de secrétaire du comité central ; il en fut de même pour M. Oustinov, lorsqu'il devint ministre de la défense.

Une exception à cette règle non écrite ne peut certes pas être totalement exclue. On voit mal cependant pourquoi les dirigeants soviétiques auraient éprouvé le besoin d'ajouter aux fonctions politiques de M. Katouchev un travail aussi prenant, mais de moindre importance, que celui de représentant de l'U.R.S.S. au Comecon. On devrait en tout cas être assez vite fixé sur le destin de M. Katouchev : les délégations des partis au pouvoir sont nombreuses à Moscou, et il faut bien qu'elles soient reçues par un secrétaire du comité central.

La nomination de M. Katouchev au Comecon intervient quelques jours après la conférence de Sofia, qui groupait des secrétaires de tous les partis des pays de l'Est, à l'exception de la Yougoslavie, et avait coïncidé (mais s'agissait-il d'un hasard ?) avec la rencontre de MM. Berlinguer, Carrillo et Marchais à Madrid. M. Katouchev avait assisté à cette conférence en compagnie de M. Ponomarev, responsable au comité central des rapports avec les partis communistes non au pouvoir, et de M. Zimianine, secrétaire à la culture et à la propagande.

Un protégé de M. Brejnev

Curieusement, le comité central soviétique a approuvé les activités de sa délégation à Sofia quelques heures avant la nomination de M. Katouchev au Comecon. Cette brève résolution du comité central affirme notamment que « *les organisations* (soviétiques) *compétentes sont chargées de prendre des mesures pour la mise en pratique des conclusions et des recommandations adoptées à la conférence* ». La nomination de M. Katouchev fait-elle partie de ces mesures ? Les partis frères ont-ils été informés à Sofia du changement annoncé mercredi à Moscou ? Ce sont des questions auxquelles il n'est pas encore possible de répondre.

Le sort de M. Katouchev est d'autant plus intéressant à suivre que cet homme, jeune selon les critères soviétiques (il n'est âgé que de quarante-neuf ans), passait pour un protégé de M. Brejnev. Brillant ingénieur aux usines automobiles de Gorki, il fut vite nommé secrétaire de l'organisation du parti de cette entreprise, avant d'être promu, en 1964, premier secrétaire de l'organisation de la ville. Un an plus tard, il était intronisé par M. Brejnev en personne comme premier secrétaire de l'organisation du parti pour la région de Gorki. En 1968 enfin, M. Katouchev était appelé à Moscou par M. Brejnev, qui lui confiait les fonctions de secrétaire du comité central, chargé des relations avec les P.C. au pouvoir. Jamais cependant M. Katouchev n'a été coopté au bureau politique, ne serait-ce qu'en qualité de membre suppléant, ce qui laisse penser que sa rapide ascension lui avait valu quelques solides inimitiés.

Une seule « anomalie » avait été relevée dans les dernières activités de cet homme qui a une réputation d'efficacité, mais aussi de rudesse. Il n'était pas membre de la délégation soviétique qui s'était rendue au début du mois de février dernier à Prague pour s'informer sur la situation exacte régnant en Tchécoslovaquie après la publication de la Charte des 77.

Cette délégation était dirigée par M. Kapitonov, secrétaire à l'organisation du parti soviétique, alors qu'elle aurait dû normalement être conduite par M. Katouchev.

JACQUES AMALRIC.

M. SAKHAROV QUALIFIE L'ARRESTATION DE M. CHARANSKI DE « PROVOCATION A L'ÉGARD DES ÉTATS-UNIS »

(De notre correspondant.)

Moscou. — Les principaux contestataires soviétiques encore en liberté ont protesté, mercredi après-midi, 16 mars, au cours d'une conférence de presse, contre l'arrestation la veille de M. Aantole Charanski, un activiste juif, qui était aussi membre du comité de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Selon sa famille, M. Charanski pourrait être inculpé d'activités antisoviétiques. Il avait été accusé, il y a deux semaines par les *Izvestia*, d'espionnage au profit des Etats-Unis.

Qualifiant l'arrestation de M. Charanski de « *provocation à l'égard des Etats-Unis, deux semaines avant la visite de M. Cyrus Vance* », M. Sakharov s'est porté garant de l'innocence du dissident. Il a indiqué : « *La vérité, c'est que Charanski menait une vie tellement publique qu'il ne pouvait en aucune façon être engagé dans des activités secrètes. Son tort c'est avoir dénoncé hautement les violations des droits de l'homme.* »

Dans une déclaration remise à la presse, les membres du Comité de surveillance de l'application des accords d'Helsinki encore en liberté accusent les autorités soviétiques de chercher par tous les moyens à paralyser l'activité de leur groupe. Cinq de leurs compagnons ont été arrêtés depuis le début de l'année. Il s'agit de MM. Alexandre Guinzbourg, Youri Orlov, Anatole Charanski, ainsi que de MM. Roudenko et Tikhi, membres du Comité de Kiev. — J. A.

Tchécoslovaquie

Près d'un millier de personnes ont assisté à Prague aux obsèques de M. Jan Patocka

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Plusieurs centaines de personnes, un millier peut-être, ont participé, le mercredi 16 mars, à Prague, aux obsèques du professeur Jan Patocka, porte-parole de la Charte 77. La cérémonie s'est déroulée sous une forte surveillance policière : tandis qu'un hélicoptère survolait la scène, des dizaines d'agents de la sécurité, beaucoup munis de caméras et d'appareils photographiques, étaient postés en divers points du cimetière de Brevnov, où était enterré le philosophe. Les rues menant au cimetière avaient été barrées au trafic automobile, et des policiers filmaient les arrivants.

Plusieurs personnes, parmi lesquelles M. Milan Huebl, ancien recteur de l'Ecole supérieure du parti, ont été interpellées avant d'avoir pu rejoindre le lieu de rassemblement. M. Huebl devait être relâché dans l'après-midi. Des jeunes gens qui prenaient des photos-souvenirs ont été, eux aussi, appréhendés.

Dès la veille et dans la matinée de mercredi, les organes de sécurité avaient procédé à des séries d'interpellations au domicile de certains contestataires. Un professeur de philosophie d'Aix-la-Chapelle, M. Walter Biemel, était expulsé de Prague tôt dans la matinée de mercredi. Ces mesures d'intimidation n'ont pas empêché de nombreux signataires de la Charte 77, dont l'écrivain Pavel Kohout, ou l'acteur Pavel Landovsky, d'être présents dans le cimetière de Brevnov. De nombreux jeunes gens, anciens élèves du professeur, ainsi que des membres d'ambassades occidentales, étaient venus accompagner Jan Patocka à sa dernière demeure. Une messe, célébrée peu après dans l'église Sainte-Margueritte, à Bresnov — au lieu vendredi comme prévu, — fut également suivie par une large assistance.

Selon des témoins, la cérémonie funèbre s'est déroulée avec simplicité et émotion. « *J'ai rarement assisté à un tel témoignage d'amour* », nous a dit un participant. Après que deux prêtres catholiques eurent donné la bénédiction, plusieurs personnes jetèrent une poignée de terre dans la tombe. Rapidement, un inconnu prononça quelques paroles exprimant la fidélité aux idées du défunt.

Un représentant de l'ambassade des Pays-Bas a transmis à la famille de M. Patocka les condoléances de M. Van der Stoel, le ministre néerlandais des affaires étrangères, qui avait reçu le professeur, le 1er mars, lors de sa visite officielle à Prague. A la suite de cette entrevue, la police avait soumis le philosophe à plusieurs interrogatoires, pendant onze heures au total. Peu après son retour à son domicile, M. Patocka avait été victime d'une crise cardiaque et hospitalisé.

Dans la soirée de la journée du 16 mars, qui restera sans doute dans la mémoire des défenseurs des droits civiques tchécoslovaques, on a appris que M. Franticek Pavlicek, qui était détenu depuis la mi-janvier, avec l'écrivain Vaclav Havel, le journaliste Jiri Lederer et le directeur de théâtre, Ota Ornest, avait été remis en liberté.

MANUEL LUCBERT.

● *A l'occasion du quarantième anniversaire du Congrès juif mondial*, le président du C.J.M. et Mme Nahum Goldmann, et le comité exécutif de la section française du C.J.M., ont offert, mercredi 16 mars, une réception chez M. et Mme Frank-Porter. M. Nahum Goldmann a rappelé, au cours d'une brève allocution, les deux buts principaux que s'était assignés le Congrès juif mondiale : dénoncer les crimes nazis et assurer l'unité du peuple juif.

AMÉRIQUES

Chili

Les prisonniers sans nom

Amnesty International a présenté, le mercredi 16 mars, dans ses nouveaux locaux (1) un rapport consacré aux « prisonniers politiques dans les centres clandestins du Chili ». *L'organisation humanitaire souhaite, par une campagne de deux mois, attirer l'attention sur le phénomène, de plus en plus fréquent, des* « détenus disparus ». *Pour tenter de donner quelques apaisements, le régime du général Pinochet avait annoncé le 16 novembre dernier la libération de trois cents prisonniers politiques. A l'en croire, « un seul » des détenus sans procès en vertu de la loi sur l'état de siège reste aujourd'hui sous les verrous.*

Cette situation autorisait l'ambassade du Chili à Buenos-Aires a publier, le jour même où Amnesty International organisait sa conférence de presse, une déclaration selon laquelle « le gouvernement chilien a pris de lui-même diverses mesures démontrant qu'il a respecté, respecte et respectera toujours les droits de l'homme ».

L'ampleur de l'imposture apparaît à la lecture du rapport d'Amnesty International. Pour mille cinq cents prisonniers au moins, les autorités répondent à toutes demandes de renseignement ou d'habeas corpus qu'elles n'ont pas connaissance de leur détention. Comme le faisait observer, mercredi, Me Jose Zalaquett, avocat chilien « pour donner l'impression qu'il n'y a plus d'arrestations, il suffit de nier les arrestations ».

Des témoignages accablants démentent ces affirmations. Ancienne journaliste au Chili, longuement détenue et torturée, Mme Gladys Dias a pu, avant son expulsion en avril 1976, rencontrer bon nombre de ces prisonniers sans visage. D'une voix égale comme recrue d'horreur, elle a raconté, mercredi, le sort que quelques-uns de ses compagnons de détention de la villa Grimaldi et des autres locaux de la DINA. Cedomil Clausic, battu à coups de chaîne, et qu'elle a interminablement entendu agoniser dans une cellule voisine, Isidro Arias, « tué lors de son arrestation » *et arrivé vivant à l'interrogatoire, un père accompagné de son fils de cinq ans... Autant de disparitions, les parents recevant la réponse qu'obtinrent deux fois les proches de Mme Dias :* « Cette personne n'a jamais été arrêtée. »

Dans quatre cents cas, Amnesty International a reçu des informations précises sur le destin et le lieu de détention de ces « prisonniers sans nom ». *Les autorités chiliennes s'emploient à tarir, par tous les moyens, les sources d'informations sur les « desaparecidos ». Leurs photographies, avec bien souvent ce qui fut leur dernier sourire, illustrent ce rapport dont les témoignages, hélas ! ne laissent aucun doute et souvent aucun espoir.* — P.-J. F.

(1) 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Le rapport est en vente au prix de 10 F.

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a décidé, *mercredi* 16 mars, d'accorder une aide de 835 millions de livres à l'industrie sidérurgique du pays de Galles. Vingt mille emplois seront ainsi garanti dans une région où le pourcentage de chômeurs est l'un des plus élevés de Grande-Bretagne. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Pérou

● LE PEROU RECEVRA une aide des Nations unies pour l'exécution d'un projet nucléaire à des fins pacifiques, aux termes d'un accord signé mardi 15 mars à Lima. Cet accord de coopération prévoit le développement de l'énergie atomique et son application à l'agriculture, la *radiologie* et la production électrique. Les recherches d'uranium seront intensifiées au Pérou. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● APRES L'URUGUAY ET L'ARGENTINE, le gouvernement du Salvador a décidé mercredi 16 mars de rejeter l'aide militaire américaine pour 1977. Un communiqué du gouvernement invoquant la « dignité nationale » précise que *le président* Arturo Armando Molina a pris cette décision en raison de l'intervention des Etats-Unis au sujet du respect des droits de l'homme dans le pays. L'aide américaine, qui était de 2,5 millions de dollars, déclare le communiqué, était remise en question par les conclusions d'une enquête que mène la sous-commission pour les affaires américaines du Congrès de Washington. — *(A.F.P.)*

Suisse

● LE DETOURNEMENT DU BOEING D'IBERIA. — Un policier suisse a été blessé à la cuisse au moment de l'arrestation, *mercredi 16 mars*, de M. Luciano Porcari, le pirate de l'air qui avait détourné le Boeing-727 de la compagnie Iberia. Avant son arrestation, le pirate avait distribué aux passagers les 35 millions de francs C.F.A. (700 000 francs) qui lui avaient été remis par les autorités ivoiriennes. Le consul général d'Italie à Zurich, M. Scammaca del Murgo, a déclaré qu'« *aucun gouvernement ne doit forcer les passagers à rendre l'argent* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

EUROPE

Italie

COMMUNISTES ET DÉMOCRATES-CHRÉTIENS RÉUNIS A BOLOGNE

Deux cent mille manifestants réclament « l'ordre et la sécurité démocratiques »

Près de 200 000 personnes se sont réunies le mercredi 16 mars sur la place principale de Bologne pour protester contre les violences des derniers jours et réclamer « l'ordre et la sécurité démocratiques ». Cette manifestation — la plus grande jamais organisée dans la capitale de l'Emilie Romagne — était convoquée par les élus municipaux et régionaux, les partis « démocratiques », les syndicats et les associations de partisans.

Une contre-manifestation, à laquelle ont participé quelque 3 000 étudiants d'extrême gauche, s'est déroulée sans incident. La ville est toujours gardée par les forces de police, et l'université n'a pas encore rouvert ses portes.

« On n'avait jamais vu ça... »

De notre envoyé spécial

Bologne. — Mercredi matin, Bologne était méconnaissable. La ville modèle, la vitrine du P.C.I., semblait s'être rendue à une force d'occupation. Les jeeps aux vitres grillagées sillonnaient les artères du centre tandis que des carabiniers campaient sur les trottoirs, le fusil en bandoulière. Les dirigeants communistes locaux, d'ordinaire si accueillants, étaient « *en réunion* ». Ils n'avaient d'ailleurs rien à déclarer pour le moment.

L'après-midi, Bologne sera « reprise » — aux gauchistes, aux policiers, à la peur — par des milliers et des milliers de manifestants venus de toute l'Emilie-Romagne, avec leurs banderoles et leurs drapeaux rouges. Pendant deux heures, sur la piazza Maggiore, on ne verra pas l'ombre d'un carabinier. Et le soir, détendus, encore plus loquaces que d'habitude, les dirigeants locaux inviteront à leur table les journalistes étrangers.

Etrange journée qui n'a sans doute rien résolu, mais aura montré aux contestataires qu'ils étaient une minorité et rappelé aux Italiens que le P.C. et les syndicats demeurent capables, quand ils le veulent, de déplacer des foules considérables, dans un ordre parfait.

11 heures. Dans une arrière-cour mal pavée, les militants de Lotta continua s'affairent lentement. Ils préparent la contre-manifestation de l'après-midi, au cours de laquelle le frère de Francesco Lo Russo — l'étudiant tué par balle le 11 mars — prendra la parole. Leurs revendications sont simples : *départ immédiat des « troupes d'occupation »*, démission du recteur et du préfet, libération des « *cent camarades arrêtés* », réouverture des radios libres qu'on accuse d'avoir guidé le 12 mars les manœuvres de guérilla.

L'explosion étudiante, Lotta continua l'explique essentiellement par des raisons économiques : pas de logements, pas d'emplois. Mais n'est-il pas curieux alors qu'une région comme l'Emilie-Romagne, moins atteinte que d'autres par la crise, soit devenue l'un des points chauds de cette révolte ? « *Détrompez-vous*, réplique un militant. *La crise n'est pas moins forte ici, mais elle est masquée. La vie à Bologne est plus chère que dans les autres d'Italie. Beaucoup des soixante mille étudiants exercent un petit travail parallèle et se ruinent pour payer leur logement. Le P.C.I. ne parvient pas à empêcher que la situation nationale se répercute ici.* »

Une ville comme les autres ? « *Absolument. Ce qui la différencie, ce sont les militaires et les blindés.* » L'un de nos interlocuteurs se montre néanmoins compréhensif pour la municipalité socialo-communiste : « *Elle n'est pas le gouvernement, elle n'a pas les pleins pouvoirs. Mais, au lieu de s'incliner, par exemple, devant une réduction des frais publics qui l'ont conduite à doubler le tarif des autobus, elle aurait pu faire descendre cent mille personnes dans la rue pour protester contre le gouvernement. Et pourquoi ne s'est-elle pas opposée à l'entrée des troupes d'occupation dans la ville ?* » La réponse lui sera soufflée par ses camarades : « *Elle ne s'y est pas opposée parce qu'elle l'a approuvée.* »

MIDI. — M. Giuseppe Coliva, avocat et secrétaire provincial de la démocratie-chrétienne, nous reçoit. Les forces de l'ordre — il ne s'en cache pas — ont été réclamées au ministre de l'intérieur par son propre parti. « *Ainsi, l'Etat a vaincu. Il a maté la révolte avant que les communistes ne le fassent par une énorme manifestation. Si on avait laissé les communistes incarner l'Etat, c'en était fini de celui-ci.* »

La manifestation a quand même été organisée. La démocratie chrétienne n'avait pas de raisons de bouder cette initiative, prise par des institutions locales. Ne vient-elle pas d'accepter pour la première fois la présidence du conseil régional, traditionnellement réservée à l'opposition ? Elle espère néanmoins que ce sera une manifestation « *aussi peu communiste que possible* ».

Les contestataires ne sont-ils pas venus à Bologne pour mettre le P.C.I. en difficulté ? « *Ne faites surtout pas cette erreur* », répond l'avocat, « *nous sommes leur ennemi principal. Le P.C., lui n'est que leur amour déçu. Il récolte aujourd'hui le fruit de trente années de contestation totale et de haine de classe. Si les contestataires sont venus à Bologne, c'est parce qu'ils misaient sur le mécontentement de la base communiste* ». Mais ils ont échoué : « *Tout le monde est contre eux ; la démocratie chrétienne et le gouvernement sont renforcés.* »

15 heures. — Observant avec curiosité les étudiants d'extrême gauche, massés dans une rue adjacente, plusieurs dizaines de milliers de personnes occupent déjà la piazza Maggiore. Sur les pancartes : « *Non à la violence* », « *Non au fascisme* », « *Unité ouvriers - étudiants* » ou « *La stratégie de la provocation ne passera pas* ». La tribune a été drapée de bleu, sans doute pour ne pas gêner les autres « partis démocratiques ». Un groupe de femmes chantent et applaudissent à l'entrée d'une dizaine de militants démocrates-chrétiens qui portent des drapeaux blancs frappés de la croix. Mais tout cela sera noyé dans une mer de rouge, car les ouvriers en bleu de travail — une grève de quelques heures a été décrétée dans la région — commencent à arriver en rangs serrés de la rue de l'Indépendance. Le cortège officiel, comprenant de nombreux élus ceints de l'écharpe tricolore, est précédé de dizaines de porte-bannières en képi et gants blancs.

Les applaudissements crépitent. Une rumeur sourde couvre définitivement les clapotis de la célèbre fontaine de Neptune. Un seul orateur se fera huer : le président (démocrate - chrétien) des associations de partisans. Parce qu'il compare les événements des derniers jours aux premières attaques fascistes des années 20, mais surtout parce qu'il est démocrate-chrétien (le P.C. est le premier après tout à avoir fait cette comparaison). Le maire communiste de Bologne, M. Renato Zangheri, qui parle en dernier, aura droit en revanche à une immense ovation.

La « provocation »

18 HEURES. — Sur un simple appel, la foule se disperse. Les étudiants d'extrême gauche, qui avaient organisé un *sit-in*, recommencent à chanter : « *Cossiga, bourreau !* » (c'est le ministre de l'intérieur). D'autres phrases ironiques sont empruntées aux indiens métropolitains : « *Guy et Tanassi* (les deux ministres inculpés de corruption dans l'affaire Lockheed) *sont innocents, c'est nous les vrais délinquants !* » Ou encore : « *Idiots, idiots !* » A la fin de cet étrange happening, bien plus modéré que d'habitude — est-ce déjà un effet de l'autre manifestation ? — les étudiants extrémistes voudront défiler dans le centre. Ils le feront sans incident, sous la surveillance du service d'ordre syndical et, bien sûr, des forces de l'ordre, équipées comme pour une émeute.

20 HEURES. — Dans un grand restaurant du centre, le maire et le président de la région (communistes), ainsi que le vice-maire et le président de l'assemblée régionale (socialistes) reçoivent la presse étrangère. M. Zangheri est formel : « *Jamais on n'avait vu ça à Bologne. C'est une réponse formidable, un succès démocratique populaire et unitaire.* » Le maire est persuadé qu'il existe un plan subversif et qu'on a voulu « *viser les forces de gauche là où elles sont les plus fortes* ». Selon lui, les étudiants dits « autonomes » ne sont pas autonomes pour un sou : « *Ils sont financés et guidés par des centrales de provocation italiennes et probablement étrangères.* »

A l'appui de sa thèse, M. Zangheri cite plusieurs faits troublants : les forces de l'ordre ont été dépêchées le 11 mars à l'université sans consultation des élus locaux ; on n'y a envoyé qu'une vingtaine de policiers, et c'était le meilleur moyen pour que l'un d'eux perde la tête. Ce jour-là, par une étrange coïncidence, il ne restait plus à Bologne qu'un nombre restreint de forces de police ; enfin, on ne sait toujours pas qui a tiré. « *Tout cela* », dit le maire, « *ne peut être une simple coïncidence. Le fascisme, dans les années 20, a commencé par une attaque contre l'hôtel de ville de Bologne. Et il avait aussi une couverture de gauche.* »

« *La provocation,* souligne pourtant le maire, *ne peut se développer qu'en terrain fertile. Il y a un malaise du pays et de l'Université. Ces désordres interviennent aussi parce que le gouvernement est faible. Un changement de cadre politique* — sous-entendu une participation directe des communistes au pouvoir — *devient urgent.* »

Au-delà du « *complot* », au-delà de la volonté des « autonomes » de provoquer le P.C.I. dans son fief, il y a une donnée de fait : sur 480 000 habitants, Bologne compte 60 000 étudiants. C'est un poids trop lourd. Dans le feu de la discussion, le président communiste de la région lancera : « *Nous devons avoir le courage de dire qu'il y a trop d'étudiants en Italie !* »

ROBERT SOLÉ.

● *La conférence parlementaire européenne*, qui devait réunir, les 25 et 26 mars, à Vienne, des parlementaires et personnalités politiques des trente-cinq pays signataires de l'acte final d'Helsinki pour une discussion générale sur la mise en œuvre des dispositions de cet acte final, a été annulée. M. Czernetz, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui avait pris l'initiative de cette conférence avec le maire de Vienne, a expliqué, mercredi 16 mars, que l'annulation était due au fait qu'il avait été impossible d'obtenir confirmation de la participation de l'Union Soviétique. — *(Reuter.)*

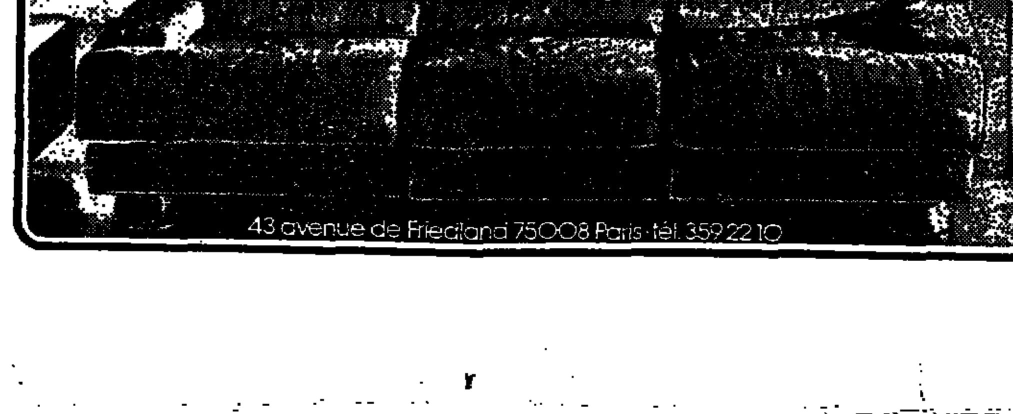
A Paris

MANIFESTATION FRANCO-ITALIENNE D'ÉTUDIANTS

Aux cris de « A Rome. A Paris. Etudiants tous unis », environ quinze cents étudiants, à l'appel de l'UNEF-Unité syndicale, animée surtout par des militants de l'Alliance des jeunes pour le socialisme (trotskiste), ont défilé, mercredi 16 mars, à Paris, de la place Jussieu (siège de l'université Paris-VII) à la place des Invalides.

Cette manifestation était, suivant l'expression d'un organisateur, « l'occasion de faire d'une pierre deux coups ». D'abord de « manifester la solidarité avec les camarades italiens mobilisés par la réforme Malfatti » en reprenant en chœur le célèbre « Avanti popolo... viva il communismo e la liberta » de Bandiera Rossa (« drapeau rouge »), entonné par une délégation d'étudiants italiens.

Ensuite, de marquer par les slogans, par les fanfares et les poings levés la condamnation de la « réforme Haby ». Reçus déjà au cours de la matinée du 16 mars, dans un certain nombre de ministères (éducation, santé, culture), les militants d'UNEF-Unité syndicale, convaincus, selon leur slogan, que « c'est chez Barre qu'il faut frapper », se dirigeaient cette fois vers la rue de Varenne. Après une marche de deux heures, tandis qu'une délégation menée par le leader de l'UNEF-Unité syndicale, M. Denis Sieffert, tentait en vain d'être reçue à l'hôtel Matignon bloqué par les gardes mobiles, les manifestants refluaient vers la place des Invalides avant de se disperser en scandant : « Aujourd'hui dans la rue, demain on continue. »



ASIE

Chine

DES PARTISANS DE LA « BANDE DES QUATRE » SERAIENT TOUJOURS ACTIFS DANS L'ANCIENNE MANDCHOURIE

Pékin *(A.F.P.)*. — La politique de M. Hua Kuo-feng a suscité, semble-t-il, une opposition active dans la province du Liaoning (ancienne Mandchourie), dont l'un des principaux dirigeants était le neveu de Mao, M. Mao Yuan-hsin. Selon des affiches en grands caractères (dazibaos) lues à Shenyang, capitale de cette province, par un voyageur de passage, la « *question du Liaoning* » n'a pu être réglée qu'après trois réunions du bureau politique du comité central du parti, sous la présidence de M. Hua Kuo-feng, en février dernier, à Pékin.

D'autres dazibaos, qui sont apparus, semble-t-il, après la tenue d'une session élargie du comité permanent du parti de la province, « *appuyaient chaleureusement* » le limogeage de trois partisans de la « bande des quatre » dans le Liaoning, et des affiches murales continuent de critiquer le neveu de Mao Tse-toung, ancien vice-président du comité révolutionnaire provincial et commissaire politique adjoint de la région militaire.

L'importance des problèmes rencontrés par la direction centrale pour éliminer les partisans de la « bande des quatre » dans la province est illustrée par un éditorial du *Quotidien du Liaoning*, diffusé par Radio-Shenyang le 14 mars et intitulé : « *Il est impératif de résoudre la question du Liaoning comme il faut.* »

« *Une multitude de faits*, affirme l'auteur de l'éditorial, *ont indiqué que bien que la « bande des quatre » et son jusqu'au-boutiste* [sans doute le neveu de Mao] *dans la province aient été renversés, quelques-uns de leurs sympathisants sont encore dans le comité provincial du parti.* »

République fédérale d'Allemagne

Le débat au Bundestag sur l'affaire Traube a confirmé les contradictions de la majorité gouvernementale

De notre correspondant

Bonn. — M. Klaus Traube est réhabilité. M. Maihofer n'a pas démissionné. La coalition est sauvée. Y a-t-il encore une « affaire Traube » ?

Le débat qui a eu lieu, mercredi 16 mars, au Bundestag, devrait en principe y mettre fin. M. Maihofer, ministre de l'intérieur, a tenté une nouvelle fois de justifier le rôle des fonctionnaires de l'office de protection de la Constitution (renseignements généraux) et la pose de micros au domicile privé de M. Traube, sans convaincre ni ses adversaires ni ses amis politiques.

Le récit qu'il a donné des événements n'a pas effacé les contradictions dans lesquelles le ministre s'est enferré depuis que le magazine *Der Spiegel* a révélé l'affaire. Quelques heures d'entretien avec M. Traube et ses avocats ont suffi à M. Maihofer pour écarter les « *restes de soupçons* » qui, selon lui, pesaient encore, il y a deux semaines, sur le savant atomiste. Si les autorités avaient pris la peine de parler plus tôt avec M. Traube, celui-ci n'aurait sans doute pas été licencié de ses importantes fonctions à la société Interatom, et quelques épisodes courtelinesques auraient été évités. C'est ainsi qu'au mois d'août 1975, les renseignements généraux observent à l'aéroport de Francfort une rencontre entre M. Traube et une « *personne non identifiée* » à laquelle le savant explique l'organigramme de la société Interatom. De là à penser que M. Traube donne des informations à des terroristes, il n'y a qu'un pas. Cette rencontre « *justifie nos soupçons* », notent alors les policiers, sans prendre la peine de vérifier que « *la personne non identifiée* » n'est autre que... le P.-D.G. d'Interatom.

Des micros muets

Les micros placés chez M. Traube n'ont apporté aucun élément nouveau, a-t-on dit, et pour cause. Les uns n'ont pas fonctionné et ce qu'ont enregistré les autres est inaudible.

Le porte-parole du S.P.D. dans le débat parlementaire a été sévère pour M. Maihofer, même s'il l'a finalement absous, au nom de la solidarité gouvernementale. « *Nous partageons la responsabilité avec vous*, a-t-il dit au ministre, *non parce que vous avez agi comme vous l'avez fait, mais bien que vous ayez agi ainsi.* » Les sociaux-démocrates, quelle que soit leur tendance, ne cachent pas en privé qu'après une telle histoire M. Maihofer aurait dû démissionner. Représentant de l'aile gauche du parti libéral au gouvernement, le ministre de l'intérieur est en quelque sorte le garant de la coalition libérale-socialiste qui n'aurait vraisemblablement pas survécu à son départ. Mais M. Maihofer a perdu toute crédibilité chez ses amis, et le gouvernement en est affaibli. De nouvelles attaques se préparent déjà contre le ministre de l'intérieur. Plusieurs autres opérations de surveillance avec des moyens douteux auraient été découvertes dans les *länder* alors que M. Maihofer a assuré que « *l'affaire Traube était un cas unique dans le domaine de ses responsabilités* ».

DANIEL VERNET.

● *Un cadre des usines d'aviation Messerschmitt-Boelkow-Blohm* (M.B.B.), à Hambourg, soupçonné d'espionnage en faveur de la R.D.A., a été arrêté le 27 février dernier. Cinq personnes travaillant sous ses ordres ont également été arrêtées. Elles auraient tenté de fournir à la R.D.A. des plans secrets concernant le nouvel avion de combat Multi-Role germano-anglo-italien « Tornado ». — *(A.F.P.)*

Portugal

ACCUSÉS DE « SÉVICES »

Trente-deux officiers - dont Otelo de Carvalho - sont traduits devant le conseil supérieur de discipline

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le major Otelo de Carvalho et trente et un officiers portugais ont été déférés devant le conseil supérieur de discipline de l'armée de terre a annoncé officiellement mardi l'état-major de l'armée de terre. Ces officiers sont accusés d'avoir pratiqués « *des actes illégaux ou des sévices* » pendant la période révolutionnaire qui a précédé les événements du 25 novembre 1975.

Le conseil supérieur de discipline devra se prononcer sur leur éventuelle « *incapacité professionnelle et morale* ». S'ils étaient reconnus coupables, ils pourraient être exclus des forces armées.

Parmi les officiers concernés, et qui avaient été écartés de l'armée après le 25 novembre, figurent, outre le major Otelo Saraiva de Carvalho, le lieutenant-colonel Baptista, ancien chef de l'état-major du Copcon, le major Corvacho, ancien commandant de la région militaire du Nord, le major Leal de Almeida et le capitaine Dinis de Almeida, respectivement commandant et commandant en second du Ralis, le « régiment rouge » de Lisbonne, les majors Campos de Andrade et Tome, et le capitaine Cuco Rosa, responsables de l'ancien régiment de police militaire de Lisbonne, et le capitaine Matos Gomes, ancien commandant en second du régiment de commandos d'Amadora.

Quatre officiers de marine, dont l'amiral Rosa Coutinho, haut commissaire en Angola pendant la période de décolonisation et ancien membre du Conseil de la révolution, ont également été déférés devant le conseil supérieur de discipline de leur arme, après avoir été cités dans le « rapport sur les sévices ».

● *Une bombe de faible puissance* a explosé mercredi 16 mars, en fin d'après-midi, devant le domicile de M. Freitas Do Amaral, président du Centre démocratique et social. Les dégâts sont peu importants. C'est le treizième attentat commis à Lisbonne en moins de trois semaines. — *(A.F.P.)*

Espagne

LA PROMULGATION DE LA LOI ÉLECTORALE EST UN ACTE IMPORTANT

estime l'opposition démocratique

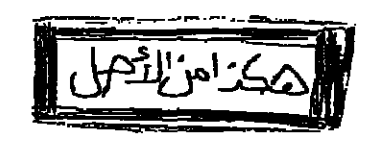
Madrid *(A.F.P., Reuter)*. — L'opposition est dans l'ensemble satisfaite des conditions fixées par le gouvernement pour la campagne des élections législatives. Elle accepte que les militaires n'aient pas droit de prendre part à la consultation et se félicite du fait que toutes les parties disposeront d'un temps égal d'antenne à la radio et à la télévision. Ses principales critiques portent sur l'âge minimum de vingt et un ans pour avoir droit de vote, qu'elle souhaitait voir abaisser à dix-huit ans, et sur la durée de trois semaines de la campagne électorale. La gauche juge le délai trop court pour permettre à ses forces de se faire connaître du grand public.

Les partis réunis dans le « groupe des dix » ont estimé mercredi 16 mars que la promulgation de la loi électorale était un acte « important ».

Le « groupe des dix », qui comprend notamment les libéraux, le parti communiste espagnol, les chrétiens démocrates et les sociaux démocrates, s'est félicité également des mesures gouvernementales en faveur de l'amnistie. Il a cependant estimé que l'amnistie devrait maintenant être étendue aux militaires républicains de 1936 et aux officiers de l'Union militaire démocratique (U.M.D.) radiés en 1976 de l'armée pour avoir fait état de leurs opinions démocratiques.

● *Un communiqué* du Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance des Canaries (M.P.A.I.A.C.) diffusé le 16 mars à Alger confirme que des violents affrontements se sont déroulés dans la nuit de lundi à mardi à Laguna (île de Tenerife). (*Le Monde* du 16 mars.)

« *La manifestation, qui a commencé par une revendication de type social,* affirme le communiqué, *s'est transformée rapidement en une manifestation populaire contre la présence colonialiste espagnole aux Canaries.* » — *(A.F.P.)*



AFRIQUE

TUNISIE : les sirènes de la démocratie

II. — Le P.S.D. et les autres...

De notre envoyé spécial DANIEL JUNQUA

Après un long séjour de repos en Suisse, le président Bourguiba a annoncé, à son retour en Tunisie, qu'il réduisait ses activités. Dans la perspective de sa succession, certains dirigeants s'emploient à améliorer leur image, tout en s'abstenant de prendre des positions trop tranchées. M. Nouira, le premier ministre, consacre l'essentiel de son action aux problèmes économiques. (« Le Monde » du 17 mars.) Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent cependant pour demander une démocratisation de la vie politique.

Tunis. — C'est le 19 mars 1976, à la veille du vingtième anniversaire de l'indépendance, que le groupe d'opposition dite « libérale », dont le chef de file est M. Ahmed Mestiri, ancien ministre de l'intérieur, a décidé de « brûler ses vaisseaux ». Dans une « déclaration » à la presse, les membres de ce groupe, qui ont, pour la plupart, exercé de hautes fonctions dans le parti et dans l'Etat, réclamaient l'avènement d'une démocratie qui respecte les *« droits de l'individu »*. Ils demandaient que soit donné *« un contenu concret à la souveraineté populaire »*, et que soient transformés *« dans ce sens »* les structures politiques et les organes représentatifs. Ils affirmaient : *« Le système du parti unique n'est plus adapté aux besoins et aux aspirations du peuple en pleine mutation. »* Ce texte portait dix-sept signatures, dont celles de MM. Mestiri, Caïd Essebsi, Hassib Ben Ammar, Sadok Ben Djemaa, tous anciens ministres, et Habib Boularès, qui dirigea la télévision.

Rien n'interdit, en droit, la création d'une organisation politique concurrente du P.S.D. : le parti unique est seulement un état de fait depuis l'interdiction du parti communiste tunisien (P.C.T.), en janvier 1963. Au lendemain du congrès de Monastir, en septembre 1974, les « libéraux », qui contestaient les conditions dans lesquelles avaient été réunies ces assises, avaient même été mis au défi de constituer un parti. Mais ils y virent un piège qui aurait permis de circonscrire leur action.

Les amis de M. Mestiri se sont donc appliqués, ces derniers mois, à jouer la mauvaise conscience du régime. Deux épisodes de cette lutte, toujours courtoise, sont révélateurs.

Le 22 mai dernier, quinze personnalités proches des libéraux ont déposé auprès du gouvernorat de Tunis les statuts d'une *« Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme »*. *« Une loi du 7 novembre 1959 prévoit qu'une association ne peut légalement exister qu'après visa de ses statuts par le secrétaire d'Etat à l'intérieur*, nous a expliqué M. Dali Jazi, l'un des fondateurs de la Ligue. *Le silence de l'administration pendant quatre mois après le dépôt des statuts équivaut au refus de visa. Celui-ci ne nous a jamais été délivré. Après une période de mutisme complet, on nous a informés que d'autres avaient eu la même idée que nous — quelle coïncidence ! On nous a conseillé de nous entendre avec eux pour ne former qu'une seule association. Nous avons bien sûr refusé. Les choses en sont là ! »*

M. Hassib Ben Ammar, ancien ministre de la défense, et l'un des animateurs les plus dynamiques du groupe des « libéraux », doit faire face à une situation de même nature. Afin de disposer de moyens d'expression, il a créé *une société, l'Entreprise maghrébine de presse*, avec pour but de publier deux hebdomadaires *Démocratie* en français, et *Erraï* en arabe. Fait sans précédent, sa demande d'inscription au registre du commerce s'est heurtée à un refus. Le dossier, étant incomplet, n'a pu être agréé par le ministère de l'intérieur, qui s'est abstenu de délivrer le récépissé légal. Le 25 octobre 1976, M. Hassib Ben Ammar écrivait à M. Nouira pour attirer son attention sur l'entrave ainsi apportée à la liberté de la presse. Cette missive étant restée sans réponse, il décidait, un mois plus tard, de la rendre publique et en expédiait quelque deux mille exemplaires aux membres du gouvernement, aux députés, aux conseillers économiques et sociaux et aux principaux cadres de l'Etat.

Offrir au pays une alternative

« Vous voyez, à la lumière de ces deux affaires, combien nos possibilités d'action sont limitées, nous a dit M. Ahmed Mestiri. *Théoriquement, nous avons le droit de créer un parti, d'éditer des journaux, de nous exprimer publiquement. La réalité est autre. Et pourtant s'il est un pays qui peut, qui doit tenter en Afrique une expérience de démocratie pluraliste, c'est bien la Tunisie. Nous sommes aujourd'hui précédés dans cette voie par le Sénégal. Notre taille, nos traditions, le nombre important de nos cadres, tout justifie que nous jouions dans ce domaine un rôle de pionnier. C'est dans ce sens que nous voulons aller.*

— Croyez-vous un dialogue possible avec le ministre de l'intérieur, M. Tahar Belkhodja ?

— *C'est un homme qui a compris que la Tunisie avait changé. Il est certainement de bonne foi. Mais ses actes sont en contradiction avec les idées qu'il avance. Je n'exclus pas que, dans un avenir plus ou moins proche, des hommes aujourd'hui dans le régime et d'autres qui sont à l'extérieur, puissent travailler ensemble. »*

L'objectif avoué des « libéraux » est de constituer l'axe d'une large coalition allant de personnalités actuellement au pouvoir jusqu'à la gauche, en passant par les partisans de M. Ben Salah, l'ancien ministre de l'économie, regroupés dans le Mouvement d'unité populaire (MUP). C'est la seule façon, affirme M. Mestiri, d'offrir au pays une alternative et d'éviter le désordre qui conduirait à un régime fasciste, ou déboucherait sur un putsch.

Ces inquiétudes font sourire M. Sayah, qui, à quarante-deux ans, dirige le parti socialiste destourien. Il passe pour animer, avec M. Abdallah Farhat, le ministre de la défense nationale, le clan des « durs », dont la devise pourrait être : *« Maintenir. »* *« Il ne vit que pour le pouvoir »*, disent ses ennemis, et il n'en manque pas. Intelligent, chaleureux, il exerce sur ses interlocuteurs une séduction qui cache une volonté impitoyable.

Pour lui, tout est simple. M. Mestiri et ses amis ne critiquent le régime que parce qu'ils en ont été exclus. En fait, ils ne visent qu'un objectif : retrouver les portefeuilles ministériels qu'ils ont perdus.

M. Sayah ne voit pas en quoi la succession de M. Bourguiba ferait problème. Le chef de l'Etat, nous a-t-il déclaré, a évoqué lui-*même cette question dès 1964. Au terme* d'une longue réflexion, le parti a choisi, au congrès de Monastir en 1974, la solution confiant l'intérim au premier ministre jusqu'à la fin du mandat en cours de l'Assemblée nationale.

« M. Mestiri, nous a encore dit le directeur du P.S.D., *parle de démocratisation. Nous, nous la vivons. Je n'en veux pour preuve que l'amendement à la Constitution voté le 2 avril 1976 par l'Assemblée nationale. Depuis l'adoption de ce texte, les députés contrôlent effectivement l'application par le gouvernement de la politique définie par le chef de l'Etat. En cas de déviation, ils peuvent le censurer trois mois après un premier avertissement. Le président de la République peut alors recourir à la dissolution, mais il doit démissionner si les députés nouvellement élus censurent à leur tour le gouvernement. »*

520 000 adhérents

La symbiose existant entre le parti et l'Etat — les parlementaires sont eux-mêmes choisis par le P.S.D. — vide cependant d'une grande partie de son sens de telles dispositions. Dans ces conditions, le problème essentiel reste celui du fonctionnement démocratique du parti. Sur ce point aussi, M. Sayah ne manque pas d'arguments :

« Nous multiplions les débats, nous a-t-il affirmé, *et nous faisons de grands efforts pour nous rapprocher de la population, et surtout des jeunes. 1976 a été marqué par les congrès de circonscriptions et de fédérations. Cette année, nous nous consacrons aux congrès des cellules. Ce n'est pas une mince affaire, puisqu'elles sont au nombre de mille huit cents, et regroupent cinq cent vingt mille adhérents. »*

Même si les chiffres officiels sont gonflés, le P.S.D., avec ses quatre cents permanents, d'importantes ressources financières, et plusieurs organes de presse, constitue toujours une force impressionnante.

Est-il possible, cependant, d'utiliser encore à son propos le terme de « rassemblement ». M. Omar S'Habou, directeur pendant plus de deux ans de *Dialogue*, l'hebdomadaire du Destour, ne le croit plus. Il a récemment démissionné de ses fonctions et s'en est expliqué ainsi :

« Mon expérience à la tête de Dialogue *m'a convaincu d'une vérité : le pluralisme d'opinions ne peut pas exister au sein du P.S.D. actuellement. La stature historique de Bourguiba, a pu, seule, jusqu'à ce jour, dominer les contradictions et canaliser les courants. Après lui, le salut politique de notre pays se trouve dans une alternative démocratique dont il faut poser les bases dès maintenant. »*

M. Bahi Ladgham est parvenu aux mêmes conclusions. L'ancien premier ministre, qui fut l'un des plus fidèles compagnons de route du président Bourguiba, s'est retiré de l'arène politique après avoir été évincé du gouvernement, à la fin de 1970.

« J'espère encore, nous a-t-il déclaré, *que Bourguiba couronnera son œuvre par un remodelage des institutions afin que son œuvre lui survive. Le Destour peut rester le guide de la nation, mais il faut que les autres tendances s'expriment. C'est la seule voie possible pour la Tunisie entre un fascisme larvé qui commence à se manifester et la menace de l'anarchie.*

» L'évolution peut se faire avec M. Nouira et avec le Destour. Mais ce dernier ne peut plus détenir le monopole du pouvoir. Il doit le partager, même s'il reste largement majoritaire. »

On note certes quelques signes encourageants à cet égard. Le gouvernement a, semble-t-il, renoncé à imposer aux étudiants une UGET (Union générale des étudiants tunisiens) aussi destourienne que peu représentative. Le nouveau ministre de l'éducation nationale, M. Mzali, nous a assuré que *« les étudiants choisiront librement leurs délégués et qu'il leur sera possible ensuite de se réunir en congrès »*.

Les débats parlementaires sont plus animés. Une certaine fronde s'est même manifestée lors de la discussion d'un projet de loi facilitant l'implantation des banques étrangères. Depuis quelque temps, l'habitude s'est instaurée, pour les sujets délicats, de réunir ensemble toutes les commisions de l'Assemblée nationale, qui regroupent la grande majorité des députés. Les discussions orageuses se déroulent ainsi à huis clos, et l'harmonie règne à nouveau dans les séances publiques.

Des crédits pour l'armée

A l'inverse, d'autres indices laissent à penser que les partisans de la manière forte n'ont pas désarmé. C'est ainsi que M. Caïd Essebsi, ancien ministre de l'intérieur, interprète l'accroissement du budget alloué au ministère de l'intérieur ainsi que la décision récente de moderniser et de renforcer l'équipement des forces armées. Celles-ci bénéficieraient de 400 millions de dinars (4,15 milliards de francs) de crédits étalés sur cinq ans.

« S'il s'agit, comme on le laisse entendre, de faire face à une agression de la Libye ou de l'Algérie, c'est insuffisant, nous a dit M. Essebsi. *Si le but de nos dirigeants est de fournir à notre armée des moyens décents — ce à quoi j'applaudis, — c'est trop et cela constitue pour nos efforts de développement une charge beaucoup trop lourde.*

» Nous assistons parallèlement à un renforcement de notre police. Les effectifs en tenue atteignent officiellement douze mille hommes, soit un policier pour cinq cents habitants. Il faut ajouter plusieurs milliers de policiers en civil. Le budget du ministère de l'intérieur a doublé depuis 1969. Il dépasse les 30 millions de dinars (315 millions de francs) (1). »

Pour l'ancien ministre, ces choix reflètent la dégradation de l'autorité de l'Etat. *« Naguère*, dit-il, *Bourguiba savait se faire respecter. Il n'avait pas besoin pour cela de policiers et de soldats. On savait à l'étranger qu'il pouvait mobiliser tout son peuple derrière lui. C'est l'un des rares hommes d'Etat arabes qui a pu tenir tête à Nasser. Notre stabilité était fondée sur de grandes options, sur un parti profondément implanté dans le peuple, et que bien des pays arabes nous enviaient. »*

M. Tahar Belkhodja, le ministre de l'intérieur, ne partage pas, est-il nécessaire de le dire, ce point de vue. L'augmentation des budgets de la défense et de l'intérieur ne traduit, selon lui, que le souci de faire de la Tunisie une nation moderne. Il est injuste, assure-t-il, de réduire les missions du ministère de l'intérieur au simple aspect policier. *« En ce qui concerne l'armée*, dit-il, *la Tunisie avait un important retard à rattraper. Les jeunes générations d'officiers formés après l'indépendance arrivent maintenant aux plus hauts niveaux de commandement. Elles doivent disposer d'un outil moderne. C'est une question de dignité nationale. »*

« Le sang n'a pas coulé »

M. Tahar Belkhodja ne perd pas son calme lorsqu'on évoque devant lui le nombre et la situation des détenus politiques de diverses obédiences — ils sont au nombre de quatre-vingts environ — et les rapports d'Amnesty International à ce sujet. Dernièrement encore, vingt lycéens de Jendouba, localité située dans le nord-est du pays, ont été condamnés à de lourdes peines de prison pour avoir manifesté contre l'augmentation des tarifs de pension et, dit-on, tenté de mettre le feu à leur C.E.S.

« La Tunisie a son lot de petits problèmes, reconnaît le ministre de l'intérieur. *On critique durement notre pays, mais on n'a jamais parlé à son propos de disparitions, de liquidations. Le sang n'a pas coulé, ni celui des ouvriers ni celui des étudiants. Nous nous en sommes sortis sans grands dégâts.*

» Lorsque des actes dépassent certaines limites, il faut que les sanctions aient valeur exemplaire. C'est ce qui s'est passé pour les lycéens de Jendouba. Cela dit, les condamnations sont rarement purgées jusqu'au bout. Nous avons le souci de réinsérer les fautifs dans la société. »

Il est vrai que des mesures de grâce sont intervenues, le 15 octobre, en faveur de vingt détenus et, le 18 janvier, de neuf autres. La plupart d'entre eux arrivaient cependant au bout de leur peine et trois sont dans un état de délabrement *physique et psychique* inquiétant.

La plupart des groupes d'opposition font de la libération des détenus politiques un test de bonnes intentions du régime. C'est le cas des « libéraux » et des communistes, mais aussi du Mouvement d'unité populaire, qui se réclame de M. Ben Salah. Le MUP ne groupe qu'un nombre relativement faible d'adhérents en Tunisie ou à l'étranger. Mais ils sont bien organisés et ont gardé des sympathies dans l'administration et le parti. Préoccupés eux-aussi par le problème de la succession, ils ont publié récemment un programme en cinq points permettant *« de réaliser une transition vers une plus grande démocratie et pour plus de justice »*.

Les « cinq points » du MUP

Ils réclament, outre la libération de tous les détenus politiques, l'arrêt de toutes les poursuites et l'abolition de toutes les peines. Cette mesure permettrait à M. Ben Salah, qui vit en exil depuis son évasion, au début de 1973, de la prison de Tunis, de rentrer au pays. Ils demandent aussi que les libertés fondamentales soient garanties. Ils suggèrent, enfin, la formation d'un *« gouvernement provisoire de solidarité nationale et populaire »*, qui rédigerait une *charte des droits démocratiques* et un projet de Constitution, lesquels seraient soumis à référendum et organiserait l'élection d'une assemblée constituante. Celle-ci dégagerait des choix essentiels en matière politique, économique, sociale et culturelle, qui feraient l'objet d'un autre référendum. La mise en place des institutions serait complétée par l'organisation d'une élection présidentielle, ouverte à plusieurs candidats.

Il est peu probable que ce schéma quelque peu réaliste ait dans un proche avenir une chance d'être appliqué. Les membres du MUP veulent surtout prendre date.

« Ce qui fait la force du MUP, nous dit M. Ben Salah, qui vit en exil en Suisse, que nous avons pu joindre de Paris au téléphone, *c'est qu'il ne s'est pas réfugié dans un extrémisme verbal, dans un ghetto idéologique. Nous incarnons une tendance qui s'inscrit depuis toujours dans le mouvement national tunisien. Nos options sont sans doute plus radicales que celles de M. Mestiri et de ses amis. Mais sur le plan des libertés démocratiques, nous n'avons pas de divergences graves. »*

La revendication d'une vie démocratique réelle est donc l'une des données fondamentales de la Tunisie d'aujourd'hui. Elle est perçue au sein du P.S.D., comme par les « libéraux », les communistes, *le MUP*, et une gauche radicale représentée par M. Khemaïs Chamari, ancien dirigeant du groupe perspective qui vit en exil à Paris.

Prochain article :

LE DÉVELOPPEMENT POUR QUI ?

(1) Il faut y ajouter les crédits d'équipement qui s'élèvent à 11,5 millions de dinars (125 millions de francs), dont 1 million de dinars pour l'achat d' « équipements spéciaux ».

AFRIQUE

Zaïre

La longue marche des gendarmes katangais

Les hommes constituant le fer de lance du petit corps expéditionnaire qui occupe quelques localités zaïroises depuis le début de la semaine, opèrent en pays connu. Il s'agit en effet d'anciens « gendarmes », eux-mêmes originaires de cette province, qu'on appelait le Katanga, jusqu'à ce que le président Mobutu Sese Seko, au nom de « *l'authenticité zaïroise* » l'ait rebaptisée Shaba.

Le 11 juillet 1960, lorsque éclata le mouvement séparatiste qui *bénéficiait de la complicité tacite* de la toute-puissante Union minière du Haut-Katanga (U.M.H.K.) et qu'animait Moïse Tshombe, ce dernier disposait de plusieurs milliers de soldats regroupés au sein de la « *gendarmerie katangaise* ». Elle était encadrée par d'anciens officiers belges de la force publique, considérée comme un corps d'élite jusqu'à *la mutinerie qui éclata* dans ses rangs en juillet 1960, au moment de la proclamation de l'indépendance. Elle comprenait également plusieurs dizaines de mercenaires blancs, originaires d'Europe ou d'Afrique australe.

La garde prétorienne de Moïse Tshombe dépendait directement de l'un des plus proches collaborateurs du premier ministre katangais, M. Jean-Baptiste Kibwe, premier président africain de l'ancienne Union minière, devenue entre-temps la Gecamines. Le général Bumba, originaire du Shaba, réputé pour ses qualités d'entraîneur d'hommes, exerçait déjà une autorité de fer sur les gendarmes katangais : il serait le chef de l'opération actuellement en cours contre le gouvernement de Kinshasa.

Après l'effondrement du mouvement séparatiste, le 15 juillet 1963, les gendarmes prirent le chemin de l'exil, pour la plupart en Zambie. L'opinion africaine était d'autant plus hostile à ces « harkis » qu'ils avaient directement trempé, le 17 janvier 1961, dans l'assassinat de Patrice Lumumba, très populaire dans l'ancienne colonie belge.

L'accession de Moïse Tshombe au pouvoir, comme chef du gouvernement central, poste qu'il conserva de juillet 1964 à octobre 1965, entraîna le retour des gendarmes katangais. Ils combattirent contre les « *simbas* » qui, dans l'est du pays, et notamment dans la région de Stanleyville (actuel Kisangani) s'étaient révoltés contre le gouvernement de Kinshasa. Après l'accession du général Mobutu au pouvoir, en novembre 1965, les prétoriens de Moïse Tshombe se dispersèrent à nouveau hors des frontières du pays, les uns en Angola (alors sous domination portugaise), les autres en Zambie. Certains d'entre eux furent mêlés à l'éphémère *coup de main tenté en 1967* par les mercenaires blancs qui, conduits par le colonel belge Jean Schramme s'emparèrent de Kisangani et de Bukavu. Lorsque les troupes gouvernementales reprirent le contrôle de la situation, les gendarmes katangais se dispersèrent une troisième fois : quelques-uns suivirent les mercenaires au Rwanda et furent évacués vers l'Europe ou vers la Zambie ; d'autres s'enfuirent de nouveau en Angola ; enfin, quelques centaines acceptèrent une offre de ralliement au gouvernement du général Mobutu et furent, pour la plupart, massacrés dès leur retour, seuls quelques officiers supérieurs ayant été intégrés à l'armée nationale.

Retombés dans l'oubli, les gendarmes katangais sortirent de l'ombre pendant la guerre civile angolaise. Par l'intermédiaire, semble-t-il, de l'amiral portugais Rosa Coutinho, ils furent « *récupérés* » par les leaders du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.). M. Agostinho Neto, président de ce mouvement, les arma, leur donna une formation idéologique, renforça leurs rangs avec de nouveaux éléments recrutés parmi les réfugiés zaïrois d'Angola, puis les utilisa contre les combattants de l'UNITA et du F.N.L.A. Après avoir cohabité de façon harmonieuse avec les troupes cubaines, aux côtés desquelles ils combattirent, les gendarmes katangais reprennent le chemin du pays natal. Non plus pour une aventure séparatiste, mais apparemment, pour renverser le régime que dirige depuis plus de dix ans le général Mobutu, lui aussi, ancien allié de Moïse Tshombe...

PHILIPPE DECRAENE.

République Sud-Africaine

Une vague de hausses des prix fait craindre de nouveaux troubles

De notre correspondante

Johannesburg. — Il ne se passe pas de mois en Afrique du Sud sans que l'on annonce une augmentation de prix. Récemment, le ministre des finances et celui des transports ont rendu publique une hausse moyenne de 20 % du prix des transports marchandises et passagers (air, mer, terre), et de 25 % des taxes sur des produits tels que tabacs, alcools, appareils ménagers, télévisions...

Inquiets, les économistes sud-africains s'interrogent sur l'effet inflationniste de ces mesures. Prises après les hausses importantes des prix de l'acier, du charbon, du fuel et de l'électricité, ne vont-elles pas contribuer à une nouvelle hausse de ces mêmes produits ? On prévoit déjà une augmentation de 3 rands (16 FF) la tonne de charbon, de 7 rands (40 FF) la tonne de minerai de fer ou de manganèse exportée au Japon ou en Europe occidentale.

Ces augmentations interviennent à un moment où le gouvernement essaye à grand-peine de rééquilibrer sa balance des paiements, désespérément déficitaire, et lance une campagne à travers le pays pour « *acheter sud-africain* ». Elles sont prises alors que le pays souffre d'un chômage dangereusement croissant parmi les Africains, et sans précédent chez les Blancs.

L'automobile est une des principales industries affectées par la crise. Les constructeurs licencient faute de débouchés. L'automobile a été très fortement touchée en janvier dernier par la hausse de 4 cents (23 centimes) du prix du litre d'essence. A peine un quart de cette hausse était destiné à compenser les nouveaux prix fixés par les pays producteurs de pétrole (essentiellement l'Iran pour l'Afrique du Sud). La moitié (2 cents) *doit servir à financer* Sasol Deux, nouveau complexe de fabrication de pétrole synthétique à partir de charbon, dont la construction a été principalement confiée à un consortium français regroupant entre autres les sociétés Air Liquide et Spie Batignolles. Le solde devait permettre aux stations-services d'accroître leur profit.

Au Transvaal, la dernière augmentation du prix des transports des marchandises entraîne une nouvelle hausse de 2 cents du prix de l'essence.

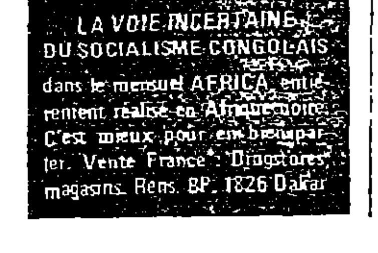
Mais plus importante est la répercussion des hausses du prix des transports sur les bas revenus, autrement dit dans les foyers africains. Le 1er avril, ceux-ci vont payer environ 15 % de plus leur ticket de train. Augmentation catastrophique, lorsqu'on sait que les cités où les Noirs sont contraints de vivre se trouvent très à l'écart des villes blanches où se trouve l'essentiel des emplois.

« *Que vont faire ces milliers d'Africains qui meurent déjà de faim ?* », s'interroge le *Sunday Times*, tandis que le *Rand Daily Mail* redoute des troubles.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *M. J. S. Otto, nouveau maire adjoint de Johannesburg*, s'est prononcé, mercredi 16 mars, pour le rétablissement de l'apartheid dans les parcs et dans les *bibliothèques de la ville, où il* avait été aboli au cours des deux dernières années.

En revanche, deux des intellectuels afrikaaners les plus influents, le Dr Andreas Wassenaar, homme d'affaires, et M. William de Klerk, rédacteur en chef du quotidien nationaliste *Die Transvaler*, ont pris position mardi pour l'abolition de plusieurs mesures de ségrégation raciale ainsi que pour l'accroissement de la superficie des Bantoustans, foyers autonomes bantous. — *(A.F.P.)*



Algérie

AU COURS D'UNE VISITE DE TROIS JOURS

M. Séguy dénonce la recrudescence du racisme anti-algérien en France

De notre correspondant

Alger. — M. Georges Séguy devait regagner Paris ce jeudi 17 mars à l'issue d'une visite de trois jours à Alger à la tête d'une délégation comprenant MM. René Lomet, secrétaire chargé du département international, et Marius Apostolo, responsable du département de l'émigration. Le secrétaire général de la C.G.T., qui a été reçu pendant une heure et demie par le président Boumediène, a précisé au cours d'une conférence de presse que sa visite faisait partie des rencontres périodiques avec l'U.G.T.A. (Union générale des travailleurs algériens), que dirige M. Abdelkhader Bennikous.

« *De toutes les relations bilatérales que la C.G.T. entretient avec d'autres centrales, c'est avec l'U.G.T.A. qu'elles sont les plus suivies et les plus diversifiées au niveau confédéral et des unions départementales, de même qu'au niveau des unions professionnelles et même des entreprises* », a dit M. Séguy. Il a précisé que les entretiens ont porté sur les problèmes de l'émigration, sur la coopération bilatérale et multilatérale au sein de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail), et sur la préparation de la conférence syndicale mondiale sur le développement.

M. Séguy a dénoncé, à partir d'un certain nombre d'exemples, la recrudescence du racisme anti-algérien en France et « *la campagne menée par le gouvernement et le patronat contre les travailleurs immigrés pour faire croire qu'ils coûtent plus cher que les autres au pays* ».

Après avoir rappelé l'action passée de la C.G.T. dans ce domaine, il a précisé son programme d'action à venir, qui sera couronné, le 14 octobre, par une conférence nationale sur le problème de la *main-d'œuvre algérienne* en France, avec la participation de l'U.G.T.A.

Interrogé sur les relations franco-algériennes et sur les raisons pour lesquelles la France n'a pas obtenu les gros contrats qu'elle espérait (*le Monde* du 16 mars), M. Séguy a indiqué qu'il voulait éviter de critiquer le gouvernement français alors qu'il se trouvait à *l'étranger*, mais qu'il irait au fond des choses au cours d'une conférence de presse qu'il tiendra à Paris le 29 mars. Il donnera alors également connaissance *du protocole* d'accord conclu avec l'U.G.T.A.

A une question concernant la décision du Conseil d'Etat cassant la mesure d'expulsion prise à l'encontre de sept travailleurs algériens qui habitaient les foyers de la Sonacotra, M. Séguy a déclaré que cet arrêt « *était une défaite pour M. Poniatowski* », et souligné que « *le ministre de l'intérieur devra se résoudre à l'appliquer et à laisser les intéressés regagner la France* ».

M. Séguy n'a pas caché qu'il avait parlé à ses interlocuteurs des *deux ingénieurs stéphanois* détenus, MM. Pelloie et Chauchard. « *Nous avions suggéré à leur employeur*, a-t-il ajouté, *qu'il accepte de révéler publiquement la nature de leur mission en Algérie, ce qui aurait facilité une intervention de notre part auprès de nos interlocuteurs algériens. Il a refusé.* »

Enfin, M. Séguy a réaffirmé le soutien de la C.G.T. « *au peuple sahraoui, qui lutte pour son indépendance* », soutien qui, a-t-il précisé, « *nous a valu quelques problèmes, tous les pays arabes ne partageant pas notre point de vue* ».

A la question de savoir si la C.G.T. participera à la semaine de solidarité organisée en France du 18 au 22 avril par les amis *du peuple sahraoui*, M. Séguy a répondu que des discussions étaient en cours, et qu'il serait souhaitable qu'il y ait « *un maximum d'union pour assurer le succès de cette action* ».

PAUL BALTA.

Mauritanie

LE COLONEL M'BAREK DEVIENT MINISTRE DE LA DÉFENSE

(De notre correspondant.)

Dakar. — Le colonel M'Barek Ould Mohammed Bonna Moktar, ancien ambassadeur de Mauritanie au Zaïre, a été nommé ministre de la défense, en remplacement de M. Abdallahi Ould Daddah, qui devient ministre du développement rural.

Le colonel M'Barek est le second chef militaire mauritanien à faire son entrée au gouvernement en moins de neuf mois. En juin dernier, le colonel Viah avait été nommé ministre de la construction, quelques jours après l'échec *du raid du Polisario sur Nouakchott*, dont il avait été l'efficace défenseur.

La promotion du colonel M'Barek intervient à un moment où l'armée mauritanienne a incontestablement besoin d'être reprise en main.

Ses effectifs, passés de moins de trois mille hommes à plus de douze mille en moins d'un an, sont encore de très inégale valeur. Leur formation, en dépit de l'ouverture, à la fin de l'an dernier, avec l'assistance de la France, de l'école interarmes d'Atar, demeure *insuffisante. La discipline et le* sens de la hiérarchie laissent beaucoup à désirer. Ces temps-ci, quelques incidents, telle la fuite, aux premiers coups de feu, de l'escorte du train minéralier, lors de la dernière attaque du Polisario, avaient ouvert les yeux des responsables mauritaniens sur ces problèmes. — P. B.

OUTRE-MER

Territoire français des Afars et des Issas

Les négociations de Paris sont toujours dans l'impasse

Suspendue depuis lundi 14 mars, la conférence de Paris sur l'indépendance de Djibouti est toujours dans l'impasse. La séance plénière qui devait être consacrée à la question des élections générales et à la réunion de la commission militaire n'avait pas encore eu lieu jeudi 17 mars. Les conversations achoppent toujours sur les modalités des élections générales prévues le jour du référendum, qui a été fixé au 24 avril.

Une certaine inquiétude se manifeste au sein des différentes délégations, dont certains membres se sont rendus à l'Elysée pour informer les collaborateurs de M. Giscard d'Estaing de l'évolution de la situation.

M. Mohamed Saïd Samantar, ambassadeur de Somalie en France, a également rencontré un proche collaborateur du chef de l'Etat en début de semaine, après que la délégation du Front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.) eut décidé de quitter la conférence. Le porte-parole du Front avait, en rendant *publique sa décision, affirmé* que son organisation entendait ainsi protester contre « *la politique suivie par la France qui, selon lui, favorise des manœuvres tribales* ».

De leur côté, les représentants du Territoire à la négociation ont décidé de mettre sur pied un comité chargé de contacter MM. Abdallah Kamil, président du conseil de gouvernement, et Barkat Gourat, sénateur, qui ont émis des réserves sur les modalités du scrutin, pour essayer de parvenir avec eux à une position commune, afin de maintenir un front uni.

M. Abdallah Kamil avait soulevé des objections concernant le principe de l'organisation d'élections générales le jour du référendum. Il s'était cependant rallié à la majorité des représentants de Djibouti. Quant au *sénateur Gourat, il souhaite que* les Afars, son ethnie d'origine, soient équitablement représentés dans la nouvelle chambre des députés issue des élections générales.

La France, en l'absence d'un accord général sur le mode de scrutin, a proposé l'organisation de ces élections dans les cinq circonscriptions qui existent actuellement *dans le Territoire* (la ville de Djibouti et les quatre cercles de l'intérieur : Tadjourah, Obock, Ali-Sabieh et Dikhil). Le nombre des sièges de députés serait porté de 40 à 62, avec un léger avantage à la brousse par rapport à la ville (36 sièges pour l'intérieur et 26 pour Djibouti).

De son côté, la L.P.A.I. souhaite que le nombre des sièges de Djibouti, qui regrouperait près de la moitié de l'électorat, soit porté à une trentaine, ce qui favoriserait l'ethnie somalie, majoritaire dans la ville.

POLITIQUE

Tribune du 20 mars

Et pourquoi pas les droits de l'homme ?

par HENRI NOGUERES (*)

AU lendemain d'un premier tour de scrutin, où l'on a vu leurs listes obtenir ici 10 % des suffrages, et là jusqu'à 14 %, les *écologistes n'ont que des amis*. Et chacun de s'extasier devant leur score, devant les candidats qui l'ont réalisé — et devant leur programme. Du 13 au 20 mars, le slogan préféré de l'ensemble de la classe politique, toutes tendances confondues, sera, est déjà : « Allez les verts !... »

Je voudrais faire entendre dans ce concert une fausse note. Non en contestant l'intérêt des thèses « écologistes » développées devant les électeurs, mais en émettant de sérieux doutes sur l'intérêt que peuvent présenter, par contre, les écologistes eux-mêmes en tant que candidats aux élections, municipales ou autres.

Une question illustrera mon propos : peut-on considérer que la défense des droits de la nature est plus importante, en France et dans le monde, en mars 1977, que celle des droits de l'homme ? Il me semble que l'on peut, sans crainte d'erreur, répondre par la négative. D'une part, en constatant que les droits que les écologistes entendent protéger font partie intégrante des droits de l'homme. Et, d'autre part, en rappelant que le cadre de vie le mieux préservé ne saurait suffire à assurer le bonheur des citoyens si ceux-ci ne disposent dans leur cité des libertés essentielles et n'y ont pas *l'usage des droits fondamentaux.*

Il est donc permis de penser que si l'intérêt des thèses qu'ils défendent suffisait à justifier la participation des écologistes, *en tant que tels*, aux luttes électorales, il ne serait pas moins légitime de voir se constituer des listes ne se réclamant que de la défense *des droits de l'homme.*

* * *

On imagine sans peine quels pourraient être, dans la France de MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Poniatowski et Lecanuet — car c'est bien une seule faction au pouvoir, — les thèmes développés par les candidats se réclamant des droits de l'homme : *contre les* internements arbitraires et les expulsions illégales, contre l'utilisation à des fins politiques de la Cour de sûreté de l'Etat, contre les atteintes portées à *la séparation des pouvoirs* et à l'indépendance de la magistrature, contre les abus de la justice militaire et ceux de la sécurité militaire, contre l'application déloyale du statut des objecteurs de conscience, contre la presse de M. Hersant, les ministres et les hauts magistrats qui se compromettent avec elle, contre la présence, au Parlement, du plus gros fournisseur de l'Etat *dans le domaine des armements*, contre les ventes d'armes aux pays où sévissent la dictature et l' « apartheid », contre les poseurs de micros du *Canard enchaîné* et ceux qui les protègent, contre la saisie des livres et contre toutes les formes de censures, contre saisie des livres et contre toutes les formes de censure, contre *contre... La liste est sans doute déjà bien longue. Elle est encore,* hélas ! bien incomplète.

Il y aurait là, on l'admettra, sur ces thèmes — et aussi, pourquoi pas, sur la plupart de ceux développés par les écologistes — largement de quoi alimenter une campagne, présenter des candidats... et prélever sur les voix revenant à la gauche un pourcentage grâce auquel, aujourd'hui, on s'apercevrait qu'il est bon de « compter avec cette nouvelle force politique »...

La Ligue des droits de l'homme ne l'a pas fait, et elle ne le *regrette pas.*

Se comportant en organisation responsable et majeure, elle a préféré faire clairement savoir, sans attendre les résultats favorables du premier tour de scrutin, qu'elle apportait son soutien total et *sans réserve* à l'*union de la gauche, seule capable de répondre* aux *aspirations des électeurs soucieux d'assurer la défense des droits* de l'homme.

Ce faisant, elle n'a fait que maintenir et prolonger une tradition qui remonte au temps du Front populaire.

Un temps où il n'était nul besoin de candidats écologistes pour que les amis de la nature sachent comment utiliser leurs bulletins de vote.

(*) Président de la Ligue des droits de l'homme.

L'arbre et la jungle

par RENÉ-VICTOR PILHES (*)

LES sondages laissaient prévoir que les écologistes pourraient bien arbitrer les élections à Paris et ailleurs. Qu'a fait « le président de tous les Français » ? Une fois de plus, il s'est adressé aux citoyens, à la télévision et à 20 heures. Qu'a-t-il dit ? En substance, ceci : l'écologie, c'est *mon affaire*. Sans moi, Paris serait aujourd'hui une ville éventrée, les tours auraient proliféré, la Cité Fleurie serait morte. Grâce à moi, les arbres repousseront. D'ailleurs, j'ai survolé la capitale en hélicoptère et, n'ayant pas vu d'arbres, j'ai décidé d'en planter. Mieux : nous organiserons une « journée de l'arbre ».

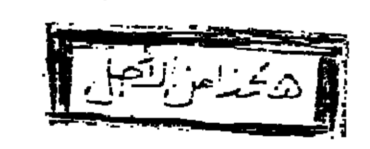
En écoutant, je songeais qu'à bref délai le ministre de la qualité de la vie se verrait adjoindre plusieurs sous-secrétaires d'Etat : aux fleurs, aux ruches, aux forêts de hêtres. Ou encore que la nomination d'un « monsieur étang » ou d'une « madame rivière » ne *tarderait guère. J'attends maintenant les affiches qui nous présenteront* le comte d'Ornano gardant des moutons au Champ-de-Mars et Chirac, le rustre, donnant un picotin d'avoine à un baudet, au jardin du Luxembourg. F. Mitterrand, qui, paraît-il, possède vraiment une ânesse, sera bientôt obligé de la montrer au peuple. Ainsi, les interventions *démagogiques, électoralistes et... incessantes d'un président* qui se veut moralisateur, moderne, au-dessus des bassesses, auraient un côté burlesque et *ridicule.*

M. Giscard d'Estaing ne serait-il pas davantage velléitaire que calculateur ? Lui-même n'hésite pas, *non sans coquetterie*, à s'avouer *parfois naïf. A l'en croire, la concentration de la presse*, les pressions *formidables du pouvoir* sur les principaux *moyens* d'information, les centaines de millions dépensés par la droite à Paris, constituent autant de phénomènes qui se développent à son insu. *Mais pourquoi* ne pas envisager l'hypothèse, probablement incongrue, selon laquelle le président serait, au contraire, le meneur de jeu d'une politique d'intoxication perpétuelle fondée sur l'idée sommaire qu'il se ferait du peuple ? Il penserait, par exemple, que les citoyens sont en réalité de grands enfants, prompts à se révolter mais faciles à tromper. Quelques réformes « spectaculaires », trois ou quatre « bonnes idées » propres à frapper l'imagination populaire suffiraient à apaiser le courroux de la populace.

Une question se poserait alors : qui donc est arrivé au pouvoir en 1974 ? Après plusieurs révolutions, sommes-nous à nouveau gouvernés par les châtelains de la comtesse de Ségur ? Charmante droite à l'aise dans les cols roulés, mais abritant ses travers, ses manigances, ses « défaillances » derrière le gendarme et le curé.
— Et surtout brigadier, veillez sur nos bijoux et sur nos potagers.
— Bien, m'sieu le comte. Lorsqu'on a identifié cette psychologie, tout redevient clair : « l'arbre du président », *l'affaire de Broglie, l'art* distingué de travestir, le paternalisme méprisant des princes. Aux yeux de cette caste, Chirac n'est qu'un *régisseur* des domaines chargé de fouetter le paysan. Et le peuple, lui, n'est qu'une masse inculte et quelque *peu malodorante* qui *reçoit la charité après les vêpres.*

Cette caste ouvre les *processions, occupe le premier rang dans* les cathédrales et elle accroche dans ses chambres des crucifix en or. Elle octroie les « *réformes* » comme autrefois elle distribuait des chocolats aux enfants de ses palefreniers. En 1974, le suffrage universel l'a replacée aux commandes de l'Etat. Elle est à peine revenue de sa surprise. *Pendant deux ans*, elle a ébahi les braves citoyens par un populisme de salon. Mais voici qu'elle perçoit que le festin se termine et que le peuple gronde. Alors, elle vérifie ses coffres, trie ses lingots et ses titres, compte ses généraux, ses policiers, ses juges, ses journalistes, intimide et sanctionne les autres. *Ainsi, ce n'est peut-être pas une forêt ordinaire que cache* « l'arbre du président », mais une jungle où s'ébrouent des animaux dangereux et antédiluviens.

(*) Ecrivain.



D'aucuns collectionnent des timbres. Nous, nous collectionnons des lieux d'émission.







Bucarest: 3 vols par semaine.





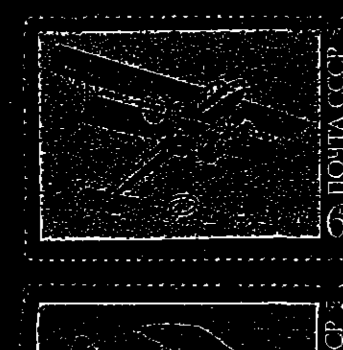
Budapest: 1 vol par jour.

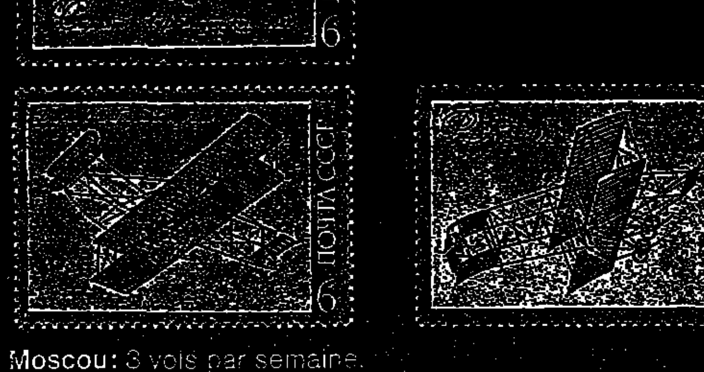
Sofia: 2 vols par semaine à partir du 1er avril 1977.





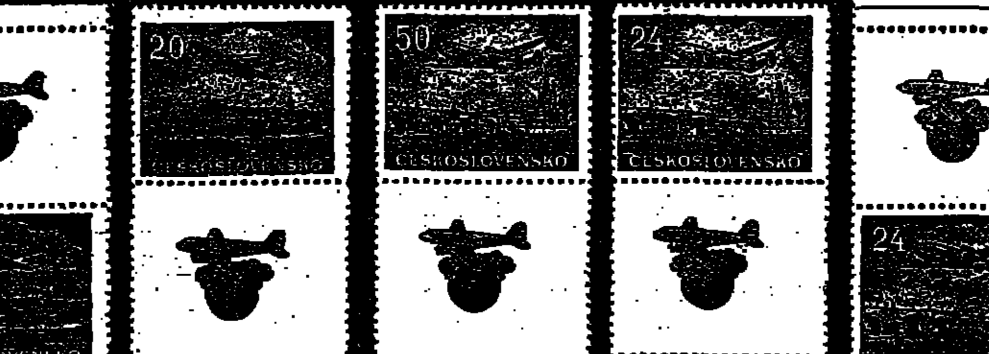
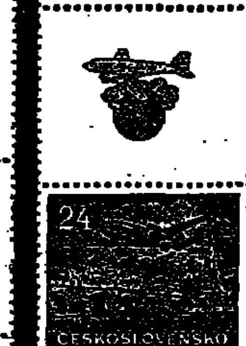

Zagreb et Belgrade: 1 vol par jour.






Moscou: 3 vols par semaine.




Prague: 5 vols par semaine.

Varsovie: 3 vols par semaine.

A quoi reconnaît-on le [illegible] collectionneur? D'abord et surtout, à sa patience. Swissair, par exemple, a attendu 45 ans avant de pouvoir contempler, réunies dans un horaire, les 87 destinations de son réseau mondial actuel, parmi elles les 8 spécialités de l'Europe de l'Est. Mais le résultat obtenu est remarquable: il s'agit là d'une collection dont la compagnie aérienne d'un petit pays a toutes les raisons d'être fière.

Le bon collectionneur se distingue également par les soins dont il entoure ses pièces. Sur ce point, Swissair jouit d'une renommée presque légendaire. C'est qu'elle voue une sollicitude sans défaut à toutes les liaisons qu'elle assure. Un seul modeste exemple: ses avions comportent tous un compartiment de première classe, même sur les courtes distances.

Enfin, le collectionneur tient à donner à sa collection un cadre digne d'elle. Il ne néglige aucun moyen de la mettre en valeur. Là encore, Swissair est bien dans la ligne avec ses DC-9, qui sillonnent inlassablement l'Europe et qui desservent régulièrement Belgrade, Bucarest, Budapest, Moscou, Prague, Varsovie et Zagreb.

Et nous sommes heureux de pouvoir enrichir en 1977 notre collection «Europe de l'Est» d'une nouvelle pièce de valeur: Sofia.

Votre agence de voyages IATA ou Swissair se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements. Par exemple sur les vols de correspondance les plus avantageux à destination de la Suisse.





M. Barre lance un appel « à tous les Français »

M. Raymond Barre a déclaré, jeudi matin 17 mars à France-Inter au cours de l'émission « Questions de confiance » : *« A l'occasion des élections municipales j'ai pris position. Je n'ai jamais cessé d'appeler les formations de la majorité à l'union. Mais ce n'est pas de mon fait si, dans certains cas, cette union ne s'est pas réalisée. Je me réjouis qu'elle se soit recréée, notamment à Paris, à la veille du second tour. Je ne suis pas intervenu directement dans les élections municipales pour deux raisons : la première est que ces élections sont le plus souvent dominées par des considérations locales, et que, au contraire des législatives, elles ne représentent pas un enjeu national, mais je ne minimise pas leur importance, car c'est une chose importante de désigner les gestionnaires de nos villes et de nos communes.*

» La seconde raison pour laquelle je ne suis pas directement intervenu est que, en raison de certaines divisions de la majorité, j'ai souhaité me tenir au-dessus de la mêlée, mais de la mêlée dans la majorité. Il n'en reste pas moins, ai-je besoin de le rappeler, que je souhaite la victoire des formations de la majorité, et j'espère que, par-delà les dissensions et les divergences, la majorité affrontera dans l'unité le second tour des municipales. Mais surtout, je saisis l'occasion pour dire ma confiance et pour apporter mon soutien à tous ceux qui, à travers le pays, mènent le combat en vue d'assurer le succès des listes d'union de la majorité au deuxième tour. Et je demande à tous les Français et à toutes les Françaises de voter pour les listes investies par la majorité afin que nos villes et nos communes puissent bénéficier d'une gestion qui soit à la fois sérieuse et surtout tolérante. »

M. BARROT : le recul de la majorité n'est pas une fatalité.

M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, secrétaire d'Etat, écrit dans le numéro du 16 mars de *Démocratie moderne*, organe de son parti : « *Non, nous ne pouvons pas, au lendemain de ce premier tour, accepter d'enregistrer comme une fatalité le recul de la majorité. Nous ne pouvons pas nous contenter de souligner qu'après tout il ne dépasse pas celui des cantonales, comme si nous étions dans un camp retranché, cherchant, de sursis en sursis, à éviter la victoire de l'adversaire. (...)*

M. Barrot ajoute : « *C'est par nous que passe l'espérance. Il est vrai que la majorité à laquelle nous n'étions pas directement associés, dans son souci d'assurer la croissance de notre pays, en a négligé l'accompagnement social et culturel. Elle a ainsi permis le développement d'ensembles résidentiels qui ne respectent plus les échelles humaines et favorisent de ce fait les tentatives d'encadrement. Sans doute, est-ce en partie la raison de nos difficultés présentes. Mais la prise de conscience est vive et déjà sur le terrain nombre d'entre nous au C.D.S. façonnent le profil d'une société de liberté tout à la fois plus responsable et plus heureuse.* »

M. RENOUVIN (Nouvelle Action française) : plutôt la gauche que les giscardiens.

M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur de la Nouvelle Action française (royaliste), a précisé, mercredi 16 mars au cours d'une conférence de presse, les consignes de vote données par son mouvement pour le second tour dans la capitale. L'ancien candidat à la présidence de la République a déclaré :

« *Dans le cas d'un duel entre une liste présentée par M. d'Ornano et une liste d'union de la gauche, la NAF souhaite que le candidat giscardien soit battu. Depuis près de trois ans, en effet, le giscardisme a révélé son caractère néfaste pour l'Etat, pour la nation, comme pour la société française dans son ensemble : la désinvolture du président de la République dans la conduite des affaires de l'Etat, les intrigues, les bassesses et les fautes politiques de son entourage, l'abandon sournois de toute politique d'indépendance nationale, l'inflation et le chômage, disqualifient le clan giscardien. La NAF appelle donc à voter pour les candidats de gauche contre les hommes du clan giscardien. (...) Dans le cas d'un duel entre les candidats soutenus par M. Chirac et les représentants de l'union de la gauche, la NAF préconise l'abstention. Malgré l'identité de vue entre les héritiers du gaullisme et les royalistes sur la question de l'indépendance nationale, la NAF refuse d'être mêlée à l'aventure du R.P.R. et de son chef. (...) Mais les royalistes ne peuvent pas non plus soutenir la gauche, bien qu'elle exprime, aujourd'hui, les espérances d'un grand nombre de Français. La campagne électorale pour Paris montre, en effet, que la gauche préfère la démagogie au courage politique, la gestion routinière à l'imagination créatrice.* »

M. Renouvin s'est cependant félicité de l'élection de l'attachée de presse de la NAF, Mlle Régine Judicis, sur la liste d'union de la gauche à Epinal (Vosges).

Le président du R.P.R. prépare les élections législatives

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing juge donc toujours que les élections municipales ne sont qu'une consultation locale et administrative, dénuée de caractère politique fondamental (1), ainsi qu'il l'avait fait il y a un an pour les élections cantonales.

M. Raymond Barre adopte une attitude comparable en se refusant à accorder un caractère politique au scrutin en cours. Il a seulement lancé, jeudi matin, à la fin d'une interview radiodiffusée, un appel aux Français *« à voter pour les listes investies par la majorité »*, en précisant qu'il s'agissait de désigner des municipalités capables d'assurer *« une gestion qui soit à la fois sérieuse et surtout tolérante »*. Il est vrai que M. Barre, au lendemain du premier tour, tout en regrettant les dissensions de la majorité, avait affirmé : *« Je ne vois pas pourquoi j'interviendrais d'une façon spécifique ou tout à fait spectaculaire dans ces élections »*, (*le Monde* du 16 mars).

Le premier ministre se rendra, toutefois, à l'invitation de M. d'Ornano, à un meeting, vendredi 18 mars, dans le dix-huitième arrondissement, mais il ne veut pas donner à ce geste un caractère spectaculaire.

Ce comportement et cette interprétation du scrutin du 13 mars sont en opposition complète avec ceux de M. Chirac et aussi, dans une certaine mesure, de M. d'Ornano.

L'ancien premier ministre peut se prévaloir d'une certaine constance puisqu'il avait en mars 1976 insisté déjà sur le caractère politique des élections cantonales, point de vue que le président de la République avait d'ailleurs admis après coup en le nommant « coordonnateur » de la majorité. Mais cette divergence d'appréciation avait été — entre autres — une des causes du désaccord entre lui et M. Giscard d'Estaing, qui devait conduire M. Chirac, six mois plus tard, à se démettre de ses responsabilités de premier ministre.

M. Chirac a été renforcé dans ses convictions à la fois par les progrès de la gauche dans les grandes villes de province et par le score que ses propres listes ont réalisé à Paris et qui lui donnent de bonnes chances de devenir, mercredi 23 mars, le premier maire de la capitale.

« Faiblesse de la majorité par insuffisance, apathie »

Le président du R.P.R., à plusieurs reprises mercredi, a affirmé que son action était la seule capable de s'opposer à la *« coalition socialo-communiste »*. Voulant ainsi *« désigner clairement l'adversaire »*, M. Chirac n'a pas caché que son action était *« politique »* et que l'enjeu des municipales n'était pas seulement la conquête de Paris mais surtout les élections législatives de 1978 dont la préparation devait commencer sans tarder.

Pour l'ancien premier ministre en effet — ainsi qu'il l'a dit à Europe 1 — la poussée de l'opposition doit s'analyser comme le résultat d'une *« faiblesse de la majorité par insuffisance, apathie et impression de désunion »*. M. Chirac se propose donc pour remédier à ces handicaps. Il se dit convaincu que l'action de ses amis a permis à la majorité de mieux résister que celle de leurs alliés, puisque sur trente-deux villes de plus de trente mille habitants perdues par la majorité, six seulement étaient dirigées par le R.P.R. et que sur les trois conquises par la majorité, deux, Quimper et Cambrai, reviennent à des députés gaullistes, MM. Marc Bécam et Jacques Legendre.

Au-delà de la bataille de Paris et de la consultation municipale, M. Chirac, au cours d'un meeting public, mercredi soir, a utilisé des termes qui provoquent toujours les réactions favorables des publics gaullistes : la *« responsabilité »*, l'*« autorité »*, l'*« effort »*, et la *« volonté »*. Pour mieux dénoncer *« l'étatisation de l'économie française »* que réaliserait, selon lui, la victoire des partisans du programme commun, le président du R.P.R. a esquissé deux grands axes d'action pour réaliser la justice sociale : la refonte du système fiscal et la mise en œuvre de la participation. Si à aucun moment l'ancien premier ministre n'a cité ni le président de la République, ni M. Barre, ni ses alliés républicains indépendants et centristes, ses allusions autant que ses affirmations ont souvent été comprises comme des critiques implicites de l'action actuelle du pouvoir.

Ces critiques seront sans doute précisées lors de la réunion du comité central du R.P.R., le 27 mars, et par le groupe parlementaire qui se réunit en journées d'études à partir du 29 mars, aux Baux-de-Provence, à la veille d'une session parlementaire à laquelle les élus gaullistes, au moins, donneront un caractère hautement politique.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Mercredi matin 16 mars, devant le conseil des ministres, M. Giscard d'Estaing a déclaré à propos de la consultation en cours : *« Les élections locales, quelle que soit leur importance réelle, ne remettent pas en cause la priorité nationale qui a été fixée à l'action du gouvernement pour 1977, et qui est le rétablissement de l'équilibre économique et la défense du franc. Cette priorité demeure et s'impose à tous. »*

Le 31 mars à la télévision

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PARLERA DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a annoncé, mercredi 16 mars, que le président de la République répondra le jeudi 31 mars, à 20 heures, sur les deux premières chaînes de télévision aux questions de quatre ou cinq journalistes sur la politique étrangère de la France. L'entretien durera environ quarante-cinq minutes.

M. Chirac : faudra-t-il signer le programme commun pour avoir une crèche ?

Pour son unique meeting public entre les deux tours, mercredi 16 mars, M. Chirac n'a eu aucune difficulté à remplir la grande salle du palais de la Mutualité. Avant de prononcer un discours dirigé contre l'emprise accrue du P.C. sur les municipalités, M. Chirac a rendu hommage aux têtes de liste Union pour Paris qui ont été éliminées dès le premier tour. Les acclamations de l'assistance ont été plus nourries pour saluer le sacrifice volontaire de M. Frézal dans le 16e et aussi le combat mené par M. Le Tac dans le 18e arrondissement où se présentait M. d'Ornano. M. Frédéric-Dupont, seul élu du premier tour, qui siégeait à la tribune, a eu droit à une ovation particulière, et ses remerciements soulignaient bien son rapprochement avec l'ancien premier ministre.

Cette soirée placée sous le signe de la diversité majoritaire a permis à Mme Nebout, secrétaire générale du parti radical et candidate dans le 9e arrondissement, d'affirmer que « tous les partis de la majorité devaient envoyer des combattants auprès du fondateur du R.P.R. », *et à M. Bourgine, président du Centre national des indépendants de Paris et candidat dans le 8e, d'apporter le salut du parti* « fondé par le tanneur de Saint-Chamond » *et d'évoquer Georges Pompidou,* « homme des réalités ». *MM. de La Malène et Tiberi ont aussi pris la parole.*

Apprenant pendant son discours que l'équipe de Saint-Etienne venait d'égaliser à Liverpool, M. Chirac a signalé ce score, provoquant les slogans alternés d' « Allez les verts ! », « Allez Chirac ! ». *Mais l'ancien premier ministre, symboliquement, a calmé ses amis en précisant que la victoire n'était pas encore acquise. Elle ne l'était pas effectivement pour Saint-Etienne.* — A.P.

Au cours du meeting qu'il a présidé, mercredi 16 mars au palais de la Mutualité, M. Chirac a notamment dit : « *Nous avons déclaré publiquement, et sans jamais varier, que notre seul adversaire était la coalition socialo-communiste.*

» Faut-il aujourd'hui encore expliquer ou justifier ce choix fondamental ?

» Il est à craindre, hélas ! que bien des Françaises et des Français subissent pendant six ans la gestion d'équipes municipales où les communistes vont faire entrer, comme partout où ils agissent, l'intolérance et l'arbitraire. Dès la phase de constitution des listes, on a vu à quoi menait leur esprit de système : le parti communiste a exigé que soit brutalement interrompue la collaboration qui a réuni pendant des années des responsables locaux modérés ou apolitiques et des conseillers socialistes, et cela parce que certains hommes libres refusaient de signer ce qui décidément constitue pour les dirigeants actuels du P.S. et du P.C. « la loi et les prophètes », je veux dire le programme commun.

» Faudra-t-il demain avoir signé le programme commun pour obtenir un logement social, une place dans une crèche, un emploi municipal ?

» Cette hypothèse n'est pas si vaine puisqu'en certains endroits de France les choses se passent déjà ainsi.

» La comparaison des résultats obtenus à Paris et des résultats obtenus dans les régions de France conduit à poser une grande question : saurons-nous demain donner partout en France l'impulsion que nous avons donnée en ce mois de mars à Paris ? Saurons-nous demain contenir partout l'avance des socialo-communistes comme nous l'avons contenue à Paris ? »

M. Chirac évoque le programme commun en disant : « *Axer le débat sur la liste des nationalisations ou sur les modalités d'indemnisation, c'est en fait éluder la question essentielle.*

» La vérité, c'est que la nationalisation du crédit et du secteur bancaire dans son intégralité, constitue dans une économie dirigiste et planifiée, l'arme absolue contre la liberté d'entreprendre.

» Il faut que les chefs d'entreprise qu'elles soient grandes, moyennes ou petites, en prennent tous conscience, un gouvernement socialo-communiste aurait les moyens d'accorder ou de refuser du crédit à qui bon lui semblerait et tiendrait ainsi dans sa main tous le secteur productif.

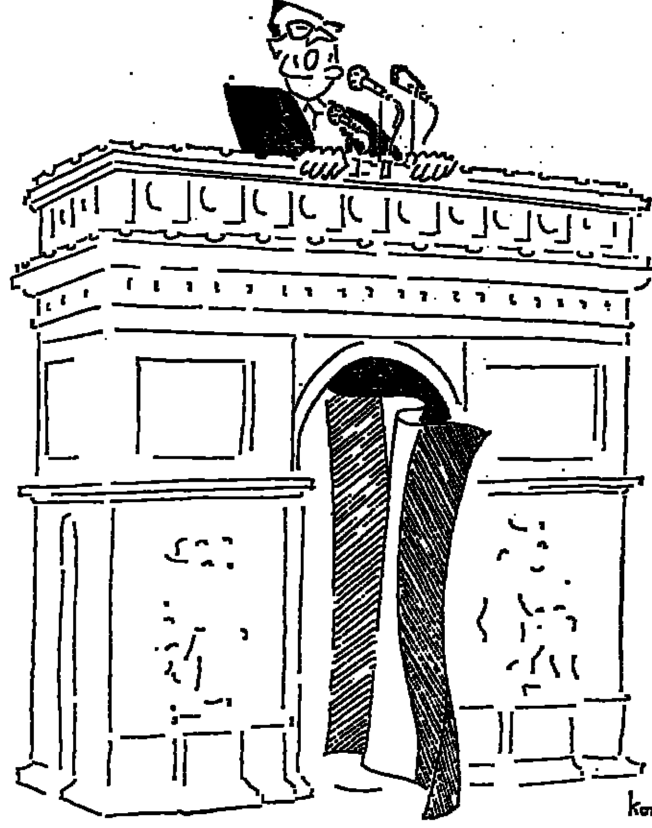
» Oui, la nationalisation du crédit, c'est l'arme absolue, c'est l'étatisation complète de l'économie. »

L'ancien premier ministre a annoncé que son action porterait sur deux domaines : « *D'abord, lutter contre les privilèges de tout ordre qui subsistent en France et nous affirmons qu'une profonde refonte du système fiscal nous y aidera de manière déterminante.*

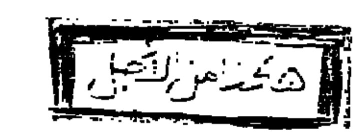
» Ensuite, promouvoir ce que j'ai appelé la démocratie du quotidien, c'est-à-dire la participation des citoyens aux décisions qui les touchent personnellement : participation à l'organisation du travail, participation à la vie publique locale, participation aux activités de caractère privé, qu'elles soient sportives, culturelles, écologiques.

» Nous avons, en la matière, une idée-force et un mot-choc qu'ici ou là on essaie de récupérer : demain la démocratie sera une démocratie de la participation »

Enfin, M. Chirac a lancé un appel aux écologistes et aux électeurs de gauche que « *les injustices révoltent* ».



(Dessin de KONK.)



municipales — POLITIQUE

A Paris

M. CHIRAC : le danger socialo-communiste n'est pas écarté.

Dans une déclaration publiée mercredi 16 mars en fin de matinée, M. Jacques Chirac et les candidats des listes Union pour Paris ont lancé un appel aux Parisiens « *pour qu'ils apportent massivement leurs voix à la liste de la majorité qui affrontera dimanche celles de l'opposition* ». Les auteurs « *tiennent à rappeler que, malgré le succès du premier tour, le danger socialo-communiste n'est pas écarté à Paris* ».

Dans le VIIIe arrondissement

M. TOLLU : pourquoi céderais-je aux exigences de M. Chirac ?

M. Philippe Tollu, conseiller de Paris, C.D.S., a publié, mercredi matin 16 mars, la déclaration suivante :

« *J'entends respecter les engagements pris pendant la campagne électorale : à savoir le désistement de la liste de la majorité la moins bien placée, en faveur de la liste la mieux placée en cas de danger de la gauche et là où la gauche se maintient.*

» *Mais M. Chirac veut aujourd'hui aller plus loin. Il réclame maintenant mon désistement en faveur de MM. Couve de Murville et Bourgine. Alors que la gauche a été éliminée, pourquoi céderais-je à une telle exigence ?*

» *Par ailleurs la démocratie veut que les électeurs et les électrices aient la possibilité de choisir entre au moins deux listes. C'est là d'ailleurs la volonté du législateur qui a prévu que si une seule liste atteint le seuil de 12,5 % au premier tour, la liste la mieux placée qui n'aurait pas atteint ce seuil, pourrait alors quand même se représenter au deuxième tour.*

» *Le sort veut que dans le huitième arrondissement, les deux listes qui ont atteint ce seuil de 12,5 % sont celles de M. Couve de Murville et la mienne. Je me dois donc de me maintenir. Ainsi les électeurs et les électrices pourront choisir librement* ».

● *Paris*. — Dans le 8e arrondissement (6e secteur) de Paris, où, au second tour, restent seules en présence la liste conduite par M. Couve de Murville et soutenue par M. Chirac et celle conduite par M. Tollu, désavoué par M. d'Ornano, la liste d'union de la gauche appelle ses électeurs du premier tour à s'abstenir ou à voter blanc ou nul.

● *M. Antoine Pinay* a adressé le 16 mars à M. Raymond Bourgine, président du C.N.I. de Paris et candidat dans le huitième arrondissement sur la liste conduite par M. Couve de Murville, R.P.R., le télégramme suivant : « *Suis indigné par attitude de votre concurrent. Fais des vœux très ardents pour votre succès.* »

● *Deux mouvements de rapatriés*, l'Union des comités de défense et l'Association des fils de rapatrié, et leurs amis, que président respectivement MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, « *invitent instamment les électeurs rapatriés à confirmer et amplifier leur soutien au second tour des municipales aux listes de l'opposition, notamment dans les grandes villes du Midi où l'électorat rapatrié détient en fin de compte, dans de nombreux cas, la décision* ». Les deux associations ajoutent : « *Il ne saurait être question pour le million d'électeurs rapatriés, quinze ans après la signature des accords d'Evian, de céder aux promesses électorales d'une majorité seule responsable de l'injustice à laquelle sont toujours condamnés les rapatriés* »

DANS LE XVIIIe ARRONDISSEMENT

M. Le Tac maintient son désistement en faveur de M. Roger Chinaud

M. Joël Le Tac, député R.P.R. du dix-huitième arrondissement, a publié, mardi 15 mars, le communiqué suivant :

« *Suite aux accords de désistement mutuel établis entre Jacques Chirac et M. d'Ornano, dans le respect des traditions républicaines, fidèle à l'engagement que j'ai pris publiquement au cours de la campagne électorale, j'ai décidé de me désister pour Roger Chinaud.* »

Mercredi 16 mars, un nouveau communiqué était publié, ainsi rédigé : « *A l'heure limite du dépôt des listes pour le second tour, ces accords de désistement mutuel étaient scandaleusement violés dans le huitième arrondissement par le maintien de la liste d'Ornano contre celle dirigée par M. Couve de Murville arrivée largement en tête, alors que dans le seizième, la liste Chirac, du professeur Frezal se retirait devant la liste d'Ornano du professeur Lépine malgré un faible écart de voix qui pouvait faire espérer que la liste Chirac avait une forte chance de l'emporter au deuxième tour.*

» *Dans ces conditions, devant une telle forfaiture, je me vois dans l'obligation de laisser désormais chacune de mes électrices et chacun de mes électeurs, que je remercie vivement de leur confiance à nouveau renouvelée, juges de leur vote, en toute liberté et en leur âme et conscience pour ce deuxième tour des élections municipales dans le dix-huitième arrondissement.*

» *Joël Le Tac, compagnon de la Libération, médaillé de la Résistance.* »

Enfin, mercredi après-midi, M. Le Tac publiait le communiqué suivant :

« *Dans un moment de légitime émotion à la suite de l'affaire du huitième arrondissement, certains de mes militants ont transmis un communiqué qui dépasse largement mes intentions.*

» *En effet, mon souhait est bien au contraire qu'un judicieux équilibre s'établisse à l'intérieur de la majorité à Paris, afin que les listes placées en tête de la majorité reçoivent systématiquement l'appui des listes arrivées en deuxième position dans chaque arrondissement.*

» *C'est dans cet esprit que je maintiens ma décision de respecter la règle démocratique du désistement.* »

Le P.S. estime qu'il a consolidé sa place de premier parti de France

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé mercredi 16 mars, a entendu un rapport de M. Roger Fajardie, membre du secrétariat, sur les résultats du premier tour des élections municipales. M. Fajardie a souligné que la gauche détient dorénavant 116 mairies dans les villes de plus de 30 000 habitants, contre 97 à la veille du scrutin.

M. Claude Estier, commentant les travaux du comité directeur, a estimé qu'en tenant compte des ballotages favorables la gauche est en passe, le 20 mars, de détenir les deux tiers des municipalités des villes de plus de 30 000 habitants. Il a vivement critiqué les interprétations du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur les résultats du premier tour. Il a parlé à ce propos de « *tromperie ne correspondant en rien à la réalité* ».

Selon M. Estier, la gauche a obtenu plus de 52 % des suffrages dans les villes et localités « *où une analyse véritable des suffrages a pu être faite en fonction de positions politiques claires* ».

Les membres du comité directeur socialiste ont adopté une motion déclarant :

« *Pour le deuxième tour des élections municipales, l'union de la gauche est réalisée partout sur la base des résultats du premier. Le parti socialiste appelle ses fédérations et sections à se mobiliser pour amplifier les succès du premier tour. Il appelle les travailleurs, les démocrates, toutes celles et tous ceux qui aspirent à changer la vie à barrer la route à la droite, à voter en masse pour les candidats de la gauche.* »

Analysant le premier tour de scrutin, le comité directeur ajoute : « *La victoire du parti socialiste, qui renforce son influence, joue un rôle essentiel dans le succès des listes d'union et consolide sa place de premier parti de France.*

» *La majorité présidentielle, qu'elle se présente unie ou divisée, a de nouveau reculé dans l'ensemble du pays. La politique du pouvoir, notamment sa politique économique génératrice d'inflation et de chômage, a été condamnée par la majorité des Français. La tentative de récupération par la droite des thèmes écologiques n'a pas non plus abusé ceux des électeurs qui veulent mettre un terme à la destruction de notre environnement.* »

M. MITTERRAND : nous ne voulons pas bloquer la vie de la France.

M. François Mitterrand, qui était mercredi midi l'invité de France-Inter, s'est félicité de « *la réinsertion du parti communiste dans la vie nationale* ». Le soir, au micro d'Antenne 2, le premier secrétaire du parti socialiste a commenté l'appréciation portée, le matin même en conseil des ministres, par M. Giscard d'Estaing sur le premier tour de scrutin. Il a indiqué :

« *Les élections municipales ne doivent pas empêcher le gouvernement en place de s'occuper des affaires de la France. La gauche n'y voit aucune objection, seulement, si elle était au gouvernement, elle mènerait une autre politique.*

» *Nous n'avons ni les moyens ni la possibilité, ni le désir, de bloquer la vie de la France (...). Nous disons seulement aux Français qu'il faut changer de politique et profiter de leur droit de vote. Est-ce que le suffrage universel est contraire à la démocratie ? On finirait par le croire en entendant le président de la République. La gauche n'entend pas sortir des lois de la République, même si elle en conteste certaines.* »

M. Mitterrand a, d'autre part, jugé « *offensantes* » les déclarations de M. Jacques Chirac, selon lesquelles il y aurait « *incompatibilité* » entre la politique de la gauche et les libertés.

« *Qu'un responsable politique ose s'attaquer à la moitié des Français, ou un peu plus de la moitié, en disant que si cette moitié gouverne légitimement en respectant les lois et les libertés publiques c'est un danger pour les libertés, je trouve l'expression offensante, peu sérieuse et je ne l'accepte pas* », a-t-il déclaré.

Comme on lui demandait si, dans l'hypothèse d'une majorité de gauche étroite (51 % par exemple), celle-ci pourrait appliquer son programme, M. Mitterrand a estimé : « *La gauche pourrait réussir là où M. Giscard d'Estaing a échoué en 1974. Elle sera en mesure d'entraîner en quelques semaines nombre de ceux qui n'auront pas voté pour elle. Lorsque ces Français se seront rendu compte que la droite les a trompés, ils se rallieront à nous.* »

● *Les trois organisations d'extrême-gauche* qui ont présenté ensemble des listes « *Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs* » dans la capitale et de nombreuses villes de province, tiendront un meeting commun vendredi soir 18 mars au palais de la Mutualité à Paris. Il s'agit de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire, toutes deux trotskistes, ainsi que de l'Organisation communiste des travailleurs, proche du courant marxiste-léniniste.

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN LANCENT UN APPEL EN FAVEUR DE LA GAUCHE

Les Unions des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Paris et la section FEN de Paris, dans une déclaration commune, se félicitent qu'à Paris, comme ailleurs, « *les travailleurs aient, lors du premier tour des élections municipales, prolongé leur lutte syndicale et revendicative en infligeant de nouveaux reculs à la majorité* ». « *Le fait que, malgré les profondes modifications de population qui ont eu lieu à Paris, la gauche y enregistre, comme dans le reste de la France, des progrès sensibles, souligne et la profondeur du mécontentement et la volonté de changement des salariés, avec ou sans emploi, de toutes les catégories, actifs et retraités* », ajoutent les syndicalistes. « *L'union de la gauche, au premier tour, a fait à nouveau preuve de sa capacité à progresser et à rassembler.*

» *Les hommes de la droite ont fait main basse sur la ville de Paris, en sacrifiant le cadre de vie, en dégradant l'écologie parisienne depuis qu'ils sont au pouvoir. Pourquoi cela changerait-il demain ? Leur discours n'est que démagogie faite de promesses purement électoralistes.*

» *Tous ceux et toutes celles qui ont voulu exprimer leur mécontentement et leur volonté de changement, qui refusent la politique gouvernementale lors de ce scrutin, n'ont qu'un seul moyen : affirmer leur opinion et leurs aspirations en renvoyant dos à dos Chirac et d'Ornano et en assurant un large succès des listes d'union de la gauche le 20 mars prochain.* »

Treize villes de plus de trente mille habitants en ballottage dans la région parisienne

Treize villes de plus de trente mille habitants sont en ballottage dans la région parisienne. La règle du désistement dans chacun des deux camps conduit à une généralisation des duels gauche-majorité, duels que les écologistes arbitreront souvent, comme, par exemple, à Rueil-Malmaisons où M. Jacques Baumel, président du conseil général des Hauts-de-Seine, n'a pas retrouvé son poste de maire au premier tour. A Clichy, le retrait de la liste communiste de M. Guy Schmaus, sénateur, qui, faute d'accord, avait concurrencé le 13 mars celle de M. Gaston Roche, P.S., s'efface devant cette dernière, laqulle est la seule à se présenter puisque la majorité est éliminée pour ne pas avoir atteint 12,5 % des inscrits au premier tour.

A Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), où il n'y avait pas eu accord de la gauche, Mme Goutmann, sénateur communiste, reste en lice au second tour contre M. Serelle (R.P.R.). Dans le Val-de-Marne, MM. Billotte (R.P.R.) à Créteil et Beaumont (R.I.) à Saint-Maur-des-Fossés, restent seuls en lice pour la majorité, le premier contre une liste socialiste, le second contre une liste d'union conduite par un communiste. A Saint-Mandé, ville de moins de trente mille habitants, M. Vivien, député R.P.R., s'est effacé devant M. Bertaud, maire sortant R.P.R.

HAUTS-DE-SEINE

ANTONY. — Un. g. : M. Aubry, P.C. (11 824) ; maj. : M. Suant, app. R.P.R. (7 826).
Act. loc. (4 756).

CHATENAY - MALABRY : Un. g. : M. Vons, P.S. (5 361) ; maj. : M. Boué, R.P.R. (3 751).
Div. maj. (1 744) ; div. g. (788).

CLICHY. — P.S. : M. Roche (7 388).
P.C. (7 207) ; maj. (2 806).

ISSY-LES-MOULINEAUX. — Un. g. : M. Ducoloné, P.C. (8 798) ; maj. : M. Menand, R.P.R. (8 715).
Ecol. (1 775).

MEUDON. — Maj. : M. Gauer, R.I. (9 860) ; Un. g. : M. Neuville, P.S. (8 384).
Ecol. (2 772).

RUEIL-MALMAISON. — Maj. : M. Baumel, R.P.R. (13 544) ; Un. g. : M. Duffour, P.C. (11 059).
Ecol. (3 274).

SEINE-SAINT-DENIS

GAGNY. — Un. g. : M. Favretto, P.C. (7 825) ; maj. : M. Valenet, R.P.R. (6 706).
Div. mod. (1 610).

NOISY-LE-GRAND. — Maj. : M. Serelle, R.P.R. (4 569) ; Un. dém. : Mme Goutmann, P.C. (3 628).
P.S. (3 294).

SEINE-ET-MARNE

CHELLES. — Un. g. : M. Bordu, P.C. (7 150) ; maj. : M. Grouselle, mod. (5 182).
Cent. (1 677) ; Ecol. (957).

YVELINES

VERSAILLES. — Maj. : M. Damien (15 737) ; Un. g. : M. David (11 729).
Div. maj. (6 086) ; maj. (4 279).

POISSY. — Un. g. : M. Tricart, P.C. (5 855) ; maj. : M. Pinel, R.P.R. (5 622).
Ecol. (2 369).

VAL-DE-MARNE

CRETEIL. — Maj. : M. Billotte, R.P.R. (7 278) ; U.G.S.D. : M. Cathala, P.S. (6 741).
Un. dém. (6 088) ; Act. loc. (2 685).

SAINT - MAUR-DES-FOSSES. — Maj. : M. Beaumont, R.I. (14 621) ; Un. g. : M. Houriez, P.C. (11 063).
Maj. (7 657).

Yvelines : Versailles ne bouge pas mais Poissy vacille

Versailles. — *Le deuxième tour* des élections municipales devrait confirmer la forte poussée de la gauche enregistrée dès le 13 mars dans les Yvelines. Les formations du programme commun peuvent raisonnablement espérer enlever la majorité des trente plus grosses villes du département. Au premier tour, le parti communiste s'est appuyé sur les listes d'union pour conquérir des villes aussi importantes que Houilles, Les Mureaux, Mantes-la-Ville et Achères, tout en conservant Sartrouville, Trappes et Saint-Cyr-l'Ecole. Aux Mureaux, ils succèdent à une municipalité socialiste.

Victorieux à Conflans-Sainte-Honorine et Mantes-la-Jolie, les socialistes se sont maintenus dans des localités moyennes comme à Plaisir. Les radicaux de gauche conservent Rambouillet et Marly-le-Roi, où le ballottage partiel est favorable au maire sortant, M. Jean Béranger. Au premier tour, il y a eu cinq élus sur vingt-sept dans cette commune.

Au second tour, l'union de la gauche jettera toutes ses forces à Poissy, où le maire sortant, M. Pierre Pinel, R.P.R., est en difficulté face à la liste conduite par M. Jean Tricart (P.C.). Dans la cité de l'automobile, la décision dépendra entièrement de l'attitude des 2 369 suffrages écologiques du docteur Paul-Xavier Poli, lequel se retire, mais se refuse à donner des consignes de vote.

Mme Gros en situation inconfortable

A Meulan, Mme Brigitte Gros, sénateur, maire (réformateur), est en situation très inconfortable face à la liste d'union de la gauche conduite par M. Moïse Sadorge (P.C.). Pour battre l'auteur de *Quatre heures de transports par jour*, socialistes et communistes ont accordé sept sièges à la liste divers gauche de M. André Larché qui avait réalisé un très bon score au premier tour.

A Carrières-sur-Seine, M. Pierre Bourson, député républicain indépendant, est en difficulté face à l'union de la gauche et aux écologistes qui se sont unis après avoir totalisé au premier tour 2 324 voix contre 1 863 au maire sortant.

Dans les grandes villes, seule Versailles est à l'abri d'une surprise. La liste de la majorité conduite par le bâtonnier André Damien devrait triompher de l'union de la gauche.

M. Daniel David, P.S., qui conduit cette dernière liste, nous signale que par rapport aux élections municipales de 1961, la gauche progresse, puisqu'elle passe de 19,25 % des suffrages exprimés à 30,8 % et qu'elle double ses voix, ce qui lui permet de se situer en deuxième position. Sans atteindre le score de M. Mitterrand en 1974, M. David estime que ce résultat est bon.

Eliminé au premier tour, M. Bernard Destremau, député républicain indépendant, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a appelé ses ses électeurs à soutenir la majorité, tout comme une partie des candidats de la liste « Versailles pour tous », conduite par M. Michel Sinniger (divers majorité).

Dans les onze communes de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, dès le premier tour la gauche a conservé Plaisir, Trappes et Guyancourt et gagne deux nouvelles mairies, Les Verrières et Magny-les-Hameaux. La majorité s'est maintenue à Coignières, Voisins et Montigny-le-Bretonneux. Il reste trois communes en ballottage : Bois-d'Arcy, Elancourt et Maurepas. Dans ces deux dernières localités, l'union de la gauche nourrit de sérieux espoirs.

NICE : « Une affaire de dignité »

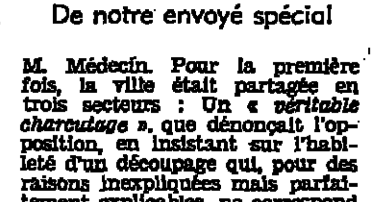
Nice. — Les Niçois ne reviennent pas de leur audace. Par leur vote de dimanche dernier, ils ont porté un coup sévère au mythe d'invincibilité de leur maire, M. Jacques Médecin, héritier d'un demi-siècle de tradition, et avec lequel la magistrature municipale est devenue une véritable affaire de famille. Les listes qu'il a présentées dans les trois secteurs de la ville sont en ballottage, et lui-même n'est pas dans une position parfaitement confortable sur son propre terrain, devançant seulement de 2 580 voix (sur 44 880 suffrages exprimés) la liste d'union de la gauche.

Un « charcutage »

Rien n'avait pourtant été négligé pour assurer la réélection du secrétaire d'Etat au tourisme, conformément à l'habitude, c'est-à-dire dès le premier tour. Un intense battage publicitaire avait préparé psychologiquement l'opinion avant même l'ouverture de la campagne officielle. Les murs de la ville s'étaient tapissés d'affiches rappelant les bienfaits apportés par le maire sortant et vantant ses qualités : « *Une bonne tête, un visage ouvert et le regard franc, il a tout cela. Regardez les autres... Sinistres* », proclamait l'une de ces affiches, tandis que sur une autre, un bambin confiait : « *Quand je serai grand, je voterai Médecin.* » Mise à contribution, Mireille Mathieu avouait sur une troisième : « *Si j'étais Niçoise, je voterais Médecin* », profession de foi à laquelle répondit un beau matin un autocollant apposé sur les pare-brise de milliers de voitures : « *Dimanche, je vais pouvoir voter Médecin. Signé : Spaggiari.* »

Le changement de mode électoral devait également faciliter, pensait-on, la réélection de

De notre envoyé spécial



M. Médecin. Pour la première fois, la ville était partagée en trois secteurs : Un « *véritable charcutage* », que dénonçait l'opposition, en insistant sur l'habileté d'un découpage qui, pour des raisons inexpliquées mais parfaitement explicables, ne correspond même pas à la sectorisation législative déjà en vigueur : des quartiers entiers passaient d'un secteur à l'autre sans autre raison qu'un étalement des voix de l'opposition face à celles de la majorité.

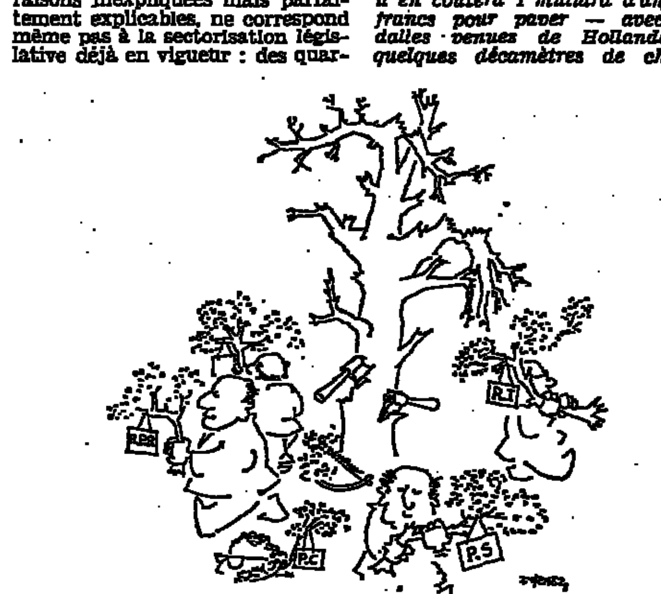
Certains de ses amis voient deux causes au geste de défiance des électeurs niçois : d'une part, un fond de jalousie, ses fonctions ministérielles ayant, estime-t-on, amené le maire à négliger quelque peu les affaires de la ville ; d'autre part, un peu de « malignité » : on considère parfois qu'il a « *vendu* » Nice à la majorité pour une place au gouvernement ; le fait que cet ancien opposant fasse équipe aujourd'hui avec des gaullistes conforte ce raisonnement. Tout en se déclarant persuadé que le vote de dimanche n'était qu'un avertissement, non une condamnation, et que M. Médecin sera finalement réélu, ses partisans estiment cependant qu'une personnalité d'importance nationale aurait pu avoir raison de lui.

En face, l'union de la gauche réalise une percée remarquée. Mais la surprise désagréable pour les « médecinistes » est venue du succès de la liste associant le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert à des écologistes. Les études des Renseignements généraux lui accordaient entre 1 % et 7 % des suffrages exprimés, selon les secteurs. Elle en a recueilli entre 13 % et 16 %. Son irruption sur la scène électorale n'était pas passée inaperçue puisqu'elle ne réclamait rien moins que la transformation de la promenade des Anglais en espace vert. Cette proposition, qui pouvait donner l'impression de relever du canular, fit rapidement son chemin dans une ville qui ne compte que 3 mètres carrés de verdure par habitant et où l'équipe municipale est depuis longtemps accusée d'avoir bétonné plus que de raison. La qualité de la vie n'était cependant pas le seul argument des « jobertistes-écologistes ».

L'affaire du mont Vinaigrier

« *Nice est l'une des villes les plus imposées et les plus endettées de France* », accuse leur chef de file, M. Henri Roubault, se référant au Livre blanc de l'Association des maires de France, « *et elle prendrait le maillot jaune si la municipalité devait mettre à exécution son projet de rachat des terrains de la Charité au promoteur anglais qui les possède et qui n'a jamais réalisé dessus le projet immobilier prévu.* » Il précise : « *La dépense — 9,8 milliards d'anciens francs — conduirait à un accroissement de 12,5 % des impôts locaux. Autre scandale : au mont Vinaigrier, le beau-frère du maire, M. Jean-Claude Aragon, un architecte, a commencé l'urbanisation de ce* « *poumon* » *niçois, sans même avoir obtenu de permis de construire, dévastant l'environnement et menaçant l'activité de l'observatoire astronomique.* »

« *A quelques semaines des élections, le maire s'est lancé soudainement dans la réalisation d'une zone piétonne aux abords de la rue Masséna*, explique M. Panizzoli, un colistier de M. Roubault, *il en coûtera 1 milliard d'anciens francs pour paver — avec des dalles venues de Hollande — quelques décamètres de chaussée.* » Cette politique se traduit, selon les communistes, par une pression fiscale de 43 698 F par habitant, bien supérieure à celle de Paris (37 304 F) et de la grande voisine phocéenne (32 503 F).



La récupération des voies écologistes.

(Dessin de CHENEZ.)

Le « sorcier » est-il invincible ?

Le reproche des jobertistes à M. Médecin porte toutefois moins sur ses erreurs de gestion que sur sa manière de les commettre : « *Il décide tout seul, c'est un dictateur* », lance M. Roubault. En cela, le vote de dimanche a, selon lui, jeté bas le dogme de « *l'invincibilité du sorcier* », révélant dans la population un « *ressort psychologique* » dont les effets n'ont pas fini de se faire sentir.

Pour M. Charles Caressa (P.C.), tête de liste de l'union de la gauche dans le premier secteur, l' « *avance des forces démocratiques* » à Nice s'inscrit dans une dynamique déjà perceptible au cours des derniers scrutins. Pour l'expliquer, M. Caressa reprend les griefs jobertistes auxquels il ajoute quelques autres raisons. D'abord, la réalisation d'une union très large de la gauche englobant les gaullistes d'opposition regroupés autour de M. François Binoche, mais aussi le mécontentement d'électeurs qui voient « *la ville livrée aux banques et aux intérêts privés ou étrangers ; le chômage qui touche vingt mille personnes et qu'aggrave la crise de l'hôtellerie ; l'indisposition devant tout ce qui se passe ici, qu'il s'agisse de faits divers ou de certains procédés autoritaires ; le limogeage de l'ancien directeur du théâtre ou l'attribution de subventions aux maisons de jeunes et de la culture en fonction de leur* « *coloration politique* », *par exemple* ».

Par-delà les questions matérielles, il faut, selon M. Caressa, voir dans ce ballottage « *une affaire de dignité* ». « *Les Niçois*, dit-il, *ne veulent pas être considérés comme une population d'assistés pour services rendus. Nous ne sommes plus au Moyen Age, les gens aspirent à une participation effective aux choses de leur ville avec des élus aux mains propres.* »

Combien seront-ils à partager ce sentiment dimanche prochain? Comment vont se répartir les voix jobertistes en l'absence de consignes formelles de désistement ? Les « sondeurs » officieux prétendent que les deux tiers d'entre eles iront à la gauche, laissant présager un vote extrêmement serré, notamment dans le propre secteur de M. Médecin. Restent alors les quelque 30 % d'abstentionnistes du premier tour que les troupes du maire sortant ont entrepris de « motiver ». Ceux-là aussi auront leur mot à dire dans le verdict définitif : condamnation, acquittement ou sursis.

JAMES SARAZIN.

ANGERS : soudain, la gauche...

Angers. — « *Quand Angers votera socialiste, la France aura fait un grand pas.* » Cette phrase avait été prononcée le 14 juin 1976. Son auteur : M. François Mitterrand lui-même, alors en visite dans ce bastion gaulliste.

Pourtant, c'est fait. Contre toute attente, la coalition socialo-communiste l'a emporté. Pas une victoire acquise de justesse, non : un beau score, avec 2 059 voix d'avance dans un fief dominé par trois parlementaires R.P.R., dont M. Jean Foyer. Angers en est encore tout étonné ! Mais le premier surpris est bien le principal bénéficiaire M. Jean Monnier, conseiller général socialiste, tête de liste de l'union de la gauche. Il avoue lui-même qu'il croyait à peine à ce renversement, trente-deux ans après Auguste Allonneau, le dernier maire socialiste d'Angers : « *Quand j'ai téléphoné à Paris pour annoncer le résultat à la direction du parti*, dit-il, *ils n'en revenaient pas. Et pourtant...* »

Dans son bureau de directeur de l'Association des foyers angevins de jeunes travailleurs (situé justement sur le boulevard qui porte le nom de son prédécesseur socialiste), cet ancien ouvrier menuisier-ébéniste, âgé de quarante-six ans, secrétaire fédéral de la C.F.D.T. pendant douze ans avant d'adhérer, en 1972, au parti socialiste, tente d'analyser son succès : « *Pourquoi la gauche l'a-t-elle emporté si facilement ?* »

Le conseil municipal sortant (16 C.D.S., 9 R.P.R., 7 modérés favorables à la majorité, et 2 R.I.) dirigé par M. Jean Turc, ancien député, indépendant, pouvait espérer être reconduit sans trop de difficulté. Le bilan de treize années de gestion (M. Turc est maire depuis 1963) paraissait largement positif La capitale angevine était en tout cas sortie sans trop de dommages de sa torpeur et de sa sous-industrialisation.

En revanche, tout n'allait pas pour le mieux au sein du conseil municipal. Les méthodes de travail du maire, un horticulteur âgé de cinquante-trois ans, avaient, semble-

De notre envoyé spécial

t-il engendré un malaise. On lui reprochait de pratiquer insuffisamment la concertation, d'élaborer sa politique dans le secret de son cabinet, de placer ses collaborateurs devant le fait accompli. En 1973, deux élus avaient quitté le conseil pour marquer leur désapprobation. Au début de 1977, une querelle de palais éclate : le premier adjoint, M. Auguste Chupin, sénateur (Union centriste), annonce sa candidature. Après une longue hésitation, le maire en place décide de se représenter. Puis il revient sur sa décision, le 10 février, pour éviter « *une lutte qui pourrait être néfaste à la ville d'Angers* ». Il condamne cependant l'opération qui, selon lui, « *résulte d'une combinaison politique destinée à satisfaire les ambitions de certains* ».

On connaît la suite : un taux d'abstention supérieur à la moyenne nationale (29,86 % contre 22 %), sur mille huit cent soixante-seize bulletins nul une grande partie (ceux de la liste de M. Chupin) annulés volontairement et le report d'une partie de l'électorat sur la liste d'union de la gauche significatif d'une réprobation : « *La punition du parricide* », selon M. Jean Foyer...

A l'hôtel de ville, le déménagement a commencé. C'est la fin d'un règne. On vide les armoires. On trie les dossiers. Un huissier ose une plaisanterie : « *Maintenant, il faudra s'appeler camarade.* » Dans son bureau, M. Chupin se veut philosophe : « *La division n'a rien changé. Angers a voté politique.* »

A l'autre bout du bâtiment, dans son bureau M. Turc, un peu amer, signe les convocations pour le dernier conseil municipal de son mandat qui aura lieu le dimanche 20 mars. « *Je suis convaincu que nous aurions remporté la victoire s'il n'y avait pas eu de bagarres internes.* » Le ton est celui d'un homme fatigué. Ce grand bourgeois de droite, qui excellait dans les relations publiques, conclut avec un peu de regret : « *Je me suis fait bluffer.* »

Le désaveu des querelles internes par l'électorat n'explique pas tout. Depuis quinze ans, la gauche progresse régulièrement dans ce département tranquille, trop tranquille. Lors des dernières élections cantonales à Angers, dans quatre des sept cantons soumis à renouvellement, elle avait obtenu plus de 49 % des voix. L'urbanisation des faubourgs l'industrialisation, qui a fait s'accroître la population ouvrière, et la personnalité de M. Jean Monnier, artisan de la résurrection du P.S. à Angers, ont fait le reste. Dans de nombreuses villes du Maine-et-Loire, la poussée de la gauche a été également sensible : une région de vieille tradition syndicaliste et M.R.P. s'est réveillée socialiste. Les habitants ont, en définitive, aligné leur comportement politique sur leur comportement syndical. « *Le travail de décantation s'est fait lentement et le couvercle a sauté* », explique M. Charles Barangé, ancien député M.R.P. aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans.

La gauche a su aussi exploiter les erreurs tactiques de ses adversaires : quelques faux pas et une certaine agressivité qui n'a pas compensé un défaut réel de combativité. Une campagne électorale qui a manqué de mordant malgré des moyens considérables. M. Chupin s'est refusé à tout face-à-face avec le candidat socialiste. Quant à la déclaration de soutien publiée par trois députés gaullistes quelques jours avant le scrutin, son anticommunisme n'a pas produit l'effet escompté. Les élections législatives s'annoncent difficiles pour les élus de la majorité.

La jeune municipalité (moyenne d'âge quarante-trois ans et demi) n'aura pas la tâche facile. Elle hérite d'un pouvoir municipal exercé pendant vingt ans sans partage. M. Monnier est pourtant confiant. Après tout, les législatives sont proches et M. Mitterrand n'a plus maintenant de raison d'ignorer l'Anjou.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Précisions et mises au point

● *Paris* (10e arrondissement). — Le secrétariat de la section La Fayette-Magenta du parti communiste nous a adressé une lettre dans laquelle il s'indigne des accusations portées contre des militants du P.C. par M. Marcus (R.P.R.) à propos d'un incident électoral (*le Monde* du 15 mars). La section communiste affirme que ce sont ses propres militants qui ont été attaqués, vendredi 11 mars, vers 11 heures du matin, square Alban-Satragne, dans le 10e arrondissement, par ceux du R.P.R., et qu'un postier a porté plainte après avoir été molesté. Elle écrit : « *Nous tenons a protester vigoureusement contre ces actes de violence, qui contrastent avec le calme et la sérénité dans lesquels notre parti a mené la campagne pour le succès de la liste d'union dans le 10e, contre le R.P.R. sortant. M. Marcus, acculé, a utilisé des procédés pour le moins curieux.* »

● *Presnes (Val-de-Marne).* — M. André Villette, maire sortant, conseiller général, apparenté au groupe socialiste de l'assemblée départementale, a été réélu à la tête d'une liste formée par le parti socialiste. Le parti communiste présentait une liste séparée qui n'était pas d'union de la gauche dans la mesure où cette appellation suppose la présence des autres signataires du programme commun.

● *Argenteuil (Val-d'Oise).* — La liste d'union de la gauche, élue dès le premier tour, est composée de trente et un P.C., sept P.S. et trois personnalités choisies par ces deux partis. Aucune d'entre elles ne se réclame de l'extrême gauche.

● *Clamart (Hauts-de-Seine).* — La liste d'union de la gauche, conduite par M. Durand, P.C., a déposé une demande d'annulation du premier tour des élections auprès du tribunal administratif de Paris. Elle estime que le scrutin qui a vu la victoire de la liste de la majorité conduite par M. Fonteneau, maire sortant C.D.S., « *a été marqué par de graves incidents provoqués par la droite* », en particulier l'utilisation d'une urne ouverte dans le quatrième bureau et la « subtilisation » d'enveloppes lors du dépouillement dans le quinzième bureau.

● *Puteaux* (Hauts-de-Seine). — A la suite de la plainte déposée par la liste d'union de la gauche (*le Monde* du 17 mars), M. Charles Ceccaldi-Raynaud, maire sortant, dont la liste a été réélue dès le premier tour, déclare : « *Les élections municipales à Puteaux n'ont été marquées par aucune anomalie ni aucune irrégularité. Par rapport au deuxième tour des élections présidentielles, l'union de la gauche a perdu 4 619 voix. Je n'avais pas le pouvoir ni le désir de retirer des urnes une seule de ces voix si elles s'y étaient trouvées.*

» *En réalité, ces chicaneries subalternes tendent à essayer de masquer le Waterloo électoral de l'union de la gauche à Puteaux.*

» *Je souhaite que le tribunal administratif rende son arrêt dans les plus brefs délais.* »

● *Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).* — Le parti radical a de M. Georges Gorse, maire sortant (R.P.R.), qui a été réélu dès le premier tour.

● *Sceaux (Hauts-de-Seine).* — La liste en faveur de la participation locale conduite par M. Jean Weber, qui a obtenu 2 592 suffrages (27,7 %) prenait en compte, parmi d'autres, les objectifs écologiques, mais ne se réclamait pas des grandes organisations du Mouvement écologiste (*le Monde* du 16 mars).

● *Colmar (Haut-Rhin).* — C'est par erreur que le nom de M. Kalb a été imprimé en italique dans le tableau des listes en présence publié dans *le Monde* du 17 mars. En effet, comme nous l'indiquions dans le « chapeau » qui accompagnait ce tableau, la liste de M. Kalb se maintient au second tour. Il y aura donc bien une « triangulaire » dimanche 20 mars.

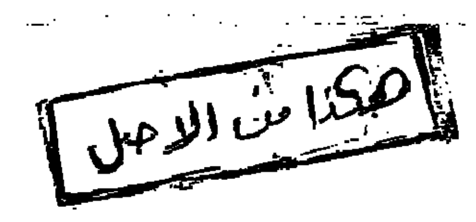
● *Toulon (Var).* — L'amiral Antoine Sanguinetti, qui conduisait la liste du parti socialiste et des gaullistes d'opposition, a précisé qu'aucun accord de désistement n'avait à aucun moment été envisagé entre la liste du P.C. et la sienne. Il a déclaré : « *J'ai seulement invité ceux qui ont voté pour moi à se reporter aux consignes de deux des trois composantes de l'union de la gauche, dont j'avais le soutien : le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, qui assument la pleine responsabilité de leur prise de position. Quant à la coordination nationale des gaulliste de gauche, pour ne pas ajouter aux troubles de l'électorat, elle gardera, pour le moment, le silence dans cette affaire.* »

● *Laxou (Meurthe-et-Moselle).* — La liste conduite par M. Vasse (P.S.) obtient 1 321 voix en moyenne et non 682, comme il avait été indiqué par erreur dans *le Monde* du 15 mars.

● *Saint-Egrève (Isère).* — La liste élue (vingt-sept sièges), conduite par M. Delahais, P.S., ne comprenait que quinze P.S. (et non vingt-sept), les autres élus ayant l'étiquette suivante : quatre GAM, trois autogestionnaires et écologistes (dont un P.S.U.) et cinq membres d'asso- d'associations apolitiques.

● *GIVORS (Rhône).* — La liste d'union de la gauche conduite par M. Vallin, m.s., P.C., a obtenu les vingt-sept sièges contre une liste qui n'était pas d' « extrême gauche », mais « *purement écologiste* », qui a obtenu 21,25 % des sufrages.

○ *Martigues* (Bouches-du-Rhône). — Dans la carte publiée par *le Monde* du 15 mars (page 12), Martigues figure parmi les villes où il y a stabilité dans la majorité. En fait, le conseil municipal de cette ville était à majorité communiste, et c'est la liste d'union de la gauche qui a été élue dès le premier tour. Martigues rentre donc dans la catégorie des villes où il y a stabilité dans l'opposition.



municipales

RENNES : la majorité veut politiser la campagne contre la « menace socialo-communiste »

De notre correspondant

Rennes. — « *Nous avons gagné la bataille de la crédibilité* », constate M. Edmond Hervé, leader socialiste de la liste d'union de la gauche à Rennes. « *Nos chances demeurent toujours* », proclame M. Jean-Pierre Chaudet (R.I.), animateur de la formation de la majorité. Après avoir déclaré la victoire de la gauche inéluctable au soir du premier tour de scrutin, M. Hervé et ses colistiers ont choisi de ne pas faire de triomphalisme prématuré. Certes l'union de la gauche a creusé un écart qui a étonné plus d'un Rennais, même favorable à l'opposition. Elle a devancé en effet la majorité de 4 569 suffrages. M. Hervé affirme qu'il prévoyait une différence importante de voix, mais se déclare surpris de constater que son « concurrent » n'a atteint que 42,23 % des suffrages alors qu'en 1971 M. Henri Fréville, maire sortant, avait été élu au premier tour avec 58 %. Second enseignement majeur pour M. Hervé : l'indéniable percée des formations autogestionnaires et d'extrême gauche. Leurs trois listes ont totalisé 8,99 % des voix.

M. Hervé escompte un « score » de l'ordre de 56 % dimanche prochain dans la mesure où la plupart des formations des trois listes éliminées appellent à voter pour l'union de la gauche. Un accord avec le P.S.U. aurait, sans doute, permis de franchir la barre des 50 % dès le premier tour. Le désaccord avec ces partis n'était pas « *programmatique* », affirme la tête de liste de l'union de la gauche. Le résultat du premier tour n'en est que plus probant à son avis. « *Nous avons eu raison de ne pas miser sur le citoyen-objet mais sur le citoyen responsable* », constate M. Le Moal, ancien recteur d'académie, radical de gauche.

Cachant mal leur déception, les représentants de la liste de la majorité se refusent à se laisser aller au pessimisme. Ils affirment que le handicap du premier tour peut être comblé. Ils se reprochent d'avoir mené jusqu'à présent une « *campagne courtoise* ». La seconde semaine doit être plus « *politisée* », annoncent-ils. Pour M. Hervé, la défaite de M. Henri Fréville devant un socialiste aux cantonales de 1976 était un nouveau « *signe annonciateur* ». M. Jean-Pierre Chaudet rejette cette analyse. Il admet une « *poussée réelle de la gauche* ». Il met son faible pourcentage du premier tour sur le compte « *des mécontentements qui sont souvent ceux de la vie quotidienne* » (les voitures en fourrière par exemple). Il prévoit un ressaisissement de l'électorat au deuxième tour. De nombreux coups de téléphone ou lettres l'inclinent à le penser. Son cheval de bataille sera désormais le danger socialo-communiste. Il fait grief à son adversaire de n'avoir pas clairement annoncé la couleur à cet égard et en particulier de n'avoir pas dit qu'il appartient au CERES : « *une tendance franchement révolutionnaire* ».

A cela, M. Hervé rétorque qu'il n'est pas un homme de chapelle, qu'il a adhéré à la S.F.I.O. il y a onze ans, donc avant la création du CERES, et que les candidatures socialistes ont été décidées à l'unanimité sans tenir un compte mathématique des tendances en présence. A son avis, l'argument de la menace socialo-communiste « *ne fait pas le poids* », pas plus à Rennes qu'ailleurs. Son utilisation par la liste de la majorité manifeste, à son avis, un certain « *mépris des électeurs* ». Dimanche prochain, le comportement des abstentionnistes revêtira donc un intérêt certain. Pour l'union de la gauche, il faut empêcher les électeurs de tenir la victoire pour certaine et de bouder les urnes. Pour la liste de la majorité, il faut sensibiliser les indécis. Mais, comparés aux 57,60 % des municipales de 1971, les 73,38 % de participation au premier tour sont déjà importants. A Rennes, la participation n'a atteint 82 % qu'aux élections présidentielles.

Il semble que le handicap de la formation de M. Chaudet sera difficilement surmontable. D'autant que les sévères critiques adressées publiquement par un responsable de la puissante union du commerce de Rennes à l'égard de la municipalité de M. Fréville ont recueilli un écho non négligeable. La démocratie chrétienne, prônée par le maire durant un quart de siècle, apparaît d'ores et déjà bien battue en brèche. M. Henri Fréville a passé la main à un jeune républicain indépendant sans consulter ses fidèles. M. Jacques Cressard (R.P.R.), vainqueur de M. Fréville aux législatives de 1968, a été appelé en renfort. Un membre de la vieille garde « *frévillienne* » confie avec amertume : « *C'était courir au suicide !* »

DANIEL MORNET.

● *Le comité de soutien à la liste conduite par M. Le Noënne,* qui a recueilli 1 030 voix sur 74 451 suffrages exprimés, et que nous avions présentée, dans *le Monde* du 15 mars, comme « *extrême gauche, maoïste* », nous écrit : « *Notre programme n'est pas un programme « maoïste » mais un programme de lutte contre la crise, le chômage, les bourgeois de droite et de gauche. Notre liste comprend trente ouvriers, huit employés, quatre étudiants, une institutrice ; trente-huit sont inorganisés, cinq seulement appartiennent donc à une organisation politique, l'Organisation communiste de France (marxiste-léniniste) dont le journal est* Drapeau rouge *et qui a appuyé et soutenu notre liste et notre programme de lutte.* »

[N. D. L. R. — L'Organisation communiste de France (marxiste-léniniste) est bien, comme l'indique ce double adjectif selon la terminologie en usage à l'extrême gauche, un mouvement maoïste. La revue « Drapeau rouge » combat le « révisionnisme » de Moscou et soutient la révolution chinoise.]

GRENOBLE : les écologistes risquent de placer le P.S. derrière le P.C. au premier tour des législatives.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les résultats de la liste Grenoble-Ecologie pour autogérer la cité, qui a obtenu, le *togérer la cité,* qui a obtenu, le 13 mars, 5 054 voix, soit 9,13 % des suffrages, ont « irrité » les responsables locaux du parti socialiste, qui estiment que les écologistes ont essentiellement mordu sur leur électorat. Selon M. Hubert Dubedout, 80 % des voix obtenues par la liste Grenoble-Ecologie auraient pu se porter sur la liste d'union de la gauche et ainsi lui assurer un net succès dès le premier tour. « *Les écologistes risquent de remettre en cause les rapports de force P.S.-P.C. et, en cas d'élections législatives, d'être les arbitres entre ces deux partis* », a déclaré de son côté M. Jean Verlhac, P.S., adjoint au maire.

Au cours de leur campagne, les écologistes avaient maintes fois répété : « *Nous ne nous désisterons en aucun cas pour la droite.* » Plusieurs candidats de la liste Grenoble-Ecologie ne cachaient même pas leur intention d'appeler à voter pour l'union de la gauche au second tour. Mais « l'exemple parisien » semble avoir poussé les membres de la liste « verte » à ne donner aucune consigne de vote pour le 20 mars. Ils précisent néanmoins dans un communiqué que « *la droite du profit méprisant est par nature un obstacle sur la voie d'une société écologique* », tout en ajoutant : « *Nous n'avons pas pour autant la naïveté de croire que l'union de la gauche, telle qu'elle se présente aujourd'hui, soit à même de réaliser la profonde transformation de la société que nécessite l'application des idées écologiques* ».

ALENÇON : la troisième liste se maintient malgré le désaveu de son chef de file

De notre correspondant

Alençon. — Le maintien de la liste « apolitique » Entente et défense des Alençonnais, arrivée en troisième position avec 3 160 voix derrière l'union de la gauche (4 990 voix, 41,10 %) et la liste du maire sortant, M. Cren, centriste (3 990 voix, 32,87 %), pourarit permettre à M. Mauger, P.S., de devenir maire d'Alençon.

M. Laurent, chef de file de la liste « apolitique », s'est cependant séparé de ses coéquipiers. Après avoir déposé sa liste mardi soir, il a provoqué le lendemain un coup de théâtre en déclarant : « *Je me vois contraint à regret de me désolidariser de mes colistiers.* » Il n'a pas été possible de savoir de quelle contrainte M. Laurent voulait parler. Le leader de la troisième liste a expliqué : « *Je ne souhaite absolument pas la victoire de la liste d'union de la gauche à Alençon dans une élection triangulaire ; le maintien d'une troisième liste risque d'aboutir à ce résultat.* »

M. Laurent a appelé les électeurs à voter pour la liste de la majorité. Peu après, ses trente colistiers réagissaient par un bref communiqué : « *La liste Entente et défense des Alençonnais, liste Laurent, se maintient, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse. Un maire qui a contre lui 68 % de sa population est un maire battu.* » Les « modérés » se présenteront donc dimanche en ordre dispersé malgré le retrait de l'une des deux têtes de liste. — M. V.

TOULOUSE : l'extrême gauche et les Occitans soutiennent M. Savary

De notre correspondant

Toulouse. — Mᵉ René Segond, *chef de file de la* liste d'action locale (gaullistes d'opposition et divers gauche) qui avait obtenu cinq cent trente voix au premier tour dans le troisième secteur de Toulouse-Nord, le seul en ballottage, a demandé à ses électeurs de voter contre M. Marcel Cavaillé (R.I.), secrétaire d'Etat, leader de la liste de la majorité qui affrontera l'union de la gauche conduite par M. Alain Savary (P.S.).

Il a été désavoué par M. Raoul Malka, tête de liste d'action locale dans le deuxième secteur gagné par la gauche. M. Malka a invité les électeurs « *d'action locale* » de M. Savary et plus particulièrement les rapatriés d'Afrique du Nord à voter pour la liste de M. Cavaillé « *qui compte trois rapatriés* ».

M. Alain Savary doit en principe bénéficier des voix de la liste d'extrême gauche (Lutte ouvrière, Ligue communiste révolutionnaire qui avait obtenu 637 voix) et de celles de la liste d'autogestion Occitanie écologie (P.S.U., Lutte occitane : 1 285) les responsables de ces mouvements ayant demandé à leurs électeurs de soutenir l'union de la gauche.

UNE SOURCE DE LITIGES

La règle d'élimination des listes n'ayant pas atteint 12,5 % des inscrits ne tient pas compte des désistements

En vigueur pour la première fois à l'occasion d'élections municipales générales, la loi du 19 juillet 1976 modifiant certaines dispositions du code électoral et du code de l'administration communale suscite sur un point précis des divergences d'interprétation. Cette loi, dont la discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat au début du mois de juillet 1976 avait été vive, prévoit que dans les villes de plus de trente mille habitants « *ne peuvent se présenter au second tour, et sans modification de leur composition primitive, que les listes ayant obtenu au premier tour un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits* ».

Le texte prévoit deux autres cas. D'une part, si une seule liste remplit ces conditions, il est précisé que « *la liste ayant obtenu après celle-ci le plus grand nombre de suffrages au premier tour peut se maintenir au second* ». D'autre part, si aucune des listes en présence n'a obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits, il est stipulé que seules « *les deux listes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour peuvent se maintenir au second* ».

Notons que cette éventualité est envisagée dans le texte régissant les modalités de l'élection du président de la République. L'article 7 de la Constitution, modifié par la loi du 6 novembre 1962, précise qu'au second tour « *seuls peuvent se présenter les deux candidats qui,* le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés, *se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour* ».

Applications différentes à Paris...

L'application de ces dispositions se révèle différente à Paris et à Marseille. Dans le seizième arrondissement (14ᵉ secteur) de Paris, la liste d'union de la gauche conduite par M. Maurice Lempereur, radical de gauche, est arrivée en troisième position et elle n'atteint pas le seuil des 12,5 % des électeurs inscrits.

Or, des deux listes arrivées en tête et ayant satisfait à cette disposition, seule se maintient au second tour la liste de M. Lépine, patronnée par M. d'Ornano. Devancée par cette dernière, la liste de M. Frezal, R.P.R., soutenue par M. Chirac, s'est en effet retirée et appelle ses électeurs à se prononcer pour la seule liste de la majorité restant en présence. M. Lempereur et ses colistiers, qui se sont vu refuser leur maintien au second tour, ont déposé un recours au tribunal administratif, lequel devrait se prononcer vendredi 18 mars. Les candidats de la liste de l'union de la gauche appellent d'ores et déjà à l'abstention. Le retrait de la liste de M. Frézal « *aurait dû permettre* » à leur liste, estiment-ils, « *de se présenter au deuxième tour contre la liste conduite par M. Pierre Lépine* ». « *Mais,* ajoutent-ils, *les représentants du pouvoir ont refusé d'enregistrer cette candidature. Ainsi les électeurs n'auront aucune possibilité de manifester le 20 mars prochain leur mécontentement et leur volonté de changement.* »

... et à Marseille

A Marseille, dans les 2ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ et 8ᵉ secteurs, les listes de la majorité, qui n'avaient pas obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits, n'avaient pas été autorisées à se maintenir. Dans chacun de ces secteurs, il ne restait en présence, du fait des accords passés au sein des partis de gauche, qu'une seule liste. Le tribunal administratif a tenu compte des désistements des listes de la gauche arrivées en seconde position pour valider les candidatures de la majorité dans ces quatre secteurs.

Le silence de la loi sur la prise en compte des désistements — ou des retraits — pour le maintien des listes au second tour constitue une source de litiges.

CORRESPONDANCE

DE LA DROITE

M. Jean-François Nioloux nous adresse la lettre suivante :

Il semble que les hommes dits de droite soient classés en deux catégories :

— D'une part, le fasciste, c'est-à-dire le méchant homme de droite (cf. : la preuve que cet animal est méchant, il se défend lorsqu'on l'attaque) ;

— D'autre part, le libéral, c'est-à-dire l'homme de droite provisoirement tolérable.

Il appartient évidemment aux forces démocratiques d'apprécier ce libéralisme, d'en démontrer les limites et finalement d'en faire apparaître le vrai visage.

Pour ce faire tous les moyens doivent être utilisés, notamment les attaques les plus violentes, verbales ou autres, puisque, par exemple, la légitimité de la séquestration de personnes, de l'occupation de locaux ou de la destruction de biens par les « forces démocratiques » ne saurait être contestée.

A partir de là, la règle du jeu est simple : le « libéral » résiste-t-il à ces attaques ? Même uniquement verbalement, par exemple en contestant la légitimité des actions précitées, il montre alors son vrai visage, qu'il avait hypocritement dissimulé : il se défend, c'est donc un fasciste.

On aurait tort de prendre cet état de choses à la légère, car il ne constitue pas uniquement une pièce du folklore politique français, mais bien un mécanisme politique qui a un *nom* : la terreur.

Dans cet esprit, il n'est certainement pas inutile de rappeler ce qu'est la terreur : un processus d'éliminations successives des groupes politiques autres qu'un groupe exerçant une domination de fait, chaque élimination étant réalisée avec la coopération des groupes survivants chaque fois par assimilation du groupe à éliminer avec un groupe précédemment éliminé et considéré comme incarnant le mal absolu.

La terreur n'a pas été inventée par Staline, ainsi que l'on a trop souvent tendance à le considérer, mais constitue, au contraire, une invention bien française, la première utilisation systématique de ce mécanisme au sein d'un système politique conçu comme démocratique datant de la Révolution française !

Notre invention a été évidemment depuis abondamment copiée hors de France, notamment en Union soviétique et dans les « démocraties populaires », mais nous n'avons pas oublié la recette, non seulement nous l'avons parfois réutilisée de manière sanglante, mais encore nous l'avons perfectionnée, ainsi que le démontrent les événements actuels : plus personne ne voudrait encourir le risque d'être considéré comme « de droite ».

Cette situation me semble extrêmement dangereuse et les partis de la majorité, qualifiés « de droite » par leurs adversaires, en sont en grande partie responsables, puisque leurs efforts, d'ailleurs parfaitement infructueux, pour se débarrasser de cette étiquette constituent une reconnaissance implicite du caractère infamant et condamnable de la qualité d'homme de droite.

Dans ces conditions, je trouve particulièrement savoureux que le « travaillisme français » de M. Chirac soit assimilé sous la plume de M. Sartre au nazisme, par l'utilisation de la formule « national travaillisme », et que M. Marchais dénonce la vraie nature réactionnaire, autoritaire et *antinationale du* « libéralisme avancé de M. Giscard d'Estaing.

J'ai malheureusement peu d'espoir que cela leur serve de leçon et leur fasse abandonner une attitude démagogique, qui, outre qu'elle ne paie pas, constitue une malhonnêteté vis-à-vis de la majorité de leur électorat, qui est bien, ne leur en déplaise, « de droite », *c'est-à-dire, en dernière* analyse, conservateur.

LYON : les écologistes penchent pour la gauche.

(De notre correspond. régional.)

Lyon. — Hormis le P.S.U. qui a très nettement invité à voter pour la gauche au second tour, les responsables des autres composantes des listes Lyon-Ecologie, qui ont obtenu une moyenne de 8,65 % des suffrages sur l'ensemble des neuf arrondissements de Lyon, ont annoncé, mercredi 16 mars, au cours d'une conférence de presse, que Lyon-Ecologie, n'étant pas propriétaire des suffrages, ne se désistaient en principe pour personne.

Cependant, les animateurs de Lyon-Ecologie ont clairement exprimé leur souhait de voir ceux-ci reporter leurs votes à gauche. « *Toutes nos déclarations procédaient d'une condamnation sans rémission de la droite* », ont-ils déclaré. « *Le sous-titre même de nos listes, « Pour autogérer la cité », devait décourager les électeurs de droite.* » Ils ont, en outre, dénoncé dans un texte commun « *la tentative de récupération dont l'écologie a été l'objet dès le soir du premier tour* ». Il s'agit d'une allusion directe à une phrase d'un communiqué de M. *Francisque Collomb, maire de Lyon,* qui déclarait que l'intérêt compréhensible manifesté par les électeurs pour le mouvement écologique « *rejoint celui que j'ai à plusieurs reprises et dès longtemps exprimé* ». Ils ont condamné l'un des aspects les plus spectaculaires de la politique de Louis Pradel : « *Même peint en vert, le béton reste du béton, et les bétonneurs restent des bétonneurs.* » — B. E.

L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE POLYNÉSIENNE SERA DISSOUTE LE 30 MARS

M. Gaston Flosse, président (R.P.R.) de l'Assemblée territoriale de Polynésie, a été reçu mardi 15 mars, par MM. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM. Au terme de ces entretiens, il a fait connaître sa *satisfaction* en ce qui concerne la forme définitive du projet de nouveau statut du territoire. Il a souligné, en particulier, que les représentants de la majorité attachait beaucoup d'importance au fait que l'essentiel des « *pouvoirs d'exécution* » du conseil de gouvernement du territoire incombent au haut-commissaire, représentant du gouvernement métropolitain. M. Flosse a indiqué que le conseil des ministres adopterait, le 30 mars, le décret de dissolution de l'Assemblée territoriale. L'Assemblée suivante sera appelée à se prononcer sur le nouveau statut.

M. Giscard d'Estaing recevra le même jour, le 28 mars, M. Frosse et M. Sanford, député autonomiste.

M. SERVAN-SCHREIBER : j'entends participer complètement à l'entreprise de M. Giscard d'Estaing.

Interrogé jeudi matin 17 mars au micro d'Europe 1 par Yvan Levai au sujet de la cession de près de la moitié du capital de « l'Express » (« le Monde » du 17 mars), M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a confirmé que sa décision avait été prise, d'abord, dans l'intérêt du développement du groupe de presse qu'il a fondé.

« Comment faire sérieusement ce qu'on attend de moi à la tête d'une grande entreprise de presse », a-t-il dit, mettant en parallèle ses multiples responsabilités politiques, en se qualifiant notamment de « leader de fait du parti radical ». « C'est la raison majeure pour laquelle, a-t-il précisé, il convient aussi que « l'Express » se développe *séparément* de ma propre carrière politique. »

Evoquant les élections législatives de 1978, le député de Meurthe-et-Moselle a encore dit : « J'entends y participer complètement. Je lutterai pour le succès de l'entreprise politique de M. Giscard d'Estaing, dont je vois bien qu'on peut douter davantage depuis dimanche dernier, mais il s'agira d'une échéance fondamentale pour la France. »

Les résultats en Corse du Sud

PORTO-VECCHIO. — Ins. : 4 543, suf. expr. : 3 216. — Maj. : (M. Jean-Paul de Rocca Serra, dép., c. gén., R.P.R., m. s.), 1 850. 23 ELUS (18 mod. maj., 5 R.P.R.); Un. g. : (M. Denis de Rocca Serra, Rass. dém. pour l'avenir de la Corse, P.C., P.S., rad. g., div. g.), 1 360.

Sortants : 23 R.P.R. et app.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Au terme du conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 16 mars, au palais de l'Elysee, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● POLITIQUE FONCIÈRE, URBANISME ET AIDE AU LOGEMENT.

Le ministre de l'équipement et le secrétaire d'Etat chargé du logement ont fait le point de l'application des trois grandes réformes votées par le Parlement en 1975 et 1976 sur la politique foncière, l'urbanisation et l'aide au logement.

La loi foncière du 31 décembre 1975 est en application depuis avril 1976. Ses dispositions, relatives au plafond légal de densité et aux zones d'intervention foncière, ont déjà eu une influence favorable sur le marché foncier. Pour compléter l'effet de ces instruments juridiques, le ministre a fait part au conseil de son intention de proposer, en liaison avec le ministre délégué à l'économie et aux finances, une modification du régime de financement des réserves foncières à moyen terme des collectivités locales.

Les seize décrets d'application de la loi sur l'urbanisme seront publiés d'ici à la fin du mois d'avril, conformément aux engagements pris devant le Parlement. D'autre part, à la suite de la lettre du président de la République au premier ministre en date du 29 juin 1976, des instructions ont été adressées aux préfets pour réduire la hauteur des constructions, améliorer l'ensemble des logements sociaux et empêcher les abus de l'urbanisation diffuse dans les zones rurales.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (logement) a précisé que la réforme de l'aide au logement sera appliquée en 1977 dans douze départements pilotes.

Le secrétaire d'Etat a également évoqué la préparation de la consultation sur le logement et l'habitat souhaitée par le président de la République. Un catalogue des divers types d'habitations construites depuis 1950 est en cours d'élaboration. Une consultation sera organisée, à l'automne, dans une dizaine de villes, afin de déceler les erreurs à ne pas renouveler et de préciser les solutions qui, à l'usage, sont apparues les meilleures. Ainsi, le réaménagement du financement du logement apporté par la réforme pourra être orienté vers un style d'habitat correspondant mieux aux aspirations des Français.

Le président de la République a déclaré : « Le vote, depuis 1974, de la réforme foncière, de la réforme de l'urbanisme et de la réforme de l'aide au logement constituent une œuvre considérable. Ces réformes contribueront à créer cet environnement à la française que souhaitent les Français.

» Ces réformes sont mises en route dans des délais records. Un premier résultat encourageant a été obtenu : l'application de la loi foncière a cassé la tendance au gigantisme et à la densification dans les centres des villes. La spéculation foncière — dont on ne parle plus guère aujourd'hui — est maintenant freinée. Il faut maintenant en priorité moderniser et mettre en valeur l'habitat ancien. »

En outre, le président de la République a demandé au ministre de l'équipement et au secrétaire d'Etat au logement, d'étudier, d'ici au 1er septembre, un système permettant de faciliter pour les ménages les plus modestes la constitution de leur apport personnel.

Enfin, le Conseil national de l'accession à la propriété sera mis en place le 1er juin 1977. Il sera chargé par le gouvernement d'étudier, en liaison avec les usagers, les diverses dispositions susceptibles de favoriser l'accession à la propriété des familles, notamment l'amélioration de l'information sur le prix des logements, et l'allégement des procédures de mutations immobilières, actuellement trop lentes et trop coûteuses.

Sur les vingt-cinq décrets d'application de la loi modifiant le financement du logement, ceux qui créent le conseil de l'accession à la propriété, le conseil de l'aide personnalisée au logement et le Fonds national de l'habitation sont prêts, tandis que onze autres sont largement avancés (sur les conditions d'attribution de l'A.P.L., les conventions-types, la nouvelle aide à la pierre...). L'ensemble de ces décrets devrait être publié en trois vagues successives d'ici à la fin de mai.

En ce qui concerne la loi foncière, depuis le 1er avril 1976, les constructeurs qui veulent édifier un immeuble dépassant le plafond légal de densité (P.L.D.) fixé à 1,5 à Paris et à 1 ailleurs doivent « racheter » le droit de construire à la commune, dans la mesure où les plans d'urbanisme permettent ce dépassement.

Une centaine de millions de francs ont ainsi été perçus en 1976 ; si la loi n'avait pas été appliquée de façon progressive, ce mécanisme aurait rapporté 300 millions de francs. Ces versements ont concerné un millier de permis de construire, soit 2 millions de mètres carrés hors œuvre, dont 62 500 mètres carrés dépassant le P.L.D. Dans la capitale, 115 permis ont été touchés, et le P.L.D. a rapporté 41 millions de francs au lieu de 121 millions si le taux avait été plein.

La mauvaise conjoncture immobilière réduit largement les espoirs qui étaient mis dans ces sources nouvelles de financement pour les achats de terrains dans les villes. Pour venir en aide aux communes, le gouvernement envisagerait d'accorder à celles-ci, par l'intermédiaire de la Caisse d'aide aux collectivités locales (C.A.E.C.L.), mais avec un financement budgétaire, de nouveaux prêts à moyen terme portant sur la totalité de la dépense, à un taux d'intérêt de 8 % environ et pour une durée de dix ans.

Les communes ont en effet, depuis l'an dernier, une possibilité légale d'intervention sur le marché foncier, mais peu de moyens financiers pour s'en servir. Dans les villes de plus de 10 000 habitants munies de plans d'urbanisme, la loi a créé de plein droit 240 zones d'intervention foncière (Z.I.F.) couvrant 160 000 hectares au total, où les communes ont un droit de préemption, c'est-à-dire une priorité d'achat dans les transactions foncières. La Ville de Paris a déjà utilisé ce nouveau droit à concurrence de 8 millions de francs.

(Page 31.)

● LUTTE CONTRE LA POLLUTION.

Le ministre de la qualité de la vie a présenté le bilan et les orientations de la politique de lutte contre la pollution. Il a rappelé les résultats obtenus au cours de la période récente.

La pollution de l'eau décroît régulièrement de 5 % par an. Plus de trois nouvelles stations d'épuration sont chaque jour mises en service en France.

Grâce au contrôle des installations industrielles ou domestiques et à l'amélioration des combustibles, la pollution de l'air a diminué de 20 % en trois ans, davantage même dans certaines zones sensibles comme Rouen, où une action spéciale a été menée.

Le niveau sonore des automobiles neuves a baissé de 20 %. Soixante-dix brigades de contrôle technique ont été créées. Le bruit des engins de chantiers a été fortement réduit et un nouveau programme d'ensemble de lutte contre le bruit vient d'être mis en œuvre.

L'Agence nationale des déchets est entrée en activité. Déjà, une grande partie des décharges sauvages a été supprimée. L'organisation de la collecte permet progressivement l'élimination des déchets, le traitement des substances dangereuses et la récupération de matières premières.

Le contrôle des établissements industriels nuisants a été renforcé.

Le ministre de la qualité de la vie a fait approuver par le conseil trois actions prioritaires :

— Développer les moyens de surveillance de l'environnement : il s'agit, pour la mer, les rivières, l'atmosphère, de mettre en place des réseaux d'observation systématique, permettant de surveiller en permanence la pollution afin d'organiser la lutte et d'informer les populations, sur les côtes et les plages notamment.

— Réduire la pollution par la généralisation de techniques de production sans nuisances.

— Renforcer la prévention des accidents catastrophiques pour l'environnement, par un contrôle systématique des installations industrielles dangereuses.

Plus de 14 millions de francs ont été débloqués par le Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement afin d'engager ces actions en 1977.

Le ministre de la qualité de la vie va publier un bilan de la lutte contre la pollution et des résultats obtenus.

● PRIX AGRICOLES.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte au conseil de l'état d'avancement de la négociation communautaire sur les prix de campagne. Elle lui a fourni l'occasion d'insister à nouveau auprès de la commission et de nos partenaires sur la détermination du gouvernement français d'aboutir à une première étape significative de désarmement des montants compensatoires monétaires et sur le prix qu'il attache à la conclusion d'un accord avant la fin du mois de mars.

(Page 33.)

M. LUCIEN LANIER PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE ET PRÉFET DE PARIS

Le conseil des ministres a approuvé mercredi 16 mars les nominations suivantes :

M. LUCIEN LANIER, préfet de la région d'Ile-de-France, est nommé préfet de la région d'Ile-de-France et préfet de Paris, en remplacement de M. Jean Taulelle, nommé préfet hors cadre (voir *le Monde* du 17 mars).

M. GUY FOUGIER, directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur, est nommé préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris, en remplacement de M. Henry-Jean Manière, nommé préfet hors cadre.

M. PAUL BROUE, préfet, secrétaire général adjoint de la préfecture de Paris, est nommé préfet hors cadre.

M. CAMILLE CABANA, préfet, directeur du cabinet du préfet de Paris, est nommé préfet hors cadre.

M. PIERRE BRUNON, préfet, est admis à la retraite sur sa demande.

[M. Lucien Lanier, né en 1919 à Rouen, est licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie et de l'Institut des hautes études de la défense nationale. En 1950, M. Lanier est nommé chef de cabinet du préfet des Basses-Pyrénées. Il est secrétaire général de la préfecture du Gers en 1954, puis chef de cabinet du ministre de la défense nationale (1955). M. Lanier est chargé de mission, en 1957, au cabinet de M. Bourgès-Maunoury, président du conseil.

Après avoir été directeur du cabinet du directeur-général de la Radio-diffusion-télévision française (1957), M. Lanier est nommé secrétaire général adjoint (1959-1962) du Haut comité de la jeunesse. De 1962 à 1967, il est secrétaire général de la délégation générale à la recherche scientifique et technique. Préfet du Val-de-Marne de 1968 à 1974, M. Lanier est nommé en avril 1974, préfet du Pas-de-Calais. Il est directeur-général de l'Administration au ministère de l'intérieur de juin 1974 à septembre 1975. Nommé préfet de la région parisienne le 1er septembre 1975, il devient préfet de la région Ile-de-France, le 1er juillet 1976.]

[M. Guy Fougier est né le 13 mars 1932 à Paris. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Fougier a été successivement chef de cabinet de préfet, mis à la disposition du secrétariat général pour les affaires algériennes en 1958. Il a été sous-préfet de Teniet-El-Haad (1959) et de Mascara (1962). M. Fougier a été chef de cabinet de M. Jean-Marcel Jeanneney (ministre des affaires sociales puis ministre d'Etat de mars 1966 à juin 1969). Il a été conseiller technique au cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, en septembre 1969. Depuis 1971 il était directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur.]

M. ANDRÉ FOSSET MEMBRE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le conseil des ministres a nommé M. André Fosset, ancien ministre, membre du Conseil économique et social, en remplacement de M. Louis Pradel, ancien maire de Lyon, décédé.



D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Languedoc-Roussillon

70 000 hectares d'étangs : une réserve peu exploitée pour les éleveurs de poissons et de crevettes

Montpellier. — De tous les étangs littoraux qui, de la Camargue au Roussillon, ourlent la côte sablonneuse du golfe du Lion, celui de Thau, à Sète, est le plus vaste et le plus exploité. Il fait vivre directement trois mille personnes et indirectement dix mille. La production de coquillages et de poissons y varie entre 40 et 70 millions de francs par an, soit une importance comparable, pour le département de l'Hérault, à celle du secteur des fruits et légumes.

L'étang s'est enrichi au début de cette année d'une nouvelle installation destinée à une écloserie, un alevinage et un élevage de la daurade et du loup, nom donné au bar en Méditerranée.

De notre correspondant

Des chercheurs et des conchyliculteurs ont fondé un GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) appelé « Les poissons du soleil » qui élève déjà des milliers d'alevins de daurade et de loup. La reproduction de ces espèces est pratiquée dans une écloserie qui permet de stocker les géniteurs, d'incuber les œufs, d'élever les jeunes larves et de produire les frais vivants indispensables à leur nutrition.

Un autre local permet le stockage et l'élevage des poissons âgés de plus de quarante jours dont le grossissement se fera en cages immergées en pleine eau dans l'étang.

Pour ses équipements le GAEC a bénéficié d'une aide de la mairie de Balaruc-les-Bains, du Génie rural, des Eaux et forêts, du ministère de l'agriculture, de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, du ministère de la marine marchande. Le GAEC a reçu aussi le soutien des pêcheurs et parqueurs de l'étang. Des contrats de vente d'alevins ont été conclus avec l'Italie et d'autres pourraient être passés avec l'Espagne, la Yougoslavie et même le Brésil et le Paraguay.

Cette tentative privée n'est pas isolée. Il existe sur l'ensemble de ce littoral plusieurs expériences d'aquaculture.

A la limite de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, à Gruissan, les prud'homies de Gruissan, Bages, Port-la-Nouvelle et Barcarès ont créé la NARVAL (Nouvelle Association pour la mise en valeur aquacole du Languedoc-Roussillon).

Des écueils artificiels, notamment avec des vieilles voitures (*le Monde* du 3 janvier 1973), pour poissons et crustacés ont été implantés en divers points de la côte, notamment au large du delta du Rhône, de Palavas-les-Flots et de la pointe de l'Espiguette, avec plus ou moins de succès. Mais l'expérience n'est pas abandonnée puisqu'un autre secteur d'immersion est retenu dans les eaux de Saint-Laurent-de-la-Salanque.

Parmi les élevages « domestiques », un essai, jugé satisfaisant, a été fait à Sigean. Mais dans cette voie, l'expérience certainement la plus concluante est celle des Compagnons de Maguelone à Palavas, entre la mer et l'étang du Prévost.

Pour la première fois, il y a environ trois ans, un seuil significatif a été franchi par cette association qui réussissait à produire dans son centre d'aide par le travail 1 tonne de crevettes de l'espèce japonaise *penaeus japonicus*. Depuis, les Compagnons de Maguelone une cinquantaine de garçons handicapés mentaux, aptes au travail, âgés de dix-huit à trente-cinq ans, ont dépassé ces résultats.

L'aquaculture représente 50 % de leurs activités, avec des variations saisonnières, le reste étant partagé entre l'agriculture (vin et asperge) et la fabrication de piquets en acier pour la clôture des vignes.

Le remplissage des bassins destinés aux crevettes, sur la plage même, à quelques mètres de la mer, a eu lieu pour la première fois en 1971. M. François Doumenge, actuellement recteur de l'Université des Antilles, alors professeur à l'université Paul-Valéry à Montpellier, pionnier et spécialiste d'aquaculture, avait apporté dans ses cartons des crevettes du Japon. Le CNEXO (Centre national pour l'exploitation des océans) encourageait l'entreprise. En 1974, pour la première fois, des crevettes élevées sur place donnaient naissance à une descendance japonaise qui n'avait jamais connu son pays d'origine. Actuellement, la production dépasse 2 tonnes pour la crevette et la demi-tonne pour la daurade.

A proximité, sur l'étang du Prévost, se trouvent les installations de démonstration, d'expérimentation, d'exploitation et de vulgarisation de l'aquaculture de « Deva-Sud », installation comparable à celle de « Deva-Nord », situées en Bretagne, près de Tréguier, où est pratiqué l'élevage du saumon.

Il existe encore d'autres installations, en particulier la station de biologie marine et lagunaire de Sète, laboratoire maritime de l'université des sciences et techniques du Languedoc, sur la reproduction contrôlée de la daurade et du loup.

Cet ensemble est probablement unique en Europe. Il n'a pas atteint son plein développement. Les étangs du Languedoc-Roussillon, avec leur superficie de 70 000 hectares, constituent un biotope riche, encore très mal exploité, mais qui pourrait assurer une grande rentabilité pour l'économie régionale.

Cette situation exceptionnelle n'a pas échappé à des spécialistes japonais qui ont récemment visité cette zone littorale. Ils ont estimé qu'il était possible, avec une telle succession d'étangs, d'alimenter sans difficultés toute l'Europe en poissons d'élevage.

ROGER BECRIAUX.

Ile-de-France

MÉTRO : LA FIN DES BANQUETTES

De nouvelles voitures de métro, les MF-77, seront mises en circulation à la fin de cette année. Mille véhicules de ce modèle seront livrés à la Régie entre la fin de 1977 et la fin de 1981.

Construites en partie en aluminium, elles seront plus légères, mais aussi plus larges et plus confortables. Les banquettes, notamment, seront remplacées par des sièges « individualisés ». Les rames formées par ces voitures pourront rouler à 100 kilomètres à l'heure.

A PROPOS DE...

UNE EXPOSITION A BEAUBOURG

Qui décide de la ville ?

« Qui décide de la ville ? » L'exposition présentée à Beaubourg par le Centre de création industrielle (C.C.I.) vient à point, entre les deux tours des élections municipales, éclairer la lanterne des citoyens.

Cette ville qui entoure les citoyens les fascine, les use et les fait vivre, qui en décide ? En faisant le tour de cette question difficile, l'exposition du C.C.I. donne plusieurs réponses, qui sont toutes vraies. La ville, c'est tout le monde et personne, mais, moins que les autres, les usagers, les habitants. A coup de citations, de photos-choc, de graphiques et d'organigrammes, le visiteur est abreuvé (noyé ?) d'informations ; mais de subtils rapprochements, un choix habile des images et des mots lui en apprend plus que bien des discours, officiels ou non.

Huit Français sur dix habitent dans une ville... et près de la moitié des banlieusards voudraient partir en province. Faute d'avoir aménagé des villes aimables, les dirigeants de tous bords politiques flattent aujourd'hui le goût supposé des citadins pour une maison bien à soi... sans avoir cherché à savoir si une ville meilleure n'aurait pas été préférable à l'alignement à l'infini de petites villes entourées de minuscules jardins grillagés.

A quel moment l'habitant peut-il dire son mot ? « Les réglementations souvent obscures, les plans trop techniques, les cheminements subtils des rouages politiques ou financiers (...) donnent trop fréquemment aux usagers l'impression qu'ils ne peuvent rien pour faire connaître ou faire prendre en considération leurs aspirations, *écrit dans le catalogue de l'exposition, sorte de manuel pédagogique, M. Jacques Mullender, directeur du C.C.I.* Il peut en résulter renoncement ou frustration, hostilité passive ou violente. Connaître les mécanismes, c'est pour l'usager, comprendre où et quand il peut intervenir pour ne pas agir trop tard. »

Alors, qui décide ? L'argent de ceux qui font « main basse sur la ville » : les propriétaires fonciers, « obstacle grave à une urbanisation harmonieuse », selon un ancien ministre de l'équipement, M. Albin Chalandon ; les promoteurs, les banques et les groupes financiers, les grandes firmes industrielles. La technique et les règlements : l'architecte, le fonctionnaire, l'ingénieur qui dessine les routes et les plans, l'économiste, le planificateur, en un mot l'État et les technocrates, repliés dans le secret de ceux qui savent.

Et l'élu du peuple ? Le député, le conseiller général, le maire, devrait, en principe, être le médiateur influent, mais en réalité il est prisonnier de contraintes politiques et financières.

Dans cet entrelacs de circuits de décision et de contraintes réciproques, l'usager devrait avoir son mot à dire. « Le pouvoir de planifier, quel que soit celui qui l'exerce — ministre, fonctionnaire, délégué élu — est en pouvoir de dessaisir », *note M. Valéry Giscard d'Estaing dans Démocratie française. Les usagers vont-ils maintenant se ressaisir ?*

M. Ch.

★ Du 16 mars au 10 avril, Centre d'art et de culture Georges-Pompidou, galerie d'actualité du C.C.I., au rez-de-chaussée, ouvert de 15 h. à 22 h. tous les jours, sauf le mardi, et de 10 h. à 22 h. les samedis et dimanches. Débat public le mercredi 23 mars, à 19 h.

ÉQUIPEMENT

URBANISME

DANS LES CIRCULAIRES AUX PRÉFETS

M. Jean-Pierre Fourcade condamne à nouveau les immeubles de grande hauteur

Après avoir présenté au conseil des ministres du mercredi 16 mars un bilan de l'application de la réforme foncière (le Monde *du 17 mars*), *M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a annoncé qu'il avait adressé aux préfets trois circulaires sur l'urbanisme, reprenant les directives données par le président de la République dans une lettre à M. Jacques Chirac le 29 juin 1976.*

● DES IMMEUBLES PLUS BAS DANS LES VILLES : « *Je souhaite que la construction d'immeubles de hauteur excessive destinés à l'habitat soit abandonnée sur tout le territoire français* », écrivait M. Giscard d'Estaing. La circulaire précise : « *Les immeubles de trop grande hauteur tendent à réduire l'intensité des échanges, à appauvrir la vie familiale, à accroître le coût des charges locatives* ». Désormais, « *la hauteur des immeubles à construire dans des secteurs déjà bâtis ne devra pas dépasser sensiblement la hauteur des immeubles les plus courants de la rue ou du quartier* ». Dans les agglomérations de plus de trente mille habitants, la hauteur à ne pas dépasser sera de six étages au-dessus du rez-de-chaussée ; dans les communes rurales ou de moins de trente mille habitants, la hauteur maximale est fixée à quatre étages.

D'autre part, les « *immeubles isolés aux formes géométriques trop monotones ou trop répétitives* » (les « barres ») sont proscrits. Mais des « *exceptions ponctuelles* » à ces principes pourront être envisagées pour un « *motif d'urbanisme sérieux* ». Ces directives s'appliquent à compter du 1er juillet prochain.

● PLUS D'URBANISATION DIFFUSE DANS LES CAMPAGNES : Pour « *éviter la dégradation des paysages et l'envahissement des abords des villages et des petites villes, par des constructions désordonnées* », M. Giscard d'Estaing demandait que la réglementation nationale soit complétée. La circulaire du 16 mars précise que les plans d'occupation des sols devront prévoir « *avec clarté et rigueur l'interdiction de construire, de réaliser des lotissements (...) dans les zones naturelles ou agricoles* ». Là où il n'y a pas de POS, les préfets devront « *refuser* » les permis de construire et les autorisations de lotissement dans « *les espaces naturels* ». Mais la notion d'espace naturel n'est pas définie, ce qui laisse une large marge d'appréciation aux responsables locaux.

● DES LOGEMENTS SOCIAUX MIEUX SITUES : « *Des opérations de logement sont encore trop souvent lancées sur des sites peu favorables, mal desservis, exposés au bruit ou à d'autres nuisances* », écrivait le président de la République, qui souhaitait qu'on mette fin à cette situation. La circulaire du ministre de l'équipement énumère les défauts à éviter pour les terrains destinés à des logements sociaux : proximité de dépôts de déchets ou d'installations industrielles, voisinage de grandes routes ou de zones ferroviaires, mauvaise desserte, absence de commerces quotidiens... « *Mieux vaut attendre quelques mois la réalisation des logements estimés nécessaires, plutôt que réaliser des logements non susceptibles, par leur environnement, d'offrir des conditions satisfaisantes (...) ou que les locataires refusent d'habiter* », écrit M. Fourcade.

Des intentions aux réalités

La mise au point d'un nouvel urbanisme « à la française » et la fin du « gigantisme » sont annoncées par les gouvernements *successifs depuis plus de cinq ans.*

L'urbanisme « à la française » sera un urbanisme de luxe. En voulant respecter les directives du président de la République et favoriser un meilleur environnement, nos gouvernants accumulent les directives de plus en plus précises et de plus en plus contraignantes : plus de tours, mais des immeubles bas ; une meilleure qualité architecturale ; des logements sociaux au cœur des villes ; la réhabilitation du patrimoine au lieu de sa démolition. Tous ces principes sont excellents et les revendications des usagers et des associations vont depuis longtemps toutes dans ce sens.

Mais les circulaires et les directives ne suffisent pas à changer la forme de l'urbanisme sur le terrain. La crise économique et la mauvaise conjoncture immobilière peuvent faire croire que la croissance folle de l'urbanisation est définitivement stoppée. Si l'« *on ne parle plus de spéculation foncière* », comme s'en félicite le président de la République, cela ne veut pas dire qu'on n'en parlera plus jamais. La loi foncière, même si elle semble pour l'instant, à la faveur de la crise, calmer les flambées foncières, n'y suffira pas.

Comment construira-t-on alors, au cœur des villes, des logements sociaux à l'architecture agréable, loin des autoroutes et des dépôts d'ordures. Avec quel argent ? Quelques exemples récents montrent que la qualité coûte cher. A Grenoble, il fallait trois fois le prix-plafond des H.L.M. pour réhabiliter à l'intention de familles modestes le quartier de Très-Cloîtres. A Saint-Denis, la collectivité publique devra fournir près de 90 000 francs par logement pour édifier près de la basilique des logements sociaux à l'architecture compatible avec le monument voisin. Comment généraliser une telle politique ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

TRANSPORTS

● UNE MILITARISATION DU CONTROLE AERIEN ? — Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.) proteste, dans un communiqué, contre une certaine « *militarisation de la navigation aérienne* ». Il signale la mise à l'écart d'un ingénieur civil sur l'aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat parce que, dit-il, « *il avait été amené à s'opposer au commandement militaire* ». Le S.N.C.T.A. s'inquiète de voir, sur les aéroports de Bordeaux-Mérignac, Roissy-Charles-de-Gaulle et Clermont-Ferrand, des contrôleurs militaires venir « *renforcer* » leur collèges civils.

QUALITÉ DE LA VIE

Les trois fronts de M. Ansquer

Les hasards du calendrier ne suffisent pas à expliquer que M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, ait choisi le conseil des ministres siégeant entre les deux tours des élections municipales pour dresser le bilan de la politique de lutte contre la pollution.

Cet effort est réel. M. Ansquer peut aisément démontrer que les collectivités publiques et les entreprises dépensent 1,5 milliard de francs par an pour combattre la pollution des eaux. C'est au rythme de 1 200 chaque année que se construisent les stations d'épuration. Sur le littoral, celles-ci sont passées de 171 à 320 en six ans, traitant les effluents de 5,3 millions d'habitants. D'où une baisse de la pollution dans les rivières et la mer. Mais quelle pollution ? Et cette amélioration statistique est-elle suffisante pour rendre vie aux cours d'eau ? Les pêcheurs et les hydrobiologistes répondent non.

En mer, les avions et les vedettes traquent les pétroliers pollueurs, et cinquante d'entre eux ont fait l'objet de poursuites en 1976. Mais jamais les marées noires n'ont été aussi nombreuses.

Au chapitre de la pollution de l'air, il est vrai que les poussières et l'anhydride sulfureux sont moins abondants dans l'atmosphère de certaines villes, mais sait-on si les Français n'absorbent pas en revanche davantage d'oxyde d'azote et de fibres d'amiante ?

Les voitures de modèle récent font moins de bruit que les automobiles de naguère. Mais il faut dire qu'elles vieillissent de plus en plus mal et l'on sait, en outre, que la circulation est plus intense que jamais. On a beau leur affirmer que, en France, soixante-dix brigades de policiers mènent la chasse contre le vacarme des automobiles, les citadins ne constatent guère d'amélioration.

Contre les déchets aussi, la lutte a eu des résultats méritoires. Dix-sept villes ont organisé une expérience de ramassage sélectif des ordures ménagères pour en recycler le maximum. Dix centres de traitement des déchets industriels représentant 250 millions de francs d'investissements ont été construits. La moitié des départements ramassent les carcasses de voitures, et le quart des dépôts sauvages sont désormais sous contrôle. Mais la production d'ordures, résultant d'une consommation croissante, ne cesse d'augmenter.

Le ministère de la justice annonce que cent quinze mille condamnations pour pollution ont été prononcées en 1975, soit 20 % de plus qu'en 1974. Mais comment faire croire que la pollution.

Comment faire croire que l'on contrôle efficacement les centaines de milliers d'entreprises potentiellement polluantes, quand on sait que les inspecteurs chargés de les visiter sont moins de trois cents en France !

M. Vincent Ansquer vient de proposer au gouvernement de faire porter son action sur trois fronts. D'abord, mieux connaître l'état des pollutions (et les faire connaître au public) en multipliant les réseaux de surveillance, encourager les industriels à produire sans nuisance, renforcer le contrôle des usines pour prévenir les pollutions accidentelles. Mais, pour mener une politique efficace, l'incantation ne suffit pas. Il faut des moyens nouveaux. M. Ansquer ne les a toujours pas. Il l'a dit.

MARC AMBROISE-RENDU.

ÉDUCATION

UN PLAN CONTRE LE « COULAGE » DES CRAIES

Il n'y a pas de petites économies, surtout en 1977. En vertu de ce principe, le proviseur du lycée-C.E.S. mixte de Lourdes, excédé de constater l'ampleur de la consommation de craies dans son établissement, a pris, en janvier dernier, des mesures draconiennes. Le plan Barthe, du nom de ce proviseur, n'a pas tardé à produire ses premiers effets : en quelques semaines, la consommation de craies dans cet établissement, qui compte mille quatre cents élèves et quatre-vingts professeurs, a diminué de façon spectaculaire. Alors qu'en janvier, chaque jour, cent cinquante bâtons de craie étaient distribués aux professeurs, en mars une boîte de cent bâtons suffit pour une semaine.

D'où vient la différence ? Jadis, les craies étaient aussi souvent utilisées comme projectiles par les élèves que comme auxiliaires pédagogiques. On en retrouvait partout, écrasées dans les couloirs, à la fureur des agents de service. Chaque jour, des dizaines de craies quittaient clandestinement l'école dans les poches des élèves, sans espoir de retour. Outre le gaspillage, le « coulage » des craies avait d'autres inconvénients : pour s'approvisionner — et il fallait le faire souvent, — les enseignants demandaient aux élèves d'aller chercher des craies auprès de la personne qui les détient pour tout l'établissement. Allées et venues, portes claquées, cris intempestifs dans les couloirs sonores : cela ne pouvait plus durer.

M. Barthe a donc fait acheter par l'établissement quatre-vingts petites boîtes en plastique, chaque professeur étant invité à y conserver, dans un petit coin de sa serviette, les fameuses craies. Les professeurs ont tous fait preuve d'un grand sens civique, et les craies du lycée de Lourdes ne sont plus détournées de leur usage.

● *Une semaine d'action dans les I.U.T.* — Des étudiants des instituts universitaires de technologie (I.U.T.) ont commencé depuis lundi 14 mars une semaine d'action pour protester contre la diminution des dotations budgétaires en heures complémentaires, la non-reconnaissance de leur diplôme dans les conventions collectives et le déroulement des stages professionnels. Les étudiants de l'I.U.T. de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) sont allés, en cortège, s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi. En province, plusieurs manifestations sont prévues jusqu'au 19 mars.

Lorsque les jeunes Allemands s'initient à la vie de la cité

Ludwigshafen. — Les feux du carnaval sont éteints. Depuis des semaines Ludwigshafen (cent quatre vingt mille habitants dont un tiers de moins de vingt-cinq ans), ville tentaculaire de la rive droite du Rhin, s'était jetée dans la fête, sans doute pour mieux accepter un environnement industriel omniprésent : B.A.S.F., le géant de la chimie, dresse ses cheminées à la porte des quartiers d'habitation.

Avant d'enterrer — dans la tradition — le carnaval, les derniers bals ont été organisés. A la maison des jeunes, enfant chéri de la municipalité, seuls les garçons et les filles de quatorze à dix-huit ans avaient été invités. L'alcool était interdit. *« Mais ils ont trouvé la parade,* explique le directeur, *ils se sont saoulés avant de venir. »*

Avec la drogue, l'alcool est, le remède contre l'ennui et l'angoisse du chômage, la plus répandu chez les jeunes. *« Ce phénomène est commun à toute la République fédérale,* dit encore l'animateur de la Maison. *Ici ces deux produits sont officiellement interdits. Mais si nous appliquions le règlement à la lettre il nous faudrait mettre la moitié de ceux qui viennent à la porte. Alors, nous nous contentons de contrôler la qualité de ce qu'ils absorbent. »*

Les vertus de l'équilibre

« Contrôler » : le mot revient souvent dans les explications des adultes qui gèrent la vie municipale. Seule grande ville social-démocrate du Bade-Wurtemberg (Land animé par « l'opposition »), Ludwigshafen passe pour être allée plus loin que la majorité des cités allemandes dans *« la recherche d'un dialogue avec la jeunesse »*.

« La loi fédérale nous oblige à organiser une politique en faveur des jeunes », estime M. Werner Ludwig, maire de la ville et président régional du S.P.D., *« simplement on oublie très souvent d'appliquer cette loi »*. C'est vrai qu'à Ludwigshafen les jeunes n'ont pas à se plaindre : en 1973 la ville a jeté les bases d'un *« projet municipal pour les jeunes »* et, depuis, suit scrupuleusement le programme fixé : création de centres de loisirs, d'une université populaire, etc. *« A notre place, les chrétiens-démocrates se seraient contentés de favoriser le développement des mouvements de jeunesse »*, commente un collaborateur du maire.

A l'organisation méthodique des loisirs des moins de vingt-cinq ans est constamment associé le souci *« démocratique »* de faire participer les jeunes à la vie de la cité. Les mouvements de jeunesse, encore

De notre envoyé spécial

très importants en Allemagne fédérale (qu'ils soient confessionnels, laïcs ou sportifs), composent le *« conseil municipal des jeunes »*, dont le rôle se réduit pratiquement à la distribution de subventions entre les diverses associations. Un autre organisme, *« le comité de salut public des jeunes »*, peut soumettre des projets au conseil municipal de Ludwigshafen, qui décide.

La création de ces copies conformes du modèle adulte illustre bien la volonté des responsables allemands d'initier les jeunes aux « responsabilités », de perpétuer les règles sacro-saintes de la répartition des pouvoirs et les vertus de l'équilibre. *« L'Allemagne a toujours peur d'un débordement »*, dit un jeune militant social-démocrate.

Pourtant, le temps de la contestation semble passé. Aujourd'hui, seuls deux ou trois *« groupes extrémistes »* s'insultent encore dans les locaux de la Maison des jeunes (qui leur sont « démocratiquement » ouverts). *« Les relations des jeunes avec la politique ? L'indifférence. Un soir j'ai invité les camarades de mon fils à discuter à la maison. Ils sont venus, mais ne s'intéressent pas à ce qui passionne encore leurs pères »*, raconte le maire.

Tous les responsables savent aussi qu'avant d'organiser une soirée destinée aux jeunes sur le thème de la politique ou du chômage il est plus prudent de passer commande de boissons et de disques. *« Sinon, ils ne viendraient pas »*, dit un animateur.

S'initier à la réalité

Ce constat n'empêche pas la municipalité de Ludwigshafen, et avec elle celles de toutes les grandes villes, de chercher à circonscrire l'influence des « jeunes politisés ». Les associations de jeunes des partis représentés au conseil municipal (le S.P.D., la C.D.U. et les libéraux) touchent bien des subventions. Elles sont bien regroupées dans un « cercle » chargé de la stricte répartition des subventions. Mais elles ne font partie ni du conseil municipal des jeunes ni du comité de salut public. Comme, en outre, il n'entre pas dans les fonctions de ces deux instances — ni des mouvements qui les composent — d'avoir une option, les jeunes de Ludwigshafen se trouvent ainsi dans l'incapacité de participer aux structures municipales ainsi mises en place.

« En Allemagne fédérale, on ne peut pas porter deux casquettes à la fois », dit un responsable local des *« Jusos »*, les militants les plus jeunes du S.P.D., qui représentent la tendance « dure » du parti. A Ludwhigshafen, la *« bataille »* que se livrent le parti et les « Jusos » est constante. *« Ce sont de très bons militants,* estime M. Ludwig, *mais ils ont besoin de s'initier à la réalité. C'est pourquoi nous invitons leurs responsables à entrer dans les structures du parti. »* Autre forme d'apprentissage.

N'échappent en définitive à cette cote de mailles habilement tressées que ceux que la *« démocratie »* rejette ou ceux qui rechignent à se tourner vers elle. Cela fait encore beaucoup de monde : les marginaux fidèles aux déjà vieilles idées nouvelles, les gauchistes, les jeunes communistes, la plupart des Jusos *« non intégrés »*, parce qu'ils se sentent proches des communistes...

La municipalité de Ludwigshafen a malgré tout fait l'effort de s'adapter aux *« actions sauvages »* lancées par les groupes et les comités de quartier qui fleurissent actuellement dans toute l'Allemagne fédérale. Simplement, un responsable de la mairie a posé trois questions à l'animateur *« autogestionnaire »* de l'un de ces comités qu'il recevait après de longs mois d'incompréhension : *« Qui êtes-vous ? Combien de personnes représentez-vous ? Y a-t-il des communistes parmi vous ? »*

PHILIPPE BOGGIO.

LES SYNDICATS AUTONOMES ONT ÉTÉ REÇUS PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

Reçue par Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, lundi 14 mars, après la Fédération de l'éducation nationale, une délégation de la Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur a obtenu les mêmes assurances que celle-ci (*le Monde* du 15 mars). Mme Saunier-Seïté a annoncé son intention de demander un accroissement annuel de 3 % des postes d'enseignement supérieur pour éviter l'absence de mobilité redoutée par les autonomes. Elle a promis notamment de continuer le *« rééquilibrage »* de la pyramide du corps enseignant et assuré qu'il n'y aurait aucun licenciement d'assistant non titulaire (notamment en droit et sciences économiques) en 1977 et 1978, et d'examiner les conditions de travail des personnels techniques, administratifs et de service des universités et les besoins réels de celles-ci. Plusieurs réunions de travail sont prévues entre des représentants de la Fédération et les conseillers du secrétaire d'Etat.

M. René Haby professeur de morale

« A notre époque, la notion de morale et de civisme de grand-papa est dépassée. » M. René Haby, ministre de l'éducation, l'a lui-même affirmé en présentant à la presse, le mercredi 16 mars, les nouvelles instructions concernant l'éducation morale et civique dans les collèges.

Après les leçons de morale, les cours d'instruction civique disparaissent des horaires. Mais c'est pour mieux renaître à travers toutes les autres disciplines qui devront en être imprégnées, affirme-t-on. Toutefois, en attendant la rentrée 1977, qui verra l'application des nouveaux programmes, M. Haby n'a pas résisté à donner une dernière leçon de morale.

Morale et civisme devront, a-t-il expliqué, être une *« préoccupation permanente »* des éducateurs, non seulement dans leur enseignement, mais aussi dans leur attitude *« porteuse, avant même qu'ils ouvrent la bouche, d'un message moral »*. Chaque enseignant, précise le texte, donnera *« l'exemple par son attitude, son langage, sa façon d'être. (...) Il doit ouvrir les jeunes à la vie et sait qu'il ne peut atteindre cet objectif en donnant comme modèle le doute généralisé, l'ironie ricanante, la critique systématiquement destructrice »*.

Voilà pour l'exemple moral. L'exemple civique, le *« banc d'essai direct de la démocratie »* doit passer par l'organisation de la vie scolaire. M. Haby pense, certes, aux différents conseils d'établissements, mais aussi aux aspects les plus quotidiens de la vie de la communauté scolaire. Il souhaite que *« les élèves soient davantage associés à la conservation, à l'entretien des établissements »*. *« L'engagement des jeunes pourrait très bien commencer par là,* dit-il. *Leur donner ce nid bien préparé, bien chaud, bien peint qu'est un collège, sans même parfois que les internes soient obligés de faire leur lit, n'est pas une bonne manière d'éduquer leur sens des responsabilités. »*

Le respect de la vie

L'éducation civique et morale subsistera cependant dans certains programmes. Le professeur d'histoire et géographie étudiera les institutions; le professeur de biologie, lui, aura à enseigner le respect de la vie : *« Aide aux blessés »*, *« soins aux enfants en bas âge »*, mise en garde *« avec discernement, mais fermement contre le tabac, l'alcool, les drogues »*. Cet enseignement sera complété par des visites, notamment de crèches, d'hôpitaux, de résidences de personnes âgées, afin d'introduire — y compris par des actions d'aide aux personnes qui souffrent — la notion de solidarité.

Mais cette ouverture sur l'extérieur sera limitée par la « neutralité », thème que M. Haby qualifie de « sentimental » et auquel il est fortement attaché. Par exemple, le professeur de français devra tenir compte du *« contenu moral, voire idéologique »* des textes étudiés, mais le choix même des textes littéraires devra correspondre aux *« règles sur lesquelles tout le monde est d'accord (...) Il serait présomptueux pour un professeur en désaccord avec l'ensemble des familles, de penser que c'est lui qui détient la vérité face à tous les autres »*.

N'élimine-t-on pas ainsi le pluralisme ? M. Haby ne croit pas à celui-ci. Pourtant il s'en réclame lorsqu'on l'interroge sur sa *« neutralité »*, alors qu'il est candidat aux élections municipales : *« Je ne crois pas,* dit-il, *entraîner du même coup les millions d'élèves et de professeurs dont j'ai la responsabilité. J'ai plutôt l'impression du contraire. »*

CATHERINE ARDITTI.

● *Lycée fermé à Nîmes.* — La direction du lycée agricole de Nîmes-Rodilha a décidé de fermer l'établissement jusqu'au lundi 21 mars, à la suite d'une grève des cours suivie par 90 % des élèves. Ceux-ci protestaient contre l'exclusion d'un de leurs camarades, un élève majeur de classe terminale, pour les motifs suivants : *« Aspect physique négligé, travail insuffisant, remarques désobligeantes à l'égard du règlement intérieur et de ceux qui le font appliquer. »* — (Corresp.)

JEUNESSE

A Paris

Les loisirs des enfants supposent souvent une sélection par l'argent

estiment deux associations

Profitant des élections municipales, la délégation de Paris des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) et l'Association départementale de Paris des francs et franches camarades demandent qu'on se préoccupe davantage des loisirs des jeunes Parisiens.

Les CEMEA estiment qu'un enfant de Paris sur dix ne part pas du tout en vacances, et que six sur dix partent un mois seulement. Selon eux, six arrondissements (les 1er, 2e, 3e, 8e, 11e et 17e) n'ont pas de centres de vacances, et six ont un centre seulement. La quasi-totalité des animateurs des centres de vacances sont des jeunes gens sans formation sérieuse, ajoutent les SEMEA, qui demandent que l'Etat prenne en charge le coût de cette formation, qu'ils évaluent à 1 000 F par animateur. Les CEMEA demandent aussi le doublement immédiat du nombre de centres de vacances, de manière à permettre le départ de cinq mille enfants supplémentaires, et l'application de tarifs empêchant une *« sélection par l'argent »*.

Les francs et franches camarades dénoncent *« l'inexistence des équipements de loisirs réservés à l'enfance »* à Paris et le développement d'un *« secteur privé para-commercial »*, dont bénéficient *« les enfants des milieux les plus favorisés »*. Les francs et franches camarades réclament la multiplication des bibliothèques pour enfants et des centres de loisirs *« largement ouverts le soir, les jours de congé et les petites vacances »*. Ils préconisent une *« gestion démocratique des équipements et des services »* existants, s'appuyant notamment sur les associations, et une *« politique des transports en groupe »* permettant d'abaisser les coûts des promenades hors de Paris.

★ CEMEA, 24, avenue de Laumière, 75019 Paris, tél. 208-70-00.

★ Francs et franches camarades, 104, rue de Ménilmontant, 75020 Paris, tél. 636-68-49.

RELIGION

SAINT-NICOLAS-DE-PORT-ROYAL

L'abbé Ducaud-Bourget, qui occupe avec son petit troupeau l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, a déclaré que même les religieuses de Port-Royal n'avaient pas été traitées par Rome avec autant de mépris et de dureté que le sont aujourd'hui les catholiques intégristes (« le Monde » du 16 mars).

Curieusement, ce fut déjà à Saint-Nicolas-du-Chardonnet que s'opéra, voilà trois siècles et demi, un des événements décisifs de l'histoire de Port-Royal : la rencontre de Lancelot et de l'abbé de Saint-Cyran.

L'abbé de Saint-Cyran, réformateur de Port-Royal, datait la décadence chrétienne du schisme entre Rome et Constantinople, et s'écriait : « Voilà six cents ans qu'il n'y a plus d'Eglise ! » L'abbé Ducaud-Bourget, restaurateur de la messe de Pie V, ne condamne, lui, que les quinze dernières années de la vie de l'Eglise romaine. Cette modération lui vaudra assurément l'indulgence de M. l'archevêque de Paris, qui, en ce temps de carême, se gardera de succomber au funeste démon de l'ultramontanisme.

GABRIEL MATZNEFF.

● *Un appel du vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.* — L'abbé Jacques Touvay, vicaire à Saint-Nicolas, nous fait savoir que le « cahier de propositions » ouvert à la paroisse pour permettre à tous de s'exprimer librement pour trouver un terme au conflit a déjà suscité cent trente-neuf lettres, dont 80 % plutôt favorables aux traditionalistes et 20 % aux autorités diocésaines. En *« souhaitant trouver rapidement un lieu neutre où le dialogue pourra s'engager entre les deux parties en présence »*, l'abbé Touvay invite ceux que cela intéresse d'écrire au curé de Saint-Séverin-Saint-Nicolas, au Presbytère, 39, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

Le Monde DES LIVRES

JOHN REED : UN DESTIN TRAVERSÉ D'ORAGES

● *Comment John Reed, un jeune et riche bourgeois américain, a vécu, en acteur et en témoin, les révolutions mexicaine et russe.*

IL y eut d'abord un enfant dorloté, craintif et fragile, et la nuit, parfois, sur les beaux gazons du domaine familial de Portland, à deux pas du Pacifique, les grands arbres s'illuminaient et le petit garçon voyait valser comme en un rêve les couples de la fastueuse bourgeoisie américaine. Cet enfant qui naît en 1887 s'appelle John Reed, et personne, non, personne n'eut alors imaginé que le même Reed allait mourir à l'âge de trente-trois ans, le 17 octobre 1920, dans un hôpital de la Russie soviétique. Et que sa dépouille serait transportée, sur les épaules des ouvriers russes, jusqu'au temple du Travail de Moscou, seule demeure digne de recevoir le corps de ce journaliste américain qui venait d'écrire *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, c'est-à-dire le plus beau récit de la révolution d'Octobre.

Un destin à n'y pas croire. Si bref. Si fou. Si traversé d'orages et de tendresses. Un destin comme une dérive. Seulement, cette dérive est gouvernée. Elle pousse le luxueux héritier de l'Amérique, le dandy insolent, fat et ambitieux vers tous les lieux où les flammes crépitent. Vers le chagrin et la révolte. Vers les hommes en loques. Vers les prisons, les taudis, les barricades.

Voilà ce qui fascine dans la biographie que lui consacre Robert Rosenstone : par quelles voies énigmatiques ce jeune homme romantique qui entre sur la scène du monde dans les atours de Gatsby le Magnifique deviendra-t-il le combattant et le poète de la longue bataille des pauvres ?

★ Dessin de CAGNAT.

Enfant, Reed a peur de tout. Et comme il ne fait rien à demi, quand il se libère de la peur, c'est par un courage inflexible qu'il la remplace. Toute sa vie forme défi à sa propre enfance.

Lui que tout effarouchait, c'est *le feu qui l'obsède, le péril.*

Trois grandes dates : en Amérique, dès 1913, ce jeune journaliste avide de notoriété couvre la sauvage grève de vingt-cinq mille travailleurs de la soie, près de New-York. Premier contact avec la prison, avec la misère. Avec ces hommes rudes, qu'il reconnaît pour les vrais acteurs de l'histoire.

Paris ensuite, et Greenwich Village. Reed est célèbre, beau, charmeur, un héros, et il brille à bon compte au milieu de la « bohème » flapie de New-York, parmi les anarchistes, les terroristes, les féministes, mais on s'ennuie vite avec les bavards distingués de l'Occident, quand on sait que l'histoire a installé ses ateliers dans le territoire des déshérités. Aussi, quand éclate la révolution mexicaine, Reed enfile-t-il son beau costume de velours jaune et rejoint-il les révoltés d'El Paso. C'est le premier grand livre, *le Mexique insurgé* (1), admirable. Toute fadeur a disparu de son style. C'est que Reed fait silence. Ce qui parle dans sa bouche, c'est le hurlement des hors-la-loi de Pancho Villa.

Et c'est la guerre de 1914 — aux yeux de Reed, une querelle de boutiquiers, une bagarre de chiens enragés. Il se déchaîne contre la boucherie, mais, comme il est journaliste, il va la voir. Il en est écœuré : après la révolte des clochards lyriques de Mexico, comment s'accommoderait-il des fétides tranchées de l'Europe ? Un seul peuple, étrangement, le touche, le russe.

Dès lors, la route est irréversible. Et le jour où se font entendre les premiers craquements de l'empire russe, Reed boucle son baluchon et débarque à Petrograd. Son destin et celui du monde se sont rencontrés. Ils fondent l'un dans l'autre. Reed ne croit plus qu'à la lutte des classes, à la révolution prolétarienne. Journaliste incomparable, il est partout. Il est là quand le croiseur *Aurore* tire à blanc sur le Palais d'Hiver. Il bavarde avec Trotsky, Lénine. Il se dilue dans la foule hagarde qui est en train de disloquer le monde.

Les dernières années de sa vie sont épuisantes. Il n'est plus qu'un bolchevik, un combattant. Il défie son pays, l'Amérique. Il organise le parti communiste travailliste des U.S.A. Malade, décharné, il participe au deuxième congrès de la IIIe Internationale, s'oppose à Zinoviev et à Radek, défend les positions les plus radicales. Atteint du typhus, il souffre de violentes migraines. Il délire, il parle de la lutte des classes et du bonheur des hommes, il demande sans cesse à boire car l'eau qu'il avale, c'est drôle, « est pleine de chansons ». Il meurt.

GILLES LAPOUGE.

★ JOHN REED. - LE ROMANTISME REVOLUTIONNAIRE, de Robert Rosenstone. François Maspero, 632 p., 65 F.

(1) John Reed. *Le Mexique insurgé*, François Maspero 1975.

● *Avons-nous vécu ?*
de MARCEL ARLAND

L'ECRITURE ressemble aux chants d'oiseaux. Pour chaque écrivain, il existe une circonstance particulière où sa voix s'épure et s'enivre d'elle-même. Chez Giono, c'est la montée du jour sur les toits roses de Manosque ; pour Mauriac, un ruisseau ou un tronc d'arbre retrouvés en Gascogne : une clairière en Sologne chez Genevoix, un reflet cuivré de Loire pour Gracq. Marcel Arland, plus qu'aucun autre, est l'homme d'un moment béni. Qu'un dernier rayon venu on ne sait d'où dore un fût de bouleau, et tout son être chavire.

Avons-nous vécu ? ne fait pas exception. A chaque détour des souvenirs ou des notes de voyages qu'il y rassemble surgissent le paysage et l'instant rares, comme si sa vie et son œuvre entière n'avaient eu d'autre fin que d'y conduire, de leur faire la chasse (1).

DES ennuis de santé et l'âge — soixante-dix-huit ans cet été — ont ajouté aux extases coutumières la sensation que leur nombre est compté. Se croyant « usé, à bout », l'auteur mesure plus que jamais la vanité du bagage d'années et d'ardeurs accumulées dans une vie, comme des consolations qu'offrent « les honneurs, les enfants ou la paix *d'une église* ». A la question posée par le titre de ces Mémoires en liberté, il est tenté de répondre amèrement : deux ou trois jours, à peine !

Mais Arland ne se repaît jamais de mélancolie. Comme

Cette douceur qui serre la gorge

par Bertrand Poirot-Delpech

le plongeur touchant au fond, il y prend appui pour rebondir. L'approche du moment où il « se dissoudra dans la nature » aiguise « la beauté et le déchirement » de ses contemplations. Raison de plus, conseille-t-il sans chagrin, pour « percevoir *ce que chacune de nos heures a d'unique* », pour « rejeter tout ce qui sépare l'homme de lui-même », pour « se dépêcher de bredouiller ce monde, ces feux du ciel ».

Le vrai est que la perspective de quitter la planète ne le prend pas au dépourvu. Depuis l'enfance, il ne songe qu'à cela. Non pas comme la vieille carmélite de Bernanos chez qui une vie entière de méditation sur la mort laisse subsister la peur viscérale de l'échéance, mais en petit paysan qui a pris, du phénomène, la même « obscure conscience que des lois des saisons et des récoltes » (*Sur une terre menacée*). Les circonstances familiales ont parachevé son éducation sur ce point : orphelin de père à trois ans, il a passé chaque dimanche au cimetière, et toute sa jeunesse dans le culte de l'absence. A dix-huit ans, il confiait déjà à son journal intime, suite à une chute de vélo, qu'il n'avait plus que deux années à vivre...

(Lire la suite page 18.)

(1) *Avons-nous vécu ?*, de Marcel Arland, Gallimard, 308 p., 49 F.

La « N.R.F. » à la croisée du « Chemin »

● *La « N.R.F. » et « Les Cahiers du Chemin » fusionnent. Qui mangera l'autre ? Personne.*

GALLIMARD met fin, le mois prochain, à la publication des *Cahiers du Chemin*, créés il y a dix ans par Georges Lambrichs, directeur de la collection du même nom. Un index des trente sommaires parus sera joint au dernier numéro. Il montrera qu'en dépit d'une diffusion restreinte — 2 000 exemplaires vendus — la revue a réuni les plus grands noms de la littérature « de pointe ».

L'esprit de recherche qui l'animait ne sera pas privé de tribune, mais invité à donner un souffle nouveau à l'autre organe de la rue Sébastien-Bottin, la prestigieuse *Nouvelle Revue française* — de 7 000 à 10 000 exemplaires selon les mois.

En septembre, après un numéro spécial d'hommage à son ami Malraux, Marcel Arland, qui dirige la *N.R.F.* depuis 1953, avec puis sans Jean Paulhan, se contentera de figurer au comité de rédaction, où Claude Gallimard rejoindra Dominique Aury, Jean Grosjean et Georges Lambrichs qui assumera la direction.

Succession intimidante : depuis sa fondation en 1909 par Copeau, Ruyters et Jean Schlumberger, sous l'impulsion de Jacques Rivière (1920-1925), puis de Jean Paulhan, et, pour quelques numéros sous l'occupation, de Drieu La Rochelle, la *N.R.F.* a rassemblé tout ce qui comptait dans la littérature contemporaine, de Gide et Proust à Camus, y compris les courants « avancés » des dernières années (Butor, Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute).

Cette ouverture rend Georges Lambrichs très optimiste sur les chances de coexistence des tendances et des équipes.

Les collaborateurs habituels du *Chemin* seront en force. Outre Jacques Bersani pour les romans français, on retrouvera Jean-Loup Trassard, Jacques Réda, Jérôme Prieur (cinéma), Alain Duault (opéra), Jude Stéphan (poésie). Pierre Nora parlera des sciences humaines; H. Meschonnic des Essais ; Maurice Roche inaugurera une rubrique de « cassettes ». Le sommaire de septembre contient également les bonnes feuilles d'un premier roman de Jacques Ménétrier, à paraître au *Chemin* en octobre.

Mais, malgré sa pagination maintenue à cent vingt-huit pages, la *N.R.F.*, dont la couverture sera conservée et même rendue à son austérité ancienne, n'exclura personne. Comment ? Georges Lambrich s'explique :

« Il n'y aura ni rupture, ni révolution, ni terrorisme. La littérature vivante et parfois fracassante que reflétait le Chemin *inspirera progressivement la partie critique, mais sans complaisance ni jargon. Il doit y avoir moyen de faire passer en langage clair les acquis de la psychanalyse, de la linguistique, etc., quitte à rejeter en notes les termes trop techniques.*

» La vie littéraire a toujours été le théâtre de tensions fortes. On doit pouvoir parler à la fois des équivalents contemporains de Giraudoux et de Céline. Toutes les démarches peuvent coexister, pourvu qu'elles soient authentiques et qu'on retrouve une certaine ingénuité, l'émotion du beau ! »



★ Dessin d'ORLIC.

Si on lui objecte que ce sont là de vieux mots passablement ambigus, Lambrichs observe avec un éclectisme serein, du plus pur style *N.R.F.* :

« Je ne crains pas les vieux mots et je ne suis pas seul à continuer d'y croire : ce sont ceux qui se démodent le moins. »

Nouveautés

● NABOKOV *avant Nabokov : douze des nouvelles réunies dans* l'Extermination des tyrans *ont été éditées en russe, entre 1924 et 1939. (Julliard.)*

● LA BARONNE DANOISE KAREN BLIXEN *publia, il y a vingt ans, ces* Nouveaux contes d'hiver, *en anglais et sous le pseudonyme d'Isak Dinesen. (Gallimard.)*

● ANDRE GORZ *ne propose pas une doctrine, mais des* Fondements pour une morale, *qui reste à inventer. Une somme existentialiste. (Ed. Galilée.)*

● MARTIN HEIDEGGER *consacrait son cours de 1936 à* Schelling. *Le texte, célèbre, est enfin traduit. (Gallimard.)*

● GEORGES DUMEZIL *poursuit l'édification de sa mythologie comparée en publiant* les Dieux souverains des Indo-Européens. *(Gallimard).*

● FRANCIS PONGE *évoque, dans* l'Ecrit Beaubourg, *le Centre Georges-Pompidou (Ed. Centre Pompidou). Il publie, en même temps, un volume de proses poétiques, faisant voir le travail de la* figue de paroles et pour-*création :* Comment une figure de paroles et pourquoi. *(Flammarion. Digraphe.)*

Un autre Mauriac

● *La mémoire d'un fils qui n'en finit pas de se connaître*

PATIEMMENT, ponctuellement, Claude Mauriac poursuit son œuvre. Car il est clair maintenant que son choix est fait. Le romancier du *Dîner en ville*, l'auteur dramatique de *la Conversation*, l'essayiste, le critique qui conversait à Venise avec Pasolini, pourront encore se manifester à l'occasion. Ils s'effaceront derrière ce qui doit constituer, aux yeux de l'auteur, l'entreprise majeure : ce *Temps immobile*, journal d'un journal, bataille d'un homme avec lui-même, témoignage, cousu, décousu, recousu, d'une traversée au bout de laquelle il y a, encore et toujours, « tout à dire ».

Depuis 1974, chaque année, vers la fin de l'hiver, le rendez-vous est devenu rituel. Après *le Temps immobile*, il y eut *les Espaces imaginaires*. En 1976, on saluait *Et comme l'espérance est violente*. Voici aujourd'hui *la Terrasse de Malagar*. Malagar c'est, sur un côteau girondin, la propriété des Mauriac entrée dans la famille depuis maintenant six générations. François Mauriac avait déjà dit *« les vieilles charmilles* (qui) *descendent vers la terrasse et le point de vue : Saint-Macaire, Langon, les Landes, le pays de Sauternes »*.

Après le père, le fils occupe à son tour *« la scène vide d'un théâtre où la comédie, un moment interrompue, va bientôt reprendre »*. Mais ici, peut-être est-il plus facile d'abolir les « distances infranchissables » qu'il sentait entre lui et son père dans *les Espaces imaginaires*. La respiration apparaît plus ample. Le cœur battant sait mieux se dominer, comme si l'assurance était là, désormais, d'une autre œuvre qui se bâtit, *« tentée sinon réussie »*.

Alors ce Malagar des grandes années serait-il pour nous montrer un autre Mauriac comme il y eut « un autre de Gaulle » ? Oui, mais pas seulement pour cela, et heureusement. La lucidité, d'ailleurs, ne saurait toujours faire bon ménage avec la piété. Pourtant il faudra peut-être bien reviser ce genre de jugement après ce livre des élans et des retenues, tissé des souffrances et des chagrins d'un enfant, des tourments d'un adolescent, des doutes, prolongés en crise, d'un adulte et d'un intellectuel parmi les siens.

« François était poète... »

Son Malagar de l'avant-guerre — entre les deux, l'occupation puis la libération, vécues l'une et l'autre à Paris tiennent belle et large place —, c'est essentiellement celui des vacances, des brumes de l'automne, des lumières, des orages redoutés jusqu'à l'angoisse pour la vigne des Mauriac si bien ordonnancée. C'est le marché à Sauveterre, les jeux à Saint-Symphorien, les pèlerinages à Verdelais. Autant de notations qui se suffisent, même si le mémorialiste doit constater : *« François était poète, Claude ne l'est pas. »*

C'est encore François en souci d'Académie française vers 1932, époque où seule *la Revue des Deux Mondes* était considérée comme la bonne antichambre. Mais déjà il était sûr d'avoir pour lui Lyautey, Pétain, Weygand. C'est, dans le même temps, un Claude malheureux jugeant vides et nulles, « comme si elles n'avaient point été », ses années 1933-1936, après avoir gémi sur lui-même : *« Tout seul, toute ma vie, laid, incapable de comprendre l'amusement. »*

Encore une fois, nous voilà pris et bien pris à son piège. Cet écrivain, fils d'écrivain, qui a pris l'habitude, la manie, de tout noter, de tout retenir, de ce qu'il vit, de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, se laisse lire parce qu'en sa compagnie on est bien, parce que c'est de lui, et non de ceux dont il parle, qu'on voudrait en savoir plus. A Malagar, son Malagar, nous voyons passer Gide et bien d'autres, jusqu'à Jean-Jacques Servan-Schreiber, celui de *l'Express* des « Blocs-notes ». Nous voyons travailler François Mauriac, nous le voyons même lire Claude. Pour ce François Mauriac, espéré à tort « en pantoufles », les mauriaciens seront sûrement lecteurs fidèles et attentifs à un mot, à une touche. Ils seront émus aussi par ce fils qui parle de « papa si beau quand il lit » et qui, dès 1932, pleure *sa foi perdue*. Ils guetteront, en gens cultivés, Patrice de La Tour du Pin, Valéry, Duhamel, Paulhan, Pierre Brisson. Et les images plus fugitives de la maison de Vémars.

Cependant, « le grand jeune homme d'intelligence ouverte » qui leur sert de guide, c'est aussi celui qui crie à l'annonce de Gorguloff « guillotiné hier » : *« C'est un crime ! »*. 1932 annoncerait-il le Claude Mauriac de *Et comme l'espérance est violente*, celui du groupe d'information sur les prisons, le disciple de Michel Foucault, son cadet, le défenseur de Roland Agret ? Pas si vite. Il ne triche pas comme cela. Il a vu, comme déjà Julien Green monter les périls dans les années 30. Il s'est demandé, lui aussi avec égoïsme et effroi : *« Le monde est-il encore possible où règne les joies de l'esprit et du cœur ? »* Mais

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ LA TERRASSE DE MALAGAR. Tome IV du « Temps immobile » de Claude Mauriac. Grasset, 569 pages, 65 francs.

(Lire la suite page 18.)

La vie littéraire

Elles bougent, elles bougent...

Les femmes « en mouvement » créent un nouveau journal. Fait par des professionnelles venues notamment de *Libération* et de *Politique-Hebdo*, et aussi par d'autres, anonymes ou non, parisiennes ou provinciales, *Histoires d'elles sera le premier hebdomadaire des nouvelles féministes.*

Le premier numéro est prévu pour septembre. Mais ce n'est pas une raison pour n'en parler qu'au futur. Car le numéro « zéro », contrairement aux habitudes de la presse, n'est pas confidentiel. Tiré à quinze mille exemplaires, il est disponible depuis quelques jours. Au fil des pages : les municipales vues par les femmes, des enquêtes sur le travail féminin, King-Kong commenté par les enfants, un dossier historique sur la Journée internationale des femmes (le 8 mars), et une foule d'informations au ton « différent ». On peut demander ce numéro (3 F) à l'Association pour une information féminine et féministe (11, rue Boulard, 75014 Paris), qui ouvre une souscription pour que *Histoires d'elles* puisse paraître. C'est vrai : elles n'arrêtent pas...

Style direct

Il arrive que des critiques littéraires soient aussi collaborateurs d'une maison d'édition. Le milieu littéraire le sait. Evidemment. Et pour commencer les auteurs publiés par la maison concernée. Ainsi s'explique la possibilité de dialogues comme celui-ci, entre un éditeur et un romancier soucieux de l'avenir de son dernier livre.

Le premier, plutôt content : « *Vous allez avoir un article de X...* »

Le second, en quête de précisions : « *Un bon article, j'espère.* »

Le premier, surpris : « *Enfin, un article... C'est déjà ça.* »

Le second : « *Vous pouvez quand même exiger un bon article d'un de vos salariés !* »

Saga africaine

Les éditions Jeune Afrique (51, avenue des Ternes, 75017 Paris) ont entrepris la publication de la première encyclopédie des grandes figures historiques d'Afrique. Charles-André Julien, expert des questions maghrébines, est le maître d'œuvre de cette saga : dix volumes comportant chacun dix portraits brossés par une équipe de spécialistes confirmés, presque tous issus des milieux universitaires. La qualité de l'iconographie et de la cartographie, le choix de textes historiques destinés à éclaircir la personnalité d'hommes aussi divers que l'émir Abd el Kader ou le pharaon Amenophis III, le raïs Gamal abd el Nasser ou le grand voyageur arabe Ibn Battuta, devraient, plus encore que la compétence des auteurs, contribuer au succès du premier volume qui vient de paraître. Une entreprise aux dimensions d'un continent, et propre à redonner aux héros africains la place qui leur revient.

Un moins de trente ans devant les « collabos »

Les éditions du Seuil publient sous le titre *les Collaborateurs, 1940-1945*, une étude qui sera remarquée. Son auteur, Pascal Ory, est, en effet, encore un jeune homme. Moins de trente ans. C'est la première fois qu'un historien de cette génération, se fondant sur les seuls documents, juge l'attitude de la France collaboratrice à la lumière des écrits qu'elle a laissés, des justifications qu'elle a tentées, et des appréciations antérieures. C'est du travail universitaire sérieux, mais pas neutre. La conclusion suffit à le montrer. « *Pour parler en termes de majorité, il y eut bien, en 1940, un « consensus » française à la dictature... Quand, quatre années plus tard, une même « France des profondeurs » châtiera avec dégoût ou horreur ceux qui n'avaient fait que presser le pas dans la direction tracée, quelle image d'elle-même cherchait-elle donc à nier ?* »

Une question, trop en forme d'affirmation, pour ne pas encore faire grincer bien des mâchoires.

Ah Zola ! Ah ! Pasteur...

Autre historien plutôt pessimiste — mais pourquoi pas lucide ? — Jean Vidalenc. Dans son livre *la France de la diligence au Concorde*, aux Presses universitaires de France, qui n'est pas un panorama des transports, mais un survol de cent soixante ans en trois cents pages, on trouve cette appréciation sur les valeurs intellectuelles de la Ve République : « *Malgré la véhémence, parfois contradictoire, de leurs prises de position successives, F. Mauriac ou J.-P. Sartre n'atteignaient pas la notoriété nationale d'E. Zola ou d'A. France, même avec les progrès des techniques de diffusion ou de propagande.* » Et plus loin : « *Le temps des Pasteur, des Berthelot, des Branly ou des Curie, était révolu.* »

Pas si faux, non ?

Poésie sans frontières

Pour fêter son dixième anniversaire, la « Petite collection Maspero » publie un livre gratuit. Tiré à sept mille cinq cents exemplaires, il sera offert, par l'entremise des libraires, aux lecteurs les plus assidus de cette collection. *L'ouvrage, qui s'intitule Voix*, présente une autre singularité : il s'agit d'une anthologie, réunissant des poèmes éclos sous les soleils les plus divers. On y trouve des textes populaires kurdes, chiliens, kabyles, lapons. Nâzim Hikmet y voisine avec Victor Serge. Et du reporter américain John Reed (voir l'article de Gilles Lapouge) on peut lire des chants d'amertume sur l'Amérique.

Armando Verdiglione présente...

Le psychanalyste italien Armando Verdiglione est l'homme d'une passion : les congrès. Pour les organiser, leur donner le maximum de publicité, les métamorphoser en happenings géants ou en Barnums de la psychiatrie, on peut lui faire confiance ; il force l'admiration. Une fois la fête achevée, reste à publier les textes des participants. Les éditions Payot et 10/18 s'y emploient. *Drogue et Langage* (Payot) réunit ainsi plusieurs études, d'intérêt inégal, de J. Oury, J. Ayme, E. Wulff, Ph. Rappard, J.-C. Sempé, L. Cordet, E. Perella, A. Rescio et A. Verdiglione, cependant que *Sexualité et Politique* (10/18) rassemble diverses interventions du Congrès international de psychanalyse qui se tint à Milan en 1975.

vient de paraître

Romans français

JEAN-EDERN HALLIER : *Le premier qui dort réveille l'autre.* — Le nouveau roman de l'auteur de *Chagrin d'amour*, écrivain-éditeur, libraire et agitateur. (Le Sagittaire, 165 p., 29 F.) En même temps paraît une réédition du *Grand Ecrivain* édité en 1967 et à propos duquel Henri Michaux écrivit : « *Jean-Edern est un salaud comme Dostoïevski.* » (Le Sagittaire, 190 p., 36 F.)

COPI : *le Bal des folles.* — Le premier roman du célèbre dessinateur humoriste et auteur dramatique. (Christian Bourgois, 204 p., 40 F.)

BERTRAND VISAGE : *Au pays du nain.* — Un roman d'éducation dont le héros ne grandit pas, et n'apprend rien. Par l'auteur de *Théâtre aux poupées rouges* paru en 1975. (Le Seuil, 220 p., 35 F.)

JEAN DAVID : *l'Effraction.* — Les vingt-quatre heures de désobéissance d'un fonctionnaire, contraint, par les circonstances, à enfreindre la légalité dont il est le garant. Dixième roman de cet auteur lui-même fonctionnaire. (Le Seuil, 221 p., 37 F.)

Nouvelles

HENRI THOMAS : *les Tours de Notre-Dame.* — Cinq nouvelles caractéristiques de l'art de l'auteur du *Promontoire* (prix Fémina 1961) : un vécu transfiguré. (Gallimard, 160 p., 29 F.)

Ecrits intimes

MARCEL JOUHANDEAU : *Une gille de bonheur.* — Le tome XXIV de la série des *Journaliers* poursuivie par l'auteur de *Chaminadour*. Ce volume couvre la période août 1969 à octobre 1970. (Gallimard, 175 p., 29 F.)

Critique littéraire

L'HERNE : *Péguy.* — Le numéro 32 de la revue *l'Herne* est consacré à Péguy. Ce cahier, dirigé par Jean Bastaire, comprend d'abord une série de portraits, des textes de Péguy (écrits de combats, textes d'autogestion, articles et préfaces), des études sur l'anarchiste. Le philosophe, le chrétien, les péguysins et enfin une suite d'hommages de Romain Rolland à Ehrenbourg, de Gide à Alain-Fournier, etc. (390 p., 96 F.)

● *Le réel et l'imaginaire dans l'œuvre de Henri Bosco.* — Les actes du colloque tenu à Nice en mars 1975 sur les différents aspects de l'œuvre de l'auteur du *Mas Théotime* disparu le 4 mai 1976 ; avec la participation de Jean Onimus, Georges Raillard, Michel Mansuy, Georges Poulet, etc. (José Corti, 285 p., 65 F.)

CLEMENT BORGAL : *Cocteau, poète de l'au-delà.* — Un Cocteau inattendu, visionnaire non du surréel, mais du surnaturel, au sens où l'entendent les religions depuis les origines de l'humanité. (Tequi, « L'auteur et son message », 215 p., 21 F.)

JOSEPH HERMET : *Albert Camus et le christianisme.* — « *Ce païen,* écrit Jean-Marie Domenach dans sa préface, *ne le fut pas facilement. Disons même qu'il n'a cessé d'être chrétiennement païen.* » (Beauchesne, 160 p., 27 F.)

Essais

PIERRE DE BOISDEFFRE : *la Foi des anciens jours et celle des temps nouveaux.* — L'auteur de *Métamorphose de la littérature* consacre à l'Eglise un livre, historique et critique, en trois parties : vie d'une famille chrétienne entre les deux guerres, réforme et révolution dans l'Eglise, redécouverte de la foi. Préface d'Alain Peyrefitte. (Fayard, 340 p., 47 F.)

DANIEL COLARD : *les Relations internationales.* — Les principaux courants, les facteurs, les acteurs, les systèmes, les caractères du jeu international de l'époque nucléaire, incidences sur la paix, le mondialisme, l'humanisme. Préface du président Edgar Faure. (Masson, 176 p., 38 F.)

Politique

FRANZ-OLIVIER GIESBERT : *François Mitterrand ou la tentation de l'histoire.* — La vie, encore une fois explorée, du premier secrétaire du parti socialiste. (Seuil, 332 p., 45 F.)

Histoire

REGINE PERNOUD : *Pour en finir avec le Moyen Age.* — Pour en finir plus exactement avec l'idée reçue du Moyen Age. (Seuil, 160 p., 32 F.)

HAIM VIDAL SEPHIMA : *l'Agonie des Judéo-Espagnols.* — La longue et douloureuse histoire des deux cent mille juifs chassés d'Espagne en 1492, de la lutte pour l'assimilation et de l'agonie contemporaine de leurs descendants. (Entente, coll. « Minorités », 131 p., 29 F.)

Religion

ANDRE MANARANCHE : *l'Esprit de la loi.* — La morale, est-ce fini ? Ou seulement changé ? La réponse d'un homme et d'un chrétien. (Seuil, 250 p., 39 F.)

en poche

SOCIOLOGIE : L'ENVERS DU DÉCOR

SOCIOLOGUE, est-ce un métier ? Derrière les titres, les fonctions, le mythe peut-être, quelles réalités ? René Lourau a choisi d'exhiber « tout ce dont ne parlent pas les manuels, les traités et les rapports d'enquêtes » : *servitudes, combines, histoires d'argent, trafics d'influence — l'envers du décor, connu des* « acteurs » *et ignoré du public (1). Ce n'est pas toujours beau à voir... Mais cette visite des coulisses et du magasin des accessoires, menée avec un humour parfois féroce, en apprend souvent plus que les* « affrontements méthodologiques entre patati et patata ».

Le livre fera grincer quelques dents. Il brocarde, en effet, des mandarins et leurs empires, explique le fonctionnement des organismes de recherches pourvoyeurs de subventions et celui des instituts de sondages fournisseurs d'emplois. Il décrit au passage le curieux rituel des revues spécialisées et souligne l'absurdité de certaines pratiques universitaires. Avec une bonne humeur un peu forcée par endroits, René Lourau dresse finalement un assez « triste » *tableau des réalités sociales de la sociologie.*

On pourra regretter que la tâche n'ait pas été menée assez loin ni avec beaucoup de soin. Mais tels qu'ils sont, avec leurs défauts, ce livre et les multiples documents qu'il reproduit ne sont pas inutiles. — R.-P. D

(1) *Le Gai Savoir des sociologues*, de René Lourau, coll. « 10/18 », 320 pages, 12 F.

● *Parmi les inédits* : deux nouveaux recueils d'articles parus dans la revue *la Recherche* : *la Recherche en neurobiologie* et *la Recherche en astrophysique* (le Seuil, « Points-Sciences », 384 et 256 p., 18,50 F chaque) ; *le Rituel poétique de Saint-John Perse*, d'Henriette Levillain (« Idées », Gallimard, 346 p., 9 F).

● *Parmi les rééditions* : *Hô Chi Minh*, biographie de Jean Lacouture (le Seuil, coll. « Politique », 253 p., 15,50 F) ; *Souvenirs obscurs d'un juif polonais*, de Pierre Goldman (le Seuil « Points-Actuels », 281 p., 10,50 F) ; *Si j'étais un...*, roman de Julien Green (le Livre de poche, 317 p., 7,80 F) ; *Harrouda*, de Tahar Ben Jelloun, roman-poème sur une enfance marocaine (Denoël, coll. « Relire », 188 p., 16 F) ; *Mildred Pierce*, roman de mœurs de James M. Cain, traduit de l'américain par S. Berritz (« Folio », Gallimard, 439 p., 8,50 F).

en bref

● **LE 39e PRIX ALBERT-LONDRES**, destiné à couronner le meilleur grand reporter de l'année, sera décerné le lundi 16 mai. Les candidatures, accompagnées de textes et de curriculum vitae en seize exemplaires, devront parvenir au secrétariat du Prix avant le 15 avril, dernier délai. Les candidats doivent avoir moins de quarante ans, et être de langue française. Mme Goury-Laffont, secrétaire générale, 53, rue Cardinet, 75017 Paris.

● **UNE SOIREE POETIQUE RENE-GUY CADOU** aura lieu le lundi 21 mars au Nouveau Carré Silvia Monfort, à 21 heures (places de 6 à 12 F). L'occasion est donnée par la publication d'un choix de poèmes de René-Guy Cadou, présentés à l'usage des classes par Michel Dansel dans la collection « Textes pour aujourd'hui » de Larousse. Cinq poètes parleront de leur aîné : Jean Rousselot, Georges Jean, Charles Le Quintrec, Jean Breton. Des comédiens et des chanteurs interpréteront ses vers.

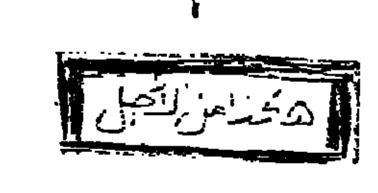
● **« AVEC LE SANG, NOUS ECRIVONS POUR LA PALESTINE. »** Tel est le slogan sous lequel s'est tenu à Tunis du 4 au 9 mars le deuxième congrès des écrivains et journalistes palestiniens. C'était la première réunion de Palestiniens, venus des pays arabes, d'Europe et d'Asie, depuis la guerre civile au Liban. Plusieurs délégations étrangères (U.R.S.S., pays de l'Est, Vietnam, Afrique, monde arabe) entendaient exprimer leur soutien à la cause palestinienne. Des dirigeants du comité central et du conseil de la révolution de l'O.L.P. étaient présents, tels qu'Abou Maher, Abou Daoud, Abou Hatem, Abou Khaled Al Amlé, etc.

Les rapports entre l'écriture et la lutte armée ont été longuement discutés. Des poètes ont lu certains de leurs textes. Naji Allouch a été réélu secrétaire général de l'Union des écrivains et journalistes palestiniens.

● **SOUS LE TITRE « ALGERIE 60 »**, le sociologue Pierre Bourdieu publie une version abrégée de son enquête « Travail et Travailleurs en Algérie », parue en 1963, qui étudie les relations entre les structures économiques et les structures temporelles (Ed. de Minuit, collection « Grands Documents », 128 p., 20 F).

● **LES CARNETS QU'UTILISAIT BEETHOVEN** sourd pour converser vont être publiés par la société Musik-Verlag de Leipzig. Les cinq premiers volumes, actuellement sous presse, représentent environ la moitié des 138 carnets du compositeur conservés à la Bibliothèque nationale de Berlin-Est.

● **LA COLLECTION XXe SIECLE** des Presses universitaires de France vient de réunir, présentés par Stuart Schram, vingt-six textes extraits de discours, proclamations, directives et autres entretiens de Mao Tse-toung (1956-1971). Titre : « Mao parle au peuple ».



société

Féminin pluriel

● *Imprévisible, surgissant là où on ne l'attend pas, chaque livre de Luce Irigaray fait événement. Après* Speculum, Ce sexe qui n'en est pas un *affirme une pensée de femme.*

VOILA un très étrange, un très étonnant livre. *Ce sexe qui n'en est pas un* ne ressemble à rien de déjà vu, déjoue en riant les repères, excède les catégories en vigueur. Est-ce un livre d'idées ? Oui, mais venues du corps et animées d'une joie vivante, elles perdent leur dureté. De la poésie, alors ? Peut-être, si l'on y ajoute une rigueur sans rigidité, une cohérence souple. Un ton nouveau ? Une polyphonie plutôt, jouant sur plusieurs registres, plusieurs écritures ; des voix multiples se touchant, ni éparpillées ni confondues ; des densités diverses, invitant la lecture, entre le plus difficile et l'immédiatement accessible, entre l'écrit et l'oral, à d'incessants mouvements. Un recueil d'articles ? Curieuse expression, presque incongrue face à ce volume pluriel, qui « s'ouvre » tout le temps, sans clôture, sans limites, avec pourtant une force rare.

Il faut être plus précis. Soit. Doit-on signaler que Luce Irigaray est docteur en philosophie, linguiste, chargée de recherches au C.N.R.S., psychanalyste ? Ou dire, *simplement* : *c'est* le livre d'une femme qui pense — sans cesser d'être femme, sans prétendre parler au nom de toutes, sans rien imposer, mais sans se soumettre. Ce qui, absolument, est un scandale. Et malheur à celles par qui... Car il y a certes toujours eu des femmes « savantes », apportant leur contribution, souvent remarquable, aux savoirs et aux disciplines constituées — par les hommes. Mais qu'adviennent des paroles en continuité avec le corps, le sexe, les sensations, les désirs féminins, et l'ordre régnant risque bientôt d'en être bouleversé : théories et politiques, culture et société, têtes et corps. Car cet ordre n'est pas neutre : il se révèle, dès qu'une femme y pense, tout en entier sous l'empire du sexe masculin.

Que les femmes luttent pour liquider des discriminations absurdes et des préjugés désuets, modifier des rôles sociaux inégaux, bouleverser des habitudes ancestrales, cela demeure important. Mais il ne peut s'agir « seulement », pour elles, d'aider les mœurs à évoluer, et la société à se réformer. Au cours de ce livre, on s'aperçoit, avec plus de clarté que jamais auparavant, que l'enjeu est d'une tout autre ampleur. Le langage, la sexualité, l'imaginaire, l'économie, la politique, tout y est en question. La civilisation, rien de moins : la nôtre, celle des hommes d'Occident, dominant le monde et la nature ; et cette autre, qui commence à naître du désir des femmes.

Où étaient-elles jusqu'à présent ? Partout et nulle part. Dans nos maisons, nos *familles*, nos fantasmes, nos phrases. Pas les leurs. Participant aux échanges *sociaux et culturels* entre nous, hommes, mais comme objets de transaction. Il leur restait la soumission (qui n'est pas dépourvue d'avantages secondaires), la « mascarade » de la féminité, le frivole pour masquer le désarroi, et la possibilité, parfois, de participer à nos débats, nos discours, nos *théories*, à « égalité », c'est-à-dire « en homme ».

Il n'y aurait donc jamais eu, dans notre histoire, *deux* sexes. Mais un seul : le masculin, qui fait la loi, détient le pouvoir, prescrit toutes les normes — y compris celles du féminin. Un « même » et *son* autre, défini, délimité, au besoin produit par lui. Mais pas deux « mondes » capables de conjuguer leurs réelles altérités.

Mutisme forcé

Ce qui n'a laissé aux femmes que le silence ou le babillage, le mutisme ou le mimétisme, dans l'impossibilité où elles sont de se dire dans notre logique : « *Le désir de la femme*, écrit Luce Irigaray, *ne parlerait pas la même langue que celui de l'homme, et il aurait été recouvert par la logique qui domine l'Occident depuis les Grecs.* » On ne peut mesurer toutes les implications d'une phrase aussi simple d'apparence, mais étayée par toute une recherche. Elle touche aux mécanismes les plus profondément enfouis de la subordination du féminin. Par là, toutes les formes de la pensée, science comprise, peuvent à terme être remise en cause. Serait-ce qu'une *examinatrice omnisciente les* passerait au crible ? Non : il suffit que leur fondement commun soit atteint pour fournir un levier à une interprétation dont les effets sont encore incalculables.

Les normes du langage usuel, souligne Luce Irigaray, privilégient l'unité du sens propre, la forme claire et distincte, le visible et le représentable. Or la femme, elle, « *jouit plus du toucher que du regard* », son sexe n'a pas de « *forme propre* », et il n'est pas *un*, mais « *fait de deux lèvres qui s'embrassent continûment* ». « *D'où ce mystère qu'elle représente dans une culture qui prétend tout énumérer, tout chiffrer par unités, tout inventorier par individualités.* »

Pas moyen donc, dans la logique, le *logos occidental*, d'élaborer une théorie quelconque du sexe féminin : il échappe, écrit Luce Irigaray, au dispositif théorique lui-même. Elle ne propose donc pas de nouveaux concepts, rectifiant ceux des philosophes, ou ceux de Freud, pris, à son insu, dans la même tradition. Celle-ci a conduit Freud à interpréter les mécanismes de l'évolution sexuelle et psychique des femmes en référence aux seuls modèles masculins. Décrivant une soumission qui est un état de fait, il l'a transformée en loi universelle, faute d'interroger ses déterminations historiques.

Cette critique décisive des théories freudiennes, développée dans *Spéculum, de l'autre femme* (1), est présentée cette fois d'une manière plus accessible à un large public. Et étendue aux *textes de Jacques Lacan. Luce* Irigaray lui consacre, à propos de son séminaire sur la sexualité féminine, un texte rigoureux et ironique. Non pour retourner à des positions antérieures à l'apport freudien et lacanien, ni pour s'opposer globalement à la psychanalyse, mais pour en déployer de nouvelles implications. La pratique analytique notamment devrait être modifiée afin qu'y soit mise en jeu, sans hiérarchie, la différence des sexes.

Et la politique ? Là aussi, le geste va au fondamental : « *La loi qui ordonne notre société, c'est la valorisation exclusive des besoins-désirs des hommes, et des échanges entre eux.* » Les anthropologues *nous l'ont* enseigné : la circulation des femmes, des biens, des signes, a lieu entre les seuls hommes. Or cette exploitation spécifique du corps des femmes, qui sous-tend l'ordre social, n'est prise en compte par aucun parti institué, ni mentionnée dans aucun « programme ». Relisant Marx d'une manière surprenante, *Luce* Irigaray découvre que son analyse du statut des marchandises dans l'économie capitaliste correspondrait à celui des femmes dans nos sociétés. Les femmes-marchandises seraient donc fabriquées, appropriées, marquées, échangées, utilisées par les hommes producteurs-consommateurs.



★ Copyright TIM.

La joie des corps retrouvés

N'y a-t-il pas d'issue ? Réduites au silence, livrées aux « exstases » de la pornographie, ces marchandises resteraient-elles toujours des objets passifs ? Non. A côté de la critique, « ce livre qui n'en est pas un » met en acte l'affirmation, la joie du corps retrouvé des femmes. Commençant à échapper à tous les enfermements, pour se rencontrer, respirer, rire, vivre *entre elles*. Pour inventer leurs langages « fluides », et pratiquer déjà une autre socialité, rendue possible par l'amour entre femmes. Amour subversif, parce qu'il déconcerte la rivalité organisée par le « marché » social : « *Ne nous faisons jamais la loi, la morale. La guerre. N'ayons pas raison. Pas de droit pour te/me critiquer. Si tu/je juge, notre existence s'arrête. Et ce que j'aime en toi, en moi, en nous n'a plus lieu.* »

Pas question, on l'aura compris, de « prendre » le pouvoir en place, de renverser les rôles actuels — ce qui reviendrait finalement au même. Ni de faire totalement sécession. Créer plutôt une autre culture. Mais que les femmes, ainsi, ouvrent leur espace n'implique pas forcément que celui des hommes soit détruit — sauf dans ses prétentions à l'universalité et à la détention de tous les monopoles. Bref, la « guerre des sexes » n'aura pas lieu — parce qu'elle a déjà eu lieu, dans l'assujettissement des femmes, avec, depuis toujours, les mêmes vainqueurs et les mêmes vaincues. C'est de là qu'il faut sortir.

Et ce livre dit peut-être une nouvelle aurore, qui annoncerait pour les femmes ce que fut le « miracle grec » pour l'univers des hommes. Une culture où, enfin, *soufflerait* le *bonheur* pour toutes celles par qui, aujourd'hui encore, le scandale arrive.

ROGER-POL DROIT.

★ CE SEXE QUI N'EN EST PAS UN, de Luce Irigaray. Ed. de Minuit, coll. « Critique », 224 p., 30 F.

(1) Ed. de Minuit, 1974. Voir « le Monde des livres » du 1er novembre 1974.

romans

La vie d'une femme tambour battant

● *A mi-chemin de Summerhill et de Gurdjieff, l'histoire d'une institution, tenue par une femme étonnante, qui a la saveur insolite de « Vous ne l'emporterez pas avec vous ».*

VINGT ans en 1936, Mme Jeanne a brûlé sa jeunesse aux feux de la guerre. En Espagne d'abord, en France ensuite, elle tente de vivre envers et contre *tout*. Au seuil de la vieillesse, elle dresse le bilan. Fut-elle heureuse ? Un peu d'amour, beaucoup de peines, un immense courage, c'est peut-être cela le bonheur.

Une femme nous parle. Comme c'est un homme qui tient la plume et qui relaye la narratrice, comblant ses trous de mémoire, comme ce témoin exerça le métier de grand reporter au *Journal du dimanche*, les confidences qu'il nous rapporte sonnent dur et net. A d'autres les états d'âme ! Mme Jeanne nous livre les faits. A commencer par son baptême du feu, en Espagne, où, sage étudiante, elle a suivi l'aventurier de son cœur. Trousseur de jupon, tête brûlée, il fera le pire des maris. Et puis après ? Elle a choisi la passion, déboires *compris*, elle est de taille à se défendre. Sa mère lui a légué un entêtement optimiste qui relève tous les défis. Quand, au lendemain de la guerre, elle se retrouvera seule, elle se dotera d'une raison d'être en créant dans la banlieue de Paris un collège pour adolescents perturbés. A l'image de sa directrice, l'institution brave les difficultés, *ignore* l'impossible, impose à chacun sa générosité, sa fantaisie. Dans ce royaume en marge du monde, le fils de Mme Jeanne s'épanouit. Quelle aubaine pour l'enfant du désordre que la haute voltige quotidienne ! Entre les drames et les farces, les lubies des uns, les idylles des autres, il apprend à vivre à la légère, à savourer l'instant qui passe sous les marronniers en fleurs.

Et sans doute est-ce lui, l'enfant, le véritable auteur de ce livre à deux voix, dont la fraîcheur, parfois la crudité, se tempèrent de nostalgie. Mêlant ses souvenirs à ceux de sa mère, rassemblant au hasard toutes les pièces du puzzle, il nous offre, confondus, les portraits d'une femme et d'une époque, la première éclairant la *seconde de son* rayonnement. Libérée avant la lettre, Mme Jeanne s'avance, les yeux fixés sur son étoile. Dans son sillage se pressent les chiens perdus et les canards boiteux. Saluons-la, elle a bien mérité de sortir de l'oubli pour entrer dans la légende des héroïnes de roman.

GABRIELLE ROLIN.

★ MADAME JEANNE, d'Alain Buhler, Grasset, 316 p., 39 F.

poésie

La rage de l'absolu

CLAUDE DE BURINE vient de se voir attribuer le prix Max-Jacob pour un recueil, *le Passeur*, qui est bien dans sa manière déjà sensible dans *l'Allumeur de réverbères* et, surtout, dans *Hanches*, parus successivement en 1963 et 1969. Ici comme là, se déploie une féminité qui ose avouer ses hantises, ses caprices, ses élans. Par-delà ces confidences, une sorte de métaphysique s'installe dans les poèmes, la rage du corps faisant place à la rage de l'absolu.

Plus dru, plus grave, plus dépouillé que les livres précédents, *le Passeur* accède aussi à une plus grande sérénité, dans sa torsion maîtrisée. Acceptant le poids de la féminité, Claude de Burine sait regarder les arbres et les rivières : elle y trouve d'étranges correspondances avec la condition humaine, et comme une austérité nouvelle.

Les tempes argentées des maisons...
Et puis un jour, dans le froid hostile des rues,
sous la caresse odorante des bêtes, il n'y eut rien, sauf le chuchotement anonyme des arbres, le prénom de chaque mot.
Elle avait dit : lavande, armoire, comme ils disent : chêne, muraille, hanches, sans trop y croire. Elle avait dit : j'envie l'ombre d'une feuille sur ton visage, j'en suis jalouse ; c'est alors que tout arrive, de loin, comme toujours avec lui, d'un midi privilégié et prudent de forains pendant les fêtes incroyables du givre.
Ils furent là, avec des yeux d'algue-marine sous l'église sombre des cheveux.

ALAIN BOSQUET.

★ LE PASSEUR, de Claude de Burine. Ed. Saint-Germain-des-Prés, 182 p., 36 F.

Cette douceur qui serre la gorge, *par Bertrand Poirot-Delpech*

(Suite de la page 15.)

C'EST à se demander s'il ne cultivait pas cette frayeur et s'il n'a pas entretenu depuis lors une certaine tristesse pour mieux retrouver ce que ses premiers émois devant la nature avaient de consolateur. Les bois qui entourent son village natal de Varennes, en Haute-Marne, lui faisaient oublier son impression d'orphelin, sans doute trompeuse, que sa mère, bientôt remariée, ne l'aimait pas. *Avons-nous vécu ?* complète ses nombreuses confidences là-dessus, par une amorce de nouvelle poignante, la fugue d'un gamin mal aimé, qui confirme que si Arland n'a pas tout dit de sa vie, il n'en a, grâce à la fiction, rien caché. C'est parce qu'il n'était pas né pour la douceur que la douceur des arbres, jusqu'à la fin de ses jours, lui serrera la gorge !

LA singularité humaine et littéraire de cette émotion vient de ce que, tout en se rattachant à un souvenir précis, elle n'est pas plus vive sur les lieux où elle est apparue. Un hêtre de Barbizon, des bouleaux du Loiret, des ajoncs du Morbihan ou d'autres arbres jamais vus auparavant lèvent en lui la même houle de sensations que les chênes familiers de Varennes. Contrairement à Mauriac et tant d'autres nostalgiques de l'enfance, Arland est moins le pèlerin d'un souvenir inégalé et ineffable qu'un croyant à qui toute forêt tient lieu d'oratoire.

Encore faut-il — tant il n'y a pas de mystique sans manie ! — que la configuration de l'église naturelle porte à la prière; ou plutôt son éclairage. La lumière joue le rôle essentiel des rosaces dans les cathédrales. De préférence, elle doit venir d'un point mal décelable, comme les sources auxquelles souvent elle s'apparente ou fait penser. Sa couleur compte moins que celle dont elle teinte les feuilles et les fûts.

NOCES de la nappe et de la colonne, harmonie de l'horizontal et du vertical, mère et père enfin conjoints : les chasseurs de symboles freudiens ou bachelardiens auraient sûrement beaucoup à glaner dans ces sous-bois !

L'auteur leur facilite la tâche en répétant que toute son enfance s'y récapitule. Mais il resterait à expliquer l'immense accord qui s'ensuit avec le monde et soi, la vaste paix panthéiste qu'Arland, parce qu'il préfère toujours l'expression atténuée et assourdie des choses, appelle prudemment la « grâce », et à laquelle il se dit timidement « poreux ».

Nervures des feuilles, soirs qui tombent, terre, ciel, années parcourues, amours balbutiées, bonheurs, malheurs : chaque chose devient lumineusement présente, prend sa juste distance, sa valeur exacte, par rapport à un tout insaisissable mais dont l'existence pressentie réconcilie et apaise. A l'inverse de son ami Supervielle, que des émotions comparables laissent « plus déchiré que triomphant », Arland ne peut se désoler longtemps sans que naisse en lui un certain « ravissement de la détresse ». Un bouleau écorché de soleil vaut pour lui toutes les gloires et tous les rayonnements. Le soir le pacifie comme une rumeur de bénédiction, les matins crayeux de l'île de Ré jettent dans son cœur des intuitions d'éternité...

● *Avons-nous vécu ?*
de Marcel Arland

Est-ce à dire qu'un Dieu gouverne ces sortes d'illuminations endolories, cette « malédiction surmontée » dont parlait Chardonne ? L'ancien fugueur de Varennes ne l'exclut pas. Après avoir fait seulement la part de l' « éternel tourment des hommes », il semble espérer qu'à force de s'ouvrir au monde, le monde à son tour livrera son secret. L'absolu rôde quelque part au-delà de la lumière, ou dans sa transparence même.

Dans une espèce de prière qui clôt *Avons-nous vécu ?* l'auteur offre à la « grâce de l'heure », litote tout « arlandienne » pour désigner sa divinité, le mal inguérissable dont il a tiré le pire et le meilleur de son existence, et implore que cet effroi ne soit pas rejeté à la boue, qu'il soit accueilli, ne fût-ce qu'un instant, dans la « lumière du monde ». Supplique virgilienne, finalement, plus que pascalienne, et on ne s'étonne pas qu'à l'hôpital où il a cru perdre le droit au jour, il ait préféré l'*Enéide* aux *Pensées*.

Tant d'attention au mystère de notre condition pourrait faire croire que l'auteur se désintéresse d'autrui. Il n'en est rien. Au hasard de ses randonnées, en Auvergne notamment, nous croisons des personnages pittoresques ou impénétrables, comme son art de la nouvelle sait si bien les suggérer d'un trait. A l'occasion d'une visite à Chenonceaux, on retrouve tout à coup, à vif, sa vieille solidarité de fils de pauvre avec les humiliés de tous les temps.

A CONDITION de le lire comme il écrit, c'est-à-dire avec le culte, que Paulhan et lui ont si ponctuellement célébré à la N.R.F., pour la prose dégraissée, pour le mot chargé de neuf à force d'économie.

Et ce culte, Arland est trop modeste pour l'indiquer, n'est pas sans rapport avec celui qu'il a rendu toute sa vie au chant de la création. Comme le paysage, la prose doit trouver un point d'équilibre naturel entre les contraires qui la déchirent. Le texte est là pour capter l' « essence » des choses et de nos jours comme les branches figurent l'esprit de la lumière qui les traverse. Par-delà toute rhétorique, il s'agit de faire vibrer la vérité comme l'herbe dans l'air tremblant de l'été. Ecrire « à voix nue », dit-il; et tant pis si c'est dans le désert, pourvu que passe l'émotion d'enfance d'où tout est venu, la fameuse douceur qui serre la gorge.



souvenirs

Un autre Mauriac

(Suite de la page 15.)

Mais il a traversé 1938 et Munich, 1939 sans autres grands cris. Ce n'est pas davantage une politique mais un patriote moraliste qui, en juin 1940, « se découvre *écœuré de la bassesse de ces Français qu'a comblés la victoire de Hitler* » et qui « *à la France préfèrent leur passion* ». Car Petain reste admiré et aura sa photo au mur de ce jeune homme de vingt-six ans, « *malgré les crimes de son gouvernement* ». C'est seulement par un extrait du journal de 1974 qu'on apprend que la photo fut finalement retirée « *cinq jours après, le statut des juifs ayant été annoncé* ».

L'enfant — il est resté tel — s'ennuie et se peint sans complaisance : « *Aller d'une table à une autre, parler d'une table à une autre, être aussi léger que superficiel : une de mes faiblesses les plus aimées.* » En 1944, le voilà encore malheureux et incertain. Surtout incertain. Il entrevoit « *le visage blafard du pauvre Brasillach* », qu'il a pourtant haï en 1937 pour un article qui maltraitait le père.

Il a trente ans. De Gaulle n'est plus loin, ni Malraux. Pourtant, dans le Paris d'août et des barricades, Claude Mauriac ne sera qu'un « bourgeois de Paris » qui verra, ici Gavroche, ailleurs une image de 1830, partout les sites de l'histoire en transes. Alors il cite Chamfort, Louis-Sébastien Mercier, Retz, Manon Roland, qui ont témoigné d'autres combats, d'autres violences en foulant les mêmes lieux. Malagar est loin. L'enracinement est à Paris, celui de la Cité, du Pont-Neuf, pas encore celui de la Goutte-d'Or.

De ce détachement il n'est pas dupe. Il sait qu'il s'observe trop avec une sorte d'attention anxieuse, qu'il est « *le contraire d'un homme d'action* ». C'est égal, les choses, les gens reprendront leur place. Et Malagar sera retrouvé avec sa table familiale et ses rites. Les années 50 sont déjà sur la famille, sur François qui s'engage comme jamais, sous les yeux d'un entourage où l'on voudrait bien se persuader que cet *Express* où il écrit tant n'est peut-être qu'une « succursale du *Figaro* ». Les générations se sont suivies. Soudain, le jour des Rameaux 1964, dans la maison qui sent la cire et le réséda, le fils crie avec angoisse : « *Ce papa que j'aimais et pour lequel je ne peux rien...* » Cela suffit. De ce jour, le temps coulera comme il doit.

Il faut savoir cheminer, piétiner dans cette touffeur, dans ce livre fait aussi de chenets Louis XV achetés, de fauteuils verts, de pièces retapissées et redistribuées, de rideaux changés. Claude Mauriac connaît sa forêt : « *Ce qui est si important à mes yeux ne mérite sans doute pas pour le lecteur indifférent tant d'insistance* ». Fait-on des livres pour des lecteurs indifférents ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les croquis de Robert de Saint-Jean

● *Pour fins causeurs, s'il en reste.*

IL y a de tout dans ce Journal. Des commentaires principalement, à propos d'un film, d'une « télévision », de l'Eglise actuelle et des vertus du latin, d'une lecture, de la pornographie, de notre frénésie de vitesse, etc., ce qui faisait une conversation de salon quand il y avait encore des salons, des fins causeurs et des gens sachant écouter.

Les temps courent, la plume aussi. Que trace-t-elle encore ? En deux ou trois pages, le joli (ou tragique) roman de personnages piégés dans la mémoire ; un portrait de chat, d'oiseau, de chien; le dessin doux-amer d'une enfance délabrée par un divorce ; de prestes croquis : Cocteau, la princesse Bibesco ou André Malraux, dont « *les mains, surtout, étonnent dans leurs battements d'aile devant la bouche, et cette brusque façon de saisir les bajoues entre le pouce et l'index pour les pétrir comme de la glaise* ». L'ensemble est bien venu, délicat, pas très substantiel, mais ne prétendant pas non plus à l'être.

Les admirateurs de Julien Green trouveront là de nombreuses notes consacrées à l'auteur de *Mont-Cinère* par l'un de ses intimes, qui parachève le *Julien Green par lui-même* publié au Seuil en 1967, et alors remarqué.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ MOINS CINQ, JOURNAL DES TEMPS QUI COURENT, de Robert de Saint-Jean. Grasset, 316 p., 42 F.

lettres étrangères

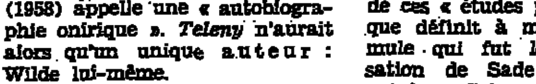
Les outrances d'Oscar Wilde

● ***Un érotique de premier rayon.***

EN 1893, deux ans avant le procès, la condamnation et la geôle de Reading, *Teleny* paraissait à Londres, anonymement et à cent exemplaires, chez Smithers, l'éditeur d'Oscar Wilde. Le livre fut aussitôt attribué à l'écrivain. L'attribution a été confirmée, avec des nuances et des réserves plus ou moins importantes, par la plupart des critiques wildiens. D'autres l'ont contestée. La perplexité des premiers tient, en effet, dans un double constat : *Teleny* ne peut qu'être de Wilde et... il ne peut pas être de lui. Heureusement, la contradiction se résout facilement : ce qui est de Wilde se distingue du premier coup d'œil de ce qui ne saurait l'être.

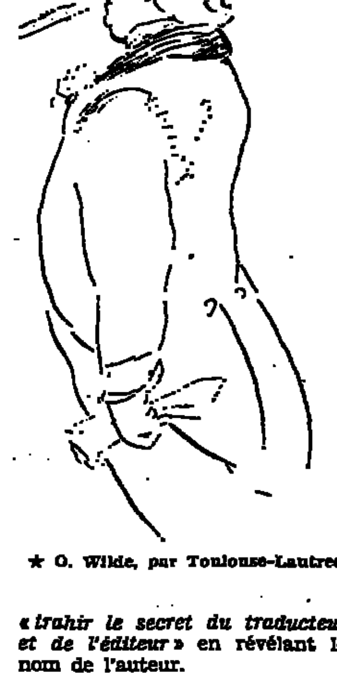
Le cœur très wildien du récit — par l'esthétique, l'accent, l'écriture, — c'est l'amour fou, absolu et romantique (jusqu'au sang et au poignard) du jeune narrateur et du musicien hongrois Teleny. L'ensemble, l'atmosphère, et des détails pris de la réalité, font qu'on y voit la transposition exaltée de la passion vécue par Wilde et lord Douglas. On retrouve la sublimation chère à Wilde jusque dans les évocations érotiques les plus précisés. Mais le livre se déroule comme sur deux plans : parallèlement à la « pure » folie amoureuse, le libertinage classique, plus ou moins mêlé de prostitution, donne lieu à des scènes telles que nous en lisons et voyons tous les jours, mais qui auraient scandalisé la société victorienne.

Ce sont ces pages-là qui paraissent démentir tout ce qu'on sait de Wilde : pour leur crudité d'abord, et aussi parce qu'y apparaissent des femmes. Or l'usage qui est fait d'elles comme le mépris brutal où on les tient sont également étrangers à Wilde. L'hypothèse la plus généralement avancée est donc celle d'un de ces ouvrages collectifs assez fréquents (le jeune Baudelaire en donne un exemple) où chacun apporte des morceaux que l'un d'entre eux — Wilde en l'occurrence — recoud et unifie tant bien que mal. L'autre hypothèse, plus rarement suggérée, c'est que Wilde se serait défoulé en écrivant enfin ce qu'il ne *voulait* pas écrire, et moins encore signer. En somme, cette « étude physiologique » serait une purgation de fantasmes ; ce que le préfacier de la dernière édition anglaise (1958) appelle une « autobiographie onirique ». *Teleny* n'aurait alors qu'un unique auteur : Wilde lui-même.



« Etudes physiologiques »

Le préfacier de l'édition d'aujourd'hui (la première qui soit mise à la disposition du public), Jacques de Langlade, en bon wildien, n'ignore rien de tout cela. Mais on trouvera curieux qu'il prenne pour argent comptant (ou est-ce par jeu ?) la première préface française, celle de l'édition de 1934, que celle-ci reproduit, et qui ressortit à la fiction classique du manuscrit découvert. Surtout, il ne met pas en doute que le préfacier soit un librairie français, établi à Londres et familier de Wilde. Il ne relève même pas que ce prétendu libraire signe en clair : Charles-Henry Hirsch, écrivain français notoire dans le premier tiers du siècle et représentatif du roman « audacieux ». Il est trop évident que c'est le père du *Tigre et Coquelicot* (il a d'ailleurs bien pu connaître Wilde rue des Beaux-Arts) qui traduisit sans doute et publia *Teleny* pour le compte et le plaisir du Ganymède Club, et qui a dédié au président de ce cercle très fermé l'édition de deux cents exemplaires, s'excusant de ne pouvoir *« trahir le secret du traducteur et de l'éditeur »* en révélant le nom de l'auteur.



★ O. Wilde, par Toulouse-Lautrec.

Que cet auteur soit Wilde explique la qualité de cet érotique de premier rayon. Et ce n'est pas le lecteur d'aujourd'hui qui fera la petite bouche devant celles de ces « études physiologiques » que définit à merveille la formule qui fut le chef d'accusation de Sade : « débauche outrée ». Cette outrance-là fait songer au petit dialogue entre une compatriote de Wilde et un Français du temps où les Français avaient de l'esprit : *« Expliquez-moi donc ce que signifie votre f... suivi de points de suspension. — Oh ! madame, c'est bien simple : on écrit f... et on passe outre. »*

YVES FLORENNE.

★ TELENY, attribué à Oscar Wilde. Régine Desforges, 20, rue Dauphine. 280 p., 25 F.

Un mélodrame sur les nihilistes

ON s'est beaucoup amusé de l'image d'un Oscar Wilde précieux, « aussi heureux qu'un brillant tournesol », avant de s'attendrir sur celle du poète déchu, victime de la morale victorienne. Il est temps de chercher des images moins convenues.

Vera ou les Nihilistes nous offre une fougueuse image romantique. Il est vrai que Wilde aimait à caresser l'idée du socialisme, un autre texte retraduit par Daniel Mauroc nous l'avait rappelé il y a quelques années (1). Ses aspirations socialisantes, confondues avec des revendications égotistes et esthétiques, étaient peut-être l'héritage de sa mère, la bouillante « Speranza » qui avait appelé les Irlandais à prendre les armes pour reconquérir leurs libertés.

Vera a été écrite en 1880. On parlait beaucoup alors des attentats des nihilistes russes ; on en parla plus encore après l'assassinat du tsar Alexandre II en 1881, événement qui aida Wilde à faire mettre sa pièce à l'affiche d'un théâtre londonien, cette même année. L'œuvre ne fut cependant pas représentée. La nouvelle impératrice de Russie était la sœur de la princesse de Galles et l'auteur, qui la connaissait, accepta de retirer sa pièce. L'œuvre, donnée plus tard à New-York dans une nouvelle version, connut un échec total *et fut retirée de l'affiche au bout d'une semaine. En tournée,* elle n'eut pas davantage de succès. « Vera *traite du nihilisme, avait remarqué le journal* Punch. *C'est à croire qu'il n'y a rien dedans.* »

La pièce obéit à toutes les outrances du mélodrame. Despote haï, conspirateurs farouches, traîtres sont au rendez-vous. Vera, la pure et dure révolutionnaire, aime évidemment le tsarévitch et se sacrifiera pour lui. Malgré ces grosses ficelles (mais le théâtre de Hugo n'en manque pas) et le traitement sommaire des personnages, l'œuvre annonce cependant les amoralismes brillants, les cyniques virevoltes qui feront le charme empoisonné des pièces futures. Wilde joue avec les bombes des nihilistes comme au bilboquet, mais avec une sincérité passionnée que dissiperont plus tard les élégants coups d'éventail de lady Windermere.

PIERRE KYRIA.

★ VERA OU LES NIHILISTES, pièce d'Oscar Wilde, traduite de l'anglais par Daniel Mauroc, éditions Paul Vermont, 144 p., 26 F.

(1) *L'Homme et son âme devant la société* (J.-J. Pauvert).

Reportage

De La Nouvelle-Orléans à La Fayette

« LOUISIANE », UN ROMAN QUI MÈNE LOIN

Quatre jours en Louisiane, où les Cajuns réapprennent le français, sur les traces de Virginie, cette héroïne des anciennes plantations dont Maurice Denuzière vient de raconter l'histoire.

Visiter un pays dont un livre, auparavant, vous aura fait rêver expose à des déboires. La Nouvelle-Orléans, où se déroule une bonne part du roman, car les planteurs se rendaient fréquemment dans une métropole aussi active au dix-neuvième siècle que maintenant où elle s'affiche fièrement comme le deuxième port des Etats-Unis, ne cause aucune déception. Son ancien quartier, le Vieux-Carré, est parfaitement préservé. Les rues s'appellent rue Royale, de Chartres, d'Orléans, Saint-Louis, notes discordantes dans une ville aujourd'hui complètement anglophone et dans un décor qui, éclatant de couleurs derrière les ferronneries des balcons, évoque plus l'Espagne que la France. L'exploitation touristique ne gâte même pas cet ensemble unique. Elle lui garde la vie joyeuse, animée, détendue d'autrefois et les accords du jazz continuent à déchirer les nuits.

Il n'en est pas de même du Mississipi et de ses rives qui n'en sont plus, devenues quais jalonnés de pontons — fort loin en amont et en aval de la ville, — où les plus gros cargos du monde attendent leurs cargaisons. Non plus de balles de coton ou de « bois d'ébène » mais de pétrole et de produits pétrochimiques. La civilisation industrielle s'est emparée du fleuve. Quelques bateaux à roue sont maintenus en vain pour le tourisme. En vain, car rien de ce qu'on voit de leurs ponts et de leurs passerelles ne ressuscite feu le Meschacebé.

Une singulière pirouette

Il faut fuir ailleurs et par une autre voie, par l'immense autoroute qui joint la Georgie à la Californie, pour découvrir les étranges paysages de la Louisiane. Terre amphibie que l'autoroute franchit sur pilotis et qui semble prise entre deux ciels, tant celui d'en haut se reflète dans les eaux calmes des marais et des bayous, ces rivières au cours incertain. Une Camargue couverte non de roseaux mais d'arbres qui poussent souvent les pieds dans l'eau. La platitude absolue donne une impression d'infini.

Dès que les sols émergent, ils se couvrent de champs de canne à sucre, de rizières, de prairies où paissent les bovins. Du coton, l'ancien roi du pays, nulle trace, du moins dans cette région. Çà et là, de bizarres chevaux mécaniques, comme en dessinerait Picasso, pompent l'or noir sous la terre ou poussait l'or blanc : les puits privés des paysans qui ont trouvé un trésor dans leur champ. Ou bien, dépassant des bois, jaillissent les têtes geométriques des derricks. Eparses, elles détruisent moins le paysage que les énormes complexes industriels qui hérissent de leurs milliers d'antennes les faubourgs aérés et les berges de Bâton-Rouge jusqu'où remontent les cargos.

La découverte du pétrole au début de ce siècle a fait faire à ce pays une singulière culbute : de l'agriculture dans l'industrie, de la pauvreté dans la richesse. Les villes croissent comme des champignons. Et c'est à l'heure de cette fiévreuse expansion que soudain la Louisiane fouille son passé pour trouver ses racines, transforme en musées les demeures des anciennes plantations, se souvient du français qu'elle a parlé jadis...

La revanche des Cajuns

Il faut être dans la « paroisse » de La Fayette pour croire seulement possible la reviviscence de *notre langue sur* la terre americaine. Cette ville moyenne de soixante-quinze mille habitants est au cœur de la région qu'on appelle l'Acadie (Acadiana), du nom de ces Français du Canada qui, chassés par les Anglais, aboutirent en Louisiane entre 1755 et 1765, lors du « Grand Dérangement ». Leurs descendants, les « Cajuns », d'une déformation d'Acadien, sont plus nombreux que les Créoles venus directement de France au dix-huitième siècle (huit cent mille *contre deux cent mille, estime-t-on*) : mais ces derniers souvent pourvus de vastes domaines, ou fixés à La Nouvelle-Orléans qu'ils avaient fondée, avaient formé l'aristocratie des planteurs. Les Cajuns, chasseurs, pêcheurs, trappeurs, paysans, eux, etaient pauvres. Parce qu'ils vivaient repliés sur eux-mêmes, ils ont gardé, peut-être mieux que les autres, leur parler, leurs traditions, leurs chansons, leur musique, leur cuisine. Le mouvement qui tente aujourd'hui de restaurer le fran*çais est en tout cas parti de leur* sein.

On parle français, c'est vrai, à La Fayette et dans les villages alentour, avec un bon accent de terroir canadien, des expressions populaires qui sortent souvent de fort jolies bouches comme « asstheure ». On vous recommande : « lâche pas la patate » pour vous dire de tenir bon. On compte en piastres autant qu'en dollars. Le tutoiement est de rigueur dès qu'on vous aborde dans la rue pour échanger quelques mots. On vous convie à des « fais dodo », survivances des réunions d'autrefois qui se passaient dans les granges : pendant que les parents festoyaient, dansaient et discouraient dans leur vieux français, on couchait les enfants dans la paille en leur intimant de « faire dodo ».

Au cours d'un « fais dodo » organisé en l'honneur de notre groupe, vingt-trois habitants de Pont-Breaux et de La Fayette ont pris la parole en français. Des hommes d'entre quarante et cinquante ans, qui maniaient encore notre langue avec aisance, en la faisant chanter joyeusement. Ils disaient tous la même chose : ils avaient, eux, parlé le français avant l'anglais dans *leurs familles jusqu'à leur entree* à l'école, ne sachant de ce fait ni le lire ni l'écrire : leur grand-mère ne parlait que le français ; leurs enfants l'ignoraient ou même le rejetaient ; leurs petits-enfants aujourd'hui le réapprennent en classe.

Soyez à la mode : parlez français

Le tournant a été pris en 1968 sous l'impulsion d'un avocat de La Fayette, James Domengeaux. Dès qu'ils débarquent en Louisiane, les Français entendent parler de lui. Et c'est encore de lui qu'ils s'entretiennent quand ils s'envolent. Vif, malin, rablé, ce sexagénaire jure qu'en cinquante ans le français peut devenir à travers tous les Etats-Unis la seconde langue principale, ce qu'il est déjà en Louisiane et reconnu officiellement comme tel. Il convaincrait le diable de la validité d'une cause qu'on juge un peu perdue, tant qu'on ne l'a pas rencontré. « *Cette restauration est peut-être un luxe, dit-il, mais ici tout le monde est d'accord même ceux qui ne sont pas d'ascendance française. L'aspiration est culturelle, non politique. Le bilinguisme est une richesse qu'il ne faut pas laisser perdre. Autrefois les Cajuns se sentaient déclassés, parce qu'ils parlaient français. La tendance est maintenant renversée.* »

A la tête du Conseil pour le développement du français en Louisiane, le très officiel Codofil, qu'il a créé en 1968 (« *ce sont*, dit-il, *deux Canadiens qui m'en ont donné l'idée* ») et qui est largement subventionné par les finances de l'Etat, James Domengeaux fait venir dans les écoles élémentaires des trente-six paroisses où le quart de la population s'est déclaré favorable au bilinguisme, de jeunes instituteurs francophones, en attendant que les Louisianais puissent fournir tous leurs maîtres. Les contrats sont annuels, une fois renouvelables. On compte cette année cent vingt-deux Français, quatre-vingt-quinze Belges, trente-huit Québécois, sept Suisses et même un Vietnamien. La radio, la télévision, ont quelques émissions en français, qu'on voudrait développer avec l'assistance étrangère. Des échanges d'étudiants, des voyages, sont organisés. Des slogans sont placardés sur les murs : « *Soyez fiers de parler français* », « *Soyez à la mode, parlez français* », « *L'homme qui parle deux langues vaut deux hommes* ».

Images en noir et blanc

A Saint-Martinville, charmant village sur les bords du Bayou-Teche, où 60 % des habitants parlent français, dont le maire, malgré son nom anglais, Earl Willis, une jeune institutrice de Lille fait jouer et chanter une vingtaine d'enfants blancs et noirs. Ils répètent parfaitement : « Où est la robe de la poupée ? Elle est sur la chaise. » La maîtresse rayonne. Non, elle ne *souffre pas de l'exil, elle a des* amis partout. Sur la place, le long de l'eau, veille, séculaire et géant, le chêne d'Evangéline, douce et triste héroïne du « Grand Dérangement ».

La même harmonie ne règne pas partout entre le Codofil et ses enseignants. Les clauses du contrat stipulent que l'enseignant s'engage à « *respecter les lois, coutumes, traditions de l'Etat, ainsi que les opinions politiques et religieuses de la paroisse d'affectation* ». On ne voit pas d'abord où peut conduire cette recommandation qui semble aller de soi. Une Belge, Mme Hilda Tengels, l'a appris à ses dépens. Elle nous a fait savoir que son contrat, après deux mutations de poste demandées et obtenues par les directeurs des écoles où elle enseignait, avait été résilié par M. Domengeaux, qui l'avait priée de quitter les Etats-Unis dans les quinze jours : elle allait épouser un Noir. Mme Hilda Tengels reconnaît, il est vrai, qu'elle était décidée, en partant en Amérique, à glaner des informations sur le racisme. Elle estime en avoir eu plus qu'elle ne souhaitait.



★ *La plantation Parlange à Pointe-Coupée.*

RETOUR A VIRGINIE

TANT d'aperçus rapides et contrastés sur cette Amérique acadienne avaient estompé l'image de Virginie, l'héroïne de *Louisiane*. Celle-ci reparut le dernier après-midi dans la gloire un peu fanée de sa plantation.

Un autre monde : les Créoles. Un autre destin : celui des choses qui déclinent. Un autre temps : comme arrêté. La superbe allée de chênes verts festonnés de mousse espagnole, où commencent et s'achèvent tant d'événements du roman, conduit bien à la blanche, spacieuse et simple maison avec ses deux colonnades superposées. Le parc est à l'abandon. Où *entre-t-on ? Dans* la magie d'un livre ou dans une vie réelle ?

Pour un peu, on prendrait Mme de Parlange, qui règne, petite, frêle et distinguée septuagénaire, sur la maison, sur son fils, sa belle-fille et ses trois petits-enfants, pour Virginie elle-même. Mais non ! La vraie est là, dans l'éclat de ses trente ans et de ses anglaises blondes, sur le tableau, peint à Paris par Dubuffe sous le Second Empire. Trop grand, trop lourd pour être accroché au mur, il accroît l'encombrement du salon aux tentures passées.

Et Mme de Parlange, qui est encore une fois, à cause de son âge, la seule de la famille à bien parler le français, se raconte. Née à La Nouvelle-Orléans, où elle épousa le petit-fils de Virginie, voici près de soixante ans qu'elle est arrivée sur la plantation, qui a perdu les quatre cinquièmes de ses terres, renoncé au coton et qui gratte son sol désespérément à la recherche du pétrole. « *Quand je suis venue ici*, dit-elle, *tout était noir. Puis les nègres sont partis vers la Californie pour ne plus travailler la terre. Je dois aujourd'hui employer un Blanc comme jardinier.* »

Elle raconte aussi l'autre, cette « *femme extravagante* » qui a vécu le temps des splendeurs de la plantation. On la sent fascinée. « *Il y avait tant d'esclaves, tant d'argent. Virginie se rendait tous les hivers en France Elle n'avait peur de rien. Pendant la guerre de Sécession, elle a sauvé le domaine parce qu'elle n'a jamais voulu le quitter. Elle a hébergé successivement le chef des armées nordistes et le général des Confédérés.* »

Une femme un domaine, un pays

Nous savons l'histoire. Maurice Denuzière l'a écrite en élargissant un peu l'hospitalité de la dame. C'est vrai que grâce à lui nous connaissons Virginie aussi bien, sinon mieux, que Mme de Parlange.

Nous l'avons vue débarquer, un beau matin de mai 1830, sur le quai de La Nouvelle-Orléans, venant d'achever ses études à Paris chez les ursulines. L'intendant du domaine de Bagatelle, le beau Clarence Dandridge, mystérieuse et romantique figure, est allé cueillir l'orpheline sans fortune dont il suivra, à respectueuse distance, et pour cause, le destin. Il la ramène à son parrain, veuf, le riche marquis planteur, sur un Mississippi — celui qu'on ne voit plus — qui découvre tout juste la navigation à moteur. Ivres de leur puissance, les bateaux font la course. Et souvent ils explosent. Férus d'honneur et de galanterie, les jeunes aristocrates se battent en duel. Et ils se blessent ou se tuent. Virginie, l'intrépide, l'affranchie, sur la route même du retour, en suscite un, pour une fausse boucle de ses cheveux.

« *Tout est vrai — ou presque — dans mon livre* », nous dit Maurice Denuzière. *Louisiane* retrace, en l'enjolivant à peine, la vie de Virginie. Qu'est-ce qui pousse cette jeune Américaine à se faire épouser par son parrain plutôt que par quelque jeune officier des plantations voisines ? Le goût de la réussite sociale ? Celui de la terre ? C'est une femme complexe qu'on dirait tantôt garce et tantôt libre et noble. Le marquis enterré, auquel elle n'a jamais songé qu'à plaire, elle se dégotte, à Paris, un colonel de la garde napoléonienne et le ramène à Bagatelle. Une nouvelle fois le mariage est heureux. Les épreuves surviennent de la mort des enfants du premier lit, tous sauf un, promis à un dramatique extinction.

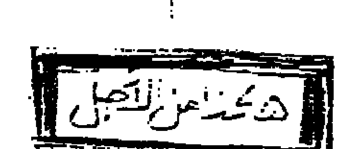
De ces enfants on voit aussi le portrait dans le salon des Parlange. Ils ne portent pas le même nom que dans le roman. Mais cette petite fille, la tête penchée sur son épaule, est bien cette Julie morte à quatorze ans, le soir de ses noces, ayant été livrée par sa mère, en dépit d'une « faiblesse du cœur », à un barbon.

Autour de Bagatelle immuable, entre 1830 et 1861, les années passent et le monde change. On sent monter la guerre de Sécession. *Louisiane*, qui est loin de sacrifier au seul romanesque ouvre le dossier de l'esclavage. Il peint aussi, en fignolant peut-être les détails à l'excès, l'apogée et le déclin d'une civilisation.

Il n'est pas nécessaire, je crois, d'aller à La Nouvelle-Orléans et de remonter jusqu'à Pointe-Coupée et Fausse-Rivière pour goûter ce roman dense qui sait aussi s'enlever sur les pointes, ce document riche et sérieux sur un temps qui n'est plus. Mais le livre peut donner l'envie du voyage. Dans ce cas il est à emporter sous le bras. Tandis que les Louisianais multiplient les signes d'amitié et de parenté avec la France, Maurice Denuzière, lui, apprend la Louisiane aux Français.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LOUISIANE, de Maurice Denuzière. Edit. Jean-Claude Lattès, 570 pages, 49 F.**



DÉFENSE

Le général Henri Vaillant reçoit sa quatrième étoile

Le général Maledan devient sous-chef d'état-major des armées

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 16 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Terre.* — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Henri Vaillant.

[Né le 11 octobre 1920 à Lowiez (Pologne), le général Henri Vaillant est sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie. Il sert au Maroc et en Indochine, puis en Algérie. Commandant le 151e régiment d'infanterie motorisée en 1965, puis la 27e brigade alpine en 1970, il est depuis avril 1975 directeur du personnel militaire de l'armée de terre.]

Est nommé inspecteur général de la défense opérationnelle du territoire, le général de corps d'armée Jean Delisle.

[Né le 2 décembre 1919, le général Delisle, qui a reçu sa quatrième étoile il y a un mois (« le Monde » du 11 février 1977), était depuis avril 1975 sous-chef d'état-major des armées.]

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean Miot et André Mazarguil ; ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe André Tassin ; général de brigade, les colonels Maurice Canet, André Serre et Raymond Coutanceau.

Est nommé sous-chef d'état-major des armées, le général de brigade Georges Maledan.

Sont promus dans la *deuxième* section (réserve) général de brigade les colonels Philippe de Chillaz et Jean Lacaze.

● *Armement.* — Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Yves Caumartin et Paul Bonnet ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Gérard Delyon et Jacques Baudet.

Sont nommés : directeur du Centre des hautes études de l'armement, l'ingénieur général de première classe Paul Assens ; directeur du Centre d'essais des propulseurs, l'ingénieur général de deuxième classe Louis Pacaud ; chargé des fonctions de sous-directeur plans et opérations à la direction technique des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de première classe Jean Gay.

● *Contrôle général des armées.* — Est promu contrôleur général le contrôleur des armées Paul Boutroux.

● *Service de santé.* — Sont promus : médecin chef des services hors classe et médecin général inspecteur le médecin général chef des services de classe normale Pierre Tournoux ; médecin général le médecin-chef des services de classe normale Louis Rigaud.

● *Gendarmerie nationale.* — Est nommé inspecteur technique de la gendarmerie le général de brigade Jean Calonne.

● *Justice militaire.* — Est promu magistrat général, le magistrat militaire de première classe Marcel Gerard. Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le magistrat général Noël Estienne.

● *Le porte-avions Clemenceau* quittera Toulon dans quelques semaines pour l'océan Indien, pour participer à des exercices navals avec les forces françaises de l'océan Indien, en compagnie desquelles il devrait demeurer pendant deux mois. Il regagnera la France après le début de l'été. Sa présence dans cette partie du monde coïncide avec l'approche de l'indépendance de Djibouti. Les forces navales de l'océan Indien, sous le commandement du vice-amiral André Maler, comprennent quatorze bâtiments.

MÉDECINE

AU-DELA DU RÉGIME

Le traitement de l'obésité passe aussi par la bonne relation médecin-malade

Fabriquer une alimentation pour demain, très pauvre en calories, mettre au point des ersatz de sucre qui ne seront pas suspects de provoquer des tumeurs, élaborer des « coupe-faim » non toxiques, des pilules de la satiété, des tranquillisants qui font dépenser de l'énergie, rechercher l'hormone qui fait maigrir en ordonnant au tissu adipeux de se débarrasser d'une partie de ses graisses, conditionner socialement à être gros et heureux ou persuader, dès la prime enfance, que ce qui fait grossir est mauvais : il ne s'agit pas d'un chapitre du « Meilleur des mondes », d'Huxley, mais de quelques-unes des voies de recherches très sérieuses du programme américain de lutte contre l'obésité. Le professeur Marian Apfelbaum l'a présenté, avec humour, au colloque sur l'obésité, organisé le 14 mars par le professeur Guy-Grand, et, lui-même, sous les auspices de la Société de nutrition et de diététique de langue française.

Aux crédits énormes accordés pour le développement de ces recherches, dont certaines peuvent paraître grotesques ou effroyables pour reprendre l'expression du professeur Apfelbaum, il y a plusieurs raisons : les sociétés occidentales et les peuples nantis présentent un taux d'obésité élevé. Près de la moitié des Américains ont un poids supérieur de 10 % au poids considéré comme statistiquement normal pour la taille. En France, sans que la situation soit aussi marquée, 15 à 20 millions de personnes ont un problème d'excédent de poids et la situation est pratiquement comparable pour tous les pays européens.

Or, les compagnies d'assurances l'ont démontré mieux que quiconque, l'excédent de poids, par les complications qu'il entraîne, réduit statistiquement l'espérance de vie, conduit à des maladies coûteuses et invalidantes, telles que l'infarctus et le diabète en particulier.

Enfin, à ce jour, toutes les recettes pour maigrir se sont montrées décevantes à l'exception de la plus inconfortable d'entre elles : la restriction calorique (le « *régime* » sérieux) de très longue durée.

On retiendra que le tissu adipeux est capable de multiplier silencieusement ses cellules dans la toute petite enfance (hyperplasie) et d'en augmenter considérablement la taille plusieurs années après (hypertrophie). C'est pourquoi il est recommandé d'éviter l'excès de poids de la femme enceinte, l'excès de poids du nouveau-né et l'excès d'alimentation, notamment par des farines, lors de la première année de la vie. C'est entre zéro et un an, zéro et deux ans que se constitue pour de nombreuses personnes le lit de l'obésité révélée chez les hommes entre vingt-cinq et trente-cinq ans, et chez les femmes, vers la quarantaine.

On retiendra *encore* que l'inégalité, l'injustice devant la calorie sont patentes et que des obèses peuvent manger moins que les normaux et les maigres ; que l'organisme résiste merveilleusement bien, trop bien, aux restrictions caloriques, d'un côté en s'adaptant à dépenser moins (ce qui explique que malgré une restriction sévère, la chute de poids s'arrête), d'un autre en déclenchant un système qui tend à le ramener à la situation précédente. Mais, même si la perte de poids n'est pas obtenue, les bénéfices du régime peuvent être réels en supprimant ou amoindrissant les anomalies métaboliques (cholestérol sucre) qui conduisent à des complications mortelles ou invalidantes.

Il faut savoir aussi que les résistances psychologiques ne sont *pas moins nombreuses*, que les sociétés modernes induisent des stress et des anxiétés contre lesquels certains luttent par la prise de nourriture ; que les régimes péridioques, arrêtés, repris, arrêtés, repris, conduisent à renforcer l'excès de poids ; qu'après un ou deux ans, les résultats d'un régime sont bien décevants puisque moins de 15 % des personnes soumises à restriction maintiennent un poids inférieur de 10 kg au poids de départ ; que l'hospitalisation n'est pas une bonne solution pour la plupart des cas ; que les groupes de soutien obtiennent des résultats inférieurs aux mesures individuelles.

En revanche, les divers orateurs ont beaucoup insisté sur la prise en charge du malade par lui-même, et sur l'influence heureuse de la bonne relation médecin-malade quant aux résultats à long terme.

Pourquoi ne pas imaginer que le salut des obèses pourrait aussi venir de là plus facilement que de la chimie de l'avenir, du behaviorisme, ou de toute autre méthode sophistiquée en préparation ?

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 130-370 ; Autrans, 10-80 ; Bellecombe - Crest - Voland, 40-140 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs, 105-200 ; Chamonix, 20-800 ; Chapelle-d'Abondance, 15-110 ; Chatel, 60-270 ; La Clusaz, 35-240 ; Combloux, 10-150 ; Les Contamines-Montjoie, 40-350 ; Le Corbier, 40-200 ; Courchevel, 95-235 ; Les Deux-Alpes, 90-450 ; Flaine, 100-150 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 50-120 ; Les Gets, 30-120 ; Grand-Bornand, 40-160 ; Les Houches, 5-80 ; Megève, 30-140 ; Les Menuires-Val-Thorens, 55-295 ; Morzine-Avoriaz, 0-180 ; La Plagne, 180-280 ; Pralognan, 70-85 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 60-200 ; Samoëns, 200-280 ; Tignes, 150-280 ; Val-Cenis, 15-180 ; Val-d'Isère, 130-280 ; Valloire, 25-200 ; Villard-de-Lans, 35-210.

ALPES DU SUD

Auron, 100-240 ; Isola-2000, 205-345 ; Montgenèvre, 120-240 ; Orcières-Merlette, 120-330 ; Pra-Loup, 75-250 ; Le Sauze, 50-300 ; Valberg, 80-180 ; Vars, 135-245.

PYRENEES

Cauterets - Lys, 35 - 150 ; Font-Romeu, 40 ; Gourette - les - Eaux-Bonnes, 30-250 ; La Mongie, 20-120 ; Saint-Lary-Soulan, 50 ; Les Angles, 25-80.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 20-110 ; Super-Besse, 20-150 ; Super-Lioran, 10-110.

JURA

Métabief : station fermée ; Les Rousses, 10-120.

VOSGES

Gérardmer : station fermée.
★ Horloge des neiges : 874-03-59.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises : Bayrischzell-Sudelfeld, 100 ; Berchtesgaden-Jenner, 150 ; Garmisch-Zugspitzplatt, 140. — Forêt-Noire : Feldberg, 80.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein, 90 ; Zell-am-See, 20-110. — Voralberg : Gargellen, 50-120 ; Lech/Arlberg, 70-160 ; Zürs/Arlberg, 120-175. — *Tyrol* : Fulpmes, 40-140 ; Igls, 50 ; Ischgl, 30-150 ; Kitzbühel, 5-150 ; Obergurgl, 110-150 ; St-Anton-am-Arlberg, 5 - 510 ; St-Christoph-am-Arlberg, 100 ; Seefeld, 30-90 ; Sölden, 20-190.

SUISSE

Région du Léman : Villars, 20-100. — Valais : Champéry, 10-100 ; Crans-Montana, 20-160 ; Verbier, 30-150 ; Zermatt, 60-100. — Oberland bernois : Gstaad/Saanenmöser, 20-120 ; Wengen/Kl.-Scheidegg, 10-110. — Grisons, Engadine : Arosa, 130-150 ; Davos, 60-200 ; St-Moritz, 85-160.

Visites, conférences

VENDREDI 18 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Saint-Girons : « La manufacture et le musée des Gobelins ».

15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église Saint-Philippe du Roule ».

15 h., métro Palais-Royal, Mme Oswald : « Le charme des passages et galeries dans le quartier du Palais-Royal ».

15 h., place T. Bernard, Mme Pennec : « L'église Saint-Ferdinand et Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les clochards et les jardins de la rue Mouffetard » (A travers Paris).

15 h., 58, rue de Richelieu : « Exposition George Sand » (Mme Ferrand).

15 h., façade de l'église : « Eglise Saint-Gervais, maison de Marie Touchet, hôtel de Beauvais » (M. de La Roche).

15 h., entrée principale : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Paris et son histoire).

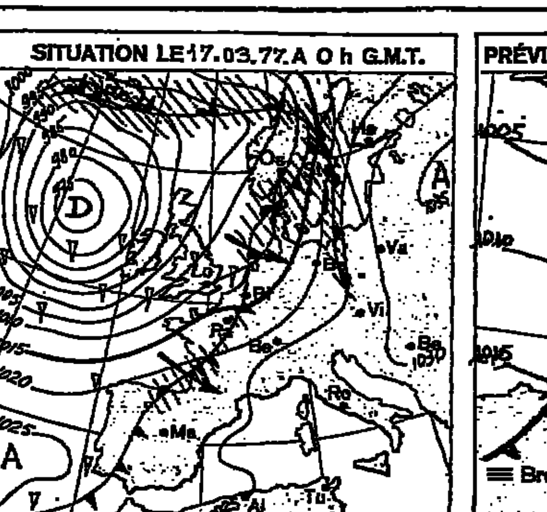
CONFERENCES. — 20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Jacques Donnars : « Y a-t-il un au-delà du destin ? » (L'homme et la connaissance).

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé, M. Pierre Amado : « L'hindouisme » (F.M.V.J.-Voyages).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et les paradoxes de la vie » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 18 III 77 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 mars à 0 heure et le vendredi 18 mars à 24 heures :

La zone dépressionnaire centrée à l'ouest de l'Irlande se déplacera lentement vers l'est en maintenant sur la France un courant perturbé de sud-ouest à ouest.

Vendredi matin, une zone très nuageuse à caractère orageux s'étendra sur les régions situées des Pyrénées orientales au Jura. Les pluies pourront être plus abondantes sur le versant sud des Alpes. Cette zone se déplacera vers l'est.

Sur le reste du pays, après des brouillards matinaux sur le Massif Central et le Sud-Ouest, le ciel sera plus dégagé. Des lignes de grains affecteront le quart nord-ouest du pays. Elles provoqueront des averses pouvant prendre localement un caractère orageux.

Les vents, de sud-ouest, resteront assez forts sur les côtes de la Manche et de la Bretagne. L'après-midi, ils tourneront à ouest - sud-ouest.

Les températures maximales seront en légère baisse sur l'ensemble du pays, ainsi que les températures minimales sur la moitié nord-ouest.

Jeudi 17 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 018,3 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mars ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 17 et 3 degrés ; Biarritz, 25 et 9 ; Bordeaux, 24 et 8 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 15 et 7 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 22 et 4 ; Dijon, 19 et 8 ; Grenoble, 18 et 6 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 18 et 11 ; Marseille, 18 et 10 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 16 et 8 ; Nice, 15 et 9 ; Paris - Le Bourget, 19 et 6 ; Pau, 22 et 5 ; Perpignan, 21 et 9 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Tours, 19 et 8 ; Toulouse, 19 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 8 ; Amsterdam, 16 et 9 ; Berlin, 15 et 6 ; Bonn, 17 et 11 ; Bruxelles, 17 et 9 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 7 et 5 ; Genève, 19 et 8 ; Lisbonne, 17 et 7 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 1 et —2 ; New-York, 16 et 7 ; Palma-de-Majorque, 22 et 2 ; Rome, 18 et 4 ; Stockholm, 5 et 2 ; Téhéran, 19 et 6.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 mars 1977 :

DES DECRETS

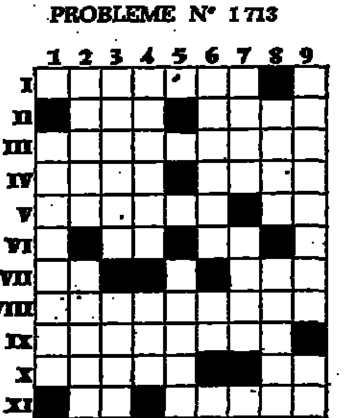
● Modifiant le décret no 65-836 du 24 septembre 1965 relatif au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat.

● Portant application de la loi no 75-551 du 2 juillet 1975 relative à la situation des détenus et de leur famille au regard des assurances maladie et maternité.

● Portant application de la loi no 75-1350 du 31 décembre 1975 relative à la situation des détenus au regard de l'assurance vieillesse du régime général de la sécurité sociale.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 713



HORIZONTALEMENT

I. Jour de faite. — II. Sur le point d'être rendu ; S'exprime avec une certaine gravité. — III. Tout ce qui éprouve les moyens de résistance. — IV Le protégé de Fouché ; Sans changement. — V. Tableau de prix ; D'un auxiliaire. — VI. Amusaient les dieux (épelé) ; Symbole. — VII. Divinité ; Ornement. — VIII. Caractères de marque. — IX. Seraient certainement soulagés s'ils pouvaient rendre un peu ! — X. Elément de continuité ; Pronom. — XI. Fin de participe ; Œuvres de génie.

VERTICALEMENT

1. Endroits où s'accumulent bien des nuages. — 2. Connaît le Coran par cœur ; Epine. — 3. Commence par barboter, puis finit par voler ; Insecte. — 4. Jolies filles ; Mouille son lit. — 5. Toits. — 6. En Chine, sont étendues à terre ; A moitié plat. — 7. Met en pièces ; Etait volontiers capricieux. — 8. Bénéficie souvent d'une ondulation ; Culotte. — 9. Etalent indispensables aux hommes ordonnés ; Barbares, chez les Barbares.

Solution du problème no 1 712

Horizontalement

I. Univers. — II. Revenants. — III. Bi ; Touc. — IV. Agita ; Boa. — V. Nénies ; N.L. — VI. Gare ; Si. — VII. Ri. — VIII. Arêtier. — IX. Eternels. — X. Ut ; Sotte. — XI. Res ; Ees.

Verticalement

1. Urbanité ; Ur. — 2. Neige ; Eté. — 3. Iv ; Ingrat. — 4. Vestiaires. — 5. En ; Aer ; Eros. — 6. Rat ; Se ; TNT. — 7. Snob ; Diète. — 8. Tuons ! ; Elée. — 9. Escaliers.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	1	tous signes	70
	121	tous signes	370
	0 391	balance	15 070
		autres signes	1 270
	0 591	poissons	15 070
		autres signes	1 270
	3 261	taureau	15 070
		autres signes	1 270
	24 031	vierge	20 070
		autres signes	1 070
	12 821	taureau	150 070
		autres signes	10 070
	18 721	cancer	150 070
		autres signes	10 070
	21 391	scorpion	150 070
		autres signes	10 070
	29 821	sagittaire	150 070
		autres signes	10 070
2	092	tous signes	300
	252	tous signes	300
	482	tous signes	300
	5 822	taureau	7 000
		autres signes	700
	8 562	balance	7 000
		autres signes	700
	24 032	vierge	20 000
		autres signes	1 000
	14 522	verseau	150 000
		autres signes	10 000
	33 532	poissons	150 000
		autres signes	10 000
3	1 543	cancer	7 000
		autres signes	700
	2 313	bélier	7 000
		autres signes	700
	3 473	lion	15 000
		autres signes	1 200
	24 033	vierge	20 000
		autres signes	1 000
4	24	tous signes	300
	54	tous signes	150
	7 944	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	3 524	capricorne	15 300
		autres signes	1 500
	7 724	bélier	15 300
		autres signes	1 500
	24 034	vierge	20 000
		autres signes	1 000
5	75	tous signes	150
	925	tous signes	300
	975	tous signes	480
	1 465	poissons	7 000
		autres signes	700
	9 015	lion	7 000
		autres signes	700
	2 255	sagittaire	15 000
		autres signes	1 200
	8 965	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
5	7 465	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	24 035	vierge	20 000
		autres signes	1 000
	15 815	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
6	716	tous signes	300
	0 366	scorpion	7 000
		autres signes	700
	3 626	scorpion	15 000
		autres signes	1 200
	24 036	vierge	20 000
		autres signes	1 000
7	8 947	verseau	7 000
		autres signes	700
	24 037	vierge	20 000
		autres signes	1 000
	02 817	balance	150 000
		autres signes	10 000
8	24 038	vierge	20 000
		autres signes	1 000
	36 498	vierge	150 000
		autres signes	10 000
9	8 999	capricorne	7 000
		autres signes	700
	9 809	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	24 039	vierge	20 000
		autres signes	1 000
0	0	tous signes	70
	470	tous signes	370
	4 350	gémeaux	7 070
		autres signes	770
	6 850	vierge	7 070
		autres signes	770
	9 430	verseau	15 070
		autres signes	1 270
	07 480	capricorne	150 070
		autres signes	10 070
	25 000	bélier	150 070
		autres signes	10 070
	34 280	lion	150 070
		autres signes	10 070
	24 030	vierge	2 000 070
		autres signes	50 070

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 16 MARS 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 23 MARS 1977 A CARMAUX (Tarn)
77 — 13e

LOTO — 20 21 22 40 44 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

TIRAGE No 11 — PROCHAIN TIRAGE LE 23 MARS 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 22 MARS 1977 APRES-MIDI

L'évolution des flagrants délits

L'OUTIL DEMEURE

La vingt-troisième chambre correctionnelle siège : dans la salle d'audience, sur les bancs du public, les habitués, une dizaine de retraités, sont au spectacle. Une dame mange des bonbons. Une autre fait des mots croisés. L'interprète somnole doucement. Le plus souvent caché derrière un immense paravent poussiéreux qui le masque un peu, le substitut, M. Rabut, laisse tomber ses réquisitions : « Application de la loi ». Parfois, il se lève et dit quelques mots : une manière de réquisitoire pour un cas un peu plus grave.

En face, dans le box confié à la vigilance d'une demi-douzaine de gardes mobiles, les prévenus sont alignés sur un banc, dans un ordre bien précis, celui du tour de rôle. Entre ceux qui montent du dépôt et ceux qui descendent, un va-et-vient est organisé. La machine judiciaire n'a pas la possibilité de perdre de temps.

M. Xavier Versini, le président, un homme affable et prévenant, interpelle un à un les prévenus : « Souhaitez-vous le renvoi de votre affaire afin de mieux préparer votre défense ? Avez-vous un avocat ? En voulez-vous un ? » Dans le box, les prévenus, tous semblables, tous des jeunes gens, et en majorité étrangers, le visage tiré et le vêtement fripé, hésitant, bafouillant. Tous veulent être jugés vite, certains sans le secours d'un avocat.

De l'avocat de service, devrait-on dire plutôt, puisque ce mardi 15 mars un seul défenseur, le secrétaire de la conférence du stage 1976, Mᵉ Daniel Rochet, a été commis d'office. Deux autres avocats viendront en cours d'audience défendre leurs clients personnels, un petit proxénète « qui a les moyens », et un jeune Algérien, voleur à la tire.

Les affaires viennent. Le président Versini, patiemment, interroge les prévenus, rappelle les condamnations passées, si condamnations il y eut, puis les laisse s'expliquer. Le substitut requiert, et l'avocat, qui a pris connaissance du dossier en quelques minutes, plaide et demande la clémence.

Alors le président consulte ses deux assesseurs et rend la décision. Celui-ci, maçon normand devenu caviste parisien, s'est fait prendre au volant d'une voiture volée. Il a « un passé intéressant », quatre condamnations : quatre mois ferme, sursis révoqué pour une précédente condamnation à deux mois de prison. Total : six mois.

Cet autre, Algérien, délinquant primaire, a dérobé une Mercedes : six mois, sursis. Deux Tunisiens, l'un fonctionnaire stagiaire de police, l'autre étudiant en informatique, se sont fait prendre à la sortie d'un grand magasin, avec un grand sac, un butin à la « Prévert » : deux mois avec sursis. Un agent technique vésulien et une « fille » ont été surpris en « conversation galante » au bois de Boulogne, le 14 mars à midi. Pour lui, terrorisé, 1 000 F d'amende, pour elle, amusée, 1 500 F.

Petits voleurs, tireurs de laine, briseurs de vitrine à coups de chaussure, visiteurs de vestiaires, emprunteurs de voitures, se succèdent. La justice passe, sans sévérité excessive ni acharnement. Sauf exception en cas de multiples récidives.

Les flagrants délits, violemment mis en cause il y a quelques mois, fonctionnent quotidiennement. L'outil demeure. Mais il fonctionne *plutôt mieux depuis que le parquet effectue un* tri et ne renvoie plus devant cette juridiction les affaires les plus graves. La procédure s'est faite un peu plus respectueuse des formes et des justiciables.

PIERRE GEORGES.

Entretien

PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE PARIS

Mme Simone Rozès juge une procédure contestée

Aujourd'hui président du tribunal de Paris, Mme Simone Rozès, que sa carrière a conduite de la chancellerie à la direction de l'éducation surveillée en passant par la présidence de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris — affaires de presse et affaires de mœurs, — fut autrefois, pendant trois mois, une fois par semaine, assesseur aux flagrants délits et même président pendant les périodes de vacation durant un temps, *il est vrai très bref*, puisqu'il n'excéda pas quinze jours.

Mme Rozès nous livre, ci-dessous, ses impressions sur cette juridiction qu'elle envisage de présider elle-même — occasionnellement, — maintenant que le calme est revenu après les incidents dont le tribunal des flagrants délits a été l'objet, notamment le 9 décembre dernier (« le Monde » du 11 décembre).

« Quels sont vos souvenirs des flagrants délits ?

— Rapporter des souvenirs précis, c'est-à-dire anecdotiques, est difficile, mais l'impression dominante est celle du manque de temps à consacrer à chacun des prévenus, car le tribunal doit juger tous ceux qui lui sont déférés.

— Qui, lorsque vous y siégiez ?

— Seuls comparaissaient en flagrant délit les prévenus d'infractions mineures : vagabondages, petits vols dans les grands magasins, quelques infractions à la législation sur les étrangers (défaut de carte de séjour, papiers non en règle). De ce fait, les peines prononcées étaient relativement modérées.

— Et aujourd'hui ?

— *Le degré de gravité des affaires s'est élevé*, ce qui entraîne naturellement le prononcé de peines plus sévères. Or il faut, aujourd'hui comme hier, décider vite, compte tenu de l'abondance des affaires, et les magistrats ne peuvent pas toujours respecter autant qu'ils le désireraient l'esprit des textes pénaux d'août 1975 qui invitent à prendre en considération la personnalité du délinquant.

— N'est-ce pas en contradiction avec la notion de flagrance ?

— C'est la notion fondamentale à laquelle fait appel le code de sorte que, en principe, il n'y a pas de preuves à rechercher, et, s'il y a contestation, on doit faire usage d'une autre procédure.

— Quelles preuves a-t-on de la flagrance ?

— La notion de flagrance se suffit à elle-même, mais il est vrai qu'il n'y a effectivement que rarement des témoins aux flagrants délits. On ne voit le plus souvent que les policiers qui ont *procédé à l'interpellation. Le président* a la possibilité de renvoyer l'affaire jusqu'à un mois pour convoquer les témoins et les victimes, auxquelles il faut aussi penser. Car si l'on juge immédiatement, il arrive que les victimes n'aient pu être prévenues à temps pour pouvoir se constituer partie civile.

— Comment devient-on magistrat aux flagrants délits ?

— Il n'y a pas de règles précises. Souvent, on y affectait les magistrats qui arrivaient au tribunal. Maintenant, la juridiction est extrêmement délicate. Il faut en tout cas choisir des magistrats avertis des choses pénales.

— Et les avocats ?

— En principe, on y voit régulièrement les secrétaires de la conférence du stage, depuis le début de 1975. Théoriquement, c'est au président de commettre des avocats, mais à Paris il a été décidé, en accord avec le bâtonnier, d'organiser la présence de la défense en commettant les secrétaires de la conférence qui assurent une permanence.

— Comment expliquez-vous cet intérêt collectif et soudain du barreau ?

— Les raisons peuvent être diverses, mais sans doute un *élément important est la difficulté* du libre choix du défenseur dans des affaires qui auparavant auraient donné lieu à l'ouverture d'une information ou à une citation directe par le parquet.

— Et les prévenus ?

— Ce sont toujours les auteurs de délits divers : vols principalement, port d'arme, agressions, outrages publics à la pudeur. Mais il est vrai qu'il y a pas mal de gens qu'on arrête parce qu'ils n'ont pas les mêmes garanties de représentation que les autres.

— Et le public ?

— Oh, ce sont principalement des habitués qui viennent se réchauffer ou s'amuser, qui se repaissent du malheur des autres.

— Les flagrants délits font contre eux l'unanimité. Que faire ? Les supprimer ?

— Non, je ne suis pas hostile à cette juridiction, qui présente un réel intérêt. Elle permet de régler rapidement des situations où la rapidité du prononcé de la sanction est, d'une certaine manière, un peu l'idéal de la justice.

» A la suite des incidents de décembre, des mesures ont été prises pour retirer de cette procédure les affaires les plus graves; on peut aussi, sans inconvénient, renvoyer devant une autre chambre les affaires d'outrages publics à la pudeur. Enfin, on peut utiliser le plus souvent possible le « rendez-vous judiciaire », qui est un accord entre le prévenu — présent — et le parquet pour convenir d'une date à laquelle l'affaire sera jugée. L'intérêt de ce « rendez-vous judiciaire », c'est qu'il peut éviter le placement en détention, même si les délinquants n'ont pas de domicile fixe.

» Le recours à ces « rendez-vous » n'est que du ressort du parquet, à qui il appartient d'appliquer le plus souvent possible cette nouveauté du code.

» On a envisagé aussi de doubler les audiences. En l'état actuel des effectifs, c'est impossible et même irréaliste. Il reste que cette juridiction joue son rôle. Celui qui vient de commettre un délit pour lequel la question de preuve ne se pose pas est jugé tout de suite : que gagnerait-il et que gagnerait la société à différer son jugement ? N'oublions pas qu'il reste important d'intervenir dès la première infraction. Sinon on entre vite dans le cycle de la délinquance, et le délinquant réfléchit, face à la sanction, en termes de pertes et profits. »

Ph. B.

CORRESPONDANCE

COMMENT RÉMUNÉRER ?

M. Philippe Pavie, ancien président de l'Union des jeunes avocats de Paris, nous écrit :

Par un reste de pudeur mal placée, dont de récentes attaques ne contribueront pas à les délivrer, les avocats continuent d'hésiter à parler de leur rémunération. Or c'est de cela qu'il s'agit. Si la profession est trop souvent absente des « points chauds » de la défense, c'est qu'elle n'a pas les moyens de faire autrement. Ce n'est pas sa faute.

Les jours de manifestation, comme les autres, les avocats plaidant aux flagrants délits, sont commis d'office et travaillent *gratuitement*. Qu'il s'agisse d'un « *honneur* » pour les uns, d'un « *devoir* » pour les autres, c'est dans tous les cas une charge. Seule en France, la profession d'avocat en supporte une aussi lourde. Au niveau des principes c'est injustifiable. Au plan *individuel c'est souvent insupportable.* Pour les jeunes ça l'est toujours. Si carence il y a, c'est de la part des pouvoirs publics qui ont l'obligation de donner à la justice les moyens, entre autres, d'une défense irréprochable.

Pour parer aux critiques qui, logiquement, devraient dévier vers elle, la chancellerie offrirait, paraît-il, une *rémunération* des commissions d'office. Des crédits seraient débloqués. On attendrait que les avocats veuillent bien les utiliser. Ils hésitent. Ils ont raison. Si leur « rémunération » dans ce domaine doit être le produit d'une division du montant des sommes octroyées par le nombre des attributaires, elle sera risible. Si cette nouvelle aumône doit être versée par l'Etat lui-même, il ne s'agira que d'une caricature du système de l'aide judiciaire qui est déjà inacceptable. Le cadeau serait empoisonné.

GROTESQUE

M. Paul Léonetti, magistrat à Mulhouse, nous écrit :

Pourquoi a-t-on attendu si longtemps pour fustiger les défauts, les lacunes et les dangers d'une telle procédure, qui est appliquée « sereinement » depuis des lustres ? Eh bien, parce qu'elle n'intéressait pas particulièrement les avocats (...).

Or, c'est curieusement depuis une loi récente accordant aux prévenus passibles d'une telle poursuite le bénéfice de choisir ou de se voir désigner un avocat que cette procédure est mise en cause (...).

Alors, là, je dis : halte ! et je demande : de qui se moque-t-on ? (...) La justice a suffisamment de défauts, sans qu'on lui impute encore celui-là, quand on sait avec quels scrupules, avec quelle minutie, la plupart des magistrats s'attachent à l'examen d'une affaire et, trop souvent peut-être, en arrivent à oublier la victime au profit du prévenu (...).

Par une sorte d'imposture, avec une mauvaise foi évidente, qu'on s'abstienne de présenter la justice comme une noire machination et la procédure des flagrants délits comme une justice escamotée, une justice fourre-tout bien commode, où les pauvres prévenus, sans aucune garantie, sont littéralement passés à la moulinette. Voilà qui est parfaitement grotesque et qui n'honore certes pas ceux qui emploient de tels procédés de dénigrement (...).

L'installation des « juges-conciliateurs »

De Saint Louis aux anciens militaires

« Les Français ont la nostalgie de Saint Louis et de la justice rendue sous le chêne », *avait déclaré M. Olivier Guichard, ministre de la justice, en annonçant, le 29 décembre 1976* (le Monde *du 31 décembre*), *la mise en place de* « conciliateurs » *à titre expérimental dans quatre départements : Loire-Atlantique, Alpes-Maritimes, Gironde et Haute-Marne. Ces nouveaux* « juges de paix » *viennent d'être désignés par les premiers présidents des cours d'appel. Chargés de régler les petits litiges, il y en aura un par canton. Saint Louis était roi de France, et eux qui sont-ils ?*

Le garde des sceaux avait affirmé que ces « *témoins privilégiés* » seraient notamment désignés parmi d'anciens magistrats et parmi les auxiliaires de justice. Cette catégorie professionnelle n'a pas été oubliée. Les anciens bâtonniers, avoués, huissiers, notaires, sont largement représentés. On en compte par exemple dix-neuf sur cinquante-cinq en Gironde, dont six anciens magistrats ou anciens suppléants de juge de paix. A Bordeaux, un ancien avoué, également ancien avocat, siégera même dans cinq cantons différents de la capitale girondine.

S'il est difficile d'établir avec précision une comptabilité par profession, celle-ci n'étant pas toujours indiquée, notamment pour le département des Alpes-Maritimes, les listes permettent cependant d'avoir une certaine physionomie des catégories sociales représentées. Le moins que l'on puisse dire est que l'échantillon n'est pas des plus vastes. Ce serait à peine exagéré que d'affirmer qu'il reflète essentiellement l'ordre établi et une certaine morale.

« Des gens bien »

Une justice de notables et de « gens bien » installée dans notre société. Bien sûr, on trouve çà et là quelques instituteurs, agriculteurs, et quelques rares employés. Mais pour eux, combien de représentants des professions libérales, médecins, notaires, etc. De plus, la presque totalité de ces « justiciers modernes » sont des retraités. La sagesse ? Et même davantage ! En parcourant les listes, le nombre des anciens militaires et des anciens policiers s'accroît avec une vitesse étonnante. Sept en Haute-Marne sur dix-huit conciliateurs, dix en Gironde sur cinquante-cinq, et six sur vingt-deux en Loire-Atlantique. Et pour des raisons évidentes, on a écarté les élus.

Les conciliateurs seront donc des sages, ils connaîtront le code pénal ou les devoirs du citoyen et ils seront des hommes ; aucune femme en Loire-Atlantique et en Haute-Marne, quatre en Gironde et une seule dans les Alpes-Maritimes.

Evidemment, les parties auront toujours la possibilité de s'adresser aux tribunaux. D'ailleurs le rôle du conciliateur doit se borner à rapprocher les intéressés et sa compétence sera limitée aux droits dont les parties ont la libre disposition.

Cette initiative n'est, pour l'instant, qu'une expérience qui a déjà débuté dans les Alpes-Maritimes. Si elle est concluante, elle sera étendue. Souhaitons qu'elle se défasse de cette prééminence des notables qui nuisent à sa crédibilité. Après tout, l'honnêteté, la probité et surtout la clairvoyance et le bons sens ne sont pas le seul apanage des notables. Ces juges de paix nouvelle manière doivent permettre, comme le souhaite M. Guichard, de « *rapprocher la justice des vérités provinciales* ». Mais les vérités évoluent. C'est aussi ça le changement !

M. B.-B.

FAITS ET JUGEMENTS

M. de Varga nie.

Au septième jour de l'interrogatoire que lui a fait subir M. Guy Floch, premier juge d'instruction, M. Pierre de Varga a continué à nier toute participation à la préparation de l'assassinat de M. Jean de Broglie. L'inculpé aurait admis avoir invité M. de Broglie à passer le voir le 24 décembre, jour du meurtre, avant 9 heures, pour régler diverses affaires financières.

M. de Varga n'aurait appris le drame qu'à l'arrivée de sa secrétaire. Celle-ci lui aurait relaté qu'elle avait vu un homme étendu sans vie sur le trottoir et, se trompant, elle aurait pris ce mort dissimulé par une couverture, pour « *l'am. allemand de M. de Ribemont* ». M. de Varga aurait alors téléphoné à M. de Ribemont en province afin de lui annoncer cette nouvelle. C'est seulement plus tard qu'il aurait appris, par deux appels téléphoniques, que la victime était en réalité M. de Broglie.

● *L'auteur présumé des coups de feu* qui ont blessé le boxeur Gratien Tonna mardi 15 mars, *à Paris dans le quartier de Pigalle*, (*le Monde* du 16 mars), a été arrêté par des policiers de la deuxième brigade territoriale. La police a indiqué qu'il s'agissait d'un proxénète âgé de 37 ans, originaire d'Oran et interdit de séjour.

Peines de prison avec sursis pour deux ouvriers du Livre.

Le tribunal correctionnel de Compiègne (Oise) a condamné, *mercredi 16 mars*, à un mois d'emprisonnement avec sursis, MM. Claude Hocquet et Serge Charton, deux ouvriers du Livre. Ils étaient accusés de s'être emparé de vingt-mille exemplaires du *Parisien libéré*. L'affaire avait été examinée le 28 janvier dernier et mise en délibéré. MM. Claude Hocquet et Serge Charton ont en outre été condamnés à verser respectivement 1 000 F et 2 000 F de dommages et intérêts au groupe de presse du *Parisien libéré*.

● *Pourvoi en cassation du professeur Hamburger*. — Le professeur Hamburger, chef du service de néphrologie à l'hôpital Necker (Paris), a déféré, mercredi 9 mars, à la Cour de cassation l'arrêt par lequel la cour d'appel d'Aix l'avait condamné en diffamation envers une clinique de Marseille (*le Monde* du 14 décembre 1976). Un certain nombre de néphrologues se sont déclarés solidaires du professeur Hamburger. Parmi ceux-ci, on note les noms des professeurs Amiel, Bach, Crosnier, Legrain, Milliez, Mirouse, Rapin, Royer, Traeger.

UN DIRIGEANT DU PARTI COMMUNISTE POURSUIVI POUR UNE RÉUNION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES.

Poursuivi pour violation d'un local administratif, M. André Réau, secrétaire parlementaire, l'un des dirigeants de la fédération de Paris du parti communiste français, a comparu le 16 mars devant la seizième chambre correctionnelle de *Paris, présidée par M. Jean Schlecer*. Il avait participé, le 6 mai 1976, à une réunion ayant pour thème « Communistes et chrétiens » dans un local de la Caisse d'allocations familiales de la rue Viala, à Paris-15e, dénommé « hall de relaxe ». Partie civile en sa qualité de directeur général de la Caisse, M. Jacques Lavallée, assisté de Me Bernard Piédelièvre, a expliqué qu'il a autorisé le comité d'entreprise ou des organisations syndicales à tenir des réunions dans ce local, mais non des partis politiques.

Me Jules Borker, défenseur, a demandé la relaxe de M. Réau en assurant que les organisations politiques avaient déjà tenu des réunions dans ce « hall », qui ne constitue pas, selon lui, un « local administratif » au sens où l'entend l'article 184 du code pénal. Dans un alinéa ajouté par la loi du 8 juin *1970* (anti-casseurs), il est prévu une peine de six jours à un an de prison et une amende de *500* francs à *3 000* francs contre « quiconque se sera introduit [sans autorisation] (...) dans un lieu affecté à un service public de caractère administratif ».

M. Villa, député communiste de Paris, venu témoigner, a indiqué que la commission parlementaire sur les libertés, dont il est le secrétaire et dont le président est M. Edgar Faure, étudie actuellement des propositions de loi ayant pour objet d'étendre le droit de libre expression au sein de l'entreprise.

Jugement le 6 avril.

L'évasion d'Albert Spaggiari

VALSE HÉSITATION AUTOUR D'UN AVOCAT

Simple témoin ou inculpée ? La valse hésitation provoquée par l'audition de Me Martine Wolf — son rôle après l'évasion d'Albert Spaggiari, et les conclusions qu'en tirerait le magistrat instructeur — a pris fin après que Me Martine Wolf eut été successivement réputée « entendue », « gardée à vue », « témoin libre », « inculpée », et, enfin, de nouveau, témoin. Un témoin dont l'activisme avait intrigué la police.

C'est en effet l'empressement mis par Me Martine Wolf à convaincre des habitants d'une résidence de Nice qu'ils avaient vu M. Gérard Rang jouer au tennis sur un court tout proche au moment même où Albert Spaggiari s'enfuyait, qui a incité l'un d'eux — un général — à mettre la police au courant de cet étrange « porte à porte ».

La qualité de second défenseur d'Albert Spaggiari, de relation de M. Gérard Rang, qui est aussi son client, l'emplacement du lieu de travail de la jeune avocate, face à la fenêtre du cabinet de M. Richard Bouazis, le juge d'instruction qui entendait Albert Spaggiari, constituaient un faisceau de détails qui ont retenu un temps l'attention de la police, puis de M. Pierre Lasfargue, premier juge d'instruction au tribunal de Nice. Finalement, en dépit du « désir » qu'aurait manifesté Me Martine Wolf d'être inculpée pour avoir accès au dossier et pouvoir plus aisément faire la preuve de sa bonne foi, ce vœu — qui était aussi celui du parquet — n'a pas été exaucé.

Une semaine après la fuite du « cerveau » du gang des égoutiers, le bilan est donc facile à dresser : le pilote présumé de la moto de la « cavale » est sous les verrous, les policiers sauraient où se trouve « *quelque part en France* » Mme Spaggiari, mais ne semblent guère s'intéresser à elle. « Bert » court toujours...

L'ANCIEN DIRECTEUR DU CENTRE D'ÉTUDES NUCLÉAIRES DE GRENOBLE EST INCULPÉ DE POLLUTION NUCLÉAIRE.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — L'ancien directeur du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG), M. Pascal, et le chef du service de protection des études d'environnement du même centre, M. Limongi, ont été inculpés de « pollution nucléaire » par M. Daniel Farge, juge d'instruction à Grenoble.

Le 4 novembre 1974, l'Association pour la sauvegarde des sites de *Malville* et de Pugey avait déposé une plainte contre X... pour pollution de la nappe phréatique de Grenoble.

L'affaire avait éclaté le 28 septembre 1976, alors que la première fuite d'antimoine radioactif de la nappe phréatique s'était produite le 19 juillet 1974. Le 2 décembre 1975, le juge d'instruction nommait trois experts qui, dans leur rapport remis dix mois plus tard, écrivaient : « *Les* radios analyses effectuées sur certains points de la nappe souterraine, sous le site d'études nucléaires de Grenoble et de l'Institut Laue Langevin (I.L.L.) ont montré une évaluation significative de la radioactivité (...) Les installations du CENG et de l'ILL sont à l'origine de la pollution de la nappe phréatique de *l'Isère. La pollution radioactive* est significative. »

DEVANT LA COUR D'APPEL DE PARIS

La « téméraire demande » de M. Georges Cravenne

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. André Fusil, a confirmé, mercredi 16 mars, le jugement de la première chambre du tribunal civil qui avait débouté, le 9 juillet 1975, M. Georges Cravenne, publiciste, organisateur de spectacles et de galas, de son action contre l'Etat à qui il demandait 1 franc de dommages et intérêts.

Le requérant estimait que des fautes avaient été commises par les autorités à l'occasion de la folle aventure de son épouse qui, dans l'avion emmenant, le 18 octobre 1973, ses passagers d'Orly à Nice, avait brusquement brandi une carabine et formulé à l'adresse du gouvernement une série d'exigences incohérentes. Puis elle avait contraint le commandant de bord à poser son appareil sur l'aérodrome de Marseille-Marignane. Là, étaient intervenues d'importantes forces conduites par le préfet délégué pour la police. Trois heures plus tard, Mme Cravenne était tuée par un sous-brigadier, tireur d'élite déguisé en steward.

La cour déclare notamment : « *(...) Danièle Cravenne n'était pas aussi peu dangereuse que le prétend l'appelant, puisqu'elle avait prémédité, entrepris et exécuté le double crime de détournement d'avion et de séquestration de personnes en utilisant une arme meurtrière (...). Il n'y avait pas lieu de prolonger, par des négociations dont l'issue satisfaisante était très improbable, une situation critique qui n'avait que trop duré (...). La légitimité des ordres qu'il* (le préfet de police) *a donnés après d'ailleurs trois heures d'attente, tenait à ses fonctions propres (...). Le sous-brigadier (...) se trouvait en péril imminent de mort et, par suite, en état de légitime défense lorsqu'il a fait usage de son arme (...).* »

Ainsi « *(...) aucune faute n'a été commise* » *(...)* et « *(...) la téméraire demande de M. Cravenne, qui s'explique par l'affection qu'il portait à son épouse et par son souci de défendre sa mémoire, doit donc être rejetée.* »

● *Les réformes de M. Poniatowski.* — Les signataires de l'un des communiqués dénonçant les « dangers » de la réforme des structures de la police nationale (*le Monde* du 17 mars) nous demandent de préciser que deux organisations — le Syndicat de la magistrature et le syndicat C.G.T. (cours et tribunaux) — qu'ils avaient omis de signaler, ont également signé ce texte.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LE PETIT JÉSUS

On nous faisait jusqu'ici l'honneur, sur Antenne 2, de nous croire assez grands, assez intelligents, pour suivre — pas à 20 h. 30, non, bien sûr, plus tard dans la soirée, accrochés à une série américaine à notre portée — pour apprécier même un magazine d'information. Un vrai. Avec des rubriques sérieuses, des sujets d'actualités et parfois des scoops retentissants. Exemple, on en parle encore : la déclaration de M. Marchais sur la dictature du prolétariat.

A présent, terminé. « C'est à dire » est remplacé par « Question de temps », un... comment appeler cela ? Un spectacle de variétés sur un thème donné, ainsi, mercredi, la population dans le monde. Avec couplets, parlotes, poèmes et ballets. Trois semaines après le congrès de l'Organisation internationale pour l'étude du développement humain, dont la presse a rendu compte en termes précis, c'est un chanteur, une mère de famille, deux danseurs et, soyons justes, deux professeurs à qui l'on confie le soin de nous en apprendre davantage sur l'une des questions les plus graves de ce temps justement.

Trop grave, apparemment, trop austère pour les téléspectateurs français, san doute incapables de passer le test des sondages et traités ouvertement, à leur nez, de débiles. Enfin, à quoi songe Jean-Pierre Elkabbach, le nouveau responsable de l'information sur cette chaîne ? C'est insulter le public que d'oser lui proposer des émissions pareilles. Avec en prime l'éternel reportage, toujours le même, sur la natalité en Inde, une rétrospective de trois minutes sur fond de nativités, intitulée : « Les enfants au cours des dix derniers siècles » et une petite enquête menée dans les squares et les maternelles de l'Allemagne de l'Ouest.

Après le livre d'images, vous voyez, là, c'est le petit Jésus, la comptine et l'adage — un pas de deux réglé par une certaine Béatrice Camurat, — on revenait, en studio, aux confidences de Mme Kaltenbach, heureuse et jolie maman, dont le mari, soit dit en passant, est le seul à avoir posé, hélas ! trop brièvement le problème dans les termes qui conviennent. Sous nos latitudes, s'entend. Ce n'est pas le complément familial, tout juste destiné à rattraper l'inflation — M. Chaunu a eu raison de le signaler — qui va nous inciter à franchir le cap, le cap risqué du troisième enfant. Seul pourrait nous y encourager un nouveau modèle de société plus juste, plus harmonieux, où chacun, où chacune prendrait en commun sa part des responsabilités sociales et familiales.

M. Le Roy Ladurie était là, oui, il avait l'air de se demander pourquoi, il n'a pas dit grand-chose. Le moyen, dans ce studio transformé en plateau de music-hall encombré de décors et d'artistes en costumes de scène déambulant la rime à la bouche et le micro à la main ?

Ce jeudi, sur TF 1, on n'hésite pas, en revanche, à avancer à 20 h. 30 un « Evénement » consacré aux élections. Allons, tout n'est pas perdu. De ce côté là au moins, on nous traite encore en adultes, préoccupés de leur destin.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 17 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement, prés. J. Besançon (Le deuxième tour des élections municipales, et après ?).

(Voir tribunes et débats.)

21 h. 30, Série : Rendez-vous en noir ; 22 h. 20, Emission musicale : Arcana (Les musiques mécaniques, première partie), de M. Le Roux ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Téléfilm : « Scott Fitzgerald à Hollywood », réalis. A. Page, avec T. Weld, J. Miller

Arrivé à l'issue de sa belle carrière et de son grand amour, l'auteur de « Tendre est la nuit » revoit ses succès, en « flash back ».

22 h. 40, Magazine : Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « la Mandarine », d'E. Molinaro (1971). Avec A. Girardot, Ph. Noiret, M. Renaud, M.-H. Breillat, M. Head, J.-C. Dauphin.

Une famille qui vit, à l'abri du besoin, dans la fantaisie et le bonheur bohème, voit son ordre troublé par l'arrivée d'un jeune Anglais.

Une comédie un peu trop idyllique et très futile sous ses apparences d'étude psychologique, d'après un roman de Christine de Rivoyre.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture ; 22 h. 30, Entretiens avec Hubert Damisch ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Soirée lyrique en direct de l'Auditorium 104, par la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction C. Farncombe : « le Couronnement de Poppée » (C. Monteverdi), avec M. Berod, J. Chamonin, A.-M. Rodde ; 0 h. 5, Blues ; 1 h., Relais.

VENDREDI 18 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 18 h., A la bonne heure.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Bonne chance, Denis ! », de M. Duran, avec M. Le Royer, A. Abbadie, Cl. Nicot.

Le Diable et le Bon Dieu se disputent l'âme de Denis Vautier, qui ressuscite pour les départager.

22 h. 20, Emission musicale : Arcana (Les musiques mécaniques, deuxième partie), de M. Le Roux ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres.

20 h. 30, Feuilleton : La mission Marchand (Fachoda) ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Bienfaits et méfaits de la psychanalyse).

Avec MM. Didier Anzieu (« Etre psychanalyste »), Dominique Frischer (« Les analyses parlent »), Julien Bigras (« l'Enfant dans le grenier »), et Mme Aïda Vasquez (« Docteur X.. S.O.S psychanalyste »).

22 h. 40, Journal ; 22 h. 45, Ciné-club : « la Belle de New-York », de Ch. Walters (1952), avec F. Astaire, V. Ellen, M. Main, K. Wynn, A. Pearce (v.o. sous-titrée).

En 1890, à New-York, un célibataire oisif et bambocheur tombe amoureux d'une jeune femme très vertueuse. Il lui faut la mériter.

Une comédie musicale de l'« âge d'or » de la M.G.M. avec chorégraphie et mise en scène trépidantes, avec Fred Astaire quinquagénaire, toujours jeune et toujours aérien.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi... De quoi avons-nous peur ? (L'agression), enquête de J. Peyzieu, réal. P. Le Gall.

21 h. 30, Reportage : Igloolik ou la planète esquimaude, de B. Saladin d'Anglure et Michel Tréguer (second volet).

Ni document ethnologique, ni reportage à proprement parler politique, cette émission fait entrer dans l'univers mental des Inuits, ces Esquimaux qui revendiquent aujourd'hui leur autonomie au Canada. Vingt mille chasseurs-pêcheurs dont l'identité change au cours de leur vie sont menacés par la civilisation blanche.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Biographie.. Maurice Roche, par G.-J. Salvy ; 21 h. 30, Musique de chambre (Beethoven, Boucourechliev, M. Ohana, L. Alexander) ; 22 h. 30, Entretiens avec H. Damisch ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunks, dir. M. Tabachnik, avec M. J. Pires, pianiste : « Symphonie n° 34 », « Concerto pour piano et orchestre en ut mineur » (Mozart), « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Rencontre ; 1 h., Le pouvoir des géraniums.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 17 MARS

— *M. Paul Winkler*, directeur général de *France-Soir* s'entretient avec des lycéens, dans le cadre de l'émission « En direct avec la presse », sur TF 1, à 16 heures.

— *MM. Brice Lalonde* (écologie), *Philippe Saint-Marc* (R.I.), *Mme Mireille Bertrand* (P.C.) et un représentant du R.P.R. s'interrogent sur le « *rôle et l'importance de l'écologie dans la campagne électorale* », à Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Jean Lecanuet*, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, président des démocrates sociaux, est l'invité d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *MM. Edmond Hervé* (P.S.) et *Jean-Pierre Chaudet* (R.I.) débattent à Rennes sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Yves Guéna* (R.P.R.) est invité au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

— Les quatre candidats à la mairie de Paris, *MM. Michel d'Ornano* (R.I.), *Henri Fiszbin* (P.C.), *Georges Sarre* (P.S.) et *Jacques Chirac* (R.P.R.) débattent sur le thème « *Le second tour des élections municipales, et après ?* » au magazine « L'événement », de TF 1, avancé exceptionnellement à 20 h. 30. L'émission sera diffusée en même temps sur R.T.L.

VENDREDI 18 MARS

— *MM. Charles Hernu* (P.S.) et *Etienne Gagnaire* (majorité) s'affrontent à Villeurbanne sur Radio-Monte-Carlo, à 8 h. 30.

— *M. Jacques Chirac*, candidat R.P.R. à la mairie de Paris, s'exprime à Sud-Radio, à 12 h. 30.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est invité à Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Michel Poniatowski*, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est invité au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

— « L'agression », tel est le thème du magazine « Vendredi » sur FR 3, à 20 h. 30. *MM. Michel Poniatowski, Pierre Marcilhacy*, sénateur, et *Chombart de Lauwe*, sociologue, donneront leur point de vue à la suite de l'enquête et des questions posées par l'émission.

● « *Le citoyen, l'information et la presse écrite* », tel sera le thème du débat organisé le lundi 21 mars à 20 h. 30, au Grand-Orient de France (16, rue Cadet), par la commission des affaires économiques et sociales du G.O. Plusieurs dirigeants de la presse, journalistes et ouvriers du Livre y participeront.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Vendredi

S. 4. — Meubles, objets d'art 18e.

S. 6. — Beaux bijoux, objets vitr.

S. 8. — Tableaux, objets art, meubl. et sièges 18e

S. 14. — Meubles anc. et modernes.

S. 15. — Beaux meubles et siég. anc.

S. 20. — Beau mobil. anc. et mod.

SPORTS

FOOTBALL

LES QUARTS DE FINALE DE LA COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

Saint-Étienne et le Bayern Munich sont éliminés

Les deux finalistes de la dernière Coupe d'Europe des clubs champions, Bayern Munich et Saint-Etienne, n'ont pu passer, mercredi 16 mars, le cap des quarts de finale. Respectivement éliminés par Kiev et Liverpool, les deux finalistes de 1976 ont pu, presque jusqu'au bout, croire que le sort allait, encore une fois, être favorable. A sept minutes de la fin des deux matches, à Kiev et à Liverpool, le Bayern Munich et Saint-Etienne étaient encore qualifiés. Avec Kiev et Liverpool, Moenchengladbach et Zurich se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions.

Les vaincus n'ont pas déçu

De notre envoyé spécial

Liverpool. — « *Ce sera la fiesta* », titrait sur toute la largeur de sa dernière page le quotidien local *Liverpool Echo*. De fait, jamais les rues habituellement grises de ce grand port industriel anglais n'ont dû être aussi colorées. Les seuls sans doute à ne pas apprécier cette fête étaient les policiers mobilisés à pied, à cheval ou en voiture pour limiter les contacts entre les groupes vêtus, des pantalons à la perruque, en bleu, rouge et vert. Les bleus, supporters de l'équipe d'Everton, un quartier de Liverpool, s'apprêtaient à se rendre à Sheffield, où leurs favoris allaient disputer la Coupe de la Ligue contre Aston Villa. Les rouges, supporters du Football Club de Liverpool, montraient déjà qu'ils n'allaient pas accepter sans réagir l'invasion de quelque cinq à six mille verts venus de toutes les régions de France encourager l'Association sportive de Saint-Etienne.

Habitués aux plus grands stades européens, les joueurs stéphanois n'oublieront pas de sitôt celui d'Anfield Road, ses cinquante-cinq mille spectateurs et son célèbre Kop (1). Pendant qu'ils s'échauffaient sur le terrain, le Kop rejetait ses premières victimes : quelques dizaines de jeunes gens pris de malaise dans le roulis incessant de ses vingt-cinq mille spectateurs debouts, serrés épaule contre épaule. L'ambiance et le décor se prêtaient déjà au match le plus fou de l'aventure stéphanoise en Coupe d'Europe.

Depuis trois ans qu'ils se distinguent dans cette épreuve, les champions de France ont souvent été plus brillants que ce mercredi 16 mars à Liverpool, mais sans doute n'ont-ils jamais été aussi admirables dans l'adversité. Ainsi, ce premier but encaissé dès la deuxième minute aurait pu avoir un effet catastrophique sur le jeu de cette équipe dont le moral était entamé par ses mauvais résultats en championnat. Surtout si l'on ajoute qu'il provenait d'une erreur de jugement d'Ivan Curkovic, qui croyait à un centre et se laissa lobber par un tir de Keegan déclenché près d'un poteau de coin. Or, en fait, seul le gardien stéphanois ne s'est jamais vraiment remis de cette bévue initiale.

Nous nous souvenions alors des propos tenus par Dominique Bathenay : « *Si vous laissez aux Anglais, même cinq minutes, le sentiment de leur supériorité physique, vous courez à la catastrophe. Ils vous marchent dessus. Si au contraire vous leur résistez, ils sont désemparés et envoient systématiquement de longs centres devant les buts. Pour leur imposer une supériorité technique ou tactique, il faut d'abord rivaliser avec eux dans l'épreuve physique.* »

Le principal mérite des Stéphanois aura donc été de garder toute leur lucidité. Pour mettre immédiatement leurs intentions en application, durant presque toute la première mi-temps, ils jouèrent au mieux de leurs possibilités actuelles, en piégeant pas moins de douze fois les attaquants anglais en position de hors-jeu, en posant le jeu au centre du terrain pour casser le rythme des footballeurs de Liverpool, en portant souvent le danger dans le camp adverse par Patrick Revelli et surtout par Dominique Rocheteau.

Quand Dominique Bathenay égalisa à la cinquantième minute d'un tir de 30 mètres, le Kop sembla figé : le plus inconditionnel des supporters de Liverpool n'aurait plus oser parier un penny sur les chances de ses favoris d'obtenir alors les deux autres buts nécessaires pour la qualification.

En fait, les joueurs stéphanois eux-mêmes expliquent mal comment ils avaient pu perdre ce match qu'ils semblaient alors avoir totalement maîtrisé. Sans doute commirent-ils l'erreur de moins remonter le terrain pour repousser leurs adversaires (il n'y eut que sept hors-jeu en deuxième mi-temps). Peut-être certains joueurs se déconcentrèrent-ils quelque peu, ce qui permet par exemple à Kennedy de se trouver seul pour reprendre victorieusement une tête de Toschak au bout d'une heure de jeu.

Même affaiblis en défense par la suspension de Piazza et la sortie sur blessure à la 73e minute de son remplaçant Alain Merchadier, les Stéphanois semblaient avoir triomphé de cette double épreuve physique et nerveuse. Liverpool n'était pas, il est vrai, et de loin le meilleur adversaire qu'ils avaient rencontré depuis trois ans. Dominique Rocheteau se voyait même refuser un penalty à dix minutes de la fin pour une obstruction caractérisée du gardien de but anglais Ray Clemence.

Et puis ce fut cette balle en cloche, anodine, au-dessus de la défense française. Christian Lopez croit d'abord au hors-jeu du jeune David Fairclough, puis hésite à faire une faute pour le stopper aussitôt. Trop tard. Le remplaçant du géant gallois Toschak s'en allait déjà battre Ivan Curkovic pour la troisième fois, déclenchant les cinq dernières minutes de fiesta du Kop en folie.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Nom donné à une tribune d'Anfield-Road en hommage à un régiment d'infanterie, originaire de Liverpool, qui eut une conduite héroïque sur la colline de Spiron (Spiron Kop, en afrikan), durant la guerre des Boers.

(Les scores des matches « aller » figurent entre parenthèses.)

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

*Liverpool bat Saint-Etienne, 3-1 (0-1) ; *Dinamo Kiev bat Bayern Munich, 2-0 (0-1) ; *Dinamo Dresde bat Zurich, 3-2 (1-2) ; Moenchengladbach bat *Bruges, 1-0 (2-2).

Liverpool, Kiev, Zurich et Moenchengladbach sont qualifiés pour les demi-finales.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

*Naples bat Wroclaw, 2-0 (0-0) ; *Hambourg bat M.T.K. Budapest, 4-1 (1-1) ; *Atletico Madrid bat Spartak Sofia, 2-0 (1-2) ; *Southampton bat Anderlecht, 2-1 (0-2).

Naples, Hambourg, Madrid et Anderlecht sont qualifiés pour les demi-finales.

COUPE DE L'UNION EUROPÉENNE (U.E.F.A.)

*A.E.K. Athènes bat Q.P. Rangers, 3-0 (0-3), 7 penalties à 6 ; *R. W. Molenbeek bat Feyenoord, 2-1 (0-0) ; *Juventus bat Magdebourg, 1-0 (3-1) ; *Barcelone et Atletico Bilbao, 2-2 (1-2).

Athènes, Molenbeek, Juventus et Bilbao sont qualifiés pour les demi-finales.

CYCLISME. — *Après la sixième et avant-dernière étape de la course Paris-Nice, le Belge Maertens occupe toujours la première place du classement général. Il précède le Néerlandais Knetemann de 3 secondes et le Français Thévenet de 14 secondes.*

Le temps de la sagesse

La fièvre verte qui s'emparait d'une majorité de Français certains mercredis soirs va pouvoir disparaître. Saint-Etienne ne disputera pas la Coupe européenne des clubs champions la saison prochaine. Seule une victoire en Coupe de France peut désormais lui permettre de se maintenir dans le concert européen en Coupe des vainqueurs de Coupe.

Qu'il s'agisse de la fin d'une époque ou d'une simple pause dans la vie du club, le temps est donc venu de s'interroger sereinement sur le phénomène stéphanois. Jamais en France un événement sportif n'a eu un tel retentissement. La dernière finale aurait été suivie à la télévision par 70 % des Français. Au lendemain de ce match, des supporters au président de la République, qui avait reçu les joueurs, chacun avait su trouver des mots et des raisons pour transformer cette défaite en victoire. On alla même jusqu'à mettre en cause la forme des poteaux des buts de Glasgow.

Loin de s'essouffler, le phénomène ne cessait de s'amplifier depuis trois ans. Pour le match aller contre Liverpool, les Stéphanois avaient dû refuser, parfois sous la menace, près de deux cent mille places et renvoyer cinq mille chèques en blanc. Le président stéphanois, M. Rocher, avouait désormais sa peur devant les réactions incontrôlables de la foule. Mais, cette Marseillaise chantée spontanément contre Liverpool, n'était-ce pas le prolongement des airs martiaux que l'on passait voici peu au public pour le conditionner, voire une réponse aux appels lus dans la presse à ce même public, dont le soutien devait « valoir deux buts à domicile » ?

Au temps des apprentis sorciers devra donc succéder celui de la sagesse et de la réflexion, y compris au plan sportif. Grisé par la réussite, le président stéphanois avait péché par orgueil en refusant le renfort d'un avant-centre de valeur dont le besoin se faisait déjà sentir la saison dernière. Or, cette année, Saint-Etienne a marqué seulement quatre buts par ses défenseurs en six matches de Coupe d'Europe contre treize en 1974-1975 et 1975-1976.

Dans son désir de voir à l'avenir tous les futurs Stéphanois passer par les écoles de jeunes du club, M. Rocher devra admettre que les meilleures règles supportent l'exception s'il veut permettre à son équipe de retrouver, dès la saison prochaine, un meilleur équilibre et par-là même l'efficacité.

Une coupure européenne d'un an n'aurait alors rien de catastrophique pour une équipe dont les joueurs, dans leur majorité, ont à peine vingt-cinq ans et ont été très sollicités depuis trois ans. Les malheurs de l'Association sportive de Saint-Etienne feraient même alors le bonheur de Michel Hidalgo et de l'équipe de France, dont l'ossature stéphanoise pourrait trouver plus qu'une compensation dans la Coupe du monde 1978.

G. A.

ÉQUITATION

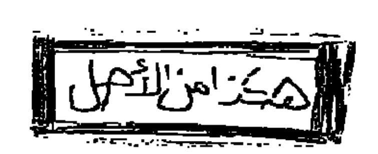
LA SITUATION EST DRAMATIQUE

déclare le nouveau président de la Fédération française

M. Christian Legrez, président de la Fédération équestre française, a réuni, mercredi 16 mars à Paris, la première conférence de presse de son mandat. M. Legrez ne s'est pas embarrassé de périphrases pour évoquer ce qu'il nomme « *le cas d'Orgeix* ». « *Il n'est pas question*, a-t-il dit, *qu'il soit directeur technique national. La page est tournée. D'ailleurs, M. d'Orgeix était loin d'avoir fait l'unanimité dans la France cavalière.* »

Le président n'a pas non plus mâché ses mots pour décrire la situation « *dramatique* », selon lui, de l'équitation française. « *Nous nous trouvons en face d'animateurs ayant largement passé la soixantaine*, a-t-il souligné, *et le vide est dû au fait qu'on ne s'est guère soucié de former des responsables. L'équitation française*, a-t-il ajouté, *rappelle certains lieux cloîtrés. Les hommes y sont en religion.* »

Terminant son exposé par une allusion au sport équestre à l'école, M. Christian Legrez a déploré que le cheval puisse être regardé comme un animal de luxe au service exclusif des possédants. « *L'équitation à l'école n'est pas une réussite, et la raison en est politique* », a-t-il déclaré en conclusion. — R. M.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« DERNIER BAL » par le Théâtre de l'Unité

Dans une petite usine qui fabrique des accessoires d'industrie automobile, le chef du personnel décide qu'une sauterie sera organisée pour le départ à la retraite d'un vieil ouvrier.

Pour des raisons d'économie, les protagonistes ne sont que six, un ouvrier rassis et rouspéteur, une jeune ouvrière décidée, un Algérien, une contremaitresse qui est l'amie du patron, le chef du personnel, le fils du patron.

Gâteaux secs, mousseux, disques prêtés par un camarade : ambiance morne, que les frottements entre patron et ouvriers vont animer.

Le fils de patron arrête le bal et annonce la fermeture prochaine de l'usine. Nous verrons les ouvriers lutter comme ils peuvent pour garder leur travail.

L'argument de la pièce, *Dernier Bal*, création collective du Théâtre de l'Unité, est intéressant. Le programme rappelle quelques chiffres sur les petites et moyennes entreprises, qui emploient plus de 44 % des salariés de France, et dont la longévité moyenne n'est que de vingt-cinq ans. En 1975, deux cent quarante-deux de ces petites et moyennes entreprises, en moyenne par mois ont fermé une fois pour toutes

Le spectacle n'est pas mal fait. Le décor, composé de meubles pris dans une usine condamnée, est juste et vivant. Il y a dans les dialogues beaucoup de choses bien observées.

Mais ce spectacle est handicapé par un climat gentillet, désuet. On navigue entre l'amateurisme et la timidité. Un théâtre de combat demanderait plus de nerf, plus de talent. Sur un thème très proche, le Théâtre de l'Aquarium, avec sa *Jeune Lune* à Vincennes, donne l'exemple d'un spectacle fort, subtil, poétique, nourri d'informations précises, très abouti.

Le Théâtre de l'Unité met les journalistes dans une situation désagréable. On nous explique, dans le programme, que ce théâtre est endetté, que *« l'avenir de la compagnie reste suspendu au succès commercial de ce spectacle »*, lequel, *« à travers le discours tenu sur une réalité sociale »*, poursuit *« la lutte d'une jeune compagnie pour son droit à l'existence »*.

Que répondre ? Que *Dernier Bal* est une pièce honnêtement écrite et jouée ? Que c'est, comme on dit, « sympathique » ? Que le Théâtre de l'Unité, si on l'encourage en lui apportant des sous, fera mieux la prochaine fois ?

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Deux-Portes, à 20 h. 30.

« LA REINE CHRISTINE » à Lyon

Dans un théâtre tout en miroirs violemment éclairés, un homme joue de l'harmonium, tandis qu'une femme en robe blanche 1900 et un jeune garçon en habit figurent un drame élégiaque. Ils prononcent à voix haute seulement quelques répliques ; les autres, ils les articulent en muet. Les murs de miroir se referment, le théâtre est un wagon qui se retire sur des rails jusqu'en coulisse.

Les rails obliques, coupés juste au bord du plateau, partagent en deux une gare, bizarre comme celles rencontrées dans les contes fantastiques, au cours d'un voyage dans les pays inconnus ou trop connus où l'on ne va qu'une fois. D'un côté, il y a un buffet à terrasse avec une porte-tambour aux vitres gravées, une rosace, des lampes-tulipe. De l'autre, un espace qui pourrait être un quai, vide, sombre, avec des murs effacés dans le noir, une porte peut-être, un bas-relief sûrement, une sorte de tombeau.

Les gares sont des églises de fer où les voix confondues résonnent sous les verrières opaques. Salles d'attente, pas-perdus, va-et-vient... On s'y rend pour partir, et on attend le train, et dans le train on attend... Le temps file à côté, on reste immobile. Les gares ont leur poésie, leur légende, les symboles s'y suspendent en drapeaux de fête ou de deuil. C'est là que Robert Girones a placé, déplacé l'histoire de la reine Christine, écrite par Strindberg. Mais les épisodes historiques du règne de cette femme protectrice des arts, grande amoureuse, piètre politique, amenée à l'abdication, n'intéressent pas Robert Girones.

Ce qui l'intéresse c'est Strindberg et sa créature fantasque, son personnage déséquilibré entre deux parties de lui-même qui ne se rejoignent pas. Femme-roi, homme-femme, allemande-suédois, cérébral-passionnée, dominateur-victime. Strindberg-Christine et les autres, des hommes nobles-bourgeois-valets, uniquement des hommes (la seule femme à l'exception de Christine est sa mère, peu présente) tous semblables sous leurs hauts-de-forme, dans leurs manteaux noirs : une toile de fond. Seul s'en détache un jeune amant cynique en qui Christine a cru, et un personnage qui observe, censé représenter le descendant fin de siècle des commerçants du dix-septième.

Christiane Tissot (Christine) est donc à elle seule le spectacle. Plus précisément, elle représente l'artifice du théâtre, par des gestes et des tons recomposés — comme le dessin d'une écriture musicale — et ses forces obscures, antagonistes. Il devrait y avoir là une situation de conflit tendue jusqu'à la rupture mortelle, l'attente de tous les nerfs avant la déchirure finale. Mais Girones reste dans le grondement sourd de l'angoisse qui bat les tempes, casse le dedans sans troubler le dehors, fait deviner la torture derrière le regard vide du schizophrène. Il refuse les grands effets, et c'est la froideur de l'artifice qui domine.

Nous sommes partagés nous aussi entre la curiosité attentive et le désir de voir enfin vivre, vibrer quelque chose de cette passion dont nous est seulement donné un portrait clinique, une photographie. La photo, très poétique d'une belle étrangère.

COLETTE GODARD.

★ Lyon, Théâtre du VIIIe.

Peinture

LA DONATION KOSTAKI
Chagall, Kandinsky, Malevitch bientôt exposés en permanence à Moscou

M. Georges Kostaki, propriétaire de la plus grande collection privée d'art moderne russe, a décidé de faire don à l'Etat soviétique de la plus grande partie de sa collection. Cette collection, commencée il y a vingt-cinq ans, comprend des œuvres de Chagall, Kandinsky, Malevitch, Tatline (à qui la Maison des écrivains moscovites vient de consacrer une exposition), Rodchenko, Lissiky.

M. Kostaki, qui travaille actuellement dans les services de l'ambassade du Canada à Moscou doit prochainement prendre sa retraite, et quitter l'Union soviétique, pour aller vivre en Grèce, son pays d'origine. Il a obtenu du ministère de la culture soviétique l'autorisation d'emporter soixante-dix toiles de son choix et l'assurance que les quelque trois cents toiles cédées à l'Etat seraient exposées en permanence dans la nouvelle galerie Tretiakov actuellement en construction à Moscou.

■ Trois représentations de la pièce « la Femme de Socrate », au Théâtre d'Art, seront données en faveur de la sauvegarde de l'Acropole les vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mars.

■ « Romance », le spectacle des Dzi Croquettes, passe à 20 h. 30 au Palace, contrairement à ce qui a été annoncé dans « le Monde » du 11 mars. Dans la petite salle, David Rochline présente à 19 heures un « one man show » et à 22 h. 30 « Gabriel ».

■ On nous prie de préciser que « Terra ignota ubi sunt leones », œuvre pour ordinateur présentée au dernier concert de l'IRCAM (« le Monde » du 9 mars), est une réalisation collective de Pierre Barbaud (musique), M. Brown (acoustique) et Geneviève Klein (informatique).

Cinéma

« ARMAGUEDON », d'Alain Jessua

Un « thriller » à la française... Vingt-cinq millions (anciens) lui étant tombés du ciel, Louis Carrier, dépanneur dans un magasin de télévision, décide d'effacer par un coup d'éclat la médiocrité des années qu'il vient de vivre. Timide et solitaire, il veut devenir célèbre. Méprisé, il veut être craint. Lui qu'on n'a jamais écouté, il veut que sa voix fasse trembler le monde. Avec l'aide d'un colosse simple d'esprit (qui rappelle le Lennie de *Des souris et des hommes*) il défie, sous le nom d'Armaguedon (1), les polices européennes et organise une machination au terme de laquelle, pour éviter la mort d'un millier d'innocents, les puissants du jour seront obligés d'accepter ses ordres.

A l'entreprise démentielle d'Armaguedon deux hommes s'efforcent de s'opposer. Le premier est le commissaire chargé de l'enquête menée par Interpol. Le second est un psychiatre que le « cas » d'Armaguedon passionne, qui devine ses mobiles, son drame secret, et qui ne désespère pas de sauver malgré lui le criminel en puissance.

Il y avait dans ce scénario des éléments intéressants. Le « suspense » d'abord : l'étrange combat livré dans l'ombre par cet inconnu prêt à tout pour que « les autres » connaissent, *reconnaissent* son existence. Mais aussi les rapports de compréhension, presque de sympathie, que le psychiatre cherche à établir avec Armaguedon. Malheureusement, Alain Jessua a mieux tiré profit des péripéties de l'intrigue que de ses aspects psychologiques. Malgré son agitation, ses bravades, l'intelligence qu'il déploie à réaliser son plan machiavélique, Armaguedon garde à nos yeux un caractère abstrait. C'est une sorte de robot dont nous nous expliquons mal la mégalomanie et la fureur vengeresse. Qu'il ait souffert, on nous le dit, mais jamais nous ne décelons les cicatrices de cette souffrance. Jamais ne réapparaît le fantôme de celui qu'il a été, de cet être timoré, fragile, que l'argent a transformé et qui cherche aujourd'hui à prendre sa revanche. A quoi on pourrait ajouter que le physique et le tempérament même de Jean Yanne nous font difficilement croire à ce passé de chien battu, de mouton devenu enragé.

Les raisons du comportement du docteur Ambrose ne sont pas moins incertaines. Ce personnage, auquel Alain Delon se contente d'apporter sa présence, manque singulièrement de complexité. Qui est-il en réalité ? Pourquoi se sent-il si proche de son adversaire ? Nous l'ignorons. Et nous l'ignorons d'autant plus que le scénario interdisait tout affrontement direct entre lui et Armaguedon. Certes, pour pallier la difficulté, Alain Jessua a très habilement utilisé la télévision (la télévision joue d'ailleurs un rôle capital dans le film) Mais ce contact par petit écran interposé ne suffit pas à rendre perceptibles les liens secrets qui (peut-être) unissent les deux hommes.

Il y a quelque chose de sec, de gratuit, disons le mot : de « théorique », dans le film d'Alain Jessua. Le récit souffre d'une absence de véritable dimension dramatique. D'une absence également (si l'on excepte les scènes d'amitié entre Armaguedon et son compagnon imbécile : Renato Salvatori est excellent dans le rôle) de chaleur humaine. Armaguedon n'est ni pitoyable ni haïssable. Il n'est qu'un homme-objet mû par une mécanique absurde. C'est là le reproche le plus grave que l'on puisse adresser à ce récit qui surprend et parfois même captive. L'auteur de *la Vie à l'envers* est un cinéaste ambitieux. Avec *Armaguedon* il tenait un sujet qui dépassait les limites du simple film d'aventures. On regrette qu'il soit trop souvent demeuré en deçà de ces limites.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir Les films nouveaux.

(1) Village de Galilée où, selon l'Apocalypse, se déroulera l'ultime combat des Justes contre les Démons.

ATELIERS DE L'IRCAM
Le soliste et son public

Rue de Madrid, dans les salles illuminées du Conservatoire, la solitude du virtuose cherchant au fond de son instrument un remède au morceau de concours... Qu'il soit pour le trombone, la flûte ou le violon, un solo n'échappe souvent au piège de la virtuosité vaine que pour tomber dans ceux de la rhétorique ; reste le secours, pour l'exécutant, d'évoquer les problèmes qu'il lui pose, justifiant ainsi son choix, avant de jouer, puis à répondre aux questions

Cela ne rend pas l'œuvre plus passionnante pour autant, et, quel que soit le talent de l'interprète - animateur, on conclut tristement à l'absence d'un répertoire solide en applaudissant la prouesse.

C'est à cela, en premier lieu, que se heurte cette série d'ateliers organisée par l'IRCAM avec le concours d'une quinzaine d'experts dans toutes les disciplines instrumentales, et largement suivie par un public aussi attentif que curieux (certains reviennent d'un jour sur l'autre), preuve, s'il était besoin, d'un réel courant d'intérêt. De là d'autres difficultés : qu'enseigne-t-on ? (d'ailleurs est-ce le terme ?). A qui ? Pourquoi ? et, surtout, comment ?

Ici un récital de contrebasse, on pourrait dire un numéro tant la magie d'un discours savoureux tient lieu d'intermède entre les pièces, là un tour de chant ; en fin de parcours, après vingt-cinq minutes chez l'un et trois quarts d'heure chez l'autre — on a le choix chaque soir entre six ou sept ateliers, — tout le monde se retrouve salle Berlioz pour l'audition, commentée par l'auteur, d'une partition récente pour petit ensemble

Là encore on souhaiterait la présence d'un animateur spécialisé, car l'expérience révèle de plus en plus que, si une chose est de procurer à un auditoire des satisfactions d'ordre musical, c'en est une autre de faire face à sa curiosité intellectuelle. Les problèmes et les centres d'intérêt du compositeur ou du concertiste se situent en grande partie dans un « ailleurs » qu'il n'est pas forcément nécessaire d'explorer, alors que les questions non posées sont souvent celles pour lesquelles le public était venu et qu'il remportera, inavouées, ou convaincu un fois de plus de leur naïveté ; mais il est vrai qu'on recule toujours devant l'essentiel.

De même si l'IRCAM entend s'ouvrir vraiment à ceux qui écoutent la musique sans la pratiquer, il sera tôt ou tard amené à remettre en cause certaines formules auxquelles il souscrit encore, affaiblissant ainsi la portée d'initiatives aussi intéressante sque celle-ci.

GÉRARD CONDÉ.

★ Tous les soirs, à 20 h. 30, jusqu'au 19 mars, au Conservatoire national supérieur de musique, rue de Madrid.

En bref

Galeries

● **OSCAR RABINE. — *Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (jusqu'au 15 avril).***

Oscar Rabine, qui est né à Moscou en 1928, est, à l'Ouest, le mieux représenté des peintres soviétiques non officiels, dont il est le chef de file reconnu. Ses tableaux, depuis une dizaine d'années, ont figuré dans divers manifestations en Europe C'est cependant la première fois qu'une exposition individuelle lui est consacrée à Paris. Elle réunit une quarantaine de tableaux de 1966 à 1976, dont près de la moitié proviennent du Musée russe en exil de Montgeron et de la collection de l'écrivain Alexandre Gleser.

Il est difficile de juger de cette peinture habillée de noir et de bruns calcinés, qui s'attache à l'objet, mais pour lui donner un sens symbolique, l'enfermer dans un climat lourd de sarcasme et d'angoisse. C'est un poisson séché ou trois crânes sur une page déchiré de la *Pravda*, une chemise de femme pendue à un fil, dont le tissu se fait chair, une poupée abandonnée sur un trottoir, ou encore une feuille d'automne sur un fond de baraquements... Une peinture déracinée qui n'a de sens profond que dans le contexte de l'art soviétique et ses efforts souterrains pour émerger du réalisme officiel

GENEVIEVE BREERETTE.

Jazz

● **EVAN PARKER ET JOE GALLIVAN AU CENTRE CULTUREL AMERICAIN.**

Après la liberté, que vient-il ? Le hasard ? C'est une musique doublement aléatoire que nous avons entendue au Centre culturel américain, de nouveau ouvert à l'une des traditions d'outre-Atlantique les plus riches, le jazz, après une longue période de rejet, de censure. Musique trop souvent politisée, provocatrice, au goût des instances officielles américaines qui subventionnent leur vitrine de la rue du Dragon ? Certains, qui l'affirmaient, louent déjà l'Amérique de Jimmy Carter et voient, dans ces nouvelles orientations esthétiques, la trace du libéralisme éclairé de son administration D'autres ne disent rien. Ne voient ni petits effets ni grandes causes. Attendent. Ecoutent.

Un saxophoniste anglais, Evan Parker, et un servant américain de synthétiseur, Joe Gallivan. Ce dernier, à l'aide de mailloches feutrées, frappe des toms reliés aux instruments électroniques. De la force plus ou moins grande des coups, dépendent la hauteur et l'intensité sonore des fréquences Si le débit peut être maîtrisé, le reste plane dans l'aléatoire, l'approximatif. Mais proche de quoi ? On joue sans règles : alors, à quoi se référer ?

Deux hommes plus quelques machines avec leur logique de machines, cela donne un concert qui se tient Le saxophoniste, fascinant technicien du soprano, s'insinue dans le tissu électrique, joue de lui, est joué pour lui, imite, de son énergie épuisable, l'inépuisable : une manière de souffle ininterrompu qui propulse un dessin répétitif fait de plusieurs motifs inextricablement mêlés Soudain, le saxophone a deux voix...

YVES BOURDE.

★ Prochain concert : le sextette de Steve Lacy, le 23 mars.

Revues

● **« JAZZ, BLUES AND Co ». — 1, rue Dolloz, 75013 Paris.**

Essentiellement passionnés par le jazz et son compère le blues, les rédacteurs de cette jeune revue à volonté mensuelle (elle en est à son septième numéro) n'hésitent pas à élargir régulièrement leur horizon vers le rock, le folk, le country et tout simplement la chanson, au contraire de leurs aînés, *Jazz Hot* et *Jazz Magazine* Ainsi, aux côtés de Muddy Waters et de Clifton Chenier, on trouve Carlos Andreu ; sous George Wein apparaît Gene Vincent, accompagnant Lawrence « Butch » Morris et Champion Jack Dupree ; de longs articles, études ou interviews sont consacrés à Buddy Holly, Serge Utgé-Royo ou Julos Beaucarne.

Soucieux de fidélité à l'essence de ce qu'ils apprécient, à savoir la liberté, ils rendent compte dans leur dernière livraison des incidents racistes qui ont marqué le passage à Paris d'un grand chanteur de blues. Champion Jack Dupree, l'un à la faculté d'Assas, dont la réputation n'est plus à faire, l'autre dans un hôtel de la rue Tiquetonne, dont le musicien se vit refuser l'accès : *« Nous n'acceptons pas les gens de couleur pour la bonne tenue de notre maison »*, lui aurait-on dit. La rédaction conclut *« ... Inutile d'aller en Afrique du Sud ou dans les anciens Etats confédérés des U.S.A. pour voir s'étaler le racisme »*

Y Bd.

Variétés

● **JEAN-MARC THIBAULT. — Café-théâtre chez Edgar, 21 h.**

Pendant près de vingt-cinq ans, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault ont été les têtes d'affiche d'un burlesque bon enfant Les voici aujourd'hui séparés sur scène. L'un (Roger Pierre) se produit depuis déjà quelques mois au Don Camillo, l'autre (Jean-Marc Thibault) a surgi chez Edgar.

A vive allure, égratignant mais sans méchanceté, Jean-Marc Thibault présente et joue ses propres sketches, ses parodies, ses satires de la vie quotidienne. Les sujets, les thèmes sont évidemment familiers mais comme rafraîchis par Jean-Marc Thibault pétaradant de gaieté et de santé, heureux comme à son premier récital et faisant partager son plaisir, riant de ses propres trouvailles et laissant glisser la fleur bleue.

CLAUDE FLEOUTER.

SPECTACLES

théâtres

Jeudi 17 mars

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Don Juan.
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Chaillot, grande salle, *20 h. 15* : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : Ensemble 2e 2m (Pablo, Xénakis, Levinas, Kessl).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Colette Magny ; 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 20 h. 30 . Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 22 h. : Yves Riou et Eric Vion.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Parcours vénitien.
Centre culturel des Amandiers, 20 h. 30 : le Journal d'un fou.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Centre culturel du Marais, 21 h. : *Ecoute le bruit de la mer.*
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Espace Pierre Cardin, 21 h. : Poésie-Théâtre russe.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : le Grand Parler ; *22 h.* : Vers Bathory.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Macbeth ; 22 h. 30 : Pierrot.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 : José.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre Treize, 20 h. 30 : On ne badine pas avec l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Clichy, Théâtre de l'ARC, 21 h. : George Dandin.
Jouy-en-Josas, HEC, 21 h. : Téléphone.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Salamandre's Business.
Rueil-Malmaison, Espace, 21 h. : Ballets de Marseille Roland Petit (Pink Floyd, Carmen, l'Arlequin).
Sucy-en-Brie, M. J. C., 21 h. : Piétro et Mireille (folk).
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Mozart).
Le Vésinet, Centre des arts et des loisirs, 21 h. : Ballets de Marseille Roland Petit.

Jazz, rock, folk et pop'

Voir Théâtres de banlieue.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 h. : les Musiciens du Nil ; 22 h. : Steve Lacy.
Riverbop, 10 h. 30 : Jo Albani ; *0 h. 30 : Albi Cullaz Quartet.*
La Vieille Grille, 21 h. : Bobby Few.
Blancs-Manteaux, 24 h. : P. Caratini, M. Fosset.
Musée d'art moderne, ARC 2, 20 h. 30 : Trio di Marco.
American Center, 21 h. : Bill Keith.
Le Stadium, 21 h. : Los Judianos.

La danse

Voir Théâtres de banlieue.
Palais des congrès, 20 h. 30 : le Lac des Cygnes.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Sabra Show 77.

Les concerts

Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. C. Farncombe (Monteverdi : le Couronnement de Poppée).
Conservatoire national de musique, 20 h. 30 : IRCAM (le Soliste contemporain).
Galerie Nane Stern, 20 h. 30 : F. Cohen et F. *Whitelaw (Geminiani*, Krebs, Haendel, Bach).
Cortot, 21 h. : Ch. Cey et F. Sarandopoulo.
Gaveau, 21 h. 15 : Trio de Munich (Beethoven, Mozart).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Dernier Milliardaire, de R. Clair ; 18 h. 30 : les Neiges du Kilimandjaro, de H. King ; 20 h. 30 : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 22 h. 30 : Tout va bien, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
BARRY LYNDON (Anglais, v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), les Templiers, 3e (272-94-56) en sem., Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : les Templiers, 3e, s. et d., Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CINE FOLLIES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), *14-Juillet-Bastille, 11e* (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : *U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08)*, Calypso, 17e (754-10-68).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-*Elysées, 8e (359-49-34)* ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS *LES ARBRES (Fr.)* : Quintette, 5e (033-35-40).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racing, 6e (633-43-71).



SPECTACLES

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE GANG (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE JARDIN DE PIERRES (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e 329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Saint-Ambroise, 12e (700-89-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-78), La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40). Marignan, 8e (359-92-82). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio-Raspail, 14e (326-38-98). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MARATHON-MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
1900 (It., v.o./v.f.) (**) (deuxième partie) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).
L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Secrétan, 19e (206-71-33).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) : Bosquet, 7e (551-44-11) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Mayfair, 16e (525-27-06).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).
PROVIDENCE (Fr., version angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMÊLE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
SCRIM (Holl., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
LA TOUBIB DU REGIMENT (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Images, 18e (522-47-94).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Ternes, 17e (380-10-41).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME SUR DES ROULETTES, film français de Nina Companeez : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NOUA, film algérien de A. Tolbi, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

ENQUETE SUR LA SEXUALITE, film italien de P. P. Pasolini, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ARMAGUEDON, film français d'A. Jessua (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).

NETWORK, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25).

LES LOULOUS, film français de P. Cabouat (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

BILITIS, film français de David Hamilton (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DEUXIEME SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). Films inédits : voir Festivals.

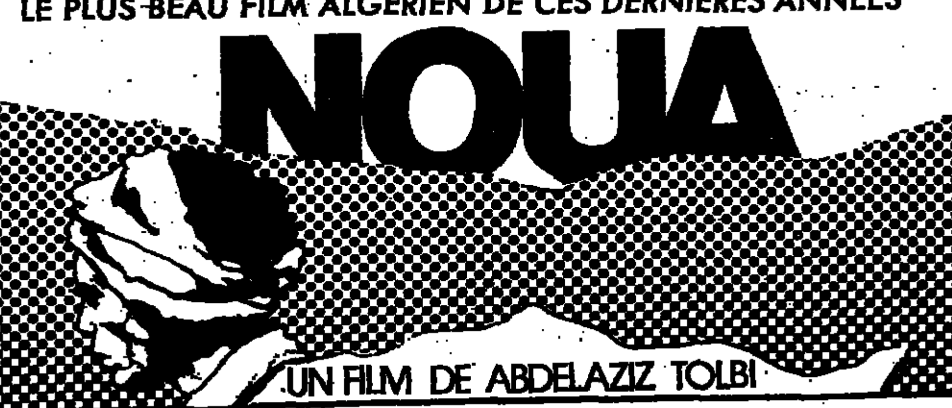
LE DEFI DE LA GRANDEUR, film anglais de Herbert Klime, v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000, film américain de T. Masuda (*), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POURQUOI ? film français d'Anouk Bernard (16 mm) : Haussmann, 9e (770-47-55).







CARNET

Mariages

— M. et Mme Jean Couvreur,
M. et Mme Albert Chevalier,
ont la joie d'annoncer le mariage de leur enfants,

Françoise
et
Didier,

qui sera célébré le samedi 19 mars, à 15 h. 30, en l'église de Marcilly-sur-Eure.
67, rue Vergniaud,
75013 Paris
20, boulevard Victor-Hugo,
93400 Saint-Ouen.

Décès

— Le docteur Pierre Amalric,
M. Bernard Châtillon et Mme, née Maëly Amalric, et leur fils Nicolas,
Mlle Carole Amalric,
M. Bertrand Amalric et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Pierre AMALRIC,
née Jacqueline Larquier,

survenu le 12 mars 1977.
Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale Sainte-Cécile, le lundi 14 mars, à 15 heures, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à Graulhet.
6, rue Saint-Clair, (81) Albi.

— Mme Henri Amiel,
M. et Mme Jacques Amiel et leurs fils,
M. et Mme Sam Amiel et leur fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée

Mlle Danielle AMIEL,

survenu le 15 mars 1977, à Paris.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, le vendredi 18 mars 1977, à 14 heures.
Réunion entrée principale.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
86, avenue Emile-Zola, 75015 Paris.

— La Révérende Mère Anne-Marie Bertrand, o.s.b.,
Mme Henry Bertrand-Arnoux, ses enfants et petite-fille,
Le Révérend Père Jules Renié, s.j.,
Mme Léon Renié, ses enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Philippe Granotier-Chastel, leurs enfants et petits-enfants,
Le pharmacien-chimiste chef des services des armées, Mme Albert Duclos et leurs enfants,
Les enfants et petits-enfants de Louis Renie,
Les enfants et petits-enfants de Jean Renie,
Les familles Châteauminois, Thiery, Maingot, d'Ollone, Darmon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BERTRAND
de la GRASSIÈRE,
chevalier armé selon le
Pontifical romain,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre souverain
de Malte,
chevalier grand-croix et
chevalier grand-croix et grand capitulaire de l'ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem,
chevalier grand-croix et princier
de la milice de Jésus-Christ,
officier de l'ordre des Palmes
académiques,
sociétaire de la Société des gens
de lettres,
ancien chef des services contentieux
du groupe S.A.G.A.,
ancien membre du comité de direction de l'Association française du
droit maritime,
lauréat de l'Académie française,

survenu le 15 mars 1977, à Neuilly, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le vendredi 18 mars, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris (17e), suivies de l'inhumation, lundi 21 mars, dans le caveau de famille, à Toulon (Var).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le Grand Magistère de l'ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem,
fait part de la mort de

M. Paul BERTRAND
de la GRASSIÈRE,
chevalier grand-croix et grand collier,
grand capitulaire de l'ordre,

décédé le 15 mars 1977, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le vendredi 18 mars, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris (17e), suivies de l'inhumation, lundi 21 mars, dans le caveau de famille, à Toulon (Var).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marc Demal, son épouse,
Mme Mireille Tawil et son époux,
M. Sami Demal et son épouse,
Mme Claude Fort et son époux,
Ses enfants,
Ainsi que les familles Matalon, Djemal, Cohen, Khafif,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc DEMAL,

survenu le 15 mars 1977, à l'âge de soixante-trois ans.
L'inhumation aura lieu le 18 mars à 15 heures, au cimetière de Pantin.

— Mme Henri Maire-Vigueur,
M. et Mme Jean-Claude Maire-Vigueur,
M. et Mme Bernard Binétruy,
M. et Mme Roland Maire-Vigueur,
font part du décès de

M. Henri MAIRE-VIGUEUR,

survenu le 14 mars 1977, à Morteau.
8, place Carnot,
25500 Morteau.

— M. et Mme Louis Melin, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme André Melin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Melin et leurs enfants,
Mme Alfred Meillassoux, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Alice Mougel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Noël MELIN,
née Madeleine Meillassoux,

survenu à Lons-le-Saunier, le 15 mars 1977, dans sa quatre-vingt-dixième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 mars 1977, à 15 heures, en l'église Saint-Désir de Lons-le-Saunier, où l'on se réunira.
Les condoléances seront reçues dès 14 h. 45.
L'inhumation aura lieu au vieux cimetière de Suresnes (Hauts-de-Seine), le vendredi 18 mars 1977, à 15 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1 055, avenue Rhin-et-Danube,
06140 Vence.
5, rue du Vieux-Collège,
21000 Dijon.
3, rue de Verdun,
88000 Epinal.

— M. et Mme Gilles Meyer, leur fille Sylvie,
Mme Micheline Meyer et M. Jacques Abbou,
Daniel Meyer,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne MEYER,

survenu le 10 mars 1977.
L'incinération aura lieu le 22 mars 1977, à 10 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Frédéric Pelzer, née Juliette Blanchet, sa femme,
M. et Mme Heinz Pelzer, leurs enfants et petits-enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux et petits-neveux,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition subite, le 10 mars 1977, de

M. Frédéric PELZER,
docteur en droit,
croix de guerre étoile d'argent 1944,
chevalier du Mérite agricole,

à l'âge de soixante-sept ans.
L'inhumation a eu lieu le 12 mars 1977 dans l'intimité.
12, rue de Montessuy,
75007 Paris.
37 the Lorne - Great Bookham - Surrey (Angleterre).

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Georges PETIT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le 15 mars 1977 dans sa soixante-quatorzième année.
De la part de
Mme Georges Petit, son épouse,
M. et Mme Bertrand Petit et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Petit et leurs enfants,
Mme Jacques Petit,
M. Max Petit et ses enfants,
ses enfants, petits-enfants, belle-sœur, frère, neveux et nièce.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 mars à 14 heures, à la nouvelle église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré.
Pas de fleurs.
Des dons peuvent être adressés à l'Institut du cancer : Institut Gustave-Roussy, 16 bis, rue Paul-Vaillant-Couturier, Villejuif.

— Les collaborateurs de Publi-Service ont la tristesse d'annoncer la mort de

M. Georges PETIT,
fondateur et président d'honneur
de la société,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 mars à 14 heures, à la nouvelle église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré.

— Nous apprenons le décès de
M. Auguste PRIEUR.

[Né le 25 mars 1911 à Philippeville (Algérie), M. Auguste Prieur, après des études au Conservatoire national des arts et métiers et à la faculté de droit de Paris, entre en 1932 à la direction des études et fabrications d'armement. Sous-ingénieur à l'arsenal de Rueil, puis ingénieur à la manufacture d'armes de Levallois, il devient ingénieur à la direction des études et fabrications d'armement en 1945 et président directeur général de la société Les Etudes de génie civil et d'équipements industriels en 1954.]

— Le président et le conseil d'administration de la Compagnie internationale de banque, ont le très grand regret de faire part du décès de leur administrateur,

M. Charles RICHON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
grand officier de l'ordre national
de Côte-d'Ivoire,
commandeur
de l'ordre de Saint-Charles.

Selon ses dernières volontés, le service religieux a été célébré dans la plus stricte intimité familiale.
(Le Monde du 17 mars.)

Remerciements

— Mme Jack Cohen,
M. Albert Cohen,
M. Philippe Cohen,
Mme Gilbert Ohana,
ses enfants,
Et la famille,
dans l'impossibilité de remercier individuellement, profondément émus par les innombrables témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à la suite du décès de

M. Jack COHEN,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.
Les prières traditionnelles du mois auront lieu le dimanche 20 mars 1977 à 18 heures, au 30, avenue du Président-Wilson, Paris-16e.

Avis de messe

— M. et Mme Jean-Charles Olry et leur fille,
Le docteur et Mme Francis Pruvost, leurs enfants et leur petite-fille,
Mlle Anne-Marie Olry,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Etienne OLRY,
née Catherine Bougue-Chiappe,

pieusement décédée dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité le jeudi 17 mars à Saint-Maurice-Saint-Germain (28).
Une messe sera célébrée en l'ancienne église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, le samedi 19 mars, à 9 h. 45
20, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
47, rue de Châteaudun,
28000 Chartres.
3, rue des Marronniers,
75016 Paris.

Anniversaires

— Les amis de
Léon CELLIER
auxquels il manque cruellement, évoquant en ce jour son souvenir avec une particulière fidélité.

Communications diverses

— A l'occasion de Now-Rouz — Nouvel An iranien — l'ambassadeur d'Iran et Mme A. Chilaty seront heureux de recevoir leurs compatriotes, le lundi 21 mars, de 17 à 19 heures, à l'ambassade impériale d'Iran, 4, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

— L'Association française de linguistique appliquée vous convie à une conférence du professeur John Lyons, qui sera donnée le samedi 19 mars, à 14 h. 30, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
banlieue SUD-OUEST - recherche

des INGENIEURS ou CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

de formation supérieure, parlant parfaitement l'anglais, ayant l'habitude des contacts à haut niveau, tant auprès Sociétés privées que de Grandes Administrations et connaissant l'Ingénierie, dans ses différents modes d'intervention y compris la réalisation d'opérations "clés en mains". Leur rôle consisterait à :
– assurer la prospection commerciale de la société, principalement sur les marchés étrangers,
– négocier les contrats,
– assurer le suivi commercial des affaires engagées.

Pour certains des postes à pourvoir, une connaissance du bâtiment serait appréciée.

Fréquents déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Préciser l'expérience acquise à l'exportation et les langues étrangères pratiquées.

Prière d'écrire avec CV détaillé et prétentions sous réf. 14.139 à

s.n.p.m. 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY-S/SEINE

emplois régionaux

groupe pierre fabre

Notre Centre de Recherche emploie 170 personnes (10 % du personnel de l'entreprise).
Nous souhaitons entrer en relations avec un

PHARMACIEN

(HOMME) *qui sera le*

Responsable de la Recherche Pharmaceutique

Ce secteur d'activité comprend :
• *la mise en forme* • *le contrôle analytique.*

Nous retiendrons les candidatures de personnes :
• *diplômées en pharmacotechnie,*
• *ayant effectué quelques années de recherche universitaire,*
• *ayant une expérience confirmée en galénique dans une entreprise industrielle (éventuellement en production).*

Le poste est à pourvoir à CASTRES.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à
F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE
125, rue de la Faisanderie - 75016 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
recherche pour une de ses usines
située CENTRE DE LA FRANCE

UN JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

Après un passage d'environ 2 ans au Bureau d'Études où il aura fait progresser la technologie de nos produits, il reviendra mettre à profit cette première expérience pratique au siège de notre société (Paris).

De bonnes connaissances en mécanique des fluides, hydraulique et en anglais sont indispensables.

Adresser C.V. et prétentions No 03.315 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

LE DEPARTEMENT DES REACTIFS BIOLOGIQUES d'un Groupe International recherche

UN JEUNE PHARMACIEN

pour promouvoir ses produits auprès des laboratoires d'analyses privés ou hospitaliers de la Région BRETAGNE.

Le candidat idéal serait :
un ancien interne de préférence
– ayant une bonne connaissance et expérience de la biologie
– le goût des contacts et des déplacements

Salaire : fixe + prime + remboursement de frais
Résidence souhaitée : NANTES

Poste à pourvoir rapidement

Env. CV détaillé, photo + prétentions sous référence 4.134 à

s.n.p.m.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Secrétariat d'État au Plan — Commissariat National à l'Informatique

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES INFORMATICIENS
(Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

RECRUTE DES ENSEIGNANTS

- **En Technologie des Ordinateurs ;**
- **En Automatique et Asservissements (Informatique Industrielle) ;**
- **En Électronique ;**
- **En Physique ;**
- **En Théorie des Langages et Compilation ;**
- **En Système, pour l'enseignement :**
  — des concepts généraux des systèmes d'exploitation ;
  — des techniques de mise en œuvre d'un système (SIRIS 7 de préférence) ;
  — de l'Assembleur (du 10070, de préférence) ;
- **En Transmissions de données, Télétraitement et Réseaux ;**
- **En Informatique appliquée à la gestion, pour l'enseignement :**
  — des langages évolués (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  — des méthodologies d'Analyse et de Programmation (*notamment L.C.P., L.C.S., CORIG*) ;
  — des Fichiers et des bases de données ;
- **En Organisation et Méthodes (Structures, Circuits et Imprimés Administratifs) ;**
- **En Économie Générale ;**
- **En Gestion des Entreprises (Comptabilité, Contrôle de Gestion, Tableau de bord, Stratégie d'Entreprises, Organisation et Structures des Entreprises) ;**
- **En Mathématiques ;**
- **En Statistiques ;**
- **En Recherche Opérationnelle.**

Les candidats doivent avoir des titres suffisants (au moins Doctorat de 3e Cycle ou Diplôme d'Ingénieur d'une Grande École), une expérience pratique dans leur spécialité et avoir déjà enseigné. Ils auront des **activités d'enseignement et de recherche**, et participeront à **l'encadrement des élèves dans des projets réels en entreprise.**

Les postes offerts seront libres à la rentrée d'Octobre 1977.

Les candidats (toutes nationalités, mais parlant français) peuvent être recrutés soit dans *le* cadre de la Coopération Technique Intergouvernementale, soit sous contrat de droit commun.

Les candidatures doivent être adressées au

Joindre un curriculum vitae détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification

C.E.R.I. OUED-SMAR - ALGER

Cherche 4 carreleurs qualifiés. Très bon sal. Possib. logement. ENT. A. COMMINCAS 50, av. Rosa-Luxembourg 87200 St-JUNIEN. (15-55) 02-16-47.

Entreprise Chauffage - Climatisation recherche pour région parisienne 1 *TECHNICIEN* SUPERIEUR Formation Max.-Perret désirée expérience souhaitée. 1 DESSINATEUR PROJETEUR Etude 2 en chauffage climatisation. Adresser C.V. et prét. à S.E.C.C., 15, impasse Dumur, 92111 Clichy.

Importante Sté cherche pour son département climatisation · INGENIEUR expérim. posséd. la langue anglaise pour travx rég. Paris. Point d'attache : Banl. Sud Paris. Bne rémunér. Ecr. no 13.071 Centrale Annonces 121, rue Réaumur, Paris-2e ou tél. 726-71-09.

CLINIQUE Rive Gauche recherche d'urgence *SAGES-FEMMES* Ecrire avec C.V. et références no 02.224 CONTESSE PUB. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société Commerciale Moyenne Importance ST-LAZARE-MONCEAU recherche **COMPTABLE** HOMME ou FEMME EXPERIMENTE LIBRE IMMEDIATEMENT pratique des opérations à l'importation et exportation, tenue comptabilité, Balances, trésorerie, résultat mensuel, courrier pour règlements fournisseurs. 13e mois, avantages sociaux. Env. C.V. et prét. no 7.519 à **L.T.P.**, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

COSMA Analyseurs de gaz, appareils de mesure recherche **AGENT TECHNICO-COMMERCIAL** Déplacements Paris, province. Téléph. 941-03-90. Usine d'Igny, près gare Massy-Palaiseau.

OPTIC 2000 chaîne de 250 opticiens cherche **RESPONSABLE ACHAT** 35 ans environ. Quelques années ds la fonction, la connaissance de la profession seraient un atout important. Env. C.V. + photo + prétent. B.P. 17, 86130 JAUNAY-CLANS.

CHEF DE PUBLICITÉ REVUE expérim. pour Sté d'Editions techniques. — Ecrire avec C.V. et prétentions à PYC-EDITION, 254, rue de Vaugirard, 75740 PARIS - CEDEX 15.

Ets financier Champs-Elysées recherche **2 PROGRAMMEURS ASSEMBLEURS** I.B.M. 370/135-OS/VS. Min.. 2 a. expér. 5X8X13. Primes et intéressement. Restaurant entreprise. Env. C.V., photo à : Chef du Personnel, B.P. 720-08, 75361 Paris CEDEX 08.

IMPTE STE négoce recherche **INGÉNIEUR** connaiss. parfaitement **PROBLÈMES IRRIGATION** justif. solide expérience dans cette branche et parlant parfaitement anglais. Il devra :
— participer à élaboration politique irrigation en AFRIQUE NOIRE ;
— recherche nouveaux fournisseurs (France-étranger) ;
— soutenir action du départ. irrigation en Afrique Noire, par voyages sur place, par études, projets nouveaux, par négociations auprès prescripteurs.
Poste basé en France, déplacements fréquents. Adresser C.V., photo et prétentions sous no 213.123 à : CENTRE DE PSYCHOLOGIE APYPLIQUEE 104, rue Ney, 69006 Lyon.

Recherchons pour longue mission INGENIERIE MARCHES INTERNATIONAUX **ACHETEURS** GENIE CIVIL *MECANIQUE ELECTRO-MECANIQUE*
CHEFS DE SECTION Formation : niveau Ingénieur
CHEFS DE GROUPE Formation : niveau Technicien supérieur
PRINCIPAUX : Formation : niveau Technicien
Libres rapidement. Tous ces postes requièrent plusieurs années d'expérience. Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions ss no *5.467* à SPEARAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 - PUTEAUX

Recherche **ANIMATEUR TECHNIQ.** EXPERIMENTE POUR STAGES MECANIQ. ET ELECTRICITE AUTOMOBILE Ecr. av. C.V. + prétentions à Formation Professionnelle Automobile, 52, r. Copernic, 75016 PARIS

INTERNATIONAL PARTNERS offre excellente opportunité à **INFORMATICIEN** références professionnelles de tout premier plan. Expérience C.I.C.S. indispens. Culture économique souhaitée. Sens des relations humaines ds contacts au plus haut niveau. Disponibilité immédiate. Rémunération réellement motivante. Tous avantages expatriés. Cadre de vie agréable, lieu de travail Abidjan (R.C.I.). Adress. d'urgence C.V. + photo récente INTERNATIONAL PARTNERS « bureau de Paris », 14, passage Duguesclin, 75015 PARIS.

COSMA Analyseurs de gaz, appareils de mesure, recherche **AGENTS TECHNIQUES** pour fabrication et services après-vente. Déplacements Paris province. Tél 941-03-90 Usine d'Igny près gare de Massy-Palaiseau

---

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES D'ASSURANCES DU SECTEUR PRIVE

recherche

un Animateur

apte à la création et au commandement d'une petite unité de distribution de produits financiers et immobiliers, autonome au sein d'une Organisation plus importante, et au service de la politique commerciale du GROUPE.

PROFIL

- Expérience pratique de la Vente et du Management.
- Dispositions particulières ou idées pour la Vente et le Management.
- Vocation pour les relations humaines et la pédagogie active.
- Sens aigu de l'action et du pragmatisme.
- Capacité d'intervention personnelle et directe dans l'action et sur le terrain.
- Coefficient de solidarité élevé.

Le poste est totalement opérationnel et ne peut convenir qu'à l'homme jeune, décidé à conquérir une importante position sociale par l'action (volume et intelligence).
Il exclut irréductiblement des prétentions basées sur une position "arrêtée" ou sur une conception fonctionnelle de son rôle.

FORMATION - AGE

Solide formation secondaire, Ecole Supérieure de Commerce, équivalent ou solide formation autodidacte. 23 ans minimum

OFFRE

- *Stage de formation aux problèmes spécifiques de la Vente et du Management du Département.*
- Position hiérarchique adaptée au quotient personnel et très rapidement évolutive.
- **Rémunération minimale garantie de départ (1er semestre), 5000 F/mois**

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 445 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS

recherche
POUR SES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE

UN CADRE CONFIRMÉ

(28 ans minimum)

LE CANDIDAT :
- formation Grandes Ecoles commerciales ou équivalent ;
- expérience en matière d'ORGANISATION notamment dans les circuits de distribution de biens d'équipement de la maison (grandes surfaces ou chaînes spécialisées).

LA FONCTION :
- assistance aux sociétés du groupe pour l'amélioration des circuits existants (vente par catalogue meubles, électroménager) ;
- conception, création, lancement de nouveaux magasins.

Transmettre, sous le no 96.916 B, C.V. manuscrit, photo et prétentions à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra
Réponse assurée à toute candidature

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche pour **PARIS**

Ingénieur Technico-commercial

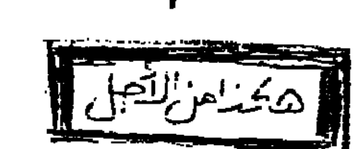
de haut niveau, chargé du support technique des services qu'elle offre sur ordinateurs CONTROL DATA (operating systems, SCOPE et NOS) en batch, remote-batch et time sharing.
Ce poste implique de nombreux contacts :
● avec la clientèle et les unités de vente ;
● avec les unités de production de la CISI.
Une bonne connaissance de l'utilisation des ordinateurs CONTROL DATA de haut de gamme est exigée.
Adresser C.V. et prétentions à **CISI**, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cedex 14.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
(quartier *Montparnasse*)
recherche

GESTIONNAIRE

Portefeuilles obligataires (1 à 2 ans d'expérience). Formation scientifique supérieure (Actuariat, Lic. Math ou équivalent). Connaissances informatique souhaitées.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à no 9271, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris.



offres d'emploi

BATTELLE - Centre de recherche de Genève cherche pour son DEPT D'ECONOMIE APPLIQUEE (Groupe d'Analyses et de Prévisions Economiques)

UN (E) ÉCONOMISTE-ÉCONOMÉTRICIEN (NE)

Qualifications requises :
— bonne formation universitaire, doctorat de préférence ;
— plusieurs années d'expérience pratique (recherche, industrie, administration ou université) ;
— contact facile avec l'extérieur et adaptation au travail en équipe ;
— de préférence ayant expérience des modèles macro-économiques ;
— connaissances parfaites de l'anglais et du français ; d'autres langues européennes seraient un avantage.

Pour une personne ayant l'esprit d'innovation et le goût pour les développements méthodologiques nouveaux et pour les applications pratiques des méthodes scientifiques, cette position offre des responsabilités de chef de projet au sein d'un groupe dynamique et la possibilité d'assumer la responsabilité pour une nouvelle ligne de recherche importante.

Les intéressés (ées) sont priés (ées) de présenter leur candidature, accompagnée d'un bref curriculum vitae, d'une photographie et de leurs prétentions de salaire au Chef du Personnel, Battelle, 7, route de Drize, CH-1227 Carouge-Genève.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
pour son Siège Social
(banlieue NORD)
LE RESPONSABLE
de son Service Juridique
pour lui confier l'ensemble des questions relatives au Droit des sociétés et au Droit des affaires.
Ce poste intéresse un jeune diplômé d'enseignement supérieur ayant de bonnes connaissances de la langue allemande.
Nous remercions les candidats de bien vouloir adresser leur C.V. dét. sous réf. numéro 30.530, à : RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville - 75010 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR DES VENTES SOCIETE D'EDITION désirant renforcer son état-major, assurer le lancement d'une nouvelle collection.
Cherche
ANIMATEURS (TRICES)
justifiant d'une réussite dans la profession.
Il sera offert :
— Un salaire plus que motivant.
— Fixe + %.
— Primes de quota et de stabilité.
— Statut cadre V.R.P.
CE POSTE POURRA DEBOUCHER SUR UNE DIRECTION REGIONALE APRES UNE PERIODE DE TEST.
Voiture obligatoire.
Ecrire avec C.V. à O.P.E. (n° 2.058), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE LAUSANNE (SUISSE)
cherche pour son groupe de métallurgie physique
MÉTALLOGRAPHE
Champ d'activité : préparation et observation d'échantillons métallographiques (microscopie optique) - préparation d'échantillons pour les microscopes électroniques (à transmission et à balayage) - développement et applicat. de nouvelles méthodes. Qualités requises : une personne dynamique ayant le goût des responsabilités, capable de collaborer aux études métallographiques dans le cadre des programmes de recherche, des mandats de l'industrie et de l'enseignement. - L'expérience sera moins importante qu'une bonne connaissance de base des techniques métallographiques et que la volonté d'apprendre. Conditions de travail : collaboration dans le cadre d'un service de métallographie rattaché à un groupe de recherche. Possib. de formation complémentaire. Entrée en fonction : dès que possible ou à convenir.
Adr. les offres de service avec C.V. dét. et copies de certificats au Service du personnel de l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne, avenue de Cour 33, 1007 LAUSANNE (SUISSE).

Importante Société de TRANSPORTS Offrant débouchés diversifiés dans Groupe recherche
JEUNE CADRE
FORMATION Technique (ENSAM ou analogue)
pour poste de responsabilité exig. dynamisme et compétence dans l'exploitation et gestion d'un PARC AUTOMOBILE (transport de marchandises) en PROVINCE et à PARIS. Formation complémentaire assurée par stages internes.
Envoyer C.V. manuscrit, photo (retournée) et prétentions sous n° référence 1 161 à :
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

AT 3-A, AT 3-B, ATP
pr circuits logiques, analogiques, formation souh. BTS ou DUT. Libres suite. - Se prés. ou tél. 225-34-87, ASSISTANCE SERVICE, 42, av. Montaigne-8e.

offres d'emploi



spécialiste de la traduction médicale, biologique, pharmaceutique

étend son activité et recherche
Quelques excellents traducteurs et réviseurs pigistes ou permanents
français ⇄ anglais
français ⇄ allemand
français ⇄ espagnol
écrire à Mme Dorothy SUTCH Traductor Médica service recrutement 2, rue René Bazin 75016 Paris

POUR FILIALE MAROC IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche
INGÉNIEUR THERMICIEN
connaissances pratique techniques climatisation (froid, électricité)
Expérience 5 ans minimum :
— bureau d'études ;
— organisation et conduite chantiers dans entreprise conditionnement d'air.
Nombreux déplacements.
Permis de conduire indispensable.
Poste actif dans Société en expansion.
Résidence CASABLANCA.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 03.812
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

capitaux ou proposit. comm.

SOCIÉTÉ PROMOTION
recherche
Partenaires financiers par tranche minimum de 100.000 francs en vue réalisation petites promotions Saint-Cloud et lotissement Banlieue Ouest Paris résidentielle.
Société EGESTRIM
23, rue des Jardins
92420 VAUCRESSON

Responsable de formation Ag. Travail tempor. recherche FINANCIER pour création nouvelle ou relance activités actuelles Ecr. FIT. Réf. 03/10, 12, bd Poissonnière, 75009 Paris.

Agence Publicité cause expansion RECH. ASSOCIES. Partic. ou entreprise disposant minim. 200.000 F. Ecrire : M. Den Hollander, 43, av. du Général-Leclerc, 77400 POMPONNE.

cours et leçons

Cours part. ANGLAIS, prof. or. titre indiv. ou form. perman. 229-07-60 ou 723-82-64.

secrétaires

Nous recherchons pour notre direction commerciale
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
ayant une expér. d'au moins 5 ans secteur ccial. Anglais souh. Sér. réf. exigées. Horaire variable. Salaire 39.000 F par an. Lieu de travail proche R.E.R. Nanterre-Préfecture. Adr. C.V. manuscrit, prétent. et photo n° 3.557 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75073 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Sténodactylos

Import. Sté rech. p. Angoulême STEN.-DACT. angl., allem. esp. urgent. C.V. OMIA, 73, r. Epineuil, 16065 Angoulême

représent. offre

Pompes à chaleur chauffage électrique Fabricant suisse cherche pour la France REPRESENTANT étant à même de s'occuper de la vente, montage, service, avec fabrication sous licence de sa gamme de fabrication d'appareils de chauffage (éprouvés par l'E.D.F.). Les appareils seront exposés lors de l'Intercilma 1977 à Paris. Chiffre 1486 ZZ, Orell Füssli Werbe AG, CH-8022 ZURICH.

propositions diverses

Ecrivain professionnel accept. travaux de rewriter, conseillerait écrivain débutant. Ecrire HAVAS NIMES, n° 598.361.

enseignem.

Apprendre l'américain à l'American Center 261, bd Raspail, 14e. Tél. : 633-67-28. Cours du soir - Conversation Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session : 25 avril.

demandes d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL - 35 ANS
RESPONSABLE OPÉRATIONNEL EXPORT
— Formation financière et commerciale Université et Business School.
— 12 ans expérience dont 8 passés à l'étranger pour lancements sociétés et création réseaux commerciaux (ind. chimique, pharmacie, cosmétiques). Tous pays d'Europe + ancien Commonwealth et U.S.A.
— Spécialiste Brésil où réside actuellement.
— Anglais, allemand, italien, portugais parfaits, russe.
Recherche
— POSTE INITIATIVE ET DEVELOPPEMENT EXPORT. Négociations, création de marchés ou de filiales.
— Résidence France ou étranger.
— Envisage toutes branches activité.
● Interviewes prévues à partir 15 avril à Paris et Bruxelles.
● Répondre au journal qui transmettra sous n° 8.584 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

INSPECTEUR TRAV. BATIM. ch. place promoteur, architecte, décorateur connaiss. dessin, métré. Libre de suite. Ecr. no 582 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JNE HME 26 a. léger handicap. Niv. BAC, spécial. comptab. cherche pl. GARDIEN NUIT, écr. H. Publicité Conseil, 97, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 31 a., DUEL, 5 a. journaliste, 2 a. animat. MJC, ch. pr 1-9-77, empl. libraire rég. Nord ou Est. Ecr. n° 8 611, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Prof. de fac. (médecine), chef serv. hospit., expert clinicien agréé dep. nomb. ann., tr. actif et disp. facil. déplacem. ferrov. et aér., rech. poste resp. clinique méd., mais. retraite ou établ. s'occup. d'équipem. méd. ou industrie pharm. (dir. médicale, dir. régionale, médecin-conseil, surveillance expérimentat., etc.). Libre le 1er octobre 1977. Ecr. n° 618, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

P.E.G.C. lettres anglais Pyrénées-Atlant., ch. permutant. Acad. Paris. 581-40-57, ap. 18 h.

J.F. stages musées, lic. droit., et hist de l'art, maît. archéologie, conn. dactylo rech. situation ou stage salarié. Tél. : 527-05-63.

Assumant la D.G. d'une filiale de Sté multinat. distr. matériels tech. av. mainten. C.A. 30 MF. Form. ingén. Conn. angl., rech.
DIRECTION FILIALE
ou agence de ventes, matériels haute technicité ou informatique. Ecr. n° 559, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ENSEIGNANT - 27 ans
Anglais courant, connais. allem., pratiq. photo, ch. emploi ETE ou plus, déplacem. ETRANGER ACCEPTE. Ecr. Mme Suland, 88, r. P.-Brunier, 69300 Caluire.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI
grâce aux Conseils E.P.A. Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER
Quelques sujets traités :
● Les petites annonces ;
● Les insertions rentables ;
● Le C.V. efficace ;
● Le dossier convaincant ;
● La lettre individualisée ;
● L'entrevue positive, etc.
Brochure envoyée gratis par ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873, soumise au contrôle pédagogique de l'Etat, 4, rue des Petits-Champs, 75080 Paris Cedex 02.

travail à domicile

Demande

Dame origine allemande cherche travail à domicile, traduction ou correspondance. Téléph. 843-07-36 ou 845-20-46.

occasions

ACHETONS PIANOS Daudé, 75 bis, av. Wagram, 17e WAG 34-17 - Vente-Location.

LIVRES achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci, 6e. Tél. : 326-68-28.

MOQUETTE ET MUREAUX 1er et 2e CHOIX en solde, 100.000 m2 sur stock. Tél. : 355-66-50.

automobiles automobiles automobiles

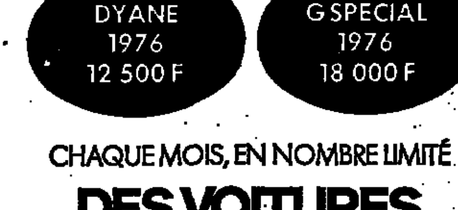
CONCESSIONNAIRES BMW OUEST - PARISIEN
EUROPAUTO 133, Av. G. Clémenceau 92. NANTERRE 204-24-69
Garage COLBERT 10, Rue de la Celle 78. Le CHESNAY 954-58-22
Garage Jean JAURES 63, Bd. Jean Jaurès 92. CLICHY 270-09-39
SOCIETE DU Garage VALLEJO 119, 121, Av. J. Jaures 95. ARGENTEUIL 982-57-62
VOITURES NEUVES DISPONIBLES





ALFA ROMEO
16e 5, r de la tour, 870 06 04
17e 97, r legendre 627 86 30







2 CV SPECIAL 1976 10 400 F

CHAQUE MOIS, EN NOMBRE LIMITÉ
DES VOITURES COMME CELLES-CI.
– Toutes ont appartenu exclusivement au personnel Citroën.
– Toutes ont un kilométrage limité (en moyenne 10.000 km).
– Toutes bénéficient de garanties 3 ou 6 mois pièces et main-d'œuvre.
CES VOITURES SONT VISIBLES AU DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
10, Place Etienne Pernet 75015 Paris • Tél.: 532.70.00.
50, Boulevard Jourdan 75014 Paris • Tél.: 589.49.89.
59 bis, Avenue Jean Jaurès 75019 Paris • Tél.: 208.86.60.

GS CLUB 1976 20 000 F

CX 2000 PALLAS 1976 30 100 F
CX 2000 1976 27 500 F

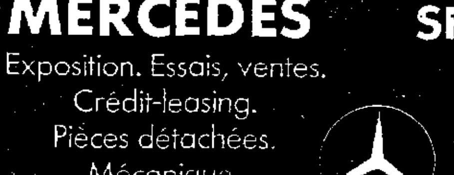
Urgent. Affaire unique. Vend formule bleue, excel. état + nombreuses pièces. Prix : 10.000 F. Tél. 207-98-33 après 20 heures.

LANCIA AUTOBIANCHI GARANTIE 2 ans sur Contrat 11 rue Mirbel PARIS 5e 336. 33. 35 +

P. à P. 304 Peugeot GL avril 74 biche, int. drap rouge, 58 000 km, excellent état. Prix : 11 500 F. Tél. : 525-48-52, toute la journée.

10 % APPORT SEULEM. VÉHICULE NEUF LANCIA AUTOBIANCHI
Assurance tous risques, vignette comprise, sur 4 ans, à partir de 608 F T.T.C. par mois.
GAR. DU PETIT PANTIN CONCESSIONNAIRE, 127, avenue Jean-Lolive (N° 3), Mo Eglise de Pantin. Tél. : 845-21-24 - 843-49-90. MODELES NEUFS DIPONIBL.

104 - 304 - 504 - 604 EX TT 76 et 77, peu roulés. AUTOS - PARIS-XVe, 533-69-95, 63, rue Desnouettes. - Paris-15e.



L'immobilier

appartements occupés

PORTE DAUPHINE APPARTS OCCUPES Beaux 5 Pces, 125 m2. Bel imm. Pierre de taille. Propriétaire direct. - 704-04-05

6e, Appt occupé jusqu'au décès du vend., 31 m2, r.-de-ch. prox. gare MONTPARNASSE, pièce, chbre, cuis., s. de bains. Prix : 130.000 F. - J.M.B - 970-79-79

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, aven. de la Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75 rech. PARIS, 15e et 7e pour bons clients, appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT

L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876 (265-53-94) recherche pr clientèle province et étranger, studios, apparts, Paris, Neuilly, Boulogne.

constructions neuves

33, RUE CENSIER (5e)
ENCORE (MAIS SEULEMENT) 7 APPARTEMENTS
2 pièces = 54 m2 + balcon
4 pièces = 90 m2 + balcon
4 pièces = 103 m2 + balcon
5 pièces = 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS
SEFRI - CIME ou sur place lundi, vendredi, samedi. 538-52-52

SAINT-MANDÉ (94) 20-22, rue Jeanne-d'Arc
Imm. 6 ét. PIER. DE TAILLE, confort tout électrique STUDIO AU 5 PIECES Balcons ou terrasses. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h., sauf mardi, ou GECOM, 747-59-50, 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

INVESTISSEZ A TOURS IMMEUBLE NEUF DU STUDIO AU 3 PIECES **A PARTIR DE 149.000 F.** PARK., SS-SOL COMPRIS
GARANTIE LOCATION 2 ans
PRETS SPECIAUX P.I.C.
GAUTARD IMMOBILIER 82, bd Malesherbes, Paris (8e) **292-28-13** DU LUNDI AU VENDREDI

immeubles

Recherchons occupés, lois 1948 immeubles, queues d'immeubles ou appts PARIS et proche banl. Urgent. Tél. 225-18-30

locations non meublées Offre

Paris

MUETTE. Luxe, gd livg, 2 ch., s. de bains, cuis., 2 w.-c., moq., balcon, tél., 110 m2, 5e ascens. 3 200 F + charges. T. 267-13-78.

PALAIS-ROYAL STUDIO KITCHEN. EQUIPEE, BAINS, TEL., IMMEUBLE STDG, ASCENS, 1 600 F. T. : 551-21-16.

MONTSOURIS, grand 3 pièces STANDING, cuis. équipée, Tél., parkg 2 voit., 2 000 F. 285-53-01.

Paris-15e LE VALMONT, 57, rue du Théâtre. Dépêchez-vous, il reste : 7 stud., 10 deux P., 4 trois P., cuis. éq. Tél. et parking à la demande. Locat. sur place ts les jours de 10 h. à 19 h. Tél. : 578-83-66.

WAGRAM liv. + chbre 68 m2, cuis. équipée, bains, Tél., imm. récent, 2 300 + ch. T. 924-92-45.

MONTAIGNE. Standg, 2 P. cft. Tél. 1.800 F + ch. Reprise justifiée. Partic. 359-39-47.

16e Ref. neuf, 4-5 P., 2 bns, cuis., office, lingerie. Tél. 4.250 C. C. 766-10-88.

BOULOGNE près Bois. MAISON Bourgeoise, belle décoration, gde récept., 4 ch., 3 bains, gar., tél. 6.000 F 969-91-08.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE 5' RER libre le 1er mai, appt dble séjour + 2 chbres, tt cft, parkg. TEL. : 973-74-90.

Pptaire loue PANTIN très calme studio neuf 26 m2, cuis. séparée, salle de bains, cave, parking, 900 F + 180 F charges. Tél. : heures des repas : 929-87-20.

locations non meublées Demande

Paris

Ch. stud. vide bd Raspail/prox. Ecr. n° 8 596, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. ch. gd stud. ou 2 p., s. bns, quartier Bastille ou Roquette. Max. 900 F. Tél. : M. TRONCY, 246-82-47, poste 813. Agences s'abstenir.

CHERCHE A LOUER STUDIO 15e arrdt ou limitrophe. Ecr. n° 6 442, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. de la Michodière, Mo Opéra Seuls frais 300 F. - 742-78-93.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appartements. Tél. 577-54-04.

bureaux

8e - PROPRIÉTAIRE Loue un ou plusieurs bureaux refaits neuf. Téléph. 723-55-18.

BOISSY-SAINT-LÉGER Face au R.E.R. 125 m2 bureaux neufs standing, équipés, téléphone, 4 parkings. Location immédiate 3, 6, 9. Téléphoner 526-36-03 ou 05.

PROPRIÉTAIRE loue un ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

A LOUER sans pas-de-porte Mo Georges-V 326 m2 (12 Bx + récept.) 450 F le M2. 10 lignes tél. Park. Bail 3-6-9. LAB. 01-74.

8e Proximité Saint-Augustin dans imm. gd standing **A LOUER BUREAUX** **293-62-52.**

Rech. 800 M2 BUREAUX préférence IMM. AUTONOME, 8e - 16e - 1er Cabinet AUGUSTE - THOUARD **265-54-07**

fonds de commerce

ÉCOLE PRIVÉE élémentaire et secondaire INTERNAT ET EXTERNAT PROCHE BANLIEUE PARIS A CEDER AVEC FACILITES Conviendrait à jeune couple. Ecr. n° 5.695 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BD SAINT-GERMAIN gros passage RESTAURANT 110 PLACES Aff. direction. Bel agencement style 1900. C.A. important. Téléphone : 633-60-00 ou 682-95-58 après 20 h.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions : LIIP. 834-20-48 - 352-00-45.

RESTAURANT, NOUVELLES-HEBRIDES, 2 salles, style hutte tahitienne, bail 3, 6, 9, renouvelable. Clientèle locale, touristique. 400.000 F LA HOTTE, VILA NOUVELLES-HEBRIDES, ou Tél. 344-57-44

Cause Famille VDS région Ouest 2 h. de Paris, MAISON REPOS 60 lits convent. Ecrire HAVAS, LE MANS, 8.797, qui transm.

Emigré Algérien, vd ou échange tr. belle affaire en France avec beau logt contre similaire à Alger. Ecrire no T 099.405 T REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

UFFI COTE D'AZUR met à votre disposition son service spécialisé et exclusif.
HOTEL et COMMERCES
Ecrivez ou téléphonez-nous en précisant ce que vous recherchez. Nous vous adresserons une liste des meilleures affaires sélectionnées à votre intention.
UFFI 3, promen. des Anglais, 06000 NICE. Tél. (93) 87-79-07. Renseignements sur tous programmes immobiliers en cours.

Boutiques

« LE FERME DE ST-NOM » PROJET CENTRE COMMERCIAL Reste à louer :
— Dépôt boulangerie
— Librairie-papeterie
— Fleuriste
— Hi-Fi
— Chausseur
— Traiteur.
F. P. I., M. CLAUSS, 976-87-86.

R. FRANKLIN près PASSY Bout. libre 25 m2 + ss-sol éclairé lumière du jour 28 m2. Tél. dans immeuble moderne. 150.000 F. - 267-44-58.

locaux commerciaux

Mo Pyrénées, propriétaire vend local commercial plus de **300 m2 - 260.000 F** Téléphone : 256-38-84.

Rech. 800 m2 BUREAUX préf. IMMEUBLE AUTONOME 8e, 16e, 1er Cabinet AUGUSTE-THOUARD **265-54-07**

A louer ENTREPOTS 1.000 m2 5 km sortie A.4 - 50 km PARIS. Tél. 022-04-42

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

17ème Arrdt. UN PETIT IMMEUBLE DE QUALITE 6500 F le m2 ferme et définitif
11 Bd. GOUVION St CYR
Appartement - témoin sur place
Renseignements et Ventes
GEFIC - ALM.98.98
52, Champs Elysées - 75008 Paris

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) immeuble luxueux, neuf sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses. Habitables fin mars 1977. Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30. SECOGI Téléph. 723-64-95, le matin.

7e QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe SIECLE
5 PIÈCES 135 m2
3 PIÈCES 95 m2
EMPLACEM., VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRE, 5, rue A.-de-Neuville, Paris-17e. 766-04-17. 227-55-17 — 227-54-74

20e IMM. STANDING 1970 Vue panoramique - LOGGIA **LIV. + 3 CHBRES** Dépend. 2 bains 130 m2 - Parking - Impeccable Tél. au 627-78-52

POMPE Bel imm. d'angle Sur jardin et place Grand 6 p. 2 bains. 220 m2. 3 chbres serv. + 2 caves + tél. 1.350.000 F — LAB. 48-55

Mairie 17e, BATIGNOLLES
POUR INVESTISSEURS
dans très bel immeuble
STUDIOS, 2 P., DUPLEX
à rénover ou rénovés
Location et gestion assurées
GROUPE VRIDAUD
261-52-35
15, r. de la Paix. Ouvert tous les jours 8-20 h. Sauf dimanche.

TEMPLE PROX. BEAUBOURG 4 P., spacieux, 3.20 m ss plaf 110 m2. A saisir. 325-46-26.

ÉTOILE
Dern. ét. Imm. gd standing, 8 P. petit. terrasse, plein soleil. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

JASMIN
Luxueux 130 m2. ét. élevé SUR JARDIN - Parking FRANK ARTHUR - 766-01-69

CHAMPS-ÉLYSÉES
LUXUEUX APPT. Liv dble + chbre. TEL. Parkg. IMM. GD STAND. S/pl. jeudi. vendredi 15 h. à 19 h. 11, R. DE BERRI 1.000.000 F. - 727-84-24.

ORIGINAL
Un appartement de 83 m² proche de la place de Passy, au dernier étage, avec une terrasse et un balcon entièrement décoré.
Il n'a jamais été habité.
Visite sur rendez-vous 651-43-00.

PLACEMENT
VOLTAIRE
Bel immeuble ravalé
2 P. TT CFT - 109.000 F
Possibilité loué 12.000 l'an.
Voir jeudi, vendredi, 15 à 19 h., 36, RUE POPINCOURT.

RUE BONAPARTE
Appt environ 80 m² à rénover, 5e et dernier étage sans ascens. 500.000 F. — Téléph. 255-38-84.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique, studios 2 et 3 pièces livrables printemps 77, à part. 4.200 F m. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin le vendredi, sam., dim., lundi, de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-03.

TROCADÉRO
Face Seine et tour Eiffel, superbe 6 p., 235 m², luxueusem décoré, boiseries, état neuf, profession libér. et experts agrees. FRANK ARTHUR, 766-01-69.

CALME ET CONFORT
dans petit immeuble de luxe, plein soleil. Reste quelq. appartem. duplex, poutres, ch centr.
STUDIO, 2-3 et 4 PCES
Pour rendez-vous : 747-34-62.

PRES TROCADERO
8 P. 250 m² - Grand confort 3 bains 2 chbres serv
VUE EXCEPTIONNELLE
Division possible - 227-11-89
BOURDAIS APPARTEMENTS

KLEBER - ETOILE
Et. ELEVE. BALCONS. SOLEIL
240 m2. 8 p. 2 serv. Profession liberale Exclusivite
SAINT-PIERRE - ELY. 32-40

COURCELLES
Imm. P. de T. - Ravalé - Asc. 1er ét. rue/cour - Clair
5 P. Dble living - 3 chbres 2 bains - Tout confort
ENTIEREMENT RENOVE
Cuisine equipée Tel.
PRIX 585.000 F
+ chbre service possible
Vend., sam., lundi de 11 à 19 h.,
18 RUE CARDINET.
ou tél : 292-29-92

9e Dans bon imm. Conft. 3e étage.
5 P. et 3 P. Possib. reprise de votre logement.
280-59-73

Mo **ST-GEORGES** - ATELIER d'ARTISTE. Bon im. Liv. + ch. Confort. - 526-38-33.

Près BOIS BOULOGNE
5-6 P + GD JARD. privatif Sans vis-à-vis - Soleil. Imm. réc. 220 m2. 578-93-93 mat.

MONTMARTRE AU PIED BUTTE
VUE PANORAMIQUE
SPLENDIDE STUDIO 45 m2 + terrasse - Tt conft - Asc. Me voir vendredi 14/18 heures : 113, RUE CAULAINCOURT.

AUTEUIL Récent - Standing Gd living, chbre, cuisine, bains, balc. s/verdure. Calme. Soleil. 350.000. - 577-29-29.

11e arrdt - Vends appartement décoré, 1er étage, grand living, cuisine équipée, 2 chambres, 1 salle de bains, 1 grand cabinet de toilette avec douche, 2 wc, 2 caves. Téléphoner au : 200-22-23, du lundi au vendredi, de 10 heures à 12 heures.

BEAUBOURG - 325-46-26
160 m2 superbe duplex 5/6 pces. TERRASSE. Vue rare. SOLEIL.

Imm. pierre de taille, beau séjour, 2 chbres, entrée, cuisine, wc, s. de bains, chff. centr. Px 325.000 F. Me voir : 67, avenue Arnold-Netter, jeudi et vendredi.

R. du Temple-Blancs-Manteaux, 100 m2, 4 p., soleil, calme. Etage élevé, ascenseur. ODE. 42-70.

17e, PRES PLACE PEREIRE
Vente directe
SANS INTERMEDIAIRE
Appt bourgeois, 85 m2, 3 pces, cuis., tt cft, entièr. remis neuf. Téléphone : 723-28-33

BON XVIIIe
Grand 2 pces, confort, impecc. Px très intéressant - 628-55-69

BON XIXe
4-5 pces, calme, soleil, vue dég., verdure, tt cft, ét. élevé, ascens. 628-55-69

REPUBLIQUE
2 pièces, conft, charme, soleil, poutres, calme. 628-55-69

QUAI LOUIS-BLERIOT
Beau 4 pces, ensoleillé, balcon, entrée, cuis., s. bains, cave, tél. 8e ét. Standing - 520-59-93

79, AV PHILIPPE-AUGUSTE
Lux. 3/4 p., tt cft, 87 m2, état impeccable, 398.000 F. Jeudi, vendredi, 13 à 17 h. - 343-13-10

ILE SAINT-LOUIS
Studio, cuisine équipée, salle de bains, téléphone. 145 000 F. 325-76-97

PALAIS-ROYAL - Très rare Merveilleux appartem. 250 m2. Ecr. Boîte Postale, M. du Mazet, 186 - 75062 Paris Cedex 02 (Service no 155), qui transm.

AVENUE TRUDAINE (près) Ds bel imm. P. de T., magnif gd 3 pces, cft. Tél. Prix except. vu urgence - Tél : 225-18-30

VILLIERS - Pptaire vend dans imm. pierre de taille, asc., balc 2 et 4 p., tt cft. S/pl. ce jour. 14 h. 30-17 h. 139, av. Villiers

RESTAURATION D'EPOQUE STANDING
TRES BON PLACEMENT
GDS STUDIOS TOUT CONFORT avec poutres. PPTAIRE SUR PL., tous les jours, 14 h à 19 h. 41, R. CHAPON - Tél. 345-55-10

PLACE DE LA TRINITE
Imm. P. de T., grd et superbe 5 p., tt cft, pl. soleil, prof. libér. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PLACE des ETATS-UNIS
Très grd standg. Réception + 4 chbres. 350 m2. Vue. 256-05-95.

Métro Bonsergent - Pptaire vd Studio, calme, soleil, chambre, entrée, belle cuis. 272-10-98 H.B.

Part vd pr. Beaubourg, 110 m², clair, 390 000 F - T. 542-02-80.

Mo BOURSE, SUR SQUARE
5, R. RAMEAU. Studio, confort. URG. Vis jeudi, vendr. 14/16 h.

RUE DE PASSY
Beau Livg + chbre de caract. TELEPH. POUTRES - 326-13-10

R. des PYRENEES, pr. BUTT.-CHAUMONT, beau 3 p., cuis., s. bains, chauff centr., 6e asc. Refait à neuf 887-97-81

TRES BON INVESTISSEMENT
3, RUE MARBEAU - 16e
Studios : 24,50 m2 .. 190 500 F
27,50 m2 .... 229 400 F
30,30 m2 .... 235 000 F
Renseignements : CEVIM
17, r. Miromesnil Tél 359-95-01

CITE DES FLEURS
Cadre exceptionnel sur jardin au rez-ch., gd 3 p. de caractère, tt cft + terrasse : 420.000 F ; en duplex, au 3e ét. s/verdure : 2 p., cuis., bains, wc, cheminée, poutres appar. 250 000 - 033-06-03

BD HENRI-IV
Pierre de taille, asc., dble livg + 2 chbres, 90 m2 + serv. BON PLAN. 550 000 F - 501-51-10

LE PELETIER
Bon imm., chbre s rue, balcon MARTIN, Dr Droit 742-99-09

Bel imm. Pierre de taille, 2e ét. 35, rue de LENINGRAD (8e) Grd séj., chbre, cuisine bains. Parfait état. 50 m2 300.000 F. Vendredi, samedi 14 h à 18 h.

Paris Rive gauche

LUXEMBOURG. Bel imm. P. de T. superbe appt angle rue, 5 P., cft, 120 m2, 3e ét., asc., tapis escal. Prix exception 660.000 F. Vis., 11 à 17 h. mercr. à vendr. 15, r. des Ursulines, 3e et. gche.

DUQUESNE 705-39-10 Raviss. 3 P.
Jardin d'hiver 90 m2 Tt conft Téléph. Rez-de-chaussée clair Bel immeuble — 480.000 F

XVe 41, rue de l'Abbé-Groult Imm. récent, 2e et 3e ét. et 2 appts de 2-3 p. tt cft, tél. Park. 310.000 F chacun. 229-58-85.

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement RESTAURE
CHAMBRE 14 m2 ENVIRON w.-c., salle d'eau
Pour renseignements et visite : 755-98-57 ou 227-91-45

PONT MIRABEAU Maison particulière 300 m2 + JARDIN - Refait neuf 1.250.000 F — 033-56-72

Près PARC MONTSOURIS
3/4 P. Imm. mod. 4e étage Bal. - Tél. - Park. Impecc. 370.000 F. - 589-49-34.

MONTSOURIS PRES PARC
2 p., cuisine, s. de bains, 50 m2. Etage élevé. Ascenseur. Tt cft. 220.000 F — 331-89-46

PRÈS UNESCO
Très bel immeuble p. de t. 4e étage, gd appt de 7 Pces.
SURFACE 195 m2

CARDINAL-LEMOINE
PPTAIRE VD dans bel imm. rénové PETIT STUDIO kitch. équipée. Salle de bains. chauff. centr. APPT en DUPL. 70 m2. Tt cft. S/cour-jardin. TEL. : 723-38-74

PANTHÉON
DIRECT. PAR PPTAIRE
STUDIOS et 2 P. DUPLEX
Imm. caractère restauré.
Poutres apparentes.
723-38-58

26, RUE GUYNEMER
Part. vend dans immeuble 1900 2 tr. bx appts, 275 m2, 160 m2 Tél. : 222-81-91, après 20 heures.

7e ARRDT
QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIIIe S.
6-7 PIÈCES - 220 m2
EMPLAC. ET VUE EXCEPT. Visite vendredi 18 mars, de 14 à 17 h., 1, rue de Beaune (7e).

Sur Parc Montsouris, Pptaire échang. sup. 52 m2 + coq. Stud. Gobelins, c. équiv. 4e, 5e, 6e, 7e, surf. uniq. ou 60 m2 + ch. bne. 589-04-60

PRES AV. SAXE - 5 p. 150 m2, 4e asc., tt cft, chbre service. Prix 6.000 F/m2 - 285-00-59

103, RUE MOUFFETARD
Joli Studio, tout confort, avec poutres, cuisine, salle de bains. 2e étage. Ce jour, de 14 à 18 h.

CONTRESCARPE (rare)
Bel imm. ravalé, studio, salle d'eau, wc, cuisine équipée. 88.000 F - 326-47-02

14e - Double exposit., s/2 terr., dernier ét. ss asc., stud., cuis., s. de bns. T. 250-26-34 - 783-52-87

33, R. de SEINE, ce jr 17-19 h., 2/3 p., confort. 275.000. Soleil.

ECOLE-MILITAIRE
Invalides
40 % d'appts vendus en 1 mois. MISE EN VENTE de la 2e tranche d'un bon immeuble 1930, en rénovation, avec tout confort.
STUDIOS et 2 PIECES
Différentes surfaces et expositions. Voir sur place CLARIDE S.A., 13, r. Chevert, lundi, mercredi, vendredi, 14 h. 30-18 h. 30
Téléph. : 292-28-51 et 720-89-18

XVe - Pr. CHAMP-MARS
Imm. neuf, gd dble livg, chbre, tt cft, part. état, calme, plein soleil - 233-04-16, après-midi.

ODEON - BUCI
Magnifique 2 pces de caractère. URGENT - 325-75-42

RASPAIL-MONTPARNASSE
LUXE. Dble séj. + 3 p., 3 bns, 170 m2 DUPLEX TERRASSE Et. élevé, sur jardin. ODE. 42-70

ALESIA - Part. vd 2 p., tt cft, imm. P. T., cheminée. 200.000 F. 22, r. des Plantes, s/place vend., sam., dim., 14/19 h 540-98-32.

Luxembourg - Exceptionnel Elegant Duplex, séj., 2 chbres, 2 bns, 5e ét., asc., bel imm. 520.000 F + travaux - 325-10-56

ODEON - Chbre, 3e ét., soleil, sans vis-à-vis, charme. Calme. 65.000 F. Vendredi/sam., 13/16 h. 6, r. de l'ANCIENNE-COMÉDIE

5e, PRÈS PANTHÉON
DANS IMMEUBLE RECENT
Séj. 1 chbre, cft 50 m2. Calme 300.000 F.
JOUBERT et ANDRE
766-04-17 P. 360

Région parisienne

NEUILLY - BD M.-BARRES FACE AU BOIS
Gd 6 P., 2 bns, gd cft, 235 m2, R.-de-C. av. jard. privé 70 m2. MICHEL et REYL : 265-90-05.

EXCEPTIONN. - ST-GERMAIN-EN-LAYE, 5' RER, pr. forêt, tr. gd stdg, haute qualité, splend. APPARTS 150 M2 av. terrasse ou jard. privatif, réception + 3 chbres, cuis. équ., 2 garages. LIVRAISON JUIN 77. - Agence Gare Saint-Germain : 973-77-77.

LE CHESNAY, PARLY II, Appt type II, séj. loggia vitrée, 3 ch., 2 S. de B., cuis. equipée, cave, park., TEL. Prix : 475.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

LOUVECIENNES. Très bel appt R.-de-C. donnant sur jard. Sud-Ouest, 70 m2, entrée, séj., chbre, cuis., cave, park., s.-sol. Prix : 277.000 F. — J.M.B. : 970-79-79.

LE CHESNAY - PARLY II
Près centre, appart. Cclal sans vis-à-vis, 4e étage entrée, cuis. équipée, beau séj avec loggia, 4 chbres, 2 bains, 2 dressings, 2 wc, box fermé, cave. Prix : 420.000 F. — J.M.B. : 970-79-79.

BOULOGNE. Imm. NF, STDG, gd cft, park., du 2 P. au 5 P., loggias. — 828-88-77 M. LAVAL.

ARGENTEUIL
Immeuble de 6 étages, an. 1971. Part. vd appt 3 Pces, parf. ét., compren. séjour + coin repas, cuis., cellier 2 ch., S. de B., wc + cave et park. en sous-sol. Prix 175.000 F + Foncier 21.300 à 5,5 %. Téléph. dom. 982-03-42, 971-45-82 - Bureau 271-67-88.

BOULOGNE, Mo PT SEVRES : imm. récent, appart. à rénover, séj. dble + 2 chbres, cuis., bns, 80 M2. Prix 280.000. VAL. 36-49.

LE VESINET, tr. joli studio, tr. gd stdg. 40 m2, av. jard. privat. 40 m2, pr. lac Ibis, orienté S., S.-O., 235.000 747-75-14 ap. 20 h.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) (près Mo, récent liv. + 1 chbre, tt cft, calme, verdure. MARTIN, docteur en droit Tél. 742-99-09.

LOUVECIENNES, très belle résidence 4-5 Pièces, 120 m2, 2 bns, proxim. gare, commerç., écoles. Prix 525.000. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou. 976-30-02.

LA CELLE-ST-CLOUD. Part. vd liv. + 3 ch., gd stdg, dern. et., sud, gare, lyc. 420.000. 969-88-60.

PANTIN (Eglise), près Mo, bel immeuble, studio salle d'eau, wc, chauff. centr. Prix interes. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

MELUN Appt 4 p. - Libre 75 m2 - Confort 29.000 + crédit 15 ans 1.350/mois + C.F. 185 mois s/8 a. 422-39-98.

POUR INVESTISSEURS
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
STUDIOS - 2 PIECES
dans immeuble restauré.
Visite de 10 à 19 h. TOUS LES JOURS. F.P.I. - 973-28-30.

VESINET 10' R.E.R., petit imm. 1970, 3e et dern. étage, asc., séjour dble + 3 chbres, 2 bns, 115m² + loggia. Agence DURAND. 966-00-48.

ST-GERMAIN, 10' R.E.R., vds cause départ, 2 chbres, séj. dble, parfait état, terrasse, box. 480.000 F. 527-89-39.

LOUVECIENNES (Près Gare) : 120 m2, terrasse, jardin privatif. BOUGIVAL (pr. gare) : 3 P., 95 m2, loggia. Tél. : 603-60-08.

VERSAILLES. Le plus bel appt DE VERSAILLES actuellement sur le marché, dernier étage : 146 m2 + 98 m2 terrasse, séj., 4 chbres, s. de B., cuis., box en s.-sol, park. extér., pr. gare, Cces. lycée. Prix justif. 945.000. J.M.B. : 970-79-79.

BD MAILLOT Duplex 8e - 9e ét. Gde réception 2 chbres, terrasse. - 256-16-87

IVRY (94) Métro Pierre-Curie
Propriétaire vend appartement : s. de séjour, cuisine, 2 chbres, s. de bains, w.-c., cave, tél. 200.000 F — 672-28-86

NEUILLY-S.-SEINE PART. VD 2-3 PIECES
89 m2 S/parc. Bor. Parf. état. Px intéress. 637-05-52.

PRÈS PTE SAINT-CLOUD
1er ét. S/jdin, 3 ch. Séj. Bns. cab. toil. Calme. Parf. ét. 78 m2 440.000 F. - Tél. : 605-90-49.

LEVALLOIS - 6 PCES
Tt conft 138 m2. Imm. stand. 1967. Park. Px 590.000 F. Créd Tél. au 627-78-52.

A MAUREPOURT
Près Conflans-Ste-Honorine
APPARTEMENT
3 pces, 68 m², cuis., s. de bns entrée, loggia garage + cellier Proximité : commerce, gare et verdure (5 à 10 minut. à pied) Px 160.000 + CF 10.090. 974-61-12

PARLY 2 4-5 Pièces type luxe 150 m² habitables + 2 loggias vitrées. Très belle décoration. A saisir cause départ. 700.000 F 954-68-00.

MAREIL-MARLY 2 km R.E.R.
P. à P. 3e ét. asc. ds résid. stdg
4 PCES gd séj., 2 ch., cuis., s. bns., balc., cave park en ss-sol, calme.
Prix 340 000 F. Tel. 958-28-48.

NEUILLY-MAIRIE
Immeuble Pierre de Taille 1928 Tout conft. chauffage central.
STUDIO 16 M2 ENVIRON
TRES BON PLACEMENT
Pour renseignements et visites 755-98-57 ou 227-91-45.

SEVRES, 135 m2, séj., gar., jardin privé. 685.000 F. 027-57-40.

Province

A 100 m. de la Plage du Midi, votre appartement de 2 Pièces, de 72 m2 + terrasse 18 m2, vue mer cuis. équip., prestat. lux. Livraison 3e trimestre 1978. Sté GICA, 16, bd de la République, 06400 CANNES.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (78)
A CHATEL
Studio 125 000 av. 25.000 F cpt., 2-3 Pièces. Rentabilité assurée. ERIGE : 524-66-87.

Urgent. A vdre 3 Pces + cuis., transformées, dern. étage Sud-Est décorat. Louis XVI, Prox. Stade de glace. Dispon. fin juin. Prix 255.000 F.

Lyon, 6 P., 150 m2, tt cft, park., gar., tél., direct. propr., poss. loc. Prix 360.000 F. - 292-25-97.

CANNES
Du studio au 4 pièces, luxe, prix intéressant, calme. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta, 06 - LE CANNET.

viagers

AUTEUIL 4 P., 95 M2
Bel imm. tt cft. 5e ascenseur 275.000 + rte 700/M sur 1 tête occupé + 1 service libre. Excellent état. **FONCIAL** 266-32-35

85 et 76 ans. 3 P. TT CFT. 6e ét. ASC. BEL IMM. près PTE CLICHY. 30.000 + 800 F.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Les meilleures conditions
37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL VIAGER
Etude gratuite - rente indexée. 19, bd Malesherbes. - 266-32-35.

maisons de campagne

Dans village 8 km de Nice, prof. vd sa maison, caract. 210.000 F. Tél. 844-26-34 ou (93) 80-18-72

MORVAN : Saint-Aagnan
Grand bâtiment agricole aménageable en résidence secondaire.
Ecrire Caisse EST-CENTRAL 01130 NANTUA

maisons individuelles

14e. Part. vd maison cité d'artiste. Px 800.000 F. - 542-09-19

pavillons

JOINVILLE. Beau pavillon **5 P.** + 2 mansardées, sous-sol, jard. tt cft. 589-49-34.

ASNIÈRES
BECON, vaste pav., ent., gd séj. 6 ch., cuis., 2 bains, 2 wc., cab. toil., ch. cent., dressing lingerie, sous-sol total. gd gar., jard. fleuri. 570.000 F avec 114.000 F.
ACL, 30, r. A.-France, Levallois 757-04-18 et 15-85.

IGNY (91), Part. vd pavill. F 5, 105 m2. tt conft. 610 m2 jardin. 400.000 F. - Tél. 941-30-27

LE VESINET, résid., charmant pavillon sur 2 niv. tt conft Etat impecc., jardin, ensoleillé. Prix 530.000 F.
S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, Chatou. - 976-30-02

THIAIS-CHOISY, pavillon 1975, 7 P. cuis. équipée, 2 bains, gar., salle jeux, atelier, cave, jard. av. 150.000 F cpt. - 684-41-12

CLAMART. Vends pavillon 1930, 6 pièces, tout confort. garage, terrain clos 430 m² environ. — MARTIN, Dr Droit. 742 - 99 - 09.

Prof. ch. pav. 5-6 p., ou terrain Orsay ou env. Dessertenne, 55, av. d'Alfortville, 94600 Choisy-le-Roi.

TAVERNY Part. vend pavillon F 4, tout confort. 250.000 F + C.F 15.000 F. Tél. : 960-35-86.

villas

BOIS-LE-ROI
maison comprenant s. séj., chbre cuis., s. d'eau, terrasse + chalet en bois compren. gde chbre et gar. sur 2 400 m2. Tr. bx arbres. Px : 300 000 F. T. : 307-84-35.

CHATOU - 12' R.E.R.
MAISON ANCIENNE divisée en 4 appts partie libre et partie occupée, confort, terrain de 500 m2, 200 000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET : 976-05-90.

RUEIL RESIDENTIEL récept. + bureau + 6 ch., gar., jard. 1.100.000 F. TTC. Exclu. Caillault. 772-42-31.

MEDOC Prox. sous-Préfect. et océan.
Part. vd vaste villa neuve, caract., 10 P., stdg, 1 s. bns, 1 s. eau, 2 wc., tél., éléments style incorporés, ch. cent., 2 gar. terrain 2 ha boisé. 850.000 F. Ec. no T 099 397 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

VIEUX VERSAILLES, maison de 85 m2 authentique XVIIIe s., admirable poutr. Calme monacal. Px 340.000. Rhodes, 958-19-28.

PRES ST-GERMAIN-en-LAYE. 6 km. R.E.R., cadre except. vte état futur achèvem. (frais 2 %) lux. VILLAS gd stand. 170 m2 habit. récept. 48 m2, 5 chbres, jard. 500 à 800 m2. Agence Gare Saint-Germain. - 973-77-77

NICE, 20 km. domaine, 4 ha, villa nve, 10 p. 1.200.000. Millot, 14 bis, Raimbaldi, 06 NICE (93) 55-41-71

Vd. dans vill. 50 km. Montpellier maison av. terrasse, 6 p., gar. Tél. apr. 19 h. (16-67) 75-22-80

BOUGIVAL, 10' Gare, villa, 8 p. s/1.200 m2, séj. 30 m2, 5 chbres, bur. biblioth., grenier, cave, gar. Px 850.000 F. - 460-64-52

5 km DEAUVILLE directement sur mer, part. vd villa tt conft Tél. (90) 98-32-80

CHEVREUSE Ds résid. boisée. villa réc. 7-8 p., 2 bns, 2 gar., chemin., 680m² 630 000 052-19-67.

LE PECQ PARC DE GRANDCHAMP
Très belle villa, réception + bureau 70 m2, gde cuis. équip., 3 chbres, 2 bains, garage deux voiture. Jard. arborisé 1 000 m2. Affaire exceptionnelle. F.P.I. : 976-07-06.

hôtels-partic.

DENFERT-ROCHEREAU
Hôtel partic. 400 m2 en 3 plans jardin. Idéal pour 2 familles. ALGRAIN. 285-00-59, 09-54.

HOTEL PARTICULIER
ST-JAMES 330 m2 habitables
RECEPT. 125 m2, 7 chambres, Gd standing. Terras. - 973-72-75.

échanges

20e, imm. réc. 5 p., tt cft, 600 F + ds le 6e, 3 p. cft, 150 F mens. cont. 6e, 7e, 3-5 p.loy.anc. 544-01-94

chalets

Part. vend Chalet, LA BRESSE (Vosges), prox. imméd. piste de ski, tt cft, séj., 3 ch., cuis., 2 s. de bns, 350.000 F Tél. (87) 04-22-13. R. Marcellini, 35, rue Ronsard, 57800 MERLEBACH

propriétés

Urgent cause divorce
Près de LA FERTE-ALLAIS
PROPRIÉTAIRE
vend directement splendide propriété. Expertisée 2 400 000 F. Sacrifiée 1 700 000 F.
11 pièces, préaux, garages, salle de jeux, parc de 26 000 m2 avec 227 m de borde de rivière serre...
Vend. et sam. Tél. : 871-36-96.

Près **GISORS** charmante MAISON RURALE, petites tuiles, entrée, séjour, cuis., 3 chbres, s. eau, terrain 1.800 m², calme absolu. Prix : 170.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. 16-32-30-91-11, demander 620.

DOURDAN. 40 km PARIS PAR AUTOR.
Part. vd ctre ville, rue calme, BELLE DEMEURE ANCIENNE 9 gdes pces, gar., jard., possib. 3 appts. indépend. Px. 650.000 F. Tél. : 490-09-78.

Pptaire vend à GADENCOURT 4 km PACY-SUR-EURE (27)
FERME DE CARACTERE AMENAGEE
2 corps de bâtiment, 8 pièces + dépendances, jardin, tennis, bordée par rivière. 650.000 F. Long crédit. Sur place samedi, dimanche, lundi, 38, Grande-Rue à GADENCOURT. Tél. (32) 36-96-07 ou à Paris : 589-77-77.

VALLÉE EPTE
dominant, 85 km Paris centre parc 13.500 m² ppté caract., excel. état, séj. dble, 4 chbres, cuis. tt cft., tél., ch. cent., belle dépend., 3 box, chevaux, gar. 2 voit. 475.000 F avec 95.000 F.
AVIS, 8, fg Cappeville. (16) 32-30-91-11 le 405 Gisors ou 887-43-40.

Sortie gros bourg., Propr **RUSTIQUE**
Gde récept., 6 chbres, tt cft., jdin paysagé clos. Px. 392.000 F. Facil. Cse départ. C.I.N. FACE EGLISE NEMOURS. 428-26-63.

LAMORLAYE
500 m centre, 3.000 m² parc boisé ppté, hall salon, cheminée, s. à m., bureau, 5 ch. cuis., sal. jeux, bains, wc., lingerie, sous-sol atel. + part. gard., gar. Prix : 685 000 F.
ACB, 771, rue Paris, Chapelle-Serv. (15-4) 454-60-42.

Etang à vendre région GIEN (Loiret) sur terrain boisé. Possibilité construire. Tél. : (38) 05-00-58 le matin de 9 à 11 h.

20 km. MORLAIX (29)
MAISON PECHEUR
près port, 6 pièces libre
BRETAGNE : plusieurs belles propriétés bd mer. HOUDIARD B.P. 83. LAVAL (43) 53-25-21

Vd maison et terrain région BAGNOLES-de-L'ORNE. 043-33-40

DURTAL (entre La Flèche et ANGERS) BELLE PROPRIETE XVIIIe, 10 pièces. Confort. Parc boisé 0 ha 50. HOUDIARD B.P. 83. LAVAL (43) 53-25-21

Reg. Bourgogne, prox. Beaune, tr. b. chalet, dominant le val de Saône. 5 chambres, salon, salle à manger, cuis., salle de bains, cellier, atelier, s. de jeux, terr. jardin paysagé, verger, garage, piscine, 15 m/5. l'ensemble clos 4.200 m2. Px 520.000 F Tél. 21-12-61 (80)

TOURAINE, 12 km. Tours sortie bourg, fournisseurs maison rurale, plain pied, rez-de-chaussée 4 pièces, poutres, salle de bns, 2 w.-c., chauff. mazout, 1er ét., 2 chbres, douche, gren. eau courant, téléphone, garage, atelier, serre, jardin 2000 m2, caves dans le roc. 400.000 francs.
Ecrire : M. CATHERINE 37360 Rouziers-de-Touraine Tél. (47) 55-56-14

Anc. mairie-école, 75 km. sud-est Paris, près Provins, 200 m2 hab. +gren. amén. Terr. clos 1.050 m2 eau, électr. Bon état. 140.000 F. Vendu par partic. Tél. 208-67-60

40 km. Clermont, 17 km. Vichy sur 2 ha 1/2, maison de maître Napoléon 1er, 8 p. 2 s. de bains, chauff. centr., ét. impecc. mais. de gardien, 4 pces, dépendances, parc, potager, verger, petit bois. Px 1.200.000 F. Ecr. M. DUPUIS 33, r. Cotepet, 63 Clermont-Ferrand ou Tél. (73) 93-25-63

SOLOGNE, 20 KM ORLEANS Ravissant petit château XVe s., état impecc. dans magnifique parc de 25 ha traversé par rivière sur 600 m, étang 1 1/2 ha, arbres séculaires, chapelle, vastes communs. Prix 2.200.000 F. Tél. : (38) 05-00-58 le matin de 9 h. à 11 h.

domaines

rech. domaine 200 à 400 hect. Culture Blé et Betteraves non habité pour exploitation person. Ecr. DELON, 56, avenue Saint-Lambert 06000 NICE.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE - R.E.R.
2 BEAUX TERRAINS 880 et 820 m2, faç. 20 m. Entièrement viabilisés. PX TT. T. COMPR. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. TEL. : 976-05-90.

SAINT-GRATIEN PRES ENGHIEN
RESIDENTIEL, CALME. 730 m² 20 m. faç. 270.000. 989-31-74.

ETANG-LA-VILLE
TERRAINS VIABILISES
Lots de 1.000 à 1.400 m²
430 F LE M2.
Vendue en toute propriété dans
FORET DE MARLY
Visite de 14 à 17 h. tous les jours. F.P.I. 976-07-06.

A VENDRE
Dans village rural, à 5 km. centre de Nantes, beau terrain à bâtir viabilisé de 1.304 m2, sur 21 m. de façade. Pour renseign. Tél. 958-14-51 après 18 h. 30

fermettes

BRIARE - LOIRET
140 km autor. Sud sortie gros bourg, tous commerces, chasse et pêche en Loire, magnifique fermette sur 7,5 ha clos planté pinèdes, construction pierre et tuiles pays, beau séj. rustique, cuis., 3 ch. + grenier et 2 p. aménageables, w.-c., fosse sept. eau, électricité, force, px tot. : 215 000 F Traite avec 45 000 F. cpt. long crédit. Les Peupliers, 38, boulevard Buyser à BRIARE TEL. (15) 38-01-26-35 ou ap. 19 h. (15) 38-02-32-33.

Belle MAISON de CAMPAGNE gd séj., poutres appar., cuis., 2 ch., grange et dépend. avec terrain 1.500 m² environ.
5 KM AUXERRE JOLIE FERMETTE
à rest. av. 2 pces, écuries à la suite, cave voûtée, grange aménag., beau terrain avec arbres et pièce d'eau.
Pr. renseignements tél. de 8 h. à 9 h. ou après 19 heures au 16 (86) 52-30-19.

ROUTE DU TREPORT
REGION AUMALE
Ancienne FERMETTE restaurée séj. rustiq., 3 chbres, dép., eau, élect., terr. 1.000 m2. Px 110.000 av. 28.000 F. - SOMBIM à Troissereux. - Tél. 700-46-21.

FORET RAMBOUILLET
dans village pr. Poigny-la-Forêt 6 km gare,
corps de ferme à aménager. Caractère bât. 35 m. de long, murs pierre, charpente et toiture impeccable. Possibilité séj., 5 chambres, parc 3.000 m2. 460 000 F. Possibilité reprise 300.1000 F Crédit Foncier
CABINET MAZIERES
483-51-55

manoirs

VENDOMOIS : gentilhommière XVIIIe s., tt cft. Petits communs. Parc clos 4.500 m2.
PR. RENNES : rare, domaine 40 ha, libres av. pet. château. Parfait état. Parc, étang, bois.
Reg. Dinan-St-Malo : 3 propr. malouinière, manoirs XVIIIe s. Beaux parcs.
Vire (14) : domaine 45 ha, libres avec maison de maître. Très bon état.
Plusieurs autres propriétés dans l'Ouest.
Forêts et Manoirs de France 35500 Vitré - Tél. : (99) 75-23-48

châteaux

UN DES GRANDS CHATEAUX DE LA LOIRE EST A VENDRE
Nombreux et grands bâtiments en partie classés.
Possibil. acquérir tout ou partie GRAND DOMAINE BOISE
Exclusivité INTERURBIS
1, rue Mollien, 75008 Paris 563-17-77

Château (Var), parc 4.600 m2. Prix 650.000 F. Possible 110 ha. 329-33-33 ou (91) 52-64-65

villégiatures

IBIZA-PORTINAX
Appts bord mer, tout confort. Prix intéressant. — 722 - 04 - 44.

A louer vacances Pâques DIABLERETS (Suisse) appart. dans chalet, 4 pièces, salle de bains, chauff. central. 686-42-02.

Libre pour vacances charmante petite maison tt cft, Sud-Bretagne. Tél. (97) 21-41-68, le soir.

AMPHION-LES-BAINS (74)
Vacances idéales lac et montagne. Documentations au syndicat d'initiat. contre 1,70 F en timbr.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

La Banque de France estime que la production industrielle va plafonner jusqu'en juin

« Aucune évolution sensible n'est intervenue en février dans le volume des fabrications, qui s'est le plus souvent maintenu au niveau auquel il s'était situé en janvier », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture datée du 14 mars.

« Les commandes [tant françaises qu'étrangères] *sont demeurées, dans l'ensemble, fractionnées et assez peu abondantes. Les délais de livraison exigés par les acheteurs français sont toujours fort courts. Dans d'assez nombreux cas, les relèvements de tarifs autorisés dans le cadre des contrats de modération ont dû être, soit réduits, soit retardés en raison de la résistance de la clientèle et de la vigueur de la concurrence internationale. Aussi l'amélioration de la rentabilité, qui en était attendue, a-t-elle été faible, d'autant plus que les prix des matières premières marquent une tendance à la hausse. »*

« Les ventes à l'étranger se sont assez peu développées. Cependant, les efforts de prospection ont souvent donné des résultats encourageants, du moins quant au volume des commandes enregistrées. »

« Il apparaît, d'une façon générale, que les stocks tant de matières à incorporer dans les fabrications que de produits à livrer ne dépassent pas un niveau jugé normal. (...) Les entreprises n'ont pas à leur disposition, dans la majorité des cas, les moyens financiers propres à leur permettre de supporter une charge de stockage relativement importante. Aussi apportent-elles la plus grande vigilance à limiter celle-ci au strict nécessaire et n'hésitent-elles pas à réduire leur production pour l'ajuster au volume de leurs livraisons. »

A partir de cette analyse de la situation actuelle, la Banque de France fait les précisions suivantes : *« Bien que les carnets de commandes apparaissent assez peu garnis dans l'ensemble, la production devrait conserver son volume actuel au second trimestre, marquant seulement une expansion saisonnière normale. Les chefs d'entreprise semblent s'être accoutumés aux conditions présentes d'arrivée des commandes, qui assurent à leurs affaires un taux de marche somme toute satisfaisant. Ils continuent, cependant, à faire preuve de réserve dans leurs prévisions et observent toujours la même prudence en matière d'investissement. Leur situation financière ne s'est améliorée que de façon trop modeste pour les inciter, en l'absence d'une véritable reprise de la demande, à mettre en œuvre des plans d'extension, dont il semble pourtant que l'étude soit fort avancée dans de nombreux cas. »*

La C.F.D.T. ajoute de nouvelles critiques à l'encontre de l'indice des prix de l'INSEE

« Aucun indice d'évolution des prix, même négocié avec le gouvernement, ne saurait être la référence unique pour mesurer l'évolution du coût de la vie », a déclaré M. Michel Rolant, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., mercredi 16 mars, au cours d'une conférence de presse. Ayant à ses côtés des responsables du syndicat C.F.D.T. de l'INSEE et de la Fédération des finances C.F.D.T., M. Rolant a présenté une brochure intitulée *Pour combattre l'indice des prix*. Cette plaquette se veut une réponse à celle publiée au début février par l'INSEE afin de *« dissiper les malentendus »*, selon la formule du directeur général de l'INSEE, M. Edmond Malinvaud (1).

A la lecture de la brochure de la C.F.D.T., on constate que ces *« malentendus »* subsistent et que la centrale de M. Edmond Maire maintient les critiques qu'elle avait formulées à l'encontre de l'indice officiel des prix. En particulier : l'*« effet-qualité »* qui, selon les cédétistes, aboutit à *« minimiser les hausses de prix imposées par les fabricants »* ; le *« lissage »* qui, en étalant sur douze mois les hausses conjoncturelles, *« minimise le poids de la hausse des prix immédiatement ressentie par les consommateurs »* ; enfin, l'exclusion de certains postes de dépenses (la vignette auto, les cotisations de la Sécurité sociale, etc.), qui permet aux autorités de *« faire pression sur le pouvoir d'achat* [des consommateurs, sans pour autant] *nuire à la bonne santé de l'indice »*.

A ces critiques souvent développées par la C.F.D.T. (et la C.G.T.) depuis de nombreux mois, les cédétistes en ajoutent aujourd'hui plusieurs autres : en particulier la non-prise en compte des impôts directs dans les 295 articles retenus pour le calcul de l'indice INSEE, alors qu'à l'inverse, souligne M. Rolant, le gouvernement *« utilise artificiellement les impôts indirects (la T.V.A.) pour faire baisser l'indice des prix »*. Autre critique : la modification de la pondération des différents postes dans l'indice, opérée en janvier dernier, *« alors que les enquêtes de consommation auprès des ménages qui permettaient d'établir ces pondérations ne sont plus effectuées depuis 1974 »*.

En conclusion, le responsable cédétiste a indiqué que sa centrale était prête à rencontrer les responsables gouvernementaux afin de déterminer un budget-type qui refléterait la hausse réelle du coût de la vie.

(1) *Le Monde* a publié, le 2 février 1977, une page « Evénement » consacrée à l'indice des prix.

LOGEMENT

Le barème de l'aide personnalisée sera connu début juillet

L'expérimentation de la réforme du financement du logement dans douze départements pilotes (Doubs, Haute-Loire, Hérault, Isère, Loiret, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pyrénées-Atlantiques, Saône-et-Loire, Seine-Maritime, Vienne) commencera en juillet. C'est à cette date que sera publié le barème de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.). Auparavant, les vingt-cinq décrets d'application auront été publiés au Journal officiel.

Expérimentation ?

Vingt-cinq décrets d'ici à la fin de juin, en plusieurs vagues, avec, au début de juillet, le bouquet final du barème de l'A.P.L., devraient rendre possible l'expérimentation de la réforme. MM Fourcade et Barrot ont présenté, mercredi 16 mars, ce calendrier au conseil des ministres et à la presse ; il sera assorti de toute une série d'actions d'accompagnement : protection des acquéreurs, simplification et facilitation des mutations, amélioration de la gestion de la copropriété. Les délais courts retenus constituent presqu'une gageure. Peut-on, dans ces conditions, parler encore d'expérimentation ?

Certes plusieurs de ces décrets sont prêts ; ceux qui instituent le Conseil national de l'aide personnalisée, le Conseil national de l'accession à la propriété et le Fonds national de l'habitation. Le barème de l'A.P.L. ne devrait, de son côté, être qu'une actualisation et un développement de celui qui avait été présenté au Parlement à la fin de 1976. Mais est-il raisonnable d'imaginer qu'une expérimentation lancée en juillet aura porté avant l'automne des fruits assez probants pour que l'on puisse décider si, oui ou non, la réforme vaut d'être généralisée telle quelle ? Il est simplement question aujourd'hui, c'est vrai, d'étendre la réforme — même pour la construction neuve, — « à partir de 1978 » seulement et « progressivement ». Reste que le budget se discute en novembre et se prépare avant l'été...

Avec l'inévitable coupure des vacances d'été, les partenaires de l'acte de construire auront-ils le temps d'expérimenter réellement, dans les douze départements-pilotes, le nouveau système, d'en déceler les failles, d'en tester les conséquences, d'en percevoir les inconvénients, voire les impossibilités ? La volonté du gouvernement de faire passer la réforme dans les faits est louable. Mais si la nouvelle machine grince, comment en améliorer les rouages dans un délai aussi bref ? La lourdeur des habitudes et la scrupuleuse lenteur de l'administration laissent peu de chances aux observateurs impartiaux d'imaginer des solutions aux problèmes que l'on va rencontrer.

Tout se passe comme si, décidé coûte que coûte à appliquer la réforme dans les termes fixés par la loi, le gouvernement l'avait placée non sur un terrain d'essai mais sur une rampe de lancement. Il aurait été franc de parler, dès le début, d'application progressive du nouveau système, plutôt que de son expérimentation...

JOSÉE DOYÈRE.

AUTOMOBILE

Les «outilleurs» de British Leyland acceptent de reprendre le travail

De notre correspondant

Londres. — Face à une offensive concertée du gouvernement, de la direction et des « gros bataillons » syndicaux, les trois mille outilleurs de Leyland, en grève depuis trois semaines, ont capitulé plus rapidement qu'on ne s'y attendait. Une réunion de leurs délégués, tenue mercredi 16 mars, dans un pub de Birmingham, à l'enseigne des « Bons Compagnons », a recommandé une reprise du travail lundi prochain, en ne posant que quelques conditions mineures qui visent à sauver la face. A l'heure actuelle, personne ne paraît mettre en doute que cette décision sera ratifiée par les grévistes. Cependant, le problème fondamental de l'éventail des salaires n'est pas résolu.

C'est la *seconde fois* en deux semaines qu'une autorité syndicale impose la discipline dans ses rangs, en menaçant les grévistes « sauvages » de les priver de travail. C'est ainsi que la querelle provoquée par les imprimeurs du *Times* avait été réglée (*le Monde* du 12 mars). Aujourd'hui, le rôle de M. Scanlon, leader de la Fédération des métallurgistes, est encore plus spectaculaire. Personne, il y a seulement quelques jours, n'osait imaginer que l'on pourrait voir, à la première page des journaux, la photographie de M. Scanlon à côté d'un directeur de Leyland pour annoncer que les grévistes seraient licenciés, s'ils ne cédaient pas à l'ultimatum commun du syndicat et du patronat...

Le problème de Leyland n'est pas résolu pour autant. Le conflit a sérieusement affecté la confiance de la clientèle. Au moment *où s'ouvre* le Salon *automobile* de Genève, la société a vu de nombreuses commandes annulées. M. Callaghan a indiqué aux Communes que la reprise du travail n'élimine pas la nécessité, pour le gouvernement, de revoir profondément ses plans de financement de Leyland. Le Conseil national des entreprises, qui contrôle la société automobile, n'a jamais été prêt à soutenir celle-ci d'une façon inconditionnelle. L'Etat n'accorde qu'un tiers des crédits de modernisation et de développement, le reste devant être fourni par les bénéfices d'exploitation de la firme.

Soumise à des interruptions constantes de son activité, la société n'est plus, actuellement, en mesure d'assurer sa part de financement. En 1976, la production a été inférieure de plus de 30 % à celle qui était prévue dans le programme de redressement mis au point lorsque l'Etat se décida à prendre le contrôle de l'entreprise. La grève de ces dernières semaines a fait perdre à la firme plus de cinquante mille véhicules. Dans de telles conditions, l'Etat peut-il poursuivre son aide financière à fonds perdus ? Il est pourtant très difficile, pour le gouvernement, d'envisager l'abandon du marché de la voiture populaire. Une telle politique provoquerait non seulement une augmentation désastreuse du chômage dans les Middlands, mais aurait aussi de graves répercussions sur la balance britannique des paiements.

Il n'empêche que, pour beaucoup de spécialistes, le moment est venu de séparer les secteurs profitables de Leyland — les camions, les autobus et les voitures de luxe, telles que Rover et Jaguar — de la production « de masse », dont les résultats sont décevants. Les ateliers prévus pour la fabrication de la nouvelle « Mini » sont déjà en chantier, mais il est probable que le plan d'investissements devra être révisé, et les projets de British Leyland, dans le domaine de la voiture populaire, pourraient être ramenés à un niveau moins ambitieux.

JEAN WETZ.

AU SALON DE GENÈVE
La vogue des tout-terrain ne fait que commencer

De notre envoyé spécial

Genève. — L'ère de la voiture de sport, la vraie, la coûteuse, est-elle bien finie ? On pourrait l'affirmer si la Porsche 928 (« le Monde » du 12 mars) ne faisait pas sa première apparition en public ce jeudi à Genève (1). Les limitations de vitesse, en Europe comme aux Etats-Unis, ont porté un coup sévère aux automobiles à très hautes performances. Pourtant, le plaisir perdu sur la route peut être retrouvé hors des sentiers battus. Et l'intérêt que suscitent les « voitures vertes » ne fait que commencer.

Cet air du temps, les carrossiers l'ont bien senti : Moretti, Frua, Fissore élaborent sur la base de *la Fiat 127 des véhicules de loisirs* proches de nos Rodéo Renault et Méhari Citroën. American Motors met en vedette ses jeeps Cherokee, Wagoneer, Renegade et *Golden Eagle. Il y avait la* Range Rover, les Toyota land cruiser, la Monteverdi Safari (présentée l'an dernier) ; il y aura désormais les Daihatsu japonaises F. 10 et F. 20 (*non importées en France*), l'Aro 244, fabriquée en Roumanie, et notre Matra Simca Rancho (*le Monde* du 12 mars). En attendant Volkswagen. Et Mercedes l'an prochain.

Le dernier monstre de Lamborghini est dans ce domaine la grande vedette du salon : la Cheetah n'est pas une grand tourisme *à la silhouette élancée, mais* un engin qui fera rêver tous les militaires : quatre roues motrices indépendantes, 167 kilomètres/heure sur route, mais surtout la possi*bilité de grimper des rampes de* 60 % en deuxième vitesse (la boîte automatique est à trois rapports), de passer des gués de 76 centimètres et de franchir des obstacles *verticaux de 53 centimètres. Cette* quatre places de 2 tonnes coûte 28 000 dollars (la firme de Bologne pense évidemment aux Etats-Unis), soit 140 000 F. Une Rolls-*Royce Camargue coûte trois fois* plus...

Les constructeurs allemands progressent

Mais il faut quitter les sentiers pour reprendre la route, et Mercedes expose les nouveaux coupés de sa « petite » gamme, les 230 C., 280 C. et C.E., dérivés des berlines de la série 123, dont ils gardent la ligne mais dont l'empattement a été réduit de 8,5 centimètres. Il n'y a pas de montant latéral entre les vitres avant et arrière et l'intérieur a été amélioré. Nous en parlerons prochainement. Les breaks diesel et à essence (cinq modèles à 4, 5 et 6 cylindres) ne seront présentés qu'à l'automne au Salon de Francfort.

Fiat, qui a cessé de produire la 130, améliore son véhicule de haut de gamme : la 132 adopte un moteur de 2 litres, sa structure a éét renforcée et l'habitacle est considérablement modifié.

Pour le reste, peu de grandes nouveautés. La Derby Volkswagen, déjà présentée à Amsterdam le mois dernier, est une Polo prolongée d'un coffre à l'arrière. Elle ne devrait pas être importée en France. Opel présente des Citys mieux finies ; Toyota lance sa nouvelle Cressida 2000, berline, coupé et break, à boîte 5 vitesses mais essieu arrière rigide. Hyundaï, un constructeur de Corée du Sud, fait son entrée en Europe avec les Pony 1200 et 1400, deux berlines de 4 mètres, bien dessinées mais de conception archi traditionnelle. Bertone, enfin, expose le meilleur et le pire : un coupé magnifique sur la base de la Jaguar X.J.S. et un coupé *Volvo 262 (à moteur P.R.V. 6* cylindres) dont il va assurer la production.

Le marché *suisse* a progressé l'an dernier de 7,3 %. 203 834 voitures particulières ont été immatriculées, mais les résultats des principaux importateurs sont inégaux. L'Allemagne fédérale améliore ses positions en passant de 40,9 à 46,2 % du marché, au détriment de la France (21,6 %, soit une baisse de 1,4 %), de l'Italie (12,5 % ; moins 1,9 %) et de la Grande-Bretagne (3,9 % ; moins 1,3 %), qui vend ici désormais autant que la Suède. Quant aux Japonais, ils progressent faiblement (0,5 %), mais leur part atteint 8,9 % du marché.

Ford fait une percée remarquée avec 60,8 % d'immatriculations supplémentaires par rapport à 1975. Volkswagen (+ 22 %) reste le premier importateur avec 26 973 voitures. Il est talonné par Opel (24 935 ; + 15,6 %) et Ford (20 745). Renault et Fiat (respectivement 18 251 et 15 580 voitures) arrivent derrière, mais ils ne progressent plus.

La palme du dynamisme, enfin, revient à Porsche, qui améliore ses ventes de 239 %. Nous le disions au début, l'ère de la voiture de sport n'est pas totalement terminée.

MICHEL BERNARD.

(1) Quarante-septième Salon international de l'automobile, du 17 au 27 mars.

LA RÉDUCTION DU DÉFICIT EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Les effets de la sécheresse commencent à s'estomper

« La tendance à l'amélioration de notre balance commerciale s'explique tout d'abord par une baisse des importations d'énergie », a déclaré M. Rossi, ministre du commerce extérieur, en commentant les résultats de février, connus mercredi 16 mars

« On note ensuite un fort développement des exportations de produits agro-alimentaires, qui ne suffit pas toutefois à compenser l'importance des importations qui résulte à la fois des conséquences prolongées de la sécheresse et des hausses du prix du café : les importations de café, en effet, ont coûté en février plus de 600 millions de francs, soit le triple des importations moyennes de l'année 1976 et le double des importations du mois d'octobre dernier. »

« Le solde de nos échanges de biens d'équipement et d'automobiles, ajoute M. Rossi, *s'améliore encore grâce à la bonne tenue des exportations et à la réduction sensible des importations. Nos échanges de biens de consommation se stabilisent à un niveau voisin de l'équilibre.*

« L'amélioration de notre balance commerciale au mois de février se traduit par une sensible réduction du déséquilibre commercial à l'égard des pays industrialisés, notamment à l'égard de l'Allemagne et des Etats-Unis. »

	1976							1977	
	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Balance ..... (en millions de francs).	— 813	— 1 209	— 2 885	— 3 317	— 3 341	— 3 784	— 1 360	— 2 384	— 1 519
Taux de couverture (en %)	96,5	95,0	88,8	87,8	87,9	86,5	94,8	91,4	94,4

Les chiffres du tableau ci-dessus retracent l'évolution de la balance commerciale de la France depuis neuf mois. Ce sont des chiffres après correction des variations saisonnières et calculés sur des bases FOB (ne tenant pas compte des frais d'assurance, de transport, etc.) à l'importation comme à l'exportation. Ils doivent être lus ainsi : en juin 1976, le déficit de la balance commerciale avait atteint 813 millions de francs. Ce déficit est passé à 1,2 milliard en juillet, etc. Le taux de couverture des importations par les exportations était de 96,5 % en juin (3,5 % de déficit), de 95 % en juillet, etc.

MONNAIES ET CHANGES

L'Allemagne fédérale est disposée à financer de nouveaux crédits aux pays pauvres

De notre correspondant

Bonn. — Devant les journalistes de la presse étrangère à Bonn, M. Hans Apel, ministre fédéral des finances, a annoncé mercredi 16 mars que la R.F.A. proposerait à la fin du mois d'avril, à la prochaine réunion du « comité intérimaire » du Fonds monétaire international, un élargissement des « facilités » mises à la dispositions des pays dont la balance des paiements est en déficit. Ces « facilités » qui, selon M. Apel, devraient être « assez importantes » permettraient d'accorder des crédits supplémentaires aux pays ayant épuisé leurs droits de tirage spéciaux.

Le ministre des finances a déclaré que la R.F.A. était prête à mettre à la disposition du F.M.I. une partie « raisonnable » de ses réserves monétaires, à condition qu'elle ne soit pas seule, mais que d'autres pays européens ayant des balances excédentaires, comme la Suisse et les Pays-Bas, participent à l'opération. Les Allemands voudraient également y associer les pays exportateurs de pétrole comme l'Arabie Saoudite, la Fédération des émirats et le Koweït.

Pour M. Apel, ces « facilités » qui seraient aussi accordées aux pays en voie de développement devraient permettre de « désamorcer » la discussion sur la création des fonds de stabilité pour les matières premières.

En ce qui concerne la politique conjoncturelle allemande, le ministre a déclaré que les Etats-Unis n'exerçaient aucune pression sur Bonn mais qu'ils montraient au contraire une « grande compréhension ». Il a confirmé que le programme d'investissements publics préparé par le gouvernement *fédéral s'élèverait à 15 milliards* de DM, de 1977 à 1980. M. Apel en attend une augmentation supplémentaire de 0,5 % par an du taux de croissance et une dimi*nution de cent cinquante mille* du nombre des chômeurs. — *D. Vt.*

[Selon le « New York Times » (« le Monde » du 12 mars), le Fonds monétaire serait effectivement en *train de négocier avec la R. F. A.* et un certain nombre d'autres pays une nouvelle augmentation de ses ressources destinée à financer l'octroi de crédits aux pays pauvres déficitaires. Il *s'agirait* d'un relais au « mécanisme pétrolier » mis en place en 1974 grâce à des fonds en provenance essentiellement des pays de l'OPEP.]

Selon la Banque d'Angleterre

LE SURPLUS DES PETRODOLLARS A DIMINUÉ EN 1976

Les *excédents* monétaires des pays exportateurs de pétrole ont diminué de 2,5 milliards de dollars en 1976, malgré une nouvelle augmentation d'environ 16,5 milliards de dollars de leurs revenus pétroliers, estime la Banque d'Angleterre dans son dernier bulletin trimestriel. Cette diminution est la conséquence de *l'accroissement de leurs* importations.

Les excédents totalisent encore 33,2 milliards de dollars et les placements aux Etats-Unis ont atteint *11,5 milliards de dollars* contre 10 milliards l'année précédente. Comme en 1975, ces placements sont principalement effectués (6,7 milliards de dollars) en achat de titres de sociétés et de propriétés immobilières.

Les investissements en Grande-Bretagne ont aussi légèrement augmenté (4,5 milliards de dollars contre 4,3 milliards en 1975), mais ils ont pris la forme de *dépôts* de devises étrangères dans les banques. Au contraire, les investissements en sterling ont été réduits de 1,9 milliard de dollars, contribuant ainsi au *premier* chef aux *difficultés* de la livre.

Au total, la Banque d'Angleterre estime à 113,2 milliards de dollars les revenus pétroliers pour 1976 contre 96,8 *milliards en 1975*.

● M. GEORGES SEGUY, secrétaire général de la C.G.T., a été décoré de l'ordre de la révolution d'Octobre. Il a reçu cette distinction *« pour son activité fructueuse au sein du Mouvement ouvrier international, pour sa contribution au renforcement de la solidarité et de l'amitié entre les travailleurs et les syndicats de France et d'U.R.S.S. »* et à l'occasion de son cinquantième anniversaire. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	3	3 3/8	10	10 1/2
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4 1/4	4 3/4	3 1/8	3 5/8	10 3/8	10 5/8
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	3	3 1/2	10 7/8	11 1/8
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	3		11 1/4	11 1/2



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Dans la Loire, une spectaculaire dégradation

Le nombre des demandeurs d'emploi était, en données observées, supérieur de 7,8 % à la fin du mois de février à ce qu'il était un an auparavant. Mais cette moyenne cache de grandes disparités régionales. En Bretagne (+ 20,3 %), en Corse (+ 18,5 %) et dans les pays de la Loire (+ 16,2 %), la situation s'est fortement dégradée depuis le mois de février 1976. Dans la région Rhône-Alpes, l'augmentation du nombre des demandeurs est de 8,3 %, mais bien supérieur dans certains départements comme la Loire, particulièrement touché par les restructurations industrielles.

De notre correspondant régional

LYON — Occupation de l'usine B.S.N. de Rive-de-Gier depuis le 22 février à la suite de la confirmation de la suppression de trois cent cinquante emplois. Manifestation début janvier devant la préfecture de la Loire d'une partie du personnel des Bennes Marrel, après l'annonce d'une réduction de cent soixante postes. Opérations « vallée morte » : le 14 janvier dans la vallée de l'Ondaine où la restructuration de l'usine de Creusot-Loire, à Firminy, doit entraîner la disparition de six cents emplois dans les prochains mois, — plus récemment, le 9 mars, dans la vallée du Gier, par solidarité cette fois avec les ouvriers de B.S.N. Rassemblement de cinq mille travailleurs le 16 février au Palais des sports de Saint-Etienne autour des secrétaires généraux de trois grandes organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et FEN.

Un avenir lourd de menaces

On pourrait facilement multiplier les exemples des actions engagées par les salariés de la Loire pour protester contre la spectaculaire *dégradation de la situation* économique dans ce département. Chaque semaine, pour ne pas dire chaque jour, apporte son lot de fermetures ou de licenciements. L'avenir reste lourd de menaces : la direction des Ateliers roannais de construction textile (A.R.C.T.) attend l'autorisation ministérielle de supprimer deux cents emplois sur un effectif total de mille quatre cent quatre-vingts. Le plan de restructuration des Tissages de soiries réunis, soumis au tribunal *de commerce de Lyon, prévoit la disparition* de deux cent soixante-dix emplois dont certains dans l'atelier de moulinage de Grand-Croix (deux cents personnes).

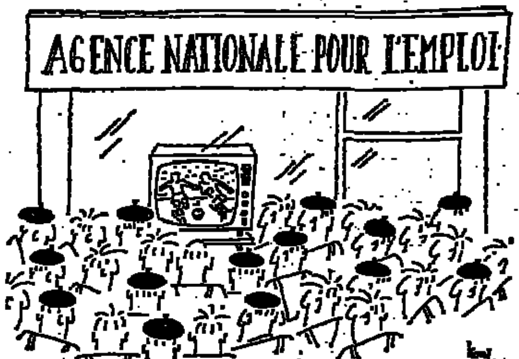
A la fin du mois de novembre 1976 la Loire était déjà la lanterne rouge de la région Rhône-Alpes avec plus de quinze mille demandes d'emploi non satisfaites. Les statistiques de décembre ont confirmé cette position peu enviable : cinq cents chômeurs de plus. Celles de janvier ont aggravé encore la situation puisque avec près d'un millier de demandeurs d'emploi supplémentaires le total s'élevait à seize mille six cent soixante-cinq.

Le tassement enregistré en février est faible puisqu'on comptait encore à la fin du mois seize mille trois cent douze demandeurs. Pour la C.G.T. et la C.F.D.T., qui apportent des corrections à ces données officielles (1), le nombre des chômeurs *atteint vingt-quatre mille. Un autre* élément traduit la gravité de la situation : la disproportion entre les offres et les demandes est peut-être la plus importante de tout le territoire. En janvier, l'A.N.P.E. ne disposait que de six cent quatre-vingt-quatre offres d'emploi, soit une pour vingt-quatre demandeurs (2) ; en février, le rapport était encore d'une offre pour vingt et un demandeurs.

Quels sont les secteurs les plus touchés ? Selon une étude réalisée à la fin de l'année 1976 par l'U.D. C.F.D.T., la métallurgie vient en tête suivie par le textile-habillement, le bâtiment et l'alimentation-commerce. Au cours de cette même année 1975, quinze travailleurs en moyenne ont été licenciés chaque jour pour motif économique et tous les deux jours une entreprise a fermé ses portes. En trois ans, de 1972 à 1975, calcule la C.F.D.T., le secteur industriel (première transformation des métaux, construction mécanique, électrique ou automobile), qui occupait soixante mille salariés en 1974, a perdu cinq mille emplois. Le textile-habillement, toujours dans la même période, trois mille. Pour les auteurs de l'étude, la crise internationale n'a joué parfois qu'un rôle secondaire ; cette diminution de l'emploi est la conséquence de phénomènes de redéploiement international, de restructuration nationale ou de fusions locales, dans lesquels les mouvements de capitaux tiennent les premiers rôles.

Comment expliquer les difficultés d'aujourd'hui ? Certes la fermeture des mines et la suppression de vingt-cinq mille emplois que celle-ci a entraîné pèsent encore sur la vie économique de la région stéphanoise. Dans ce berceau de la sidérurgie, les hauts fourneaux construits tout au long de la vallée se sont éteints les uns après les autres. Seuls ceux des Aciéries Marrel à Rive-de-Gier, passées sous le contrôle de Creusot-Loire, sont encore en activité. Pour combien de temps ? Les établissements de ce groupe, à St-Etienne et Firminy (six mille cinq cents emplois en tout) éprouveront des difficultés à surmonter la crise de la sidérurgie. Le marché du nucléaire compensera-t-il les baisses d'activité enregistrées ailleurs ? A la direction de Creusot-Loire, on l'espère. La création de la société Euroform (capital : 30 % Creusot-Loire, 70 % Aciéries Marrel, filiale de la précédente) permettra d'utiliser à plein la presse de 12 000 tonnes de Rive-de-Gier pour emboutir entre autres les cuves nucléaires. Mais peut-on attendre un développement sensible des emplois dans une unité où travaillent actuellement une cinquantaine de salariés seulement. Les syndicats en doutent.

Dans cette région, c'est encore la production des armes de guerre dont l'avenir est le moins sombre. La manufacture d'armes de Saint-Etienne (deux *mille* emplois), l'arsenal de Roanne (trois mille emplois), connaissent une activité satisfaisante, au détriment d'ailleurs de certains autres ateliers d'armement d'Etat qui accusent une baisse d'activité, comme les représentants syndicaux l'ont fait remarquer récemment à Saint-Etienne. Creusot-Loire, par le biais de sa division mécanique spécialisée, a ouvert en 1976 une nouvelle usine pour monter les VAB (véhicules à l'avant blindé), dont le ministère des armées lui a passé commande de quatre mille unités pour les dix années à venir. Mais l'usine, qui représente un investissement de 25 millions de francs pour Creusot-Loire (sur un total de 31 millions), n'emploie que deux cents personnes dont cent cinquante ouvriers. Assez peu en définitive en regard des réductions d'effectifs auxquelles le groupe a procédé au cours des dernières années dans la région.



(Dessin de KONK.)

Dans cette tempête économique, Manufrance — la « Manu » pour les Stéphanois, l'une des plus anciennes entreprises de Saint-Etienne, dont le célèbre catalogue a contribué plus peut-être que l'équipe de football à propager le nom de la ville aux quatre coins du territoire — ne représente même pas aujourd'hui un îlot de tranquillité. La direction a fait connaître, en effet, courant février au comité d'entreprise son intention de réduire de près de quatre cents personnes les effectifs de la société, qui s'élève actuellement à trois mille huit cent soixante-seize, dont deux mille six cents dans l'agglomération stéphanoise.

BERNARD ELIE.

(1) Application du coefficient du B.I.T. aux demandes d'emploi et intégration du nombre de salariés mis à la retraite anticipée bénéficiant d'une garantie de ressources (trois mille environ dans la Loire).

(2) A titre de comparaison, ce rapport était, en décembre, d'une offre pour huit demandes dans l'Isère, une pour trois dans l'Ain.

A L'ÉTRANGER

NASSAU, CAPITALE FINANCIÈRE

(De notre correspondant.)

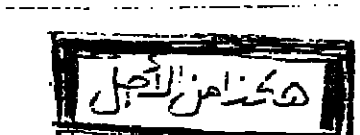
New-York. — Discrètement, Nassau, la capitale ensoleillée et paresseuse des Bahamas, s'est transformée en une place financière de première grandeur dont le rôle inquiète les deux commissions pour les affaires bancaires du Congrès. En 1940, Nassau, paradis des baigneurs et refuge des amoureux cossus, avait une banque. Aujourd'hui deux cent quarante-deux établissements financiers ont pignon sur rue. Une pour huit cents habitants. Soixante-dix-huit banques américaines, trois suisses, deux britanniques et une poussière de banques européennes, arabes, sud-américaines.

Non seulement les capitaux sont à l'abri des impôts directs et indirects, mais ils trouvent des conditions avantageuses pour constituer un marché des capitaux. Nassau est devenue notamment un maillon-clé du circuit des euro-monnaies. Une partie de plus en plus importante des prêts effectués par les banques américaines, non seulement en Europe, mais aux Etats-Unis, s'effectue à Nassau. Nombre de spécialistes attribuent le déclin des emprunts, enregistré l'année dernière aux Etats-Unis, au moins partiellement à l'essor de ceux effectués à Nassau.

Il arrive de plus en plus fréquemment qu'une banque, comme la Chase Manhattan ou la Citicorp, prête à I.B.M. ou à I.T.T., non pas à une de ses succursales new-yorkaises, mais à Nassau. Alors qu'aux Etats-Unis les banques américaines sont obligées de fournir à la Réserve fédérale une description détaillée de leurs opérations (volume des prêts, intérêts, échéances des hypothèques, importance des dépôts, maturité des emprunts), à Nassau elles peuvent opérer à l'abri des regards indiscrets.

Le secret qui entoure ces prêts « *off-shore* » contribue à créer un climat d'incertitude en ce qui concerne l'état de l'économie américaine, si l'on en croit un membre de la commission du Congrès pour les affaires bancaires. En outre, les prêts en euro-monnaie ont permis aux banques américaines de résister aux pressions visant à réduire le taux d'intérêt aux Etats-Unis. Selon le *New York Times*, les banques américaines avaient avancé à leurs filiales de Nassau, en octobre dernier, 10,5 milliards de dollars.

LOUIS WIZNITZER.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

EMPLOI

Le tribunal de Saint-Étienne ordonne l'expulsion des grévistes de B.S.N.

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Antoine Pinay a, par lettre du lundi 14 mars, informé M. Deroure, président du tribunal de Saint-Etienne siégeant en référé, de l'échec de la mission que ce magistrat *lui avait confiée dans le conflit* opposant la direction de l'usine B.S.N.-Gervais-Danone de Rive-de-Gier (Loire) à son personnel. Ce dernier a, en effet, rejeté les propositions patronales et décidé de poursuivre sa grève avec occupation des locaux, commencée, le 22 février, pour s'opposer à la suppression de trois cent cinquante-deux emplois.

Le tribunal des référés, qui avait sursis à statuer, a prononcé, mercredi 16 mars, son jugement ordonnant l'expulsion des grévistes, au besoin avec l'assistance de la force publique, *« l'intransigeance dont on fait preuve l'une et l'autre des parties n'ayant pas permis à la personnalité, pourtant exceptionnelle, désignée de trouver une solution à l'amiable à ce conflit social ».*

Outre cette ordonnance, il faut noter que, mercredi 16 mars, une trêve a été observée pour permettre à un client belge qui avait entamé *une opération promotionnelle* avec des articles de B.S.N., de prendre livraison d'une partie de la marchandise fabriqué et stockée. Par ailleurs, ce jeudi 17 mars, deux rencontres *entre des représentants syndicaux et* patronaux devraient avoir lieu l'une à Paris, l'autre à Saint-Etienne.

Enfin un comité pour la reprise du travail, regroupant deux cents salariés environ *(ouvriers, cadres et employés) syndiqués ont adressé, le* 15 mars, un télégramme à M. Riboud, P.-D. G. de B.S.N.-Gervais-Danone, *lui* demandant de tenir compte de la volonté d'une partie du personnel de travailler *« avant de prendre une position irréversible »* M. Riboud a notamment répondu : *« Nous devons constater que devant les déclarations publiques et la pénétration dans l'usine des conseillers municipaux nouvellement élus à Rive-de-Gier, le problème de la gobeleterie est devenu un enjeu politique. »*

● *Schlumpf : le tribunal de grande instance de Mulhouse* a mis en délibéré jusqu'au 23 mars le jugement qui décidera de l'avenir *du groupe lainier* : les *frères* Schlumpf demandent l'annulation, pour vice de forme, de l'autorisation de poursuivre pendant trois mois l'exploitation de l'usine de Mulhouse, et s'opposent à l'autorisation *d'un emprunt.* par la COGEFI auprès des Assurances garantie de salaires (A.G.S.). Les syndicats ont décidé de poursuivre l'occupation du musée Schlumpf jusqu'à ce que le tribunal se prononce.

F.O. : le blocage des négociations conduira à des difficultés sociales dont personne ne peut mesurer les conséquences

Les conséquences inévitables du « blocage des relations sociales » ont été l'un des principaux points abordés par la délégation de Force ouvrière, haussant une nouvelle fois le ton lors de son entretien, le 16 mars, avec le ministre du travail, en présence de M. Stoléru, secrétaire d'État chargé de la condition des travailleurs manuels.

Commentant cette entrevue, M. Bergeron a fortement insisté sur la « solennité » de la mise en garde qu'il a adressée aux pouvoirs publics : « *Les conflits qui surgiront mettront en cause bien des résultats qui ont pu être obtenus à travers la politique de lutte contre l'inflation. La raison devrait faire admettre au gouvernement que ne discuter de rien conduira à une accumulation de mécontentements de toute sorte, qui, tôt ou tard, provoqueront des difficultés sociales dont personne, actuellement, ne peut mesurer les conséquences.* »

Même les discussions sur les conditions de travail sont paralysées, car les employeurs en repoussent les incidences sur les coûts salariaux, en invoquant les directives de M. Barre sur le blocage des rémunérations. « *Les patrons en rajoutent* », dit M. Bergeron. M. Beullac a promis d'inciter les patrons à ne plus refuser les contacts relatifs aux conditions de travail. D'autre part, il convoquera le 13 avril la sous-commission de la commission supérieure des conventions *collectives,* qui *étendra* obligatoirement un certain nombre d'accords.

Dans quinze jours, une nouvelle réunion entre F.O. et le ministre portera sur l'amélioration des conditions de travail, la prévention des accidents, des mesures pratiques sur la mobilité des jeunes et des femmes, etc.

Autre point essentiel abordé par F.O. : les atteintes aux libertés syndicales. *Chez* Citroën, a dit M. Bergeron, elles sont encore plus graves que chez Chrysler. Aux abattoirs industriels Guérin, dans les Côtes-du-Nord, la direction licencie tous les délégués syndicaux. Le ministre a promis d'ouvrir une enquête.

L'allocation d'État aux chômeurs est portée à 15 F par jour

M. Bergeron a annoncé deux mesures gouvernementales qui venaient de lui être communiquées :

— L'allocation versée par l'État aux chômeurs va passer de 13,50 à 15 F par jour, soit une augmentation de 11,1 % par rapport au dernier relèvement en février 1976. Cette augmentation portera également sur les allocations pour enfants et personnes à charge (480 000 bénéficiaires environ).

— Les travailleurs manuels qui ont droit à la retraite à soixante ans pourront le faire après quarante et un ans *au lieu* de quarante-trois ans de cotisation, à compter du 31 mars prochain (soit une avance de dix-huit mois sur le programme prévu).

De son côté, M. Beullac a tenu à se féliciter des « échanges » avec F.O. qui, pour « *être rudes, marquent chaque fois un progrès (...) Le contraste est grand avec ce qui s'est passé avec M. Séguy* ».

Le ministre recevra prochainement la C.F.T.C. et la C.G.C.

● DURCISSEMENT DE LA GRÈVE DES DOCKERS A DUNKERQUE. — Commencée il y a une semaine, la grève des dockers du port de Dunkerque, en conflit avec Usinor, pourrait être déclarée illimitée ce jeudi 17 mars. La grève paralyse complètement le troisième port de France, à l'exception des services de la Manche et du trafic des marchandises en vrac liquides. Mercredi, vingt-quatre navires ont quitté le port sans avoir achevé leurs opérations, certains même sans les avoir commencées. Les bateaux de pommes de terre en provenance des États-Unis sont déroutés sur Ostende. — *(Corresp.)*

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. et l'organisation allemande D.B.V. estiment insuffisantes les augmentations de prix proposées par la Commission européenne

La Fédération nationale des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) et le syndicat agricole ouest-allemand Deutscher Bauerverband (D.B.V.), qui se sont rencontrés le 16 mars à Paris, sont convenus d'étudier en commun une proposition visant à aménager le mode *de calcul des montants compensatoires* européens. La F.N.S.E.A. estime qu'il faudrait tenir compte dans le calcul des montants compensatoires — qui sont destinés à corriger les distorsions de prix entre les produits agricoles nées des variations monétaires, — des coûts de production des produits, et notamment des matières premières importées comme le pétrole ou le soja. Par ailleurs, la F.N.S.E.A. souhaite dans l'immédiat une discrimination des montants compensatoires français plus forte que celle proposée par la commission européenne (4,5 à 5 % au lieu de 3 %). Une telle mesure se traduirait par une augmentation plus élevée des prix agricoles français. De son côté, le syndicat allemand a rappelé que les propositions de la commission entraînerait un gel des prix agricoles de son pays. Les deux syndicats ont estimé que ces propositions étaient insuffisantes pour les agriculteurs français et allemands.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la fixation des prix agricoles, publié dans nos éditions du 17 mars, une coquille nous a fait écrire que les propositions de la Commission entraîneraient une hausse de *6 % des prix agricoles* en Grande-Bretagne. C'est 16 % qu'il fallait lire.

AFFAIRES

M. JEAN-JACQUES DELORT DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DU PRINTEMPS

M. Jean-Jacques Delort a accepté de devenir directeur général *adjoint* des grands magasins du Printemps, au côté de M. Bertrand Maus, vice-président directeur général du groupe que préside M. Jean Vigneras. Ancien administrateur du groupe de presse *Prouvost*, M. *Jean-Jacques* Delort devait être présenté au conseil d'administration du Printemps ce 16 mars, dans l'après-midi. Le Printemps, qui connaît de graves difficultés (*le Monde* daté 23-24 janvier) achève aussi sa réorganisation, après le départ de MM. André Lantier et François Garnier, respectivement directeur général adjoint et secrétaire général, et l'arrivée de M. Dominique *Georgeon (qui vient du groupe* Jacques Borel) à la division des magasins populaires et de M. Philippe Nordmann, cousin germain de M. Bertrand Maus, comme conseiller technique à la division des grands magasins.

● *Dans un entretien* accordé à notre confrère *les Echos,* M. Raymond Barre annonce que de nouvelles mesures vont être prises en faveur des petites et moyennes entreprises industrielles. Un conseil restreint se tiendra sur ce sujet prochainement. « *Les mesures concerneront essentiellement l'aide à la création d'entreprises, les modalités de financement, l'accès aux marchés publics, la sous-traitance et l'exportation.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARBONNAGES DE FRANCE

GROUPE CdF

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations émises par les Charbonnages de France en règlement des indemnités dues aux actionnaires et ayants-droit des entreprises nationalisées sont avisés que le vingt-sixième tirage d'amortissement des obligations aura lieu, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, le

VENDREDI 1er AVRIL 1977
à 11 heures.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er mai 1977.

CODETEL

Le conseil d'administration de Codetel, qui s'est réuni le 14 mars 1977 sous la présidence de M. Jean Gilbert, a pris connaissance de l'activité de l'exercice 1976. Il a arrêté le bilan au 31 décembre *1976* et les comptes du sixième exercice social de la société.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 90 912 334,79 F après dotation aux amortissements. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, convoquée dans *le* courant du mois de mai, la mise en paiement d'un dividende de 11,15 F par action contre 10,50 F au titre de l'exercice 1975.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Dans sa séance du 15 mars 1977, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le compte de pertes et profits (en charges et revenus) fait ressortir un bénéfice net de *169 467 055,27 F* contre 146 924 637,97 F en 1975, soit une progression de 15 %.

Le compte de pertes et profits (opérations en capital) a dégagé un solde positif de 4 967 977,36 F, qui sera affecté à la provision pour *fluctuation* de la valeur du portefeuille.

Le conseil proposera :

— à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra le mardi 24 mai 1977, de distribuer un dividende net de 17 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F, contre respectivement 16 F et 8 F l'année précédente, soit un revenu global de 25,5 F contre 24 F.

Cette augmentation se situe dans le cadre des recommandations gouvernementales applicables aux distributions de 1977.

— à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, de porter le capital de 841 918 800 F à 926 110 600 F par incorporation de primes d'apport et création d'actions *nouvelles* attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1977, pour dix actions anciennes.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Le conseil d'administration vient d'arrêter les comptes de l'exercice 1976 en vue de les présenter à la prochaine assemblée générale, qui sera convoquée le 9 mai ; les recettes nettes sont passées de 9 710 000 F en 1975 à 10 745 000 F, d'où une hausse de 11 % : le bénéfice net *est passé de 3 525 000 F en 1975* à 3 834 000 F en 1976.

Il sera proposé à l'assemblée un dividende net de 10 F par action contre 9,50 F l'année dernière, correspondant, compte tenu de l'avoir fiscal, à un dividende brut de 14,93 F contre 14,97 F.

Ce dividende conférerait à l'action, compte tenu de son cours actuel, un rendement un peu supérieur à 10 %.

Rappelons que la société vient de réaliser une augmentation de capital comportant une *attribution* gratuite d'une action pour dix qui sera délivrée matériellement début avril, et une émission en numéraire d'une action pour trois : toutes ces actions nouvelles étant créées jouissance 1977, elles ne donnent donc pas *droit* au dividende correspondant à l'exercice 1976.

FRANCE BAIL

Le conseil d'administration de France Bail, société de crédit-bail du groupe SOVAC, s'est réuni le 10 mars 1977 pour examiner les comptes de l'exercice 1976.

Après amortissements et provisions largement calculées, le bénéfice net, en progression sensible, passe de 6 443 934,92 F au 31 décembre 1975 à 9 482 366,06 F au 31 décembre 1976.

Compte tenu des recommandations gouvernementales, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale de limiter la progression du dividende à 6,5 % et, en conséquence, de fixer le revenu global de chaque action à 24 F, ce montant comprenant un dividende de 16 F et des impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal) de 8 F.

Cette limitation a permis de doter les réserves d'un montant de 5 millions 2 366 francs.

Par ailleurs, au 31 décembre 1976, la réserve financière latente, représentée par l'excédent de l'encours financier (capital restant dû dans les loyers à échoir et valeurs résiduelles) sur les immobilisations nettes comptables, s'élevait à 43 millions 100 000 F contre 41 900 000 F au 31 décembre 1975.

ALSACIENNE DE SUPERMARCHÉS

Le chiffre d'affaires provisoire t.t.c. de la société et de ses filiales pour le mois de février 1977 s'élève à 93 001 000 F, en augmentation de 27,5 % par rapport au mois de février 1976.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Une politique vivante pour l'emploi

(Suite de la première page.)

Ainsi, parmi les demandes d'emploi non satisfaites à la fin du mois de février, 40 % datent de moins de trois mois, 16 % seulement de plus d'un an.

Considérons les 190 000 nouveaux demandeurs d'emploi inscrits à l'Agence durant le mois de février. Qui sont-ils ? Sur 100 d'entre eux, 15 ont été atteints par des licenciements pour des raisons économiques et perçoivent, à ce titre, au moins 90 % de leur salaire ; 21 d'entre eux cherchent un emploi, soit pour la première fois (ce sont des jeunes), soit après une période d'interruption (ce sont des femmes) ; 20 ont démissionné volontairement ; 21 viennent d'occuper un emploi temporaire ou intérimaire ; 23 enfin ont perdu leur emploi pour d'autres raisons.

Ajoutons que, dans le même temps où s'inscrivaient à l'Agence ces 190 000 nouveaux demandeurs, 200 000 demandes d'emploi étaient satisfaites.

Que signifient ces chiffres ? D'abord et avant tout que l'économie française ne connaît pas une situation de chômage atteignant le caractère de gravité qu'on lui prête communément. Ensuite que l'activité professionnelle est mouvante et que le passage entre deux emplois, pendant une durée limitée, d'un million de personnes à l'Agence nationale pour l'emploi ne saurait fournir un élément d'appréciation suffisant. Ce qu'il faut observer c'est la durée de recherche d'un emploi.

Deuxième idée fausse : les entreprises auraient pratiquement cessé d'embaucher. L'on se fonde pour entretenir cette idée sur un chiffre qui n'est pas, non plus, significatif. C'est celui des offres non satisfaites en fin de mois déposées à l'agence (100 000 environ). On va même jusqu'à extrapoler et déclarer que l'économie française de 1977 offre un emploi pour dix demandes.

L'erreur ou la volonté d'abuser l'opinion sont évidentes. Elles ne résistent pas à l'examen attentif de la réalité dans les entreprises et certaines branches, des entreprises embauchent actuellement, mais seule une petite partie de leur recrutement passe par l'Agence nationale pour l'emploi. Les habitudes demeurent de démarches personnelles des employeurs et des candidats à l'emploi.

Un problème de fond

Dans tous les secteurs d'activité, les recrutements se sont poursuivis. Dans certaines régions et certaines branches, des entreprises à la recherche de main-d'œuvre qualifiée ne la trouvent pas.

Ceci ne concerne pas seulement les grandes entreprises industrielles. L'artisanat et le commerce disposent de dizaines de milliers d'emplois potentiels, comme une enquête récente en fait foi.

Une troisième erreur est de considérer le territoire national comme un espace économique unique dont la situation appellerait une intervention globale pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi, quelles que soient la branche professionnelle ou la qualification de chacun. Rien n'est plus faux.

Le constat est que l'offre et la demande ne coïncident ni géographiquement ni professionnellement, du fait d'une sous-qualification trop fréquente et d'une réticence nouvelle au changement.

Il faut faire la part, aussi, du caractère déroutant de l'arrivée chaque année, en bloc et au même moment, de sept cent mille jeunes sortant des écoles et de l'université. Plus de la moitié trouvent cependant du travail entre les mois de septembre et janvier.

Ces précisions, indispensables si l'on veut rendre compte avec exactitude de la situation de l'emploi, ne sauraient en masquer les tendances générales. Elles sont préoccupantes. Le fait que la France n'est pas seule à les connaître et même qu'elle est relativement moins affectée que beaucoup de ses voisins européens ne saurait, non plus, inciter à minimiser le problème.

Le temps de recherche d'un emploi s'accroît pour l'ensemble des demandeurs, et notamment pour les cadres ; les jeunes et les femmes éprouvent des difficultés accrues à s'insérer dans la vie professionnelle.

Cette situation résulte en partie du ralentissement économique observé depuis deux ans. La reprise de l'embauche s'est manifestée encore timidement, malgré le retour à la confiance provoqué par les premiers succès du plan de lutte contre l'inflation.

Il n'est pas possible, cependant, d'attribuer l'accroissement constaté du temps de recherche d'un emploi au seul ralentissement de la croissance.

Au-delà des phénomènes conjoncturels, un problème de fond et permanent est posé à nos sociétés développées.

La France, comme la plupart des pays industriels, est entrée, au cours de ces dernières années et sans s'en apercevoir, dans une nouvelle ère du travail et de l'emploi. Elle n'en a pas encore clairement pris conscience.

L'économie française a vécu, pendant les vingt-cinq dernières années, une période de sur-emploi. La population active occupant un emploi hors de l'agriculture est passée de 13,8 millions à 19,1 millions.

L'économie française a pu créer tant d'emplois nouveaux qu'elle a absorbé chaque année deux cent mille personnes venues d'une agriculture en cours de modernisation, et qu'elle a accueilli plus d'un million de Français contraints de quitter l'outre-mer. Elle a dû appeler plus de quatre millions d'étrangers, grâce auxquels l'essor industriel a pu être assuré. Simultanément, la transformation de la cellule familiale, dont la fonction de production interne tendait à disparaître, a coïncidé avec une aspiration grandissante des femmes à un meilleur épanouissement et à une plus grande indépendance financière. Cela a créé un mouvement massif et accéléré l'entrée des femmes dans l'entreprise, l'administration et le salariat.

Le progrès technologique, l'effacement des frontières, un immense élan mondial, ont provoqué partout une hyper-croissance. On en sait le prix et les inconvénients. Mais l'expansion et le sur-emploi ont, dans l'euphorie de l'inflation, permis le plein emploi.

Pourtant, des types nouveaux de chômages apparaissaient déjà.

Un chômage de spécialisation, lié directement au progrès technologique : une main-d'œuvre, de plus en plus étroitement qualifiée, pour répondre à la diversification des techniques, connaît des reclassements plus difficiles lorsque survient la nécessité du changement.

Un chômage d'insertion : des difficultés semblables surgissent pour les jeunes au moment où ils veulent entrer dans la vie active. Ils ont une bonne culture générale. Ils n'ont pas, le plus souvent, de formation professionnelle spécialisée, en raison de la réticence de l'enseignement à la qualification professionnelle.

Un chômage de discontinuité : il touche une partie de la population active, dans les régions touristiques où une main-d'œuvre saisonnière recherche, hors saison, un emploi d'attente : c'est le cas aussi des femmes qui cessent et reprennent une activité en fonction de la situation familiale et des maternités.

Un chômage d'inflation salariale : la recherche du maximum d'augmentation de salaires sans égard à la concurrence internationale affaiblit notre compétitivité, réduit nos exportations, freine l'emploi et rend ainsi plus difficile l'accès au travail à ceux *qui en sont privés*.

Un chômage d'exigence : l'obtention d'un bon niveau de formation générale, la réserve devant le travail manuel et plus généralement les postes industriels, les conditions et l'organisation du travail dans certaines branches entraînent la réticence devant certains métiers et certains emplois qui ne sont plus alors occupés que par la main-d'œuvre immigrée.

Un chômage d'attente : la nature d'un système de garantie étendu contre les risques de perte de revenus liés à la perte de l'emploi et le désir légitime de ne pas voir son niveau de vie baisser, même provisoirement, peuvent quelquefois rendre plus difficile le reclassement des salariés touchés par le chômage économique.

Un chômage de rigidité : les protections mises en place contre les licenciements enlèvent aux entreprises la souplesse dont elles éprouvent le besoin dans une période incertaine et les conduisent à ne pas prendre tous les risques inhérents à un développement économique soutenu. A la limite elles font appel à des contrats temporaires ou à des contrats à durée déterminée multipliant les passages sur le marché de l'emploi.

Le coût de la solidarité

Un chômage de dissimulation : la multiplication des retraités jeunes qui aspirent encore à une activité professionnelle, le désir de ne pas rester inactifs pour ceux qui sont sans emploi, le poids des charges sociales et fiscales qui alourdit les travaux déclarés, donnent au travail clandestin une ampleur jamais connue. Il diminue ainsi les possibilités d'embauche officielle dans nombre de secteurs.

Ces divers types de chômages — et la liste serait à compléter — sont sécrétés par les sociétés industrielles et riches. Ils obligent à une approche sociologique du phénomène de l'emploi et du chômage pour compléter l'approche statistique et quantitative pratiquée le plus couramment.

Il est ainsi possible d'apercevoir combien il est difficile de saisir la diversité des attitudes et des comportements dans une société moderne, complexe et libre, où la socialisation de la protection doit se concilier avec la liberté d'entreprendre et le respect de la liberté individuelle de chacun.

Pendant la période économique exceptionnelle que nous avons connue jusqu'en 1974, la politique de l'emploi s'est développée en deux volets : elle a consisté à gérer le marché de l'emploi et à mettre en place une protection étendue des entreprises et des hommes contre les risques économiques.

La situation de sur-emploi permettait une relative fluidité mais n'éliminait pas les blocages, les à-coups, les goulets d'étranglement dont la collectivité a considéré qu'il était de sa responsabilité de les faire disparaître. D'où des actions d'adaptation et de promotion de l'embauche. La création de l'Agence nationale pour l'emploi et le développement de la formation professionnelle des adultes ont permis ces adaptations par un meilleur rapprochement des offres et des demandes. Le bilan est indéniablement positif malgré l'introduction de nouvelles rigidités entraînée par tout organisme de ce type. La promotion de l'embauche a été encouragée par la mise en place de tout un ensemble complexe, diffus, de primes d'incitation à la création d'emploi.

La collectivité a de même considéré qu'il était de sa responsabilité d'atténuer les effets des évolutions et des accidents. Les interventions financières de l'Etat — pour éviter les licenciements — ont été pratiquées efficacement au coup par coup. Inspirées par des considérations de court terme et multipliées, elles n'ont pas toujours pris en compte l'appréciation des coûts et des charges pour la collectivité. Un système de protection des salariés a été progressivement instauré, par l'intervention réglementaire de l'Etat et par la concertation entre les partenaires sociaux.

Un réseau de protection sociale aux mailles de plus en plus fines a été tissé. Il était indispensable. Notre société, au niveau de développement qu'elle a atteint, ne saurait abandonner à eux-mêmes des hommes et des femmes privés d'emploi.

Le coût de cette solidarité est de plus en plus élevé. Le prix ainsi payé, tant à la poursuite de l'expansion économique qu'à celle du progrès social, n'a été masqué que grâce à la progression des prix et à une situation mondiale favorable.

Est-il concevable, en 1977, de poursuivre dans cette voie ? Est-ce possible demain ? Les moyens de la nation le lui permettront-ils ?

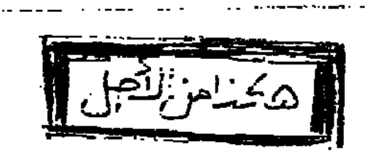
On ne peut ignorer le bouleversement fondamental intervenu à la fin de 1973 dans l'économie mondiale. On ne soulignera jamais assez ses conséquences pour l'économie française. Celle-ci est une économie ouverte, et comme telle, soumise à une contrainte inéluctable : celle de l'équilibre de sa balance des échanges et des paiements. Le révélateur qu'a constitué à la fin de 1973 le quadruplement des prix du pétrole aurait dû susciter dans nos comportements une prise de conscience collective qui ne s'est pas encore réellement produite. L'illusion du « bonheur dans l'inflation et dans l'autarcie » est encore vivace au fond de nous-mêmes. Faire prendre conscience que le plein emploi et la poursuite du progrès social sont plus que jamais dépendants des équilibres économiques mondiaux constitue un acte politique majeur. Se refuser à l'assumer démontrerait une inquiétante incapacité à innover et à se dégager d'une conception passéiste du progrès économique et social.

L'ambition doit être de poser clairement le défi auquel nous sommes confrontés. Nous devons nous donner les moyens d'y répondre.

CHRISTIAN BEULLAC.

Prochain article :

VOULOIR L'AVENIR



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
16 MARS

Calme et assez résistant

Le marché a été très calme ce mercredi à la Bourse de Paris où les valeurs françaises sont restées généralement résistantes.

Les écarts, enregistrés dans les deux sens, ont été assez limités, l'indication de la chambre syndicale progressant de 0,15 % environ.

Tous les compartiments n'ont cependant pas été logés à la même enseigne, la chimie faisant preuve de fermeté tandis que la métallurgie et la construction électrique avaient tendance à s'effriter.

Par solde, le nombre de hausses l'a emporté au bâtiments et aux magasins. Avances et reculs se sont, à peu de choses près, équilibrés aux pétroles, à l'alimentation, à la construction mécanique et aux établissements de crédit.

Les plus fortes hausses de la séance ont été relevées sur A.D.G. (+ 6,8 %) et Schneider (+ 4 %) tandis que Dollfus M.C. (— 4,5 %) et Galeries Lafayette (— 3,2 %) subissaient les reculs les plus nets.

Connue trop tard dans la matinée, l'augmentation de la production industrielle française en janvier n'a eu aucune répercussion sur le marché. Il en a été de même pour l'annonce d'une réduction du déficit commercial en février (voir d'autre part). De toute façon, après la séance de correction des cours (précédée d'une forte baisse) enregistrée la veille, et à quelques jours du deuxième tour de scrutin concernant les élections municipales, la séance de ce mercredi avait toutes les caractéristiques d'un « round d'observation ».

Aux valeurs étrangères, les américaines et les allemandes ont progressé, de même que les mines d'or. Résistance des pétroles internationaux.

Sur le marché de l'or, cent lingots ont trouvé preneur à 23 860 F (+ 240 F) et deux mille napoléons ont été échangés au même cours que celui de la veille : 236 F. Le volume des transactions est resté stable à 3,8 millions de francs contre 4 millions.

LONDRES

Encouragé par la perspective d'un règlement du conflit chez Leyland, le marché accentue sa reprise de la veille. Progrès des industrielles, des pétroles et des mines d'or, en liaison avec ceux du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 148 40 contre 146 45

VALEURS	CLOTURE 16/3	COURS 17/3
War Loan 3 1/2 %	29 5/8	29 5/8
Beecham	442 ..	448 ...
British Petroleum	885	892 ...
Shell	509 1/2	512 1/2
Vickers	176 ...	177 ...
Imperial Chemical	358 1/2	361 1/2
Courtaulds	123 ...	128 ...
De Beers	254 1/2	253 1/2
*Western Holdings	14 1/4	14 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	223 ...	226 ...
*West Driefontein	17 1/2	17 3/4

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/3	17/3
1 dollar (en yens)	281 85	281 90

NOUVELLES DES SOCIETES

CREDIT NATIONAL. — Le dividende global est porté de 25,50 F à 26,70 F.

PRICEL. — Le bénéfice d'exploitation revient de 28 millions de francs à 16,2 millions. Une provision complémentaire de 80,4 millions de francs a été constituée pour tenir compte de la dépréciation du portefeuille et des pertes de certaines filiales, ce qui conduit, après reprise de 10 millions de francs sur la provision pour éventualités et risques divers, à un déficit de 56,8 millions de francs. La réévaluation du portefeuille, qui n'a pu être réalisée cette année, permettra de compenser cette perte l'an prochain. Le dividende global de 7,50 F est maintenu par prélèvement sur les réserves.

METALLURGIQUE DE NORMANDIE. — Perte nette de 68,2 millions de francs en 1976 contre 33 millions en 1975, après 47,9 millions de frais financiers et 31,5 millions d'amortissements. Dividende global : 6,375 F (inchangé).

PENHOËT. — Bénéfice net : 13,76 millions de francs contre 13,29 millions. Dividende global : 28,65 F contre 27 F.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME. — Bénéfice net de 23 millions de francs contre 19,97 millions. Dividende global : 25,50 F contre 24 F.

FRANCE-BAIL. — Bénéfice net : 9,48 millions de francs contre 6,44 millions. Dividende global : 24 F contre 22,50 F.

NEW-YORK

La hausse se ralentit

Une nouvelle progression des cours a été enregistrée mercredi à Wall Street, mais le mouvement haussier qui se développe depuis le milieu de la semaine dernière s'est trouvé ralenti par des ventes bénéficiaires, de sorte que l'indice Dow Jones n'a gagné que 2,99 points à 968.

Le *scepticisme des milieux financiers*, qui se traduit par les ventes précitées, commence toutefois à être ébranlé par une série de nouvelles favorables : augmentation de 1 % de la production industrielle et de 29 % des nouvelles mises en chantier pour le mois de février. Les conséquences fâcheuses de la récente vague de froid semblent donc pouvoir être effacées plus rapidement que prévu.

Les opérateurs ont été quelque peu « douchés » néanmoins par la progression « modérée » des résultats d'A.T.T. pour le trimestre au 28 février : 1 milliard de dollars contre 831 millions en 1976 (1,55 dollar par action contre 1,33).

Le volume des transactions, quoique en diminution, est resté étoffé avec 22,14 millions d'actions échangées contre 23,94 millions.

VALEURS	COURS 15/3	COURS 16/3
Alcoa	59 1/4	58 1/2
A.T.T.	62 5/8	63 1/8
Boeing	44 3/8	44 1/8
Chase Manhattan Bank	30 3/4	31 1/8
Du Pont de Nemours	133 1/8	133 1/4
Eastman Kodak	74 1/4	73 7/8
Exxon	52 1/2	52 1/8
Ford	59 3/8	59 1/4
General Electric	52 ...	51 1/2
General Foods	31 7/8	31 7/8
General Motors	72 1/8	73 1/8
Goodyear	21 5/8	21 1/2
I.B.M.	285 1/4	284 1/4
I.T.T.	32 7/8	33 1/4
Kennecott	28 ...	27 1/2
Mobil Oil	70 5/8	69 7/8
Pfizer	28 1/2	28 1/2
Schlumberger	57 1/8	58 1/4
Texaco	27 3/4	27 7/8
U.A.L. Inc.	21 3/8	21 3/8
Union Carbide	60 1/2	61 ...
U.S. Steel	48 3/4	48 3/4
Westinghouse	18 1/4	18 1/4
Xerox	50 ...	50 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	15 mars	16 mars
Valeurs françaises	93,2	93,2
Valeurs étrangères	102,4	103,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,6	60,6

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 13/16 %

BOURSE DE PARIS - 16 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 50	1 373	SAN (Sté) Centr.	618	618	Locabail Immob.	196 ..	197 ..	Immoinvest	78 80	78 ..
3 %	53 50	0 583	Protectrice A.I.R.	220	219	Locafinancière	140	140	Cie Lyon Imm.	96 ..	96 50
5 % 1920-1980	140	0 603	U.A.P.	560	560	Lyon-Alemand	98	97 40	UFIMEG	80 80	80 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	485	Cr. Ind. Als.-Lor.	147	146	Fonc. Chât.-d'Eau	618	610	Charg. Réun. (p.)	2550	2550
E.D.F. parts 1959	...	478	(M) Crédit Mod.	..	67 50	(M) S.O.F.I.P.	...	68	Comindus	331	340
Ch. France 3 %	128 50	129	Electro-Banque	150	145	Fonc. Lyonnaise	598	597	(Li) Dév. R. Nord	144 50	142
Abeille I.G.A.R.D.	524	516	Financière Sofal	173	174	Immob. Marseille	810	810	Electro-Financ.	225	225
Abeille (Vie)	224 50	214 50	Finextel	135	134	Louvre	189	188	Fin. Bretagne	...	61 50
A.G.F. (Sté Centr.)	390	396	Fr. Cr. et B. (Cie)	62	60 50	Midi	593	598	Gaz et Eaux	486	487
Ass. Gr. Paris Vie	1210	1220	France-Bail	209 50	208	Rente foncière	649	649	La Mure	30	30
Concorde	248	248	Hydro-Energie	22	22	SINVIM	157 30	157 30	Lebon et Cie	117 90	119
Epargne France	295	300	Immobail B.T.P.	141 30	141 50	Voitures à Paris	265	255	(Ny) Lordex	...	124
Financ. Victoire	201	198	Immobanque	193	198	Cogifi	117 90	116	Cie Marocaine	...	28
Fonc. T.I.A.R.D.	82	81	Immofice	141 50	142	Foncina	102	102 30	O.V.A.I. M.	...	44 50
France I.A.R.D.	160	165	Interbail	177	175	Gr. Fin. Constr.	116 10	116 30	OPB Paribas	92 50	93 30
France (La)	330	326	Laffitte-Bail	118 50	118 50	Immindo	122	122	Paris-Orléans	75	74 80

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
613	4,50 % 1973	632	622	622	619 ..
1645	C.N.E. 3 %	1648	1637	1638 90	1638 ..
388	Afrique Occ.	388 80	390	389	389 ..
445	Cie Gle Eaux	458 80	458	458 80	455
180	E. J. Lefebvre	179	172 50	172 50	176 10
52	Esso S.A.F.	50 50	50 50	51	50 ..
163	Eurafrance	158 50	158 50	158 50	158 50
380	Europe n° 1	384	381	381	386 ..
125	Olida-Caby	125	125 20	125 20	125 20
84	Opfi-Paribas	80 50	80 05	80 05	80 05
100	Paris-France	86 50	87	86 10	87
478	I.B.M.	487	480	480	480
570	Tél. Electr.	558	555	556	553 ..
117	— (obl.)	117 10	118 90	118 90	118 10
280	Tél. Ericsson	261	254	255	259
58	Terres Roug.	68 50	68 50	68 50	60 50
172	Thomson-Br.	171 50	171	170 60	170
56	Free State	70 50	71 40	72 60	72 60
250	Gen. Electric	259 80	259 80	259 50	250 ..
360	Gen. Motors	361 80	361	361	358 60
12	Goldfields	15 10	15 25	15 55	15 20
17	Harmony	21	21 55	22 10	21 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
480	C.F. Fr.-Can.	404	405 90	405 90	405 ..
13	De Beers (S.)	15 70	15 90	16 05	15 85
565	Deuts. Bank	569	579	589	572 ..
235	Dome Mines	243	249	249 50	249 ..
650	Du Pont Nem	680	C670	670	680 ..
360	East Kodak	372 10	374 60	372 90	376 80
13 50	East Rand	17	17 40	17 80	17 10
112	Ericsson	136 40	133 50	133 50	132 10
280	Exxon Corp	261	C262	261 90	261 80
285	Ford Motor	287 50	286	286	292 ..
44	Sony	48 70	50 30	49 50	50 ..
13	Tanganyika	13 45	13 10	13 30	13 10
245	Unilever	250	248	248	248 ..
11 50	Union Corp.	13 55	13 85	14 10	13 70
138	U. Min. 1/10	131	131	131 50	131 ..
98	West Drief.	105 20	108	110 90	107 20
38	West Deep	42 20	45 30	44 90	44 40
78	West Hold.	88	90 50	90 20	89
1 33	Zambia Cop.	1 29	1 35	1 36	1 33

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 982	4 982	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 742	4 722	4 71
Allemagne (100 DM)	208 450	208 375	208 50
Autriche (100 sch.)	29 380	29 365	28 35
Belgique (100 F.)	13 585	13 603	13 45
Danemark (100 krd)	85 170	85 140	83 50
Espagne (100 pes.)	7 264	7 267	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 587	8 590	8 57
Italie (1 000 lires)	5 631	5 631	5 525
Norvège (100 k.)	95 120	94 800	94
Pays-Bas (100 fl.)	199 865	199 900	198 50
Portugal (100 esc.)	12 900	12 900	12 75
Suède (100 krs)	118 350	118 320	117 50
Suisse (100 fr.)	195 250	195 180	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/3
Or fin (kilo en barre)	23600	23850
Or fin (kilo en lingot)	23620	23860
Pièce française (20 fr.)	236	236
Pièce française (10 fr.)	205	204 50
Pièce suisse (20 fr.)	212 50	211 50
Union latine (20 fr.)	199 80	198
Souverain	224	219 20
Pièce de 20 dollars	1048	1058 .
Pièce de 10 dollars	580	588 .
Pièce de 5 dollars	352	...
Pièce de 50 Pesos	944 50	946
Pièce de 10 florins	210 ..	209 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Plusieurs organisations de cadres sont hostiles à la participation de la C.G.C. aux GIR

Après la fédération de la métallurgie C.G.C. et le Syndicat national de la banque C.G.C., la Fédération Minatom (industries minières et atomiques), affiliée à la même centrale, fait connaître, à son tour, qu'elle réprouve la décision pris par M. Yvon Charpentié « d'engager la C.G.C. dans les Groupes initiatives et responsabilités (GIR) », aux côtés notamment de dirigeants des petites et moyennes entreprises et de l'agriculture.

En des termes voisins, ces trois organisations reprochent au président de la C.G.C. d'avoir pris, sans consulter les instances confédérales, une attitude, qui, disent-elles, lie la confédération et pourrait remettre en cause son apolitisme. Minatom, qu'anime M. Menu, ancien secrétaire général de la C.G.C., « *demande le retrait de la C.G.C. des GIR* ». La fédération C.G.C. de la métallurgie a dénoncé mercredi dans un communiqué « *la tentative de hold-up sur la C.G.C., perpétrée par des groupes de pression patronaux, corporatifs et politiciens* » et fait état d'une « *vague de protestations et de démissions* » à la suite de l'engagement de M. Charpentié dans les GIR.

Sans manifester leurs réserves ou leurs inquiétudes de façon publique, un certain nombre de militants partagent les mêmes préoccupations.

Celles-ci ne sont pas justifiées, déclare-t-on à la direction de la centrale. L'opposition qui s'était regroupée contre l'élection de M. Charpentié à la présidence, en 1975, ajoute-t-on, se saisit de cette occasion pour montrer qu'elle n'a pas totalement désarmé. On dit aussi que M. Charpentié ne s'est pas assez expliqué. Quand on expose aux militants de quoi il s'agit, nous a déclaré M. Corentin Calvez, délégué général (qui est aussi vice-président du comité de liaison des classes moyennes), les préventions s'effacent, car il apparaît alors que le président de la centrale n'a pas l'intention de se placer sur un terrain politique.

M. Charpentié s'est d'ailleurs engagé à débattre de la question au prochain conseil confédéral, les 25 et 26 mars.

A l'extérieur de la C.G.C., l'U.C.T., elle aussi, s'inquiète. Tout en reconnaissant que le président de la C.G.C. a bien affirmé que, dans le cas où les GIR se transformeraient en structure politique, la confédération s'en retirerait, M. Mandinaud, secrétaire général de l'U.C.T., déclare que la création de ces groupements est très ambiguë. Il en trouve la preuve dans les approbations ou critiques d'hommes politiques d'opinions opposées qui ont commenté l'opposition du nouveau rassemblement (1).

« *Cette initiative du président Y. Charpentié engageant la C.G.C. toute entière dans les GIR — a contrario d'ailleurs des autres créateurs qui ont spécifié agir à titre personnel — va peser sur les négociations U.C.T. - C.G.C. qui ont pour ambition le regroupement, en une seule grande force syndicale, des organisations aujourd'hui séparées du syndicalisme cadres, agents de maîtrise et techniciens. (...) C'est avant tout cette unité qu'il faut réaliser. (...) S'il est nécessaire pour les cadres, agents de maîtrise et techniciens de ne pas rester enfermés dans leur condition salariale comme dans leur syndicalisme — et dans ce sens une réflexion commune avec le monde paysan, médical, ou des artisans sur les grands problèmes sociaux connus, peut être constructive, — il nous apparaît, par contre, comme antinomique qu'une organisation syndicale patronale comme la C.G.P.M.E. et une organisation syndicale de salariés comme la C.G.C. constituent ensemble une structure - groupe de pression économique et sociale vis-à-vis du pouvoir politique* (1). »

Le rapprochement entre l'U.C.T. et la C.G.C., qui a lentement progressé depuis plusieurs mois, ne semble pas pouvoir aboutir avant le congrès que réunira, au début du mois de juin, la centrale de M. Charpentié.

J. ROY.

(1) De son côté, l'Union confédérale des médecins salariés adhérant à la Confédération des syndicats médicaux français désapprouve, dans un communiqué, la participation du président de cete confédération, le docteur Monier, aux GIR.

Une escroquerie au « troisième âge » à Strasbourg

Un pasteur - promoteur - homme d'affaires

De notre correspondant

Strasbourg. — Après l'affaire Aurélia (« le Monde » du 31 janvier 1976), un nouveau « scandale du troisième âge » vient d'éclater à Strasbourg au lendemain du premier tour des élections municipales. Une information pour abus de confiance, faux, tentative d'escroquerie, abus de bien sociaux, confusion de patrimoines, appels illégaux à l'épargne publique, et détournement de précomptes de cotisations salariales, a été ouverte par le parquet de Strasbourg contre M. Geoffroy Ziegler, ancien pasteur auxiliaire, aumônier de la maison de retraite et de la clinique Béthel à Oberhausbergen, une commune de la communauté urbaine de Strasbourg.

Ce scandale n'aura été paradoxalement qu'une demi-surprise pour les habitants de la métropole alsacienne. De fait, les rumeurs les plus contradictoires circulaient depuis quelque temps déjà sur les agissements de cet ecclésiastique qui, sous couvert de l'action en faveur du troisième âge, avait consacré de longues années à la mise en place d'un véritable empire immobilier. Ce que l'on avait déjà coutume d'appeler, à Strasbourg, l' « affaire Béthel » vient maintenant d'être porté sur la place publique par la presse régionale.

Ce jeudi matin 16 mars, M. Bérache, premier juge d'instruction, a fait placer sous mandat de dépôt l'épouse du pasteur, Mme Jeanine Mayer, sous les inculpations d'abus de confiance, recel d'abus de confiance, etc. Des inculpations identiques ont été notifiées à la belle-mère du pasteur, Mme Madeleine Wendling, qui a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire. En revanche, le pasteur lui-même n'a pu être présenté au magistrat car il a été hospitalisé après un malaise durant sa garde à vue commencée mardi. L'enquête, qui a été confiée à la section économique et financière du service régional de police judiciaire, devra maintenant établir si la complexité de l'organisation conçue par M. Ziegler ne dissimule pas en même temps un « trou » financier estimé à 20 millions de francs.

L'ensemble des opérations conduites depuis plus d'une dizaine d'années par M. Ziegler auraient été essentiellement réalisées au détriment de l'association qu'il préside, c'est-à-dire des malades et personnes âgées hébergés dans les établissements de l'association qui font office, en même temps, de maison de retraite et de clinique.

C'est en 1964 que le pasteur auxiliaire Ziegler chargé de la paroisse d'Oberhausbergen et Mittelhausbergen, avait créé cette association à but non lucratif, à projet humanitaire, au service des personnes âgées. La maison Béthel avait été inaugurée officiellement en 1966. Parallèlement, semble-t-il, le pasteur auxiliaire avait créé une série de sociétés civiles immobilières à Mittelhausbergen, à Colmar et à Gundershoffen, sous la forme d'immeubles et de studios destinés aux personnes âgées.

Une vague de protestations

La clientèle n'a pas été trouvée très facilement et certains immeubles sont en voie de conversion hôtelière ou loués à de jeunes couples. D'autres projets n'ont pu se réaliser, les permis de construire ayant été refusés récemment.

Deux sociétés à responsabilité limitée complètent cet « empire » : une société de constructions générales et une société de matériaux de construction et équipements. Des sociétés identiques avaient été implantées à Kehl, en République fédérale d'Allemagne.

L'ampleur des projets de M. Ziegler sur le territoire des communes de Mittelhausbergen et d'Oberhausbergen, où il avait envisagé de « *créer une ville nouvelle* », avait suscité une vive réaction des riverains qui s'étaient d'ailleurs unis en associations de défense : l'ADIM, Association de défense des intérêts de Mittelhausbergen, et le GAPEO, Groupement d'action pour l'environnement d'Oberhausbergen, créés en 1973.

M. Ziegler avait répliqué en créant sa propre association, l'Association pour la vie épanouie et une urbanisation harmonieuse de la zone Béthel et environs.

M. Geoffroy Ziegler était depuis le 1er octobre 1976 pasteur en congé illimité, sans traitement, comme le précise le président de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, d'Alsace et de Lorraine, dans une lettre adressée à une dizaine de personnes — pasteurs, théologiens et laïcs, — qui s'inquiétaient des agissements de M. Ziegler et de sa relation avec l'Eglise. M. Ziegler conservait cependant l'aumônerie de l'association Béthel. Il n'est pas exclu que son arrestation provoque des rebondissements inattendus dans les prochains jours.

J.-C. PHILIP.

Au Laos

L'ANCIEN ROI SAVANG VATHANA AURAIT ÉTÉ PLACÉ DANS UN CENTRE DE « RÉÉDUCATION POLITIQUE »

Bangkok (*A.P.*). — L'agence Tass a annoncé, le mercredi 16 mars, dans une dépêche en provenance de Vientiane, que l'ancien roi du Laos, Savang Vathana, avait été envoyé dans un centre de « rééducation politique » à la suite de la découverte d' « *un complot antigouvernemental qui avait pour but de renverser le pouvoir populaire dans le pays* ».

Le chef de ce complot, selon Tass, était l'ancien régisseur du palais royal, qui avait rallié à ses vues l'ancien souverain, son fils et des membres de l'ancien conseil royal. « *Les comploteurs allaient provoquer des troubles en utilisant des éléments attardés de la paysannerie* », a précisé l'agence soviétique. « *Par décision de l'Assemblée populaire suprême..., l'ancien roi a été envoyé dans un centre de rééducation politique... Les autres comploteurs ont été arrêtés.* »

« *Au cours de réunions publiques, qui se sont déroulées dans les usines, les institutions et les localités rurales, le peuple a condamné les comploteurs et souligné la nécessité de renforcer la vigilance révolutionnaire contre les machinations de la réaction intérieure et extérieure* », poursuit la dépêche.

L'U.R.S.S. entretenait de bonnes relations avec le Laos, il ne fait pas de doute que cette version des événements est le reflet du point de vue officiel à Vientiane.

L'AMBASSADEUR DU LAOS EN FRANCE DEMANDE L'ASILE POLITIQUE

M. Kéo Viphakone, ambassadeur du Laos à Paris, a quitté les locaux de l'ambassade le mardi 15 mars, et a demandé l'asile politique à la France, a-t-on appris mercredi. Au ministère français des affaires étrangères, on indiquait, ce jeudi, que la demande du diplomate aura selon toute probabilité une suite favorable, conformément à la tradition, si l'intéressé s'engage à ne pas avoir d'activité politique sur le territoire français.

M. Viphakone, qui avait présenté ses lettres de créance en décembre 1974, était resté en poste à Paris après le changement de régime à Vientiane, en 1975. Engagé dans la lutte anticoloniale après la seconde guerre mondiale, beau-frère d'un dirigeant du Pathet-Lao, M. Vongvichit, vice-premier ministre et ministre de l'éducation, M. Viphakone avait offert ses services aux nouveaux dirigeants laotiens. Selon des informations de source privée, il a décidé de rompre avec Vientiane après avoir appris l'arrestation du roi Savang Vathana.

Le numéro du « Monde » daté 17 mars 1977 a été tiré à 569 782 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *LE C.N.P.F. va recevoir la C.G.C. puis la C.F.T.C.* pour examiner les prolongements de l'accord du 17 mars 1975 sur l'amélioration des conditions de travail (que ces deux organisations ont signé, ainsi que F.O., celle-ci ayant été reçue le 8 mars). L'entretien portera également sur l'achèvement de la mensualisation, la situation de le'mploi, le travail manuel et le problème des cadres.

● *Trois cents chauffeurs de taxi parisiens* ont manifesté, au volant de leur véhicule, mercredi 16 mars, devant le ministère de l'économie et des finances, à l'appel de la C.G.T. Ils réclament, notamment, un relèvement des tarifs et une détaxe du carburant.

● *La Fédération des chirurgiens-dentistes de France* appelle, ce jeudi 17 mars, à une journée de manifestations pour protester contre les menaces de tarif d'autorité qui pèsent sur plusieurs dizaines de ses adhérents. En effet, ceux-ci appliquent depuis le 1er janvier un tarif syndical fixant à 10 F la valeur de la lettre-clé « D », alors que pour la Sécurité sociale cette valeur reste fixée à 7,20 F. Un certain nombre de dentistes ont reçu des caisses de sécurité sociale des demandes d'adhésion individuelle à la convention type de l'administration. Un certain nombre d'adhérents de la Confédération nationale des syndicats dentaires, qui a décidé le 15 février d'établir, elle aussi, son propre tarif syndical, ont reçu de semblables demandes ; la C.N.S.D. ne s'associe pas néanmoins à la journée d'action de la Fédération des chirurgiens-dentistes.

● *Des services du secrétariat d'Etat au tourisme occupés.* — Mécontents d'apprendre que la réunion interministérielle prévue pour le 16 mars, et qui avait pour objet d'étudier leur sort, incertain depuis le dépôt de bilan de l'Institut de formation pour le tourisme et l'hôtellerie (I.F.T.H.) (*le Monde* du 26 février), était annulée, les cent soixante étudiants de cet organisme occupent depuis mercredi matin les locaux du 92, rue de Courcelles où le secrétariat d'Etat au tourisme abrite ses services d'études et de statistiques.

● *Attaqué en diffamation par la Confédération française du travail (C.F.T.)*, le syndicat C.G.T. de la R.A.T.P., défendu par Me Charles Lederman, a déposé une série de conclusions visant à établir la nullité des poursuites engagées contre lui et examinées, mercredi 16 mars, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Le tribunal, présidé par M. Jacques Hennion, s'est donné jusqu'au 30 mars prochain pour juger du bien-fondé des moyens soulevés. S'il décidait de rejeter ces conclusions, les débats sur le fond de l'affaire — un tract diffusé à quatre mille exemplaires le 25 avril 1975, jugé diffamatoire par la C.F.T. — n'auraient lieu qu'au début du mois de juin.

A B C D E F G